

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1648-1793

VIII

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1648-1793

PUBLIÉS POUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

D'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts

PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME VIII

1769-1779

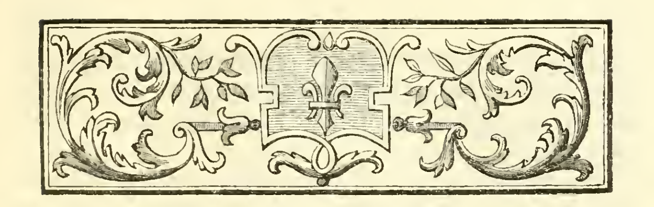


PARIS

CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ

4, RUE DE FURSTENBERG

1888



PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1769.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Dandré-Bardon* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a rapporté à la Compagnie que la Députation, ordonnée par la délibération de l'assemblée précédente pour complimenter M. le Directeur général, a eu lieu le jeudi 5 du présent mois, et il a rendu compte de l'audience favorable que les Officiers députés ont reçû.

Lettre de M. Saly. — En suitte il a fait lecture d'une lettre de compliment adressée à la Compagnie par M. *Saly*, Adjoint à Professeur, présentement à Copenhague.

Estampe présentée par M. Tardieu. — M. *Tardieu*, Académicien, a présenté à l'Académie trois épreuves d'une estampe intitulée *Le joly dormir*, gravée d'après le tableau

original de M. *Jeaurat*, Recteur, pour obtenir l'approbation de l'Académie et la jouissance du privilège à Elle accordé par l'Arrest du Conseil du 28 Juin 1714, ce qui a été accordé.

Lecture des Statuts. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des Statuts de l'Académie, ainsi qu'il est d'usage au commencement de chaque année.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Hallé — N. S. Adam — Chardin — Baudoüin — Amand — Le Prince — Mouchy — Bellengé — Droüais — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Dandré-Bardon* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de M. Descamps. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment, adressée à la Compagnie par M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen.

M. Monot agréé. — En marge les deux chiffres 22 et 2. — Le Sr *Claude Monot*, Sculpteur, né à Paris, ayant présenté de ses ouvrages, l'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Estampes de M. Le Prince. — M. *Le Prince*, Peintre, Académicien, a exposé des estampes imitant les dessins lavés à l'encre de la Chine ou au bistre, qu'il a gravées par un procédé nouveau de son invention, différant de tous ceux qui ont été trouvés jusqu'à présent, au moyen duquel tout Dessinateur, relativement à son degré de talent, peut exécuter sur le cuivre le dessin qu'il se propose de rendre, avec presqu'autant de promptitude que le dessin même. L'Académie a fait compliment à M. *Le*

Prince sur cette découverte utile, qu'Elle a fort approuvée.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Vanloo — Montullé — Pajou — D'Azaincourt — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — Belle — N. S. Adam — Bachelier — Caffiéri — Francin — Doyen — M. A. Challe — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Baudoüin — Julliar — Voiriot — Boizot — Robert — Bellengé — Mouchy — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a commencé la lecture des Vies de *Michel Anguyer* et de *Thomas Regnaudin*, Sculpteurs, écrittes par feu M. le Comte de Caylus.

Lecture d'un Poëme proposée par M. Le Mière; indication du jour. — Le Secrétaire a fait part à l'Académie du desir qu'auroit M. Le Mière, auteur connu par plusieurs ouvrages de Poësie, de faire lecture à la Compagnie d'un Poëme qu'il a fait sur la Peinture, ce que l'Académie a accepté avec plaisir, et a désigné à cet effet l'assemblée du 4 Mars prochain.

Indication du Concours pour les esquisses. — Dans cette même assemblée seront jugées les esquisses des Élèves qui doivent concourir aux Grands Prix, et ils seront prévenus que le sujet leur en sera donné dans les premiers jours du mois de Mars, afin que les esquisses acceptées laissent un intervalle pour admettre les concurrens à l'épreuve d'une académie, peinte ou modelée, pour le choix en être définitivement jugé dans l'assemblée du 18 Mars.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Hallé — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — N. S. Adam — Roslin S. — Francin — Doyen —

Chardin — Baudoüin — Droüais — Le Prince — Bellengé — Roland De la Porte — Vénevault — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. de Boullongne. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. de Boullongne, Chevalier, Comte de Nogent-sur-Seine, Seigneur de Masnay, Macon, La Chapelle-Godefroy et autres lieux, Commandeur des Ordres du Roy, ancien Contrôleur général de ses Finances, Honoraire Amateur de cette Académie, décédé à Paris le 21 du présent mois, âgé d'environ 79 ans.

Réception de M. Brenet. — En marge les chiffres 24 et 2. — Le Sieur *Nicolas Guy Brenet*, Peintre d'Histoire, agréé le 27 Novembre 1762, a présenté le tableau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Thésée à qui sa mère remet les armes cachées sous une pierre, qui doivent le faire reconnoistre par son père. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Brenet* Académicien pour avoir séance dans ses Assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

M. De La Live de July Amateur. — M. De La Live de July, Honoraire Associé libre, est monté au grade d'Amateur, et l'Académie a arrèté qu'il sera procédé à remplir la Place d'Associé libre, vacante par cette mutation, dans la prochaine assemblée.

Lettre de M. le Duc de Choiseul concernant la Milice. — Le Secrétaire a rapporté qu'un des Élèves de l'Acadé-

mie, nommé *Hauré*, ayant été inquiété au sujet de la Milice, comme demeurant sur la paroisse de Montmartre, et y ayant lieu de croire, par les difficultés qui avoyent été faittes l'année précédente, que M. l'Intendant de Paris ne se croyoit pas suffisamment authorisé, lui, Secrétaire, a eu l'honneur d'écrire à Mr le Duc de Choiseul, et de le prier de vouloir bien écrire à M. de Sauvigny, pour l'engager à maintenir le Privilège de l'Académie. Il a ensuitte fait lecture de la réponse très favorable qu'il a reçue de ce Ministre. L'Académie a prié M. *Le Moyne*, Directeur, de se charger, avec tels Officiers qu'il pourra s'adjoindre, d'aller remercier M. le Duc de Choiseul de la marque d'affection qu'il a bien voulu donner à l'Académie en la maintenant dans ses Privilèges, et cette lettre sera inscritte sur les Registres.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Hallé — Vanloo — Coustou — Pierre — Mariette — Le Cher de Valory — Soufflot — Montullé — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Vien — Pigalle — Vassé — L. Lagrenée — Belle — Bachelier — Doyen — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Bellengé — Brenet — E. Dumont — Robert — Mouchy — Le Prince — Baudoüin — Cochin.

Lettre de Mgr le Duc de Choiseul adressée au Secrétaire de l'Académie.

A Versailles, le 10 Février 1769.

Je viens, Monsieur, d'écrire à M. de Sauvigny, pour dissiper les inquiétudes que l'Académie Royale de Peinture et Sculpture paroist avoir au sujet d'un de ses Élèves, nommé *Hauré*, de la paroisse de Montmartre, jeune Sculpteur qui annonce les plus grandes dispositions. Je marque à M. de Sauvigny que le nombre des sujets de

cette espèce est si peu considérable qu'il n'y a point eu jusqu'à présent de difficultés à les exempter de la Milice, lorsqu'ils sont munis d'un certificat du Secrétaire de l'Académie.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

Signée : Le Duc de Choiseul.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Pajou* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Mars, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Jugement des esquisses. 24 Élèves admis à l'épreuve des académies. — Avant la séance, l'Académie, après avoir vu les esquisses faites par les Élèves qui se proposent de concourir aux Grands Prix, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Godefroy*, *Le Bouteux*, *Aubry*, *Touzé*, *Huet*, *Taillasson*, et, entre les sculpteurs, les nommés *Milot*, *Foucou*, *Deschamps*, *Stouff*, *Pasquier*, *Bocquet*, pour commencer le lundi 6 Mars présent et continuer jusqu'au mercredy inclusivement; et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Suvée*, *La Cour*, *Le Clerc*, *Le Jeune*, *Le Brun, La Gourdaine;* entre les Sculpteurs, *Hauré*, *Vallée*, *De Laistre*, *Poncel*, *Beauvalée*, *Ségla,* pour être admis à la même épreuve le jeudi 9 suivant du même mois jusqu'au samedi inclusivement.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a proposé de remplir la Place d'Honoraire Associé libre, vacante par le décès de M. de Boullongne, M. De La Live de July étant monté, à tour de rôle, au grade d'Amateur.

M. le Baron de Besenval Associé-libre. — Les voix prises par le scrutin, M. le Baron Pierre Joseph Victor de Besenval, Baron de Bronnstalt, Grand-Croix de l'Ordre Royal et militaire de St Louis, Lieutenant-général des armées du Roy, Inspecteur général des Suisses et Grisons,

Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suisses, a été nommé Honoraire-Associé-libre.

M. de Besenval prend séance. — M. *Le Moyne*, Directeur, ayant fait sçavoir à la Compagnie que M. le Baron de Besenval étoit dans son logement aux Galeries, où il pouvoit être promptement averti et jouir de la lecture qui alloit être faitte, la Compagnie a prié M. *Pierre*, Adjoint à Recteur, et M. *Vien*, Professeur, de vouloir bien l'aller joindre, pour lui faire part du résultat de la délibération, et l'amener à l'Académie, ce qui a été fait sur le champ. M. le Baron de Besenval a pris séance et a remercié la Compagnie.

Lecture d'un Poëme sur la Peinture par M. Le Mière. — En suitte M. Le Mière a fait lecture d'un Poëme de sa composition, en trois chants, sur la Peinture. Cet ouvrage intéressant a obtenu les applaudissemens de la Compagnie et elle a témoigné à M. Le Mière sa reconnoissance de la satisfaction qu'il lui a procurée.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Pajou — Boucher — Van Loo — Coustou — Pierre — Le Cher de Valory — Mariette — Bergeret — Le B. de Besenval — Pigalle — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Vassé — L. Lagrenée — Belle — N. S. Adam — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — E. Dumont — Tardieu — Bellengé — Mouchy — Surugue fils — Le Prince — Briard — Voiriot — Vénevault — Brenet — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Pajou* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 18 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier : Simon, S.; Segla, S.; Bonvoisin, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont donnés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Simon*, S.;

la seconde à *Ségla*, S.,

et la troisième à *Bonvoisin*, P.

Élèves admis aux Prix. Peintres : Le Bouteux, Godefroy, Suvée, Aubry, Lacour, Taillasson. Sculpteurs : Milot, Foucou, Deschamps, Stouff, Hauré, Vallée. — La Compagnie, après avoir vû les académies, peintes et modelées par les Élèves, pour épreuve de leur capacité, a admis à concourir aux Grands Prix, dans la Peinture : *Le Bouteux, Godefroy, Suvée, Aubry, La Court* et *Taillasson*, et, dans la Sculpture : *Milot, Foucou, Deschamps, Stouff, Hauré* et *Valée.*

Lettre de M. le Directeur général concernant des établissemens dans les demi-lunes du Pont-neuf. — En suitte, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur général des Bâtimens du Roy, etc., à lui adressée pour être lue à l'Académie, par laquelle il lui annonce que les représentations qui lui ont été faittes plusieurs fois sur les inconvéniens du vuide des demi-lunes du Pont-neuf, l'ont engagé à chercher les moyens d'y remédier, et qu'il n'en a point trouvé de plus facile exécution que d'y permettre de petits établissemens, propres et analogues à l'architecture de ce pont ; que, connoissant d'ailleurs combien l'Académie, attendû le retardement des fonds destinés à son entretien, éprouve de difficultés à subvenir à ses frais d'instruction publique, il a en conséquence proposé à Sa Majesté de permettre à son Académie de faire construire ces établissemens, dont la location par elle perçüe serviroit à l'acquittement de ses charges, etc. M. le Directeur général termine sa lettre par des témoi-

gnages flatteurs de son affection pour l'Académie, et de l'estime qu'il en fait.

L'Académie a arrêté que cette lettre sera insérée dans les Registres[1], et que MM. les Officiers en exercice iront, en Députation, témoigner à M. le Directeur général sa vive reconnoissance de l'affection dont il lui donne fréquemment des marques et principalement du nouveau bienfait qu'elle lui a inspiré de demander au Roy pour son Académie, bienfait dont les avantages contribueront à la mettre en état de subvenir aux frais qu'exige l'instruction publique de touttes les parties dont l'étude est nécessaire dans les Arts, ce qui est son principal objet, et dont Elle est toujours occupée.

M. *Vassé* a prié l'Académie de le dispenser d'exercer le mois d'Avril prochain; M. *Doyen* a été nommé à son rang, M. *Caffiéri* ayant représenté à l'Académie que sa santé n'étoit pas encore assés affermie.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Pajou — Van Loo — Coustou — Pierre — Le Cher de Valory — Brenet — Mariette — Bergeret — Le B. de Besenval — Pigalle — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Vassé — L. Lagrenée — Belle — Tardieu — N. S. Adam — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — E. Dumont — Mouchy — Surugue fils — Bellengé — Le Prince — Briard — Voiriot — Vénevault — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Doyen* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

1. Malgré cette indication, la lettre ne s'y trouve ni en original ni en copie.

Rapport de la Députation. — Les Officiers en exercice ont rendu compte de la Députation à M. le Directeur général et de l'accueil favorable qu'ils en ont reçu.

Mort de M. Amand. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Amand*, Peintre, Académicien, décédé à Paris le 7 Mars dernier, âgé de 39 ans.

En suitte il a continué la lecture des Vies de *Michel Anguyer* et de *Thomas Regnaudin*, Sculpteurs, écrittes par feu M. le Comte de Caylus.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — Doyen — Dandré-Bardon — Bergeret — Hallé — Le B. de Besenval — Pajou — N. S. Adam — L. Lagrenée — Chardin — Roslin S. — J. Guay — Roland De la Porte — Baudoüin — Vénevault — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Doyen* Adj. à Prof. — M. *Dandré-Bardon*[1] faisant pour M. *Cochin.* — Il a resté neuf jettons.

Aujourd'hui, samedi 29 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. *Olivier*, Peintre, Agréé[2], a présenté l'esquisse du sujet qui lui a été ordonné pour son tableau de réception : Elle représente la mort de Cléopâtre ; la Compagnie l'a agréé.

Monsieur *Amédée Vanloo* n'ayant pu, à cause de ses affaires, poser, à son tour, à la place de M. *Natoire*, absent, M. *Francin* a été nommé pour poser le mois prochain.

M. Sabattier, Chirurgien-Major en survivance à l'Hôtel royal des Invalides, a fait présent à l'Académie des deux volumes de son « Anatomie. » L'assemblée a prié M. *Doyen* de l'en remercier de sa part.

1. Le procès-verbal est de son écriture.
2. Le 22 Février 1766.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Doyen — Jeaurat — Pierre — Mariette — Van Loo — Coustou — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — N. S. Adam — Francin — Amédée Van Loo — Chardin — Vernet — Roslin S. — Baudoüin — Le Clerc — Mouchy — Roland De la Porte — Surugue — Bellengé — Brenet — Droüais — Vénevault — Dandré-Bardon.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Francin* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Esquisse de M. Beaufort acceptée. — M. *Beaufort*, Peintre, Agréé, a présenté l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception ; elle représente Brutus et Collatinus, qui font serment de venger la mort de Lucrèce. Cette esquisse a été acceptée.

Lecture. — Le Secrétaire a fait lecture de la Vie de *Jacques Sarrazin*, écritte par feu M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur.

Indication du Comité pour la capitation. — Il a été arrêté que, le samedi 27 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs et Recteurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Belle ;* dans les Adjoints à Professeur, M. *Doyen;* dans les Conseillers, M. *Roëttiers;* le Trésorier et le Secrétaire ; et, dans les Académiciens, M. *Desportes* le neveu, s'assembleront, dans l'Académie, à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1768.

Lemoyne — Jeaurat — Francin — Coustou — Pierre — Dandré-Bardon — Bergeret —

Le B. de Besenval — Pajou — Hallé — L. Lagrenée — N. S. Adam — Doyen — Amédée Van Loo — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Droüais — Bellengé — Briard — Le Prince — Mouchy — Brenet — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Francin* Adj. à Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport du Comité. — Le Secrétaire a rapporté que MM. les Directeurs, anciens Directeurs, anciens Recteurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers, nommés, par la précédente délibération, pour établir le rôle de l'imposition et de la répartition de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin de ce même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires, nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dûs au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte il a été procédé à l'examen et à l'arrêté du compte de l'exercice de M. *Chardin*, Trésorier, pendant l'année 1768. Sur le rapport qui a été fait par les dits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Livre présenté par M. Dandré-Bardon. — M. *Dandré-Bardon*, Professeur, a présenté à l'Académie les trois premiers volumes du livre qu'il vient de mettre en lumière, intitulé « Histoire universelle, traittée relativement aux arts de peindre et de sculpter, etc., » ouvrage approuvé par l'Académie. La Compagnie lui en a fait ses remerciemens.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat

— Van Loo — Coustou — Pierre — Francin — Dandré-Bardon — Allegrain — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — N. S. Adam — Bachelier — Caffiéri — Doyen — Vernet — Roslin S. — Chardin — Le Clerc — Des Portes — Mouchy — E. Dumont — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Adam* Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a fait lecture de la Vie de M. *Philippe Buyster*, Sculpteur, écritte par feu M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur.

Indication de l'assemblée. — Le dernier samedi du mois tombant sur la feste de la nativité de S[t] Jean Baptiste, l'assemblée a été avancée au vendredi 23 Juin, veille de cette feste.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — N. S. Adam — Coustou — L. Lagrenée — Caffiéri — Chardin — Roslin S. — Droüais — Mouchy — Roland De la Porte — Le Prince — De Lautherbourg — Vénevault — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Adam* Prof.
— Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 23 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re en réserve; 2e : Tartivot, S.; 3e : Haver, P. — Avant la séance, M[rs] les Officiers en exercice, conjointement avec M[rs] les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les

Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont mis en réserve la première Médaille et accordé la seconde à *Tartivot*, S., et la troisième à *Haver*, P.

Indication de l'assemblée prochaine relativement à l'article IX des Statuts. — L'Académie a arrêté qu'il sera procédé, dans l'assemblée prochaine, à l'exécution de l'article IX des Statuts, concernant le Directorat.

Visite à M. Dandré-Bardon. — La Compagnie, informée que M. *Dandré-Bardon*, Professeur, est malade, a prié M. *Vanloo*, ancien Recteur, et M. *Hallé*, Professeur, de lui faire visite de sa part.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — N. S. Adam — Van Loo — Coustou — Vien — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Bachelier — Caffiéri — Doyen — Desportes — Vernet — Droüais — Guérin — Le Clerc — Le Prince — De Loutherbourg — E. Dumont — Robert — Mouchy — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Boucher* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

M. Le Moyne continué Directeur. — Le Secrétaire a proposé l'exécution de l'article IX des Statuts, portant que « le Directeur sera changé tous les ans, si ce n'est que l'Académie juge à propos de le continuer. » Les voix prises à l'ordinaire, M. *Le Moyne* a été continué dans la Place de Directeur.

M. *Le Moyne*, étant présent à l'assemblée, a remercié la Compagnie de cette marque de son affection.

Réception de M. Lépicié. — Le Sr *Nicolas Bernard Lépicié*, Peintre d'Histoire, agréé le 28 Septembre 1764, a

présenté le tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant « le Centaure Chiron qui instruit Achille. » Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Lépicié* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Belle — Van Loo — Coustou — Pierre — Bergeret — Le B. de Besenval — Vassé — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — Chardin — Francin — Desportes — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Bellengé — Mouchy — De Loutherbourg — Le Prince — E. Dumont — Brenet — Lépicié — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Boucher,* Rect., abs. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 2 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de M^r le Directeur général. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Monsieur le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, Directeur et ordonnateur général de ses Bâtimens, etc., par laquelle il prévient l'Académie que l'intention du Roy est qu'il y ait exposition de tableaux et modèles cette année, au Salon du Louvre, et dans le temps accoutumé.

Réception de M. Taraval. En marge les deux chiffres 27 et 5. — Le Sr *Hugues Taraval*, Peintre d'Histoire, agréé le 3 Août 1765, a présenté le tableau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, qui est un plafond destiné

pour achever la Galerie D'Apollon, dont le sujet est l'Automne ou le Triomphe de Bacchus. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le S[r] *Taraval* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

Réception de M. Huet. En marge les deux chiffres 24 et 8. — Le S[r] *Jean Baptiste Huet*, Peintre dans le genre des animaux, agréé le 30 Juillet 1768, a présenté le tableau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant « un Dogue qui attaque des oyes sauvages. » Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le S[r] *Huet* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

M. Du Plessis agréé. — Le S[r] *Joseph Siffred Du Plessis*, Peintre dans le genre du Portraict, né à Carpentras, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Hall agréé. — Le S[r] *Pierre Adolphe Hall*, Peintre en miniature, né à Boraus[1] en Suède, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Le Vasseur agréé. — En marge le chiffre 3. — Le S[r] *Jean Charles Le Vasseur*, Graveur, né à Abbeville, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa

1. Boras sur la Wiskie.

présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. *Caffiéri* a été nommé à son rang pour exercer le mois prochain à la place de M. *Falconet*, qui est à St Pétersbourg.

Indication du Comité. — Ensuitte la Compagnie a arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon s'assemblera le samedi 12 Aoust, et Elle a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A Mrs les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voye du sort, Mrs *Dandré-Bardon*, *Hallé*, *Allegrain*, *Vassé*, *Pajou* et *Adam*, Professeurs; Mrs *Bachelier* et *Caffiéri*, Adjoints à Professeur, et Mrs *Roëttiers* et *Roslin*, Conseillers.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Belle — Hüet — De Loutherbourg — Van Loo — Coustou — Pierre — Watelet — Mariette — Bellengé — Caffiéri — Pommyer — Pigalle — Dandré-Bardon — Vassé — Pajou — L. Lagrenée — Hallé — Allegrain — Amédée Vanloo — Roslin S. — N. S. Adam — Bachelier — Chardin — De la Tour — Vernet — Droüais — E. Dumont — Boizot — Roëttiers fils — Taraval — Le Prince — Brenet — Lépicié — Mouchy — Cochin.

M. *Lemoyne* Dir. — M. *Boucher* Rect. — M. *Caffiéri* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Secrétaire authorisé à arrêter les tentatives de la Maîtrise. — Le Secrétaire a exposé à l'Académie qu'il paroît par plusieurs actes que les Artistes de la Communauté et Maîtrise de St Luc usurpent le titre d'Académie

Royale, usurpation contraire au premier Article des Statuts de l'Académie ordonnés par Lettres-patentes du Roy, registrées en Parlement, où il est énoncé « qu'il n'y aura qu'un seul lieu où l'Académie fera ses assemblées sous le nom d'Académie Royale, etc. » C'est pourquoy il demande à l'Académie qu'Elle veuille bien authoriser M. *Le Moyne*, Directeur, et lui Secrétaire, à faire les démarches nécessaires pour arrêter cet abus, ce que l'Académie a accepté.

Lecture. — Ensuitte, pour remplir la séance, le Secrétaire a commencé la lecture du poème de C. A. Du Fresnoy, traduit en François par M. De Piles.

Indication de l'assemblée pour l'examen des Prix. — L'assemblée pour l'examen des Prix a été fixée au mercredi 23 du présent mois.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — Van Loo — Coustou — Pierre — Dandré-Bardon — Vassé — L. Lagrenée — Belle — Amédée Van Loo — Bachelier — Roslin S. — Baudouin — Le Prince — Droüais — De Loutherbourg — Taraval — E. Dumont — Huet — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Boucher* Rect. — M. *Caffieri* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, mercredi 23 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix.

Réception de M. Greuze, Peintre de genre. — (*En marge les deux chiffres* 24 *et* 6.) — Le Sr *Jean-Baptiste Greuze*, Peintre de genre[1], agréé le 28 juin 1755, a présenté le

1. *Note du Registre :* « Ce mot, qui explique le genre de réception, a été exigé par l'Académie et signé par quelques Officiers : *Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Allegrain.* » *Plus bas, une nouvelle remarque insiste encore sur ce point :* « M. *Greuze*

tableau qu'il a fait pour sa réception, dont le sujet est l'Empereur Sévère qui reproche à Caracalla, son fils, d'avoir voulu l'assassiner. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Greuze* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

M. Houdon, S., agréé. — (*En marge les deux chiffres 27 et* 3.) — Le Sr *Jean-Antoine Houdon*, Sculpteur, né à Versailles, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Ensuitte, après avoir examiné les tableaux et bas-reliefs des Élèves de l'Académie, Elle a arrêté que les Prix leur seroient donnés à l'ordinaire, c'est à dire Premier et

a été reçu comme Peintre de genre, ce qui a été décidé par le scrutin. »

— On avait déjà la scène dans Diderot (*Lettres à Mlle Voland*, 1841, t. II, p. 178, lettre CXXVII) :

« *Greuze* avait choisi pour sujet de son tableau de réception l'Empereur Septime Sévère reprochant à Caracalla, son fils, d'avoir attenté à sa vie. Il était constant que le chef-d'œuvre était détestable, mais n'anticipons pas.

« Le jour vint où ce tableau, achevé avec le plus grand soin, prôné par l'Artiste même comme à lutter contre ce que *Poussin* avait fait de mieux, fut présenté à l'Académie..... *Greuze*, fort peu inquiet de son arrêt, attend dans une pièce voisine.

« Au bout d'une heure, les deux battants de la porte s'ouvrent; *Greuze* entre et le Directeur lui dit :

« Monsieur, l'Académie vous reçoit ; approchez et prêtez serment. »

« L'Agréé, ravi, satisfait à toutes les cérémonies de la réception. Lorsqu'elle est finie, le Directeur lui dit :

« Monsieur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme Peintre de genre. Elle a eu égard à vos anciennes productions, qui sont excellentes, et elle a fermé les yeux sur celle-ci, qui n'est digne ni d'elle ni de vous. »

Second dans les deux Arts. Les tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie le jour de la feste de s^t Louis, et ils seront jugés le samedi 26 du présent mois, par MM. les Officiers et Académiciens.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — Pierre — Watelet — Montullé — Van Loo — Coustou — Le B. de Besenval — Soufflot — Pigalle — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Allegrain — Vassé — Belle — Pajou — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Chardin — De la Tour — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Le Prince — Doyen — Huet — Mouchy — Guérin — Wille — Robert — Demachy — E. Dumont — Brenet — Julliar — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Boucher* Rect. — M. *Caffiéri* Adj. à Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, l'un, pour la Peinture, « Achille, après avoir traîné le cadavre d'Hector, le dépose aux pieds du lit où repose le corps mort de Patrocle ; » l'autre sujet, pour la sculpture, « Mutius Cordus, depuis surnommé Scévola, qui brave Porsenna et se brûle le poing. »

Jugement des prix. — 1er *Prix de Peinture : Le Bouteux; 1er Prix de Sculpture : Foucou; 2e Prix de Peinture : La Cour ; 2e Prix de Sculpture : Stouff.* — L'Académie ayant procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 septembre 1758, les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée :

Le Sr *Joseph-Barthélemy Le Bouteux*, de Lille en

Flandres, âgé de 25 ans, Élève de M. *Hallé*, qui a fait le tableau marqué A, a été jugé mériter le Premier Prix de Peinture;

Et le sieur *Louis Foucou*, de Riès, en Provence, âgé de 26 ans, Élève de M. *Caffiéri*, qui a fait le bas-relief marqué H, a été jugé mériter le Premier Prix de Sculpture;

Le Second Prix de Peinture a été accordé au Sr *Pierre La Cour*, de Bordeaux, âgé de 24 ans, Élève de M. *Vien*, qui a fait le tableau marqué C;

Et le Second Prix de Sculpture au Sr *Jean-Baptiste Stouff*, de Paris, âgé de 27 ans, Élève de M. *Coustou*, qui a fait le bas-relief marqué K[1].

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Caffiéri — Van Loo — Coustou — Pierre — Le Cher de Valory — Watelet — Soufflot — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Doyen — N. S. Adam — Amédée Van Loo — M. A. Challe — Chardin — Vernet — Le Clerc — E. Dumont — Hüet — Roslin S. — Lépicié — Brenet — Voiriot — Vénevault — Guérin — Le Prince — Milet Francisque — D'Huez — Taraval — Robert — Greuze.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Boucher* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Réception de M. De Marteau, G. — Le Sr *Gilles de Marteau*, Graveur dans le genre qui imite le crayon, agréé le 26 avril 1766, a présenté l'un des deux ouvrages qui lui ont été ordonnés pour sa réception, dont le sujet est

1. Une première médaille d'argent a été accordée le 2 Septembre 1769 au Sr *Taillasson*, qui avait concouru aux Grands Prix de Peinture. Voir ci-après au 2 Septembre.

Lycurgue blessé dans une sédition, d'après le dessein de M. *Cochin*. Il a suplié l'Académie de vouloir bien le recevoir sur ce premier morceau, promettant de graver le second aussitôt que le dessein original lui sera remis, ce que la Compagnie a accordé. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *De Marteau* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

M. Tassaert, S., agréé. — (En marge les chiffres 5 *et* 25.) — Le Sr *Jean-Pierre-Antoine Tassaert*, Sculpteur, né à Anvers, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation; M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Clérisseau, P., agréé. (3, 27.) — Réception de M. Clérisseau. — Le Sr *Charles Clérisseau*, Peintre d'architecture, né à Paris, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et, s'étant trouvé, dans le nombre de ses ouvrages qu'il a présentés, deux tableaux dont il pouvoit disposer, l'Académie, sans tirer à conséquence, les a acceptés pour sa réception. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Clérisseau* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

Indication du Concours pour le Prix de l'Expression. — Il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'Expression sera ouvert le lundi 25 du présent mois. Cet exercice sera présidé par M. *De Lagrenée*, Professeur, nommé à son rang.

Médaille accordée à Taillasson Élève. — L'Académie a accordé, pour encouragement, à l'Élève Peintre nommé *Taillasson*, qui a concouru au Prix, la Médaille d'argent mise en réserve au Quartier précédent.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Allegrain — Van Loo — Coustou — Pierre — Le Cher de Valory — Soufflot — Montullé — Pigalle — Hallé — L. Lagrenée — D'Azaincourt — Vassé — Pajou — Belle — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — Doyen — Chardin — Francin — M. A. Challe — Huet — Roslin S. — Vernet — Le Clerc — Boizot — Vénevault — Mouchy — Bellengé — Robert — Surugue — Lépicié — Clérisseau — Brenet — Demarteau — Taraval — Le Prince — Julliar — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Boucher* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par feu M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur, pour l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet, donné par M. *De Lagrenée*, Professeur, nommé pour présider à cet exercice, est une teste de femme, exprimant l'Attention.

Médailles du Quartier. 1re : Hauré, S.; 2e : Marchand, P.; 3e : David, P. — Avant la séance, les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les Académies des Élèves, ont jugé que :

Hauré, S., a mérité la première Médaille;
Marchand, P., la seconde,
et *David*, P., la troisième.

Prix d'Expression : Koukarsky, P.; Moitte, S. — La Compagnie, après avoir examiné les Testes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix des Têtes et de l'Expression, a premièrement décidé que le Prix seroit partagé entre la Peinture et la Sculpture.

Ensuitte, les suffrages recueillis, le Prix a été accordé :

dans la Peinture, à *Alexandre Koukarsky*, qui a fait la Teste marquée F,

et, dans la Sculpture, à *Jean-Guillaume Moitte*, qui a fait la Teste marquée K.

Ce prix leur sera délivré à l'assemblée prochaine.

M. Vanloo nommé pour exercer le mois d'octobre. — M. *Amédée Vanloo* a été nommé à son rang pour exercer le mois d'Octobre prochain, à la place de M. *Pigalle*, qui a prié l'Académie de l'en dispenser.

Écorché donné par M. Houdon. — M. *Houdon*, Sculpteur, Agréé, qui a présenté, lors de son agréement, une figure d'Écorché qu'il a faitte avec toutte l'étude dont il est capable, et dont l'Académie a paru satisfaitte, a prié le Secrétaire de pressentir la Compagnie pour sçavoir si Elle auroit agréable qu'il en déposast un plâtre à l'Académie, comme pouvant être de quelque utilité aux Élèves, ce que l'Académie a accepté avec satisfaction.

Poëme donné par M. Le Mière à l'Académie. — M. *Le Mière* a fait présent à l'Académie d'un exemplaire de son Poëme sur la Peinture, relié en maroquin. Le secrétaire a été chargé par la Compagnie de lui faire ses remerciemens.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Boucher — Pierre — Soufflot — Allegrain — Van Loo — Dandré-Bardon — Pajou — Vien — Belle — Hallé — L. Lagrenée — Caffiéri — M. A. Challe — Chardin — A. Van Loo — L. Tocqué — Surugue — Le Clerc — Le Prince — Vernet — Roslin S. — E. Dumont — Nonnotte — Brenet — Vénevault — Lépicié — Taraval — Boizot — Guérin — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *A. Vanloo* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Prix de l'Expression délivrés. — Les deux Prix des Têtes de l'Expression, accordés dans l'Assemblée précédente au Sr *Koukarsky*, Peintre, et au Sr *Moitte*, Sculpteur, leur ont été délivrés en présence de l'assemblée.

M. Belle nommé pour présider à ce Prix en 1770. — M. *Belle*, Professeur, a été nommé à son rang pour présider l'année prochaine au Concours pour le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression.

Lecture de la Vie de M. Le Moyne, Premier Peintre. — M. *Nonnotte*, Académicien, présent à l'assemblée, a fait demander à l'Académie s'il lui seroit agréable qu'il lui fît lecture de la Vie de M. *Le Moine*, Premier Peintre, qu'il a écritte, ce que la Compagnie a accepté avec plaisir. Dans cette Vie, dont la vérité est d'autant plus assurée que M. *Nonnotte* n'y dit que ce dont il a été bien instruit et témoin, étant alors son Élève, il éclaircit les faits qui ont donné lieu à de fausses conjectures, injurieuses à la mémoire de ce célèbre Artiste. L'Académie a témoigné à M. *Nonnotte* sa satisfaction düe à son zèle pour son Maître et à son attachement pour la Compagnie[1].

1. L'article *Nonnotte*, de M. Guyot de Fère, dans la biographie Didot, se termine ainsi : « *Nonnotte* cultiva aussi les lettres ; il donna quelques notices aux Académies de Lyon et de Rouen, dont il était membre. L'École de Lyon conserve plusieurs de ses écrits, entre autres un traité complet de peinture, une vie du peintre *Lemoine* et un discours sur l'avantage des sciences et des arts. Plusieurs de ses manuscrits se trouvent aussi à la Bibliothèque de Besançon. » Une notice raisonnée de ces manuscrits serait intéressante, mais, d'après le jugement de l'Académie, le morceau le plus précieux est certainement la Vie de *François Lemoine*, qui viendra bien utilement s'ajouter à l'éloge publié en 1752 par le comte de Caylus dans les « Vies des Premiers Peintres du Roi. » M. Georges Guigue a bien voulu la copier pour nous à Lyon, et nous la donnerons dans le *Bulletin* de la Société de l'Art français.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le dernier Quartier; elle n'avait point été faitte à l'assemblée précédente, à cause des affaires dont la Compagnie avoit été occuppée.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Amédée Vanloo — Coustou — Dandré-Bardon — Caffiéri — Hallé — L. Lagrenée — Bellengé — Mouchy — Briard — Chardin — Nonnotte — Guérin — Le Prince — Taraval — Lépicié — Vénevault — Brenet — Clérisseau — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *A. Vanloo* Adj. à Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 27 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de M. Pasquier. — Le Sr *Pierre Pasquier*, Peintre en émail, agréé le 27 Février 1768, a présenté les deux morceaux en émail qu'il a fait pour sa réception, dont l'un est le portraict du Roy et l'autre celuy du Roy de Dannemarc. Les voix, prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Pasquier* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

Indication du service pour les morts. — Il a été arrêté que, le samedi 4 Novembre, le service pour le repos des âmes de MM. les Officiers et Académiciens, décédés dans le courant de l'année et des précédentes, sera célébré dans l'Église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois. La Compagnie y sera invittée par billets.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — A. Van

Loo — Mariette — Van Loo — Coustou — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Pajou — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — Belle — Bachelier — Caffiéri — Doyen — Chardin — Desportes — Nonnotte — Tocqué — Vernet — Le Clerc — Vénevault — Mouchy — Pasquier — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Delagrenée* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Service pour les morts. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a déclaré que, conformément à la délibération arrêtée à l'assemblée précédente, le service pour les défunts a été célébré ce matin dans l'Église Royale et Paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Ensuitte, il a continué la lecture du Poëme sur la Peinture de C. A. Du Fresnoy, traduit en françois par M. de Piles.

Lemoyne — J. Du Mont le Romain — L. Lagrenée — Coustou — Dandré-Bardon — Hallé — D'Azaincourt — Vien — Vassé — Amédée Vanloo — Francin — De Loutherbourg — Droüais — E. Dumont — Surugue le fils — Mouchy — Hüet — Pasquier — Taraval — J. Guay — Nonnotte — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Delagrenée* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de Mr Restout. — Le Sr *Jean-Bernard Restout*, Peintre d'Histoire, agréé le 28 Septembre 1765, né à Paris,

fils de feu M. *Jean Restout*, ancien Directeur et Chancelier, a présenté le tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, dont le sujet est Philémon et Baucis recevant les Dieux. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Restout* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

M. Lagrenée le jeune agréé. — Le Sr *Jean-Jacques Lagrenée*, Peintre d'Histoire, né à Paris, frère de M. *Lagrenée*, Professeur, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Lettre de l'Académie Impériale de Russie. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 10 Juillet 1769, adressée à l'Académie par l'Académie Impériale de St-Pétersbourg, dans laquelle elle s'exprime en ces termes : « L'Académie de St-Pétersbourg, ayant pour point de vue « de lier et d'entretenir une correspondance soutenue d'es- « time, d'amitié et de sentimens réciproques avec les diffé- « rentes Académies de l'Europe, a l'honneur d'envoyer à « la Vôtre une Lettre-patente pour un Associé-libre hono- « raire, dont le nom est en blanc, pour que vous puissiez, « Messieurs, y inscrire, de votre choix, celui que vous « jugerés à propos, et d'indiquer en même temps la forme « sous laquelle le nom doit être transcrit. Elle joint « ensemble la traduction de la Lettre-patente, etc. »

M. Boucher en conséquence nommé Associé-libre de cette Académie. — L'Académie, voulant répondre à la politesse de l'Académie de St-Pétersbourg, a nommé M. *Boucher*, Premier Peintre du Roy, ancien Directeur et Recteur, pour remplir cette Place d'Honoraire associé-libre, sur l'assurance que le Secrétaire lui a donné que M. *Boucher*

acceptoit ce titre, et le Secrétaire écrira à l'Académie de St-Pétersbourg pour lui témoigner la réciprocité des sentimens avec laquelle l'Académie reçoit ces marques d'estime et d'affection.

Livre donné par M. Descamps, « Voyage pittoresque en Flandres, etc. » — M. *Descamps*, Académicien, a donné à l'Académie l'ouvrage qu'il vient de mettre au jour, intitulé : « Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, » ouvrage très-utile à tous ceux qui parcourent ce pays avec l'amour des Arts. L'Académie lui en a fait ses remerciemens.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Van Loo — Coustou — Pierre — Le Cher de Valory — Mariette — Bergeret — Hallé — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Pigalle — Montullé — Dandré-Bardon — Vien — Allegrain — Pajou — Vassé — Belle — A. Van Loo — Caffiéri — Francin — M. A. Challe — L. Tocqué — Desportes — Roslin S. — Le Clerc — Mouchy — Droüais — Voiriot — D'Huez — E. Dumont — Boizot — Restout — Briard — Lépicié — Brenet — Nonnotte — Hüet — Pasquier — Bellengé — Vénevault — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de remerciement par M. Boucher. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Boucher*, Premier Peintre du Roy, ancien Directeur et Recteur, adressée à l'Académie, par laquelle il la remercie de lui avoir fait l'honneur de le choisir pour remplir la Place d'Honoraire associé-libre de l'Académie Impériale de Russie, qui avoit été déféré à la nomination de l'Académie. Il finit en disant

que, l'état de sa santé ne lui permettant pas de sortir, il suplie l'Académie d'ajouter à ses bontés celle d'agréer ses excuses et ses remerciemens.

Lecture. — Ensuitte, le Secrétaire a continué la lecture des nottes de M. De Piles sur le Poëme de C. A. Du Fresnoy.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Vien — Vassé — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — Caffiéri — Roland De la Porte — Restout — D. Nonnotte — Mouchy — E. Dumont — Demachy — Surugue fils — Descamps — Hüet — Pasquier — Brenet — Taraval — Vénevault — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier : 1re : Jombert, P.; 2e : Le Monnier, P.; 3e : La Bussière, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies d'après nature, ont jugé que :

Jombert, P., a mérité la première Médaille ;

Le Monnier, P., la seconde,

et *La Bussière*, S., la troisième.

Mort de M. Baudoüin. — La séance prise, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Pierre-Antoine Baudoüin*, Peintre, Académicien, décédé au Louvre le 15 du présent mois, âgé de.....

Lettres. — Ensuitte, il a fait lecture de plusieurs lettres

de compliment adressées à l'Académie à l'occasion du renouvellement de l'année :

De MM. les Officiers, Professeurs de l'École Académique établie à Marseille;

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles;

De M. *Milet Francisque*, Académicien, aussi à Versailles.

Députation de Mr le Directeur général. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chez Monsieur le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, Directeur et Ordonnateur général de ses Bâtimens, etc., pour le complimenter au sujet de la nouvelle année. Le Secrétaire aura soin de s'informer du jour où il pourra recevoir et d'en avertir MM. les Officiers qui composent la Députation.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Vien — Van Loo — Coustou — Soufflot — Pommyer — Pigalle — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — Belle — Pajou — Hüet — N. S. Adam — A. Van Loo — Bachelier — Caffiéri — M. A. Challe — J. C. Roëttiers — Chardin — Doyen — Tocqué — Brenet — Taraval — Roslin S. — Vernet — Valade — Le Clerc — Dumont — Droüais — P. L'Enfant — Wille — Vénevault — Jeaurat de Bertri — Pasquier — Demarteau l'[aî]*né — Bellengé — Lépicié — Julliar — Surugue — Boizot — Voiriot — Roland de la Porte — Demachy — D'Huez — Robert — Restout — Guérin — Cochin.*

1770.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Dandré-Bardon* Prof.

Aujourd'huy, samedi 13 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller chez M. le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, Directeur et Ordonnateur général de ses Bâtimens, etc., ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en ont eue le samedi 6 de ce mois.

Lettres de renouvellement d'année. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie à l'occasion du renouvellement de l'année :

De M. *Natoire*, Professeur, Directeur de l'Académie de France à Rome;

De M. *Saly*, Adjoint à Professeur, présentement à Copenhague;

De M. *Nonnotte*, Académicien, présentement à Lion,

et de M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen.

Lettre de M. Saly et présent d'une estampe. — Par une seconde lettre, M. *Saly* présente à l'Académie une estampe encadrée de la statue équestre du feu Roy de Dannemarck, qu'il a exécutée en bronze. Dans cette lettre, il prévient l'Académie que ni le petit modèle, ni l'estampe ne peuvent en donner une idée juste. Les recherches qu'il n'a cessé de faire sur la nature, depuis le petit modèle, et la peine qu'il s'est donnée d'exécuter entièrement celui en

grand, l'ayant mis à portée d'y faire divers changements très avantageux, il ajoute qu'agité d'un côté par la crainte d'exposer cette estampe aux yeux des plus savants artistes de l'Europe, et de l'autre par la douleur de ne pouvoir au moins faire voir cet ouvrage tel qu'il est, il s'est néanmoins déterminé à l'envoyer, comme un tribut de l'amour et de la reconnoissance qu'il doit à l'Académie.

L'Académie, très satisfaitte, a chargé le Secrétaire d'écrire à M. *Saly* pour lui faire compliment sur la beauté de ce monument important et le remercier de cette marque de son attachement.

Plainte contre les Élèves. — M. *Dandré-Bardon*, Professeur en exercice, a porté plainte à l'Académie de l'indécence commise par les Élèves en jettant des boules de terre à modeler, qui ont atteint le Professeur, laquelle indécence a été renouvellée deux soirées consécutives. L'Académie a arrêté que, pendant la semaine, elle feroit les informations nécessaires pour découvrir les auteurs du délit, et les Élèves seront invités à ne point balancer à les dénoncer, et avertis que, si dans le cours de cette semaine ils ne sont pas connus, l'Académie suspendra l'École jusqu'à ce qu'Elle en soit instruitte.

J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Pierre — Hallé — L. Lagrenée — Lépicié — Pajou — Surugue — N. S. Adam — Doyen — Brenet — Taraval — Pasquier — Roslin S. — Cochin.

M. *Le Moyne* Direct. et Rect. — M. *Dandré-Bardon* Prof. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a rapporté qu'en conséquence de l'arrêté de la dernière assemblée, le nommé *Nicolas Brard*, Élève, ayant été reconnu coupable de l'in-

décence dont M. le Professeur en exercice a rendu compte à la Compagnie, il a été banni à perpétuité.

Réglement sur les esquisses. — A l'occasion d'une esquisse présentée, il a été arrêté que toutes celles qui le seront à l'avenir à l'Académie seront tirées aux voix par moitié.

Esquisse de M. Le Comte, S. — Le Sr *Le Comte*, sculpteur, Agréé, a présenté une esquisse de la figure qui lui a été ordonnée pour sa réception, représentant Phorbas qui détache Œdipe d'un arbre où il avoit été exposé, laquelle esquisse a été adoptée à la pluralité des voix.

Lecture des Statuts. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des Statuts de l'Académie, qui n'avoit pu être faitte à la dernière séance.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Van Loo — Coustou — Dandré-Bardon — Mariette — Pierre — Le B. de Besenval — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — Pajou — N. S. Adam — Caffiéri — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Roland De la Porte — Surugue — Taraval — Lépicié — Brenet — Mouchy — Voiriot — Droüais — Le Prince — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Hallé* Prof.[1].

Aujourd'huy, samedi 3 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. Puget, auteur. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre à lui adressée par M. Puget de St Pierre, auteur, qui s'y déclare petit-neveu du célèbre *Puget*, sculpteur. Par cette [lettre], il fait présenter à l'Académie le prospectus d'un nouveau Dictionnaire de l'Histoire, que, conjointement avec plusieurs hommes de lettres, il se pro-

1. Il y avait d'abord : « M. *Dandré-Bardon*, Prof. »

pose de composer, et demande que l'Académie vueille bien contribuer à leur procurer les secours qui leur seront nécessaires pour les articles qui concernent la Peinture et la Sculpture. Le Secrétaire a fait lecture de ce Prospectus et a été chargé à répondre à M. *Puget* que, si ces auteurs veulent mettre sous les yeux de l'Académie les articles de ce genre, Elle leur communiquera les réflexions auquels ils pourront donner lieu.

Indication de l'assemblée. — L'assemblée de la fin de ce mois tombant sur la feste de S[t] Matthias, il a été arrêté qu'elle se tiendra le vendredi 23 de ce mois, veille de cette feste.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Le B. de Besenval — Hallé — Pierre — Dandré-Bardon — Vassé — Bergeret — Hüet — Caffiéri — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Chardin — Roslin S. — Roland De la Porte — Vénevault — Surugue — Mouchy — Taraval — Brenet — Pasquier — Lépicié — Le Prince — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 23 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Indication du jour pour les esquisses. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a proposé de désigner le jour auquel les Élèves seront admis aux esquisses pour le choix de ceux qui concourreront aux Grands Prix. Il a été arrêté que ce jour seroit le jeudi 1[er] de Mars et qu'elles seront jugées le samedi 3 Mars.

M. Bachelier nommé pour exercer. — M. *Bachelier*, Adjoint à Professeur, a été nommé à son rang pour exercer le mois de Mars prochain, à la place de M. *Pajou*, qui a prié la Compagnie de l'en dispenser.

L'Académie ayant arrêté, dans l'assemblée du samedi 26 Octobre 1765, d'orner le lieu où elle s'assemble d'un buste du Roy, et de décorer le piédestal d'un bas-relief représentant allégoriquement Sa Majesté qui prend l'Académie sous sa protection immédiate; les sculpteurs, Agréés, à qui ces ouvrages ont été ordonnés pour leurs morceaux de réception, les ont présentés à cette assemblée, sçavoir : M. *Gois*, agréé le 26 Octobre 1765, le buste du Roy, qu'il a exécuté avec les conseils et les secours dont M. *Le Moyne*, Directeur, avoit offert de l'aider, relativement à la ressemblance, et M. *Pierre Berruer*, agréé le 27 Avril 1765, le bas-relief allégorique.

L'Académie, après avoir fait ses remerciemens à M. *Le Moyne* des soins qu'il a bien voulu se donner pour l'exécution de ce monument, a procédé à la réception de ces Sculpteurs agréés, en conservant à M. *Berruer* l'ancienneté qu'il avoit acquise par son Agréement.

Réception de M. Berruer. — En conséquence, après avoir pris les voix à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Pierre Berruer*, Sculpteur, Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

Réception de M. Gois. — Pareillement, après avoir pris les voix, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Pierre-Étienne-Adrien Gois*, Sculpteur, Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Le Moyne*, Directeur et Recteur.

M. Gois donne un modèle en terre cuitte. — M. *Gois* a prié la Compagnie de lui permettre de remettre dans l'Académie le modèle de la figure qu'elle lui avoit accordé

d'exécuter en marbre pour sa réception, avant de lui ordonner le portraict du Roy. L'Académie l'a accepté avec beaucoup de satisfaction. Ce modèle représente Aristée, désespéré de la perte de ses abeilles.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Hallé — Coustou — Huet — Le Cher de Valory — Mariette — Pigalle — Soufflot — Dandré-Bardon — Vien — Pajou — Allegrain — Belle — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Caffiéri — Chardin — Roslin S. — Doyen — Francin — De la Tour — Vernet — Demarteau l'[aî]*né — Mouchy — Leclerc — Vénevault — Le Prince — Guérin — Restout — Lépicié — Taraval — Berruer — Brenet — Droüais — Gois — Pasquier — Cochin.*

M. *Le Moyne*, Dir. et Rect. — M. *Caffiéri* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Mars, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

M. *Caffiéri*, Adj. à Prof., s'est bien voulu charger d'exercer à la place de M. *Bachelier*, qui l'en a prié, se trouvant, ce mois, surchargé d'affaires qui auroient nui à l'assiduité que demande le service, et M. *Bachelier* exercera lorsque M. *Caffiéri* se trouvera nommé à son rang.

Élèves admis à l'épreuve des académies et jugement des esquisses. — L'Académie, après avoir vu les esquisses faittes par les Élèves qui se proposent de concourir aux Grands Prix, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Vanloo*, *Suvée*, *La Cour*, *Bidault*, *Taillasson*, *Jombert*, *Méon*, et, entre les Sculpteurs, *Deschamps*, *Baudoüin*, *Boquet*, *Simon*, *Hauré*, *Vallée*, pour commencer le lundi 19 Mars et continuer jusqu'au mercredi inclusivement, et pareillement entre les Peintres, les nommés *Le Monnier*, *David*, *Charton*, *Sévin*, *Le Brun*, *La Gourdine*. *Le Clerc*, et, entre les

Sculpteurs, *Segla*, *Boulet*, *De Laistre*, *La Bussière* et *Bonvalet*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant, 22 du même mois, jusqu'au samedi inclusivement.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — Van Loo — Coustou — Pierre — Le chevalier de Valory — Watelet — Mariette — Dandré-Bardon — Le B. de Besenval — Bergeret — Belle — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Hüet — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Doyen — Vernet — Roslin S. — Chardin — Brenet — Lépicié — Taraval — Berruer — Gois — Mouchy — Vénevault — Restout — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. et Rect. — M. *Caffiéri* Adj. à Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 Mars, l'Académie s'est assemblée par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Huet, P.; 2e : Peyron, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé :

La première Médaille à *Huet*, P.,

la seconde à *Peyron*, P.,

et la troisième a été mise en réserve.

Élèves admis aux Grands Prix. — Peintres : Suvée, La Cour, Taillasson, Méon, Charton, La Gourdine. Sculpteurs : Milot, Deschamps, Boquet, Hauré, De Laistre, La Bussière. — La Compagnie, après avoir vu les académies peintes et modelées par les Élèves pour concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Suvée*, *La Cour*, *Taillasson*, *Méon*, *Charton*, *La Gourdine*, et, dans la Sculp-

ture : *Milot*, *Deschamps, Boquet*, *Hauré*, *De Laistre* et *La Bussière*.

Visite à M. Dandré-Bardon. — L'Académie, informée que M. *Dandré-Bardon*, Professeur, est dangereusement malade, a prié M. *Le Moyne*, Directeur, et M. *Coustou*, Adjoint à Recteur, de vouloir bien lui faire visite de la part de la Compagnie.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Lemoyne — J. Du Mont le Romain — Caffiéri — Coustou — Mariette — Soufflot — Le B. de Besenval — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — Belle — Pajou — N. S. Adam — Amédée Vanloo — Doyen — Hüet — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — E. Dumont — Vénevault — Restout — Droüais — Brenet — Taraval — Gois — Guérin — Berruer — Lépicié — Mouchy — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Coustou*, Adj. à Rect., pour M. *Jeaurat*. — M. *Vassé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Visite à M. Dandré-Bardon. — M. *Le Moyne*, Directeur, et M. *Coustou*, Adjoint à Recteur, ont rendu compte de la visitte qu'ils ont faitte à M. *Dandré-Bardon* de la part de la Compagnie, et du vif sentiment de reconnoissance qu'il en a témoigné.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture des nottes de M. de Piles sur le Poëme de C. A. Du Fresnoy, commencé dans quelques assemblées précédentes.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Vassé — L. Lagrenée — Belle — Char-

din — Vernet — Roslin S. — Brenet — Surugue — Lépicié — Vénevault — Gois — Berruer — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Coustou*, Adj. à Rect., pour M. *Jeaurat*. — M. *Vassé* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Courtois agréé. — En marge les chiffres 23 et 1. — Le Sr *Nicolas-André Courtois*, Peintre en émail, né à Paris en 1734, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. *Bachelier*, Adjoint à Professeur, a été nommé pour exercer le mois de May prochain à la place de M. *Natoire*, qui est à Rome.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Vassé — Mariette — Van Loo — Bergeret — Soufflot — Pigalle — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — N. S. Adam — Amédée Vanloo — Bachelier — Hüet — Francin — Chardin — Desportes — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Droüais — Bellengé — Boizot — Gois — Robert — Mouchy — Berruer — Taraval — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Coustou*, Adj. à Rect., pour M. *Jeaurat*. — M. *Bachelier*, Adj. à Prof., abs.

Aujourd'huy, samedi 5 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication du Comité pour la capitation. — La Compagnie a arrêté que, le samedi 26 de ce mois, M. le Directeur,

MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs M. *Pajou*, dans les Adjoints à Professeur M. *Francin*, dans les Conseillers M. *Chardin*, le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *De Machy*, s'assembleront dans l'Académie à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1769.

Lecture. — Ensuitte, le Secrétaire a continué la lecture des nottes de M. de Piles sur le Poëme de C. A. Dufresnoy, commencé dans les assemblées précédentes.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Vassé — Coustou — D'Azaincourt — Hallé — L. Lagrenée — Vien — Belle — Brenet — Briard — De Loutherbourg — Chardin — Droüais — Lépicié — Mouchy — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Coustou*, Adj. à Rect., pour M. *Jeaurat.* — M. *Bachelier* Adj. à Prof. — Il est resté 13 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Reddition des comptes de 1769; imposition de la capitation de 1770. — Le Secrétaire a rapporté que MM. les Directeurs, anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur et Officiers, nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de l'imposition et de la répartition de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin du même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par lesdits commissaires, nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier, pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte, il a été procédé à l'examen et à la reddition du compte de l'exercice de M. *Chardin*, Trésorier, pendant l'année 1769. Sur le rapport qui a été fait par les-

dits commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté de compte.

Commissaires nommés pour l'examen d'une peinture mêlée de cire. — En suitte le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Baron de Taubeinheim, adressée à l'Académie, par laquelle il soumet à son examen un procédé, nouveau dans la Peinture, pour l'adjonction d'une partie de cire préparée à cet effet avec les couleurs amalgamées à l'huile à l'ordinaire. Il présume que ce moyen doit être très avantageux pour la beauté des couleurs, la conservation et la durée des ouvrages. Il prie l'Académie de vouloir bien en faire faire des expériences pour en porter ensuitte son jugement.

En conséquence, l'Académie a prié M. *Pierre*, M. *Viēn*, M. *Bachelier* et M. *Roslin* de vouloir bien en faire des essais et d'en faire leur rapport à l'assemblée de la fin du mois de Juillet.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Bachelier — Pierre — Hallé — Vien — Van Loo — L. Lagrenée — Belle — Chardin — N. S. Adam — Bellengé — Francin — J. C. Roettiers — Roslin S. — Brenet — Vénevault — Lépicié — Taraval — Berruer — Droüais — Surugue — Hüet — Robert — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Coustou*, Adj. à Rect., pour M. *Jeaurat.* — M. *Adam* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de M. Boucher, Premier Peintre du Roy. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *François Boucher*, Premier Peintre du Roy, ancien Directeur et Recteur, Associé libre de l'Académie Impériale des Beaux-Arts, établie à S[t] Pétersbourg, décédé au Louvre, le 30 May dernier, âgé de soixante et six ans.

Lecture. — Ensuitte, il a continué la lecture des nottes de M. de Piles sur le Poëme de C. A. Du Fresnoy, commencé dans les assemblées précédentes.

Coustou — Lemoyne — J. Du Mont le Romain — N. S. Adam — Pierre — Van Loo — Belle — Pajou — Bergeret — Le B. de Besenval — D'Azaincourt — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Amédée Van Loo — Roslin S. — Chardin — Taraval — Mouchy — Le Prince — Lépicié — Hüet — Berruer — Brenet — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Coustou* Adj. à Rect. — M. *Adam* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Juin, l'Académie s'est assemblée par convocation générale pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Tartivot, S.; 2e : De Laistre, S.; 3e : Vanloo, P.; 3e en réserve du Quartier précédent : Mouchot, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec M. le Directeur, les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont donnés tous les trois mois sur les académies des Élèves d'après nature, ont jugé que :

Tartivot, S., a mérité la première Médaille,

De Laistre, S., la seconde,

et *Vanloo*, P., la troisième.

La troisième Médaille, mise en réserve au Quartier précédent, a été accordée à *Mouchot*, P.

M. Pierre, Premier Peintre du Roy. — Le Secrétaire a notifié à l'Académie que Sa Majesté a honoré M. *Pierre*, Adjoint à Recteur, de la Place de Premier Peintre du Roy. L'Académie lui a témoigné la satisfaction qu'Elle éprouve à le voir élevé à cette distinction, à quoy M. le Premier Peintre a répondu avec la plus grande politesse, en priant

l'Académie de lui continuer son amitié, qu'il se propose de conserver avec le plus grand soin.

Députation. — En suitte, l'Académie a nommé, ainsi qu'il est d'usage, une Députation pour aller le complimenter chez lui sur cette dignité. Elle sera composée de M. le Directeur, de M. le Recteur en Quartier et de M. le Professeur en exercice.

Indication de la nomination des Officiers à l'assemblée prochaine. — L'Académie a arrêté qu'il sera procédé, dans l'assemblée prochaine, à l'exécution de l'article IX des Statuts concernant le Directorat, et que, dans la même assemblée, Elle procédera à remplir la Place de Recteur, vacante par le décès de M. *Boucher*, et les places d'Adjoint à Recteur et de Professeur, que cette nomination fera vacquer.

La Compagnie remet à l'assemblée de la fin de Juillet à remplir les Places d'Adjoints, afin que ceux qui se proposent pour ces Places puissent apporter de leurs ouvrages.

M. Hoffmann agréé. — En marge les deux chiffres 18 et 6. — Le sieur *Jonas Hoffmann*, Peintre d'Histoire, né à Oretro, en Suède[1], en 1728, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Visite à M. le Baron de Besenval. — L'Académie, informée que M. le Baron de Besenval, Associé libre, est malade, a prié M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, et M. Bergeret, Associé libre, de vouloir bien lui faire visite de la part de la Compagnie.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Coustou — N. S. Adam — Pierre — Van Loo — Bergeret — Soufflot — D'Azaincourt — Dan-

1. Orebro, chef-lieu important d'une des provinces administratives de la Suède.

dré-Bardon — Hallé — Vien — Lagrenée — Allegrain — Belle — Bellengé — Pajou — Amédée Vanloo — Bachelier — Caffiéri — M. A. Challe — Chardin — Desportes — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — De Loutherbourg — Berruer — E. Dumont — Le Prince — Restout — Droüais — Taraval — Mouchy — Guérin — Gois — Julliar — Roland de la Porte — Boizot — Surugue — Voiriot — Hüet — Cochin.

M. *Le Moyne* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la nomination aux Places d'officiers vacantes.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a proposé l'exécution de l'article IX des Statuts, portant que « Le Directeur sera changé tous les ans, si ce n'est que l'Académie trouve à propos de le continuer. »

Officiers : M. Pierre, nommé Directeur; M. Natoire Ancien Recteur; M. Coustou Recteur; M. Pigalle Adjoint à Recteur; M. A. Vanloo Professeur; M. Bachelier Professeur. — M. *Le Moyne*, Directeur, ayant déclaré à l'assemblée précédente que, sensible à l'amitié que l'Académie lui a témoignée en le continuant pendant deux années dans le Directorat, il désiroit que l'Académie voulût bien nommer un autre Directeur, et, ayant persisté dans ce sentiment, l'Académie, après lui avoir témoigné sa reconnoissance des soins qu'il s'est donné dans cette Place, dont il s'est si dignement acquitté, a pris les voix à l'ordinaire, et M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, Adjoint à Recteur, a été nommé Directeur, a pris séance en cette qualité et fait ses remerciemens à la Compagnie.

Avant que de procéder à remplir la Place de Recteur vacante, sur ce qu'il a été représenté que M. *Natoire*,

n'étant absent que pour le service du Roy dans son École Académique, établie à Rome, il ne devoit point être privé de monter aux grades Académiques, et, d'autre part, considérant que les grades de Recteur et d'Adjoint à Recteur exigent la présence, à cause de leur exercice nécessaire à l'École du Modèle, l'Académie a fait monter par acclamation, et sans tirer aux voix, M. *Natoire*, Professeur, au rang d'ancien Recteur, et Elle a chargé le Secrétaire de lui écrire pour lui faire part de cette marque de considération qui lui est donnée par la Compagnie.

En suitte, la Compagnie a procédé à remplir les Places de Recteur et d'Adjoints à Recteur vacantes. M. *Coustou*, Adjoint à Recteur, a été nommé Recteur; M. *Pigalle*, Professeur, a été nommé Adjoint à Recteur.

Les mutations de M. *Natoire* et de M. *Pigalle* faisant vacquer deux Places de Professeur, M. *A. Vanloo*, Adjoint à Professeur, a été nommé Professeur, et M. *Bachelier*, aussi Adjoint à Professeur, est pareillement monté au Professorat.

Lettre adressée à M. le Premier Peintre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, par laquelle M. le Directeur général lui annonce qu'il est chargé du détail des Arts concernant le service du Roy, et le charge d'en instruire l'Académie. Cette lettre sera inscritte sur les Registres.

Certificat en faveur d'une nouvelle couleur. — Le sieur Xhrouvet ayant demandé à l'Académie qu'Elle voulût bien faire faire des épreuves d'une nouvelle terre ferrugineuse, propre à être employée dans la Peinture, Mrs *Vien*, *Lagrenée*, *Bachelier* et *Roslin* ont rapporté qu'ils ont trouvé cette terre solide et permanente; que le feu et l'eau n'y ont produit aucune altération; qu'elle peut tenir lieu de stil de grain d'Angleterre, et qu'elle lui est bien préférable par sa fixité et sa propriété dessicative, et ils en ont donné un certificat au Sr Xhrouvet.

M. le Baron de Besenval a prié les personnes nommées

par la Compagnie pour lui faire visite d'assurer l'Académie de sa sensibilité et de sa reconnoissance en attendant qu'il puisse venir lui-même lui faire ses remerciemens.

Visite à M. Sarrau. — L'Académie a prié M. *Coustou* et M. *Cochin* de vouloir bien faire visite de sa part à M. *Sarrau*, Professeur d'Anatomie, qui est malade.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Belle — Coustou — Van Loo — Watelet — Mariette — Bergeret — Lemoyne — Jeaurat — D'Azaincourt — Roland de la Porte — Pigalle — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Bellengé — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Lépicié — N. S. Adam — Amédée Vanloo — D'Hüez — Hüet — Bachelier — Francin — M. A. Challe — Vernet — Chardin — Desportes — Roslin S. — Gois — Le Clerc — Drouais — Mouchy — Boizot — Julliar — Le Prince — E. Dumont — Roëttiers fils — Taraval — Valade — Voiriot — Cochin.

Copie de la lettre de Monsieur le Marquis de Marigny, adressée à M. Pierre, Premier Peintre du Roy.

Marly, le 5 Juillet 1770.

Sa Majesté vous ayant nommé, Monsieur, à la Place de son Premier Peintre, son intention a été d'y réunir les différens détails qui y étoient anciennement attachés, et qui n'en avoient été séparés que par des circonstances particulières. En conséquence de cette décision du Roy, les divers détails des affaires de l'Académie de Peinture et de Sculpture, ainsi que ceux des Arts, vous concernent désormais, pour les gérer sous les ordres du Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté. Vous voudrez bien en instruire l'Académie, afin que chacun de ses Membres sçache à qui il doit s'adresser pour les objets relatifs à cette partie du service. Je suis, etc.

Signé : *Le Marquis de Marigny.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la nomination aux Places d'Adjoints à Professeur vacantes.

M. Briard, P., Adj. à Prof. — M. D'Huez, S., Adj. à Prof. — M. Lépicié, P., Adj. à Prof. — Les voix, prises à l'ordinaire, la première nomination a été en faveur de M. *Briard*, Peintre, Académicien;

la seconde en faveur de M. *D'Huez*, Sculpteur, Académicien,

et la troisième pour M. *Lépicié*, Peintre, Académicien.

Agréement et réception de Mlle Vallayer. — La Demoiselle *Anne Vallayer*, Peintre, née à Paris, a présenté, pour être agréée, plusieurs tableaux peints à l'huile, représentant des instruments des sciences et des arts. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et, s'étant trouvé, dans les tableaux qu'elle a présentés et qui lui appartenoient, deux tableaux, l'un d'un groupe des instrumens de Musique, et l'autre de ceux des Arts de Peinture et de Sculpture, dont la Compagnie a été particulièrement satisfaitte, l'Académie les a acceptés pour sa réception.

En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit la Demoiselle *Vallayer* Académicienne pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, et elle a pris séance en cette qualité.

M. A. Vanloo prend le mois de May ; M. Bachelier prend le mois d'Octobre. — Les Professeurs, nommés à l'assemblée précédente, ont accepté, pour leur exercice, les mois vacans, sçavoir M. *Amédée Vanloo* le mois de May, et M. *Bachelier* le mois d'Octobre.

M. Francin nommé pour le mois d'Aoust. — L'Académie a nommé M. *Francin*, Adjoint à Professeur, pour exercer

le mois d'Aoust prochain à la place de M. *Falconet*, qui est à S[t] Pétersbourg; M. *Doyen*, qui devoit être nommé à son rang, a prié la Compagnie de l'en dispenser.

Lettre de M. le Baron de Besenval. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Baron de Besenval, Associé libre, en remerciement de la visite qui lui a été faitte au nom de la Compagnie.

Les Officiers nommés pour faire visite à M. Sarrau, Professeur pour l'Anatomie, ont fait rapport à la Compagnie des sentimens de reconnoissance dont il leur a donné les plus sensibles témoignages.

Pierre — Coustou — J. Du Mont le Rom. — Belle — Van Loo — Demachy — Lemoyne — Jeaurat — Mariette — Soufflot — Pigalle — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Vassé — De Loutherbourg — Pajou — Allegrain — L. Lagrenée — Wille — Hüet — Caffiéri — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — D'Huez — Taraval — Briard — Francin — Doyen — Lépicié — Chardin — C. F. Desportes — Guérin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Voiriot — M. F. Vien — Gois — Julliar — Vallayer — E. Dumont — Drouais — Mouchy — Surugue — Boizot — Berruer — Robert — Cochin.

M. *Pierre,* Dir., abs. — M. *Coustou* Rect. — M. *Francin* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture des nottes de M. De Piles sur le Poëme de C. A. Dufresnoy.

Indication de l'assemblée. — L'assemblée pour l'examen des Prix a été fixée au jeudi 23 du présent mois.

Coustou — J. Du Mont le Rom. — Francin — Lemoyne — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Amédée Van Loo — Bachelier — D'Huez — Lépicié — Chardin — Vernet — Roslin S. — Mouchy — Vénevault — Taraval — Surugue — Berruer — Drouais — Roland De la Porte — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Francin* Adj. à Rect. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée extraordinairement, et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix.

Les Prix réservés. — Après avoir examiné les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves, l'Académie, les ayant trouvés trop foibles, a décidé qu'il ne seroit pas accordé de Prix cette année, et que les tableaux et bas-reliefs ne seront point exposés le jour de la fête de S. Louis.

Indication de l'assemblée. — L'Académie a ensuite arrêté que, n'y ayant point de Prix à juger, l'assemblée présente seroit regardée comme la dernière du mois, et que l'Académie s'assembleroit, pour les Conférences, le samedi 1er du mois de Septembre.

Lettre de l'Académie de Toulouse. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de MM. de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture, établie à Toulouse, signée de M. Mondran, Secrétaire, par laquelle elle recommande le Sr *Maron*, Élève qui a remporté cette année le premier Prix dans l'École de Toulouse. L'Académie a arrêté qu'il fera voir de ses ouvrages et qu'Elle verra, par son degré de talent, ce qu'Elle peut faire pour son encourage-

ment, et le Secrétaire écrira à l'Académie de Toulouse pour lui en faire part.

Lettre de M. Natoire. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Natoire*, dans laquelle il fait ses remerciemens à l'Académie de la Place d'ancien Recteur qu'Elle lui a accordé.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Francin — Lemoyne — Van Loo — Watelet — Soufflot — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Vien — Hallé — Allegrain — Belle — L. Lagrenée — Pajou — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Doyen — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Taraval — Briard — Berruer — Vénevault — Droüais — Hüet — De Loutherbourg — Demachy — Bellengé — Brenet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Madame Roslin agréée. — La Dame *Marie-Suzanne Giroust*, épouse de M. *Roslin*, Conseiller, née à Paris, Peintre dans le genre du Portraict en Pastel, a présenté de ses ouvrages pour être Agréée. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et, s'étant trouvé, dans les ouvrages qu'elle a présentés, le Portraict de M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, la Compagnie l'a accepté pour sa réception.

Réception de Mme Roslin. — 24; 3. — En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit la Dame *Marie-Suzanne Giroust Roslin* Académicienne, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et

Règlemens de l'Académie, et elle a pris séance en cette qualité.

Jour du Prix de l'Expression indiqué. — Il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'Expression sera ouvert le lundi 24 Septembre, pour être jugé le mercredi suivant, jour auquel l'Académie a remis l'assemblée de la fin du mois à cause de la feste de St Michel. Cet exercice sera présidé par M. *Belle*, Professeur, nommé à son rang.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Allegrain — Van Loo — Lemoyne — Pigalle — Watelet — Bergeret — Soufflot — Montullé — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Pajou — Vassé — Hallé — Vien — Belle — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Doyen — Francin — Lépicié — De la Tour — Taraval — Chardin — Robert — Roslin S. — Bellengé — Vénevault — Roëttiers fils — Greuze — Surugue — Brenet — Roland De la Porte — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 28 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par feu M. le Comte de Caylus, concernant l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet donné par M. *Belle*, Professeur, nommé pour présider à cet exercice, est une Teste de femme représentant la Méditation.

Médailles du Quartier. 1re : Ségla, S.; 2e : Trinquesse, P.; 3e : Despierres, P. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix accordés tous les trois mois sur les Académies des Élèves, ont jugé que

Ségla, S., a mérité la première Médaille,
Trinquesse, P., la seconde,
et *Des Pierres*, P., la troisième.

Prix de l'Expression : Taillasson, P. — L'Académie, après avoir examiné les Têtes, dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, a accordé le Prix,

dans la Peinture, au sieur *Taillasson*, qui a fait la Tête marquée I. Ce Prix lui sera délivré à l'assemblée prochaine.

Maron appellé par la porte des médailles. — L'Académie a accordé au sieur *Maron*, recommandé par MM. de l'Académie de Toulouse, d'entrer dans l'École après ceux qui ont gagné les Médailles.

Règlement pour l'admission des femmes à l'Académie. — L'Académie ayant considéré que, quoiqu'Elle se fasse un plaisir d'encourager le talent dans les femmes en en admettant quelques-unes dans son Corps, néanmoins ces admissions, étrangères en quelque façon à sa constitution, ne doivent pas être trop multipliées; Elle a arrêté qu'Elle n'en recevroit point au delà du nombre de quatre, si ce n'est cependant au cas où des talens extraordinairement distingués engageroient l'Académie à désirer, d'une voix unanime, de les couronner par une distinction particulière. L'Académie au reste ne prétend pas s'engager à remplir toujours le nombre de quatre, se réservant de ne le faire qu'autant qu'Elle s'y trouvera déterminée par des talens véritablement distingués.

Règlement pour les Élèves. — L'Académie a arrêté que les Élèves, soit qu'ils ayent gagné des Grands Prix, soit qu'ils ayent gagné des Médailles et autres, auront soin de montrer leur dessein ou modèle au Professeur, au moins une fois dans les trois jours de pose. Cet article, déjà mis dans le Règlement de 1761, sera exécuté avec exactitude, et le Professeur est autorisé à exclure de l'Académie, pendant son mois, ceux qui refuseront de s'y soumettre.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou

— Allegrain — Lemoyne — Van Loo — Dandré-Bardon — Bergeret — Montullé — Hallé — Vien — Belle — Pajou — Vassé — Caffiéri — Demachy — Amédée Van Loo — Bachelier — Doyen — D'Huez — Lépicié — Vernet — Chardin — Roslin le S. — Le Prince — E. Dumont — Le Clerc — Boizot — Brenet — Bellengé — Berruer — Taraval — Surugue — Gois — Hüet — Demarteau l'né — Robert — Greuze — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. — M. *Bachelier* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Prix de l'Étude des Têtes délivré. — Le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, accordé dans l'assemblée précédente au sieur *Taillasson*, Peintre, lui a été délivré en présence de la Compagnie.

M. Pajou nommé pour l'année prochaine. — M. *Pajou*, Professeur, a été nommé, à son rang, pour présider, l'année prochaine, au Concours pour l'étude des Têtes et de l'Expression.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier de Juillet ; elle n'avoit point été faitte à l'assemblée précédente à cause des affaires dont l'Académie avoit été occupée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Bachelier — Lemoyne — Coustou — Dandré-Bardon — Pajou — Belle — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Caffiéri — Briard — D'Huez — Lépicié — Chardin — Roslin S. — Le Clerc — Droüais — Pasquier — Surugue — Brenet — Berruer — Taraval — Le Prince — Hüet — Voiriot — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Bachelier* Prof. —
Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de l'Académie de St Pétersbourg. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 14 Aoust 1770, adressée à l'Académie par MM. de l'Académie Impériale de Peinture, Sculpture et Architecture, établie à St Pétersbourg, dans laquelle, après des remerciemens du choix que l'Académie avoit fait de feu M. *Boucher* pour lui conférer le diplôme d'Associé-libre de cette Académie, et des attentions et des bontés dont l'Académie a honoré les Élèves qui lui avoient été recommandés par l'Académie de St Pétersbourg, Elle lui recommande plusieurs de ses Élèves, qui ont permission de voyager, et particulièrement les quatre qui ont été chargés de remettre cette lettre. Le Secrétaire a été chargé de répondre aux politesses de cette Académie, de l'assurer du désir qu'a l'Académie d'obliger, en ce qui pourra dépendre d'Elle, les personnes qui lui seront recommandées de sa part, et de l'instruire en même tems de la perte que l'Académie a faitte de M. *Boucher*, et sçavoir quelles sont ses intentions à l'égard de la Place d'Associé libre de l'Académie de St Pétersbourg, vacante par ce décès.

Règlement pour l'École. — Il a été arrêté, comme ayant par l'expérience été reconnu essentiel à la tranquillité nécessaire à l'étude du Modèle, que les Élèves, qui n'auront point obtenu de place, n'entreront point dans l'École pendant le temps de l'étude.

Indication du service. — Le premier samedi du mois tombant sur la fête de St Marcel, l'assemblée a été remise au samedi 10 Novembre, et le même jour le service pour le repos des âmes de MM. les Officiers et Académiciens, décédés pendant le courant de l'année et des précédentes, sera célébré dans l'Église paroissiale de St Germain l'Auxerrois. La Compagnie y sera invitée par billets.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Van Loo — Coustou — Bachelier — Le Cher de Valory — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — Pajou — Vernet — Amédée Van Loo — D'Huez — Lépicié — Roslin S. — Bellengé — Gois — Taraval — Vénevault — Mouchy — Voiriot — Brenet — Le Prince — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof.

Aujourd'huy, samedi 10 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le service célébré. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a déclaré que, conformément à la délibération arrêtée dans l'assemblée précédente, le service pour les défunts a été célébré le matin de ce jour, dans l'Église Paroissiale et Royale de St Germain L'Auxerrois.

Arrest du Parlement concernant les Maîtres Peintres. — Le Secrétaire a fait lecture d'un Arrest de la Cour du Parlement, en datte du 7 7bre, qui défend aux Maîtres Peintres de la Communauté de St Luc de prendre le titre d'Académie Royale. Ensuitte il a lu l'extrait de la délibération de l'assemblée générale de ce Corps, par lequel ils déclarent ne point vouloir prendre ce titre, et désavouent ceux d'entr'eux qui l'auroient pu prendre. Sur quoy l'Académie a arrêté un Comité pour aviser à ce qu'il convient de faire dans ce cas.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — L. Lagrenée — Coustou — Bergeret — D'Azaincourt — Belle — Hallé — Vien — Pajou — Amédée Van Loo — D'Huez — Lépicié — Bachelier — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Surugue — Roland De la Porte — Guérin — Brenet — Berruer — Bellengé — Pasquier — Gois — Taraval — Le Prince — Hüet — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 24 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport du Comité. — Le Secrétaire a fait rapport à la Compagnie du résultat du Comité assemblé le jeudi 15 du courant, dans lequel on est convenu qu'on se contenteroit de demander à la Communauté des Maîtres-Peintres qu'à l'amiable elle inscrivît sur ses registres l'Arrest rendu par la Cour du Parlement, mentionné dans la délibération précédente.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit intitulé « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, » rédigé par feu M. Hulst, Honoraire-Amateur.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — L. Lagrenée — Van Loo — Mariette — Coustou — Watelet — D'Azaincourt — Le Cher de Valory — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Vassé — Allegrain — Pajou — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Briard — D'Huez — Lépicié — Caffiéri — De la Tour — Vernet — Mouchy — Surugue — Voiriot — Brenet — Gois — Le Prince — Berruer — Taraval — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit de feu M. Hulst, Honoraire-Amateur, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Vien —

*Lemoyne — Coustou — Le Ch*er *de Valory — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Watelet — Bergeret — Hallé — Vassé — D'Huez — Lépicié — Surugue — Caffiéri — Droüais — Voiriot — Taraval — Brenet — Bellengé — Gois — Hüet — Demarteau — Le Prince — Mouchy — Cochin.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, lundi 31 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

*Médailles du Quartier. 1*re *: Trinquesse, P.; 2*e *: Schilly, P.; 3*e *: Bouilliard, P.* — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies d'après nature, ont jugé que

Trinquesse, P., a mérité la première Médaille,
Schilly, P., la seconde,
et *Bouilliard*, P., la troisième.

Mort de M. Mignot. — La séance prise, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Mignot*, Sculpteur, Agréé, décédé à Paris le 24 Décembre, âgé de.....

M. Surugue fait présent du Portraict de M. De Piles. — M. *Surugue*, Graveur, Académicien, ayant trouvé, dans le nombre des planches qui appartenoient à feu M. son père, aussi Académicien, le Portraict de feu M. De Piles, Honoraire Amateur de cette Académie et célèbre par les écrits qu'il a publiés sur les Arts, M. *Surugue* a prié l'Académie d'accepter qu'il lui fît présent de la planche. Il y a joint cent épreuves pour être distribuées à la Compagnie. L'Académie a accepté avec reconnoissance cette marque d'attachement que lui donne M. *Surugue*.

Esquisse de M. Houdon acceptée. — M. *Houdon*, Sculpteur, Agréé, a présenté l'esquisse du morceau qui lui a été ordonné pour sa réception, qui représente un Morphée ; cette esquisse a été acceptée par le scrutin.

Députation à M. le Direct. général. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chés Monsieur le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, Directeur et ordonnateur général de ses Bâtimens, etc., pour le complimenter au sujet de la nouvelle année. M. le Directeur voudra bien s'informer du jour où il pourra recevoir et en faire avertir les Officiers qui composent la Députation.

Lecture de diverses lettres de compliment. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à l'Académie à l'occasion du renouvellement de l'année :

De MM. les Professeurs de l'Académie de Peinture établie à Marseille ;

De M. *Natoire*, ancien Recteur, Directeur de l'Académie de France à Rome ;

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles ;

De M. *Nonnotte*, Académicien, présentement à Lion ;

De M. *Jeaurat de Bertri*, Académicien, présentement à Versailles ;

Et de M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen.

M. Doyen nommé pour le mois de Janvier. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *Doyen*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Janvier prochain à la place de M. *Dandré-Bardon*, qui a prié l'Académie de l'en dispenser, sa santé n'étant point encore assés bien rétablie.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Vien — Soufflot — Van Loo — Lemoyne — Coustou — Mariette — Pigalle — Pommyer — L. La-

grenée — Vassé — Hallé — Belle — Brenet — Wille — Hüet — Guérin — Allegrain — Pajou — Bachelier — Mouchy — Robert — Valade — Droüais — Caffiéri — E. Dumont — Doyen — Bellengé — Le Clerc — Vernet — Voiriot — Berruer — Vénevault — J. C. Roëttiers — Greuze — Taraval — Chardin — L. Tocqué — D'Huez — Demachy — Lépicié — Briard — Julliar — Surugue — Francin — Dandré-Bardon — N. S. Adam — Roslin S. — Gois — Amédée Van Loo — De Loutherbourg — Desportes — Cochin.

1771.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Doyen* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chés Mr le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en ont eu le jeudi 3 de ce mois.

Lecture des Statuts. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture des Statuts de l'Académie, ainsi qu'il est d'usage au commencement de chaque année.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Doyen — Watelet — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Hallé — Vien — N. S. Adam — Pajou — L. Lagrenée — Bachelier — Lépicié — D'Huez — Briard — M. A. Challe — Chardin — De la Tour — Voiriot — Vénevault — Bellengé — Hüet — Berruer — Taraval — Surugue — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Doyen* Adj. à Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de M. Beaufort, P. — En marge, les deux chiffres 3 et 27. — Le Sr *Jacques-Antoine Beaufort*, Peintre

d'Histoire, né à Paris, agréé le 31 Xbre 1766, a présenté le tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, dont le sujet est : Brutus qui fait le serment de vanger la mort de Lucrèce. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Beaufort* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, Directeur et Recteur.

Réception de M. Le Vasseur, G. — En marge, les deux chiffres 2 et 27. — Le Sr *Jean-Charles Le Vasseur*, Graveur, agréé le 29 Juillet 1769, né à Abbeville, a présenté le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, dont le sujet est Diane et Endimion, qu'il a gravé d'après le tableau de M. *Jean-Baptiste Vanloo*. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Le Vasseur* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Van Loo — Coustou — Lemoyne — Doyen — Mariette — Le B. de Besenval — Montullé — Vassé — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — N. S. Adam — Caffiéri — Amédée Van Loo — Bachelier — D'Huez — Francin — Lépicié — M. A. Challe — Brenet — Briard — Le Prince — J. C. Roëttiers — Vernet — Beaufort — Roëttiers fils — Droüais — Le Clerc — Bellengé — Hüet — Taraval — Julliar — Berruer — Mouchy — E. Dumont — Dandré-Bardon — Boizot — P. L'Enfant — Vénevault — Le Vasseur — Voiriot — Cochin — Greuze — Cochin (une seconde fois).

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 9 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. Saly. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment à l'occasion du renouvellement de l'année, adressée à la Compagnie par M. *Saly*, Adjoint à Professeur, présentement à Copenhague.

Lecture. — Ensuitte, pour remplir la séance, il a continué la lecture du manuscrit de feu M. Hulst, Honoraire Amateur, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie de Peinture et de Sculpture. »

Arrangement pour l'étude de l'Anatomie par MM. les Amateurs. — La lecture des Statuts de l'Académie, faite à l'assemblée du 5 Janvier dernier, ayant occasionné les réflexions de la Compagnie sur la nécessité de l'étude de l'Anatomie, qui, par le défaut des secours nécessaires, n'a pu être enseignée d'une manière suivie, quelques-uns de MM. les Honoraires Amateurs et Associés libres, présents à cette assemblée, ont proposé d'engager MM. les Amateurs à faire les frais nécessaires pour établir cette étude et lui donner un commencement de forme stable, en attendant que le Roy puisse accorder les fonds nécessaires pour la consolider. Cette proposition, si utile au bien des Élèves, a été reçue par l'Académie avec actions de grâces, et l'on est convenu de prendre les arrangements nécessaires pour remplir les vües de Mrs les Amateurs.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne Hallé — Coustou — Watelet — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — N. S. Adam — Pajou — D'Huez — Bachelier — Lépicié — Roslin S. — Taraval — Beaufort — Vénevault — Guérin — Berruer — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedi 23 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Indication du jour pour les Esquisses. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses dont le choix se fera pour être admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, sur laquelle épreuve seront choisis ceux qui concourreront aux Grands Prix. Il a été arrêté que ce sera le mercredi, 27 du présent mois, et qu'elles seront jugées le samedi suivant, 1er Mars.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit de feu M. Hulst, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Hallé — Bergeret — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Vien — Vassé — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — Lépicié — D'Huez — M. A. Challe — Brenet — Gois — Chardin — Droüais — Voiriot — De Loutherbourg — Berruer — E. Dumont — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Mars, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences et pour juger les esquisses faites par les Élèves qui se proposent pour concourir aux Grands Prix.

Esquisses des Élèves. — L'Académie, après avoir vu ces esquisses, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Suvée*, *Vanloo*, *Taillasson*, *Lang*, *Bidault*, *Peyron*, et, entre les Sculpteurs, *Milot*, *Deschamps*, *Simon*, *Hauré*,

pour commencer le lundi 18 et continuer jusqu'au mercredi inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Le Monnier*, *Méon*, *Desrays*, *David*, *Moitte*, *Girod*, et, entre les Sculpteurs, *Segla*, *Delaistre*, *Dardel*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant, 21 du même mois, jusqu'au jeudi inclusivement.

Esquisse de M. Du Rameau acceptée. — M. *Du Rameau*, Peintre, Agréé, a présenté l'esquisse du plafond destiné à la décoration de la Gallerie d'Apollon, qui représente l'Été, qu'il doit peindre pour sa réception. Cette esquisse a été acceptée.

Esquisse de M. Lagrenée le jeune acceptée. — M. *Lagrenée* le jeune, Peintre, Agréé, a présenté l'esquisse du plafond pour cette même Galerie, qui représente l'Hiver, qui lui a été ordonné pour sa réception; elle a été acceptée.

Pierre — J. Du Mont le Romain — Lemoyne — Pajou — Coustou — De Voyer d'Argenson — Montullé — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Hallé — Vien — Vassé — L. Lagrenée — Belle — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Doyen — M. A. Challe — D'Huez — Briard — Gois — Chardin — Le Clerc — Vénevault — Droüais — Brenet — Voiriot — Hüet — Taraval — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedi 23 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations du Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Peyron, P.; 2e : en réserve; 3e : Desmur, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour

adjuger les Prix qui sont donnés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé :

la première Médaille à *Peyron*, P.,

et la troisième à *Desmur*, S., la seconde ayant été mise en réserve.

Mort de M. Vanloo. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Mre *Louis Michel Vanloo*, ancien Recteur, Chevalier de l'Ordre du Roy, cy devant Premier Peintre du Roy d'Espagne, Directeur de l'École des Élèves protégés par le Roy, décédé à Paris le 20 du présent mois, âgé de 64 ans.

Élèves admis au Grand Prix : Suvée, Vanloo, Taillasson, Peyron, Le Monnier, David, Peintres; Milot, Deschamps, Simon, Hauré, Ségla, De Laistre, Sculpteurs. — L'Académie, après avoir vu les académies peintes et modelées d'après nature par les Élèves pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Suvée, Vanloo, Taillasson, Peyron, Le Monnier, David*, et, dans la Sculpture : *Milot, Deschamps, Simon, Hauré, Ségla* et *De Laistre.*

Figure pour les places. — Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois d'Avril, les Élèves concourreront pour les places de l'École, de même qu'il est d'usage de le faire au commencement du mois d'Octobre.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Lemoyne — J. Du Mont le Rom. — Pajou — Coustou — Montullé — D'Azaincourt — Watelet — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Belle — Doyen — D'Huez — Mouchy — Briard — Lépicié — Chardin — Boizot — Beaufort — Le Clerc — Brenet — Valade — Vénevault — Gois — P. L'Enfant — Robert — Voiriot — Berruer — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat*, Rect., abs., suppléé par M. *Coustou*. — M. *Vassé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de M. Dupuis. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nicolas-Gabriel Dupuis*, Graveur, Académicien, décédé à Paris, le 26 Mars, âgé de.....

Lettre de MM. de l'Académie de St Pétersbourg. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à l'Académie, en datte du 28 Janvier, par MM. de l'Académie Impériale de St Pétersbourg, par laquelle ils témoignent la part qu'ils ont prise à la perte qu'a faite l'Académie en la personne de feu M. *Boucher*, qui étoit Honoraire-Associé-libre de leur Académie. Cette Place d'Associé-libre se trouvant vacante par ce décès, l'Académie de St Pétersbourg prie l'Academie de la conférer, de son propre choix, à celui qu'Elle jugera à propos d'entre ses Membres, et à cet effet fera remettre un nouveau diplôme, dont le nom sera laissé en blanc. Cette lettre est terminée par des remercîemens des soins et des bontés dont l'Académie a gratifié les Élèves pensionnaires Russes, qui lui ont été recommandés par l'Académie de St Pétersbourg.

Il a été arrêté que le Cours d'Anatomie en faveur des Élèves sera ouvert le 2 May prochain; les Élèves en seront avertis.

Portraicts ordonnés à M. Deshays; portraicts ordonnés à M. Du Plessis. — Il a été ordonné à M. *Deshays*, Agréé, les portraicts de MM. *Dandré-Bardon* et *Hallé*, pour sa réception à l'Académie. Pareillement, les portraicts de M. *Vien* et M. *Allegrain* ont été ordonnés à M. *Du Plessis*, aussi Agréé, pour ses ouvrages de réception.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Vassé — Lemoyne — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Belle — Hallé — Vien — N. S. Adam — Bachelier — Caffiéri — Lepicié

— Chardin — Roslin S. — Sue — Le Clerc — E. Dumont — Vénevault — Boizot — Mouchy — Brenet — Cochin.

M. Pierre Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vassé* Prof. — Il est resté 3 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Cars. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Laurent Cars*, Graveur, Conseiller de l'Académie, décédé à Paris, le 14 du présent mois, âgé de près de 72 ans. — M. *Cars*, né en May 1699. — M. le Directeur général venoit de lui obtenir des bontés du Roy une pension bien méritée par la célébrité de ses talens, mais la mort l'a privé même d'en être instruit.

M. Le Bas Conseiller. — Ensuitte la Compagnie a procédé à remplir la Place de Conseiller, vacante par ce décès. M. *Le Bas*, Graveur, Académicien, a été nommé Conseiller et a pris séance en cette qualité.

Lettre de Mr le Directeur général. 6,000 livres accordées à l'Académie. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, par Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui marque que le Roy, ayant jugé à propos d'agréer un plan d'administration de l'École des Élèves protégés, qui en réduit considérablement la dépense, il a saisi cette occasion de venir au secours de l'Académie Royale, dont les fonds sont depuis longtemps insufisans. Sa Majesté a bien voulû qu'il fût pris, sur l'ancien fonds de cette École, une somme de 6,000 livres, pour servir d'augmentation au traitement de l'Académie. De cette somme néanmoins l'Académie ne jouira, au moment présent, que de 3,000 livres, les 3,000 de surplus étant un objet sur lequel Monsieur le Directeur général se réserve de statuer et de marquer dans peu ses intentions.

Députation arrêtée. — L'Académie, pénétrée de reconnoissance des nouvelles marques d'affection qu'Elle reçoit de Monsieur le Directeur général, a arrêté que tous les Officiers en exercice, auxquels se joindront ceux des Membres de l'Académie qui ont reçu des grâces du Roy dans la distribution qui vient d'en être faitte, et autres de MM. les Officiers qui pourront en être avertis, iront en Députation faire à Monsieur le Directeur général les remerciemens de l'Académie, comblée de ses bienfaits. M. le Directeur voudra bien se charger de faire sçavoir aux Députés le jour convenable et l'heure.

Réception de M. de Wailly, Architecte. — Le Sr *Charles de Wailly*, Architecte, né à Paris, âgé de 41 ans, Membre de l'Académie Royale d'Architecture et Contrôleur des Bâtimens du Roy, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. L'Académie, considérant combien l'union des Arts peut être avantageuse à leurs progrès par les lumières qu'ils peuvent se communiquer mutuellement, et qu'il ne peut lui être qu'utile et honorable d'admettre dans son sein les Architectes qui réunissent les talens du génie dans la composition au bon goût dans le dessein, et à l'intelligence pittoresque de la lumière et des ombres, l'approbation de M^r^ le Directeur général certifiée et les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la présentation de M. *De Wailly*, et, s'étant trouvé, dans le nombre des dessins qu'il a présentés, un dessin dont il pouvoit disposer, représentant la vüe perspective du grand escalier projeté pour la future Salle de Comédie de Paris, l'Académie l'a accepté pour son morceau de réception, M. *De Wailly* d'ailleurs ayant promis dans la suitte un pendant. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le S^r^ *De Wailly* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

M. Pierre Associé libre de l'Académie de St Pétersbourg. — En terminant la séance, l'Académie a désigné M. *Pierre*, Directeur, Associé libre de l'Académie de St Pétersbourg, et le Secrétaire écrira à cette Académie pour lui faire part de cette nomination.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — Vassé — Coustou — Pigalle — Mariette — Soufflot — D'Azaincourt — Lemoyne — Montullé — Allegrain — Belle — Hallé — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Belle — Hüet — Vien — De Wailly — Pajou — N. S. Adam — Bachelier — Amédée Van Loo — Briard — Doyen — Lépicié — Francin — D'Huez — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Sue — Levasseur — Le Clerc — Mouchy — Gois — Bellengé — Julliar — E. Dumont — Beaufort — Guérin — Berruer — Taraval — Robert — Cochin.

Lettres de Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, adressées à M. Pierre, *Premier Peintre du Roy, qui établissent les changemens faits dans la forme de l'École Royale des Élèves protégés par le Roy, et les bienfaits dont Sa Majesté favorise l'Académie.*

A Ménars, le 20 Avril 1771.

La mort de M. *Michel Vanloo*, Monsieur, exigeant un promt remplacement pour diriger l'École des Élèves protégés, j'ai pris, il y a peu de jours, les ordres de Sa Majesté sur ce sujet. Elle a disposé de cette place en faveur de M. *Vien*.

J'ai mis en même tems sous les yeux du Roy un nouveau plan d'administration de l'École, qui m'a paru d'autant plus nécessaire qu'il me fournit les moyens de venir au

secours de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, et que j'ai vû avec peine que les arts n'avoient pas retiré de l'établissement de l'École, c'est-à-dire de l'École des Élèves protégés, tel qu'il étoit anciennement, tous les avantages qu'on eut du en attendre. En conséquence de ce nouvel arrangement, il n'y aura plus à l'École des Élèves protégés que deux Élèves qui y resteront une année, après laquelle ils seront envoyés à Rome si, par leur assiduité au travail et leurs dispositions, ils en sont jugés dignes. Par une suitte de ce même arrangement, les fonds destinés particulièrement pour les dépenses et l'entretien de l'École seront les suivans, savoir :

Pour appointemens au Directeur de l'École .	1,600 l.
Pour sa nourriture et celle de deux Élèves .	3,000
Pour gratiffication aux deux Élèves, à raison de 300 livres chacun	600
Pour gages de Cuisinière, Laquais et Portier.	500
Pour habillement des Domestiques	300
Pour dépenses imprévues et même objets de détail courant.	1,400
	7,400 l.

Vous voudrez bien faire part à M. *Vien* de ce nouvel arrangement, dont il importe qu'il soit informé. Il est au surplus nécessaire que vous vous occupiez d'un nouveau Règlement pour la discipline de l'École, afin que je puisse l'examiner et donner les ordres nécessaires pour son exécution au plus tard à l'entrée des nouveaux Élèves qui pourront être jugés cette année dignes d'y être admis.

Cette réduction dans le nombre des Élèves de l'École m'a mis à portée de proposer à Sa Majesté une augmentation de traitement pour l'Académie Royalle de Peinture, objet sur lequel vous recevrez une lettre particulière.

Sur le surplus des fonds précédemment destinés à l'École et objets accessoires, il a plu à Sa Majesté d'assigner :

1° Pour les gages attachés au travail du détail des arts, au profit de celui qui en est chargé. . . . . 1,000 l.

2° Pour ceux attachés à la rédaction du catalogue raisonné des tableaux du Roy. . . . . 2,400 l.

3° Pour augmentation d'apointemens au Secrétaire du Premier Peintre . . . . 200 l.

4° A M. *Hallé*, en pension viagère . . . . . . 700 l.

5° A la Dame Berger, sœur de feu M[r] *Van Loo*, en considération de ses services dans l'administration de l'École, 1,000 livres de pension viagère . . . . 1,000 l.

Comme enfin, par la réduction des Élèves de l'École, le Directeur n'aura pas besoin d'autant de logement que par le passé, Sa Majesté voulant traiter favorablement les Dames Vanloo et Berger, et ayant égard aux services et aux talens distingués de leur mari et frère, successivement Directeurs de cet Établissement, elle a bien voulu leur conserver un logement dans l'hôtel.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Le M[is] DE MARIGNY.

Seconde lettre, qui concerne plus particulièrement l'Académie Royalle, sous la même datte.

A Ménars, le 20 avril 1771.

Le Roy ayant jugé à propos, Monsieur, d'agréer un plan d'administration de l'École des Élèves protégés, qui en réduit considérablement la dépense, j'ai saisi cette occasion de venir au secours de l'Académie Royale de Peinture, dont je sçais que les fonds sont depuis longtemps insuffisans pour les dépenses auxquelles l'oblige l'instruction publique dont Elle est chargée. Sur les représentations que j'en ai faites à Sa Majesté, Elle a bien voulu qu'il fût pris, sur l'ancien fonds de l'École, une somme de 6,000 l. pour servir d'augmentation au traitement de cette Académie. De cette somme néantmoins, l'Académie ne jouira au moment présent que de 3,000 livres, les 3,000 livres de surplus étant affectés pour un tems aux objets suivans :

1° Pour continuation d'appointemens à M. *D'André-Bardon*, en sa qualité de Professeur d'histoire à l'École des Élèves protégés. . . . . 1,000 l.

2° Au même, pour indemnité de la nourriture qu'il avoit à ladite École 1,000

3° A M. *Cochin*, pour pension annuelle, à raison du détail des arts dont il a été chargé pendant plusieurs années 1,000

Cy. . . . 3,000 l.

Vous voudrez bien faire part à l'Académie de cette nouvelle marque des bontés du Roy et de la protection qu'elle veut bien accorder aux Arts.

Quant à la distribution de ce fonds, c'est un objet sur lequel je me réserve de statuer et de vous marquer, dans peu, mes intentions.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Le Mis DE MARIGNY.

— Depuis, M. *Pierre* a expliqué à l'Académie que les intentions de M. le Directeur général étoient que l'Académie disposât du fonds de 6,000 livres cy dessus énoncées, en se chargeant de payer les honoraires et pensions cy dessus mentionnées aux sieurs *Dandré-Bardon* et *Cochin*.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat*, Rect., suppléé par M. *Coustou*. — M. *Amédée Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Détail des bienfaits du Roy dont la distribution a été faitte en dernier lieu à MM. Le Moyne, Hallé, Vien, De Lagrenée, Améd. Vanloo, Cochin. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a instruit la Compagnie des divers bienfaits du Roy, que Monsieur le Directeur général vient de répandre sur plusieurs de ses Membres. Il n'en avoit point été fait

mention à l'assemblée dernière, à cause des affaires dont elle avoit été occupée.

M. *Le Moyne*, ancien Directeur et Recteur, a obtenu une augmentation de 500 livres à la pension dont il jouissoit.

M. *Vien*, Professeur, a été nommé à la place de Directeur des Élèves protégés par le Roy, lesquels seront réduits au nombre de deux et ne resteront qu'une année dans cette École.

M. *Hallé*, Professeur, a obtenu une augmentation de 700 livres à la pension dont il jouissoit.

Le logement qu'occuppoit M. *Vien* aux Galeries du Louvre a été accordé à M. *De La Grenée*, Professeur,

Et l'attelier avec logement, occupé par M. *Vien* au Louvre, a été accordé à M. *Amédée Vanloo*, Professeur.

M. *Cochin*, Secrétaire de l'Académie, a été honoré d'une pension de 1,000 livres comme récompense de ses services, pendant le temps qu'il a été chargé du détail des Arts.

L'Académie a vu avec le plus sensible plaisir cette distribution des bienfaits du Roy en faveur de ses Membres, et M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, a reçû les remerciemens dus à la part qu'il a eue à cette judicieuse dispensation.

Indication du Comité pour la reddition des comptes et la capitation. — La Compagnie a arrêté que, le samedi 25 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Adam;* dans les Adjoints à Professeur, M. *Briard;* dans les Conseillers, M. *Tocqué;* le Trésorier et le Secrétaire et, dans les Académiciens, M. *Droüais*, s'assembleront dans l'Académie à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1770.

Le sieur *Jollain*, Peintre, Agréé, a présenté l'esquisse du

tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant le Samaritain. Elle a été acceptée.

Le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit de M. Hulst, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Portraict de M. Dandré-Bardon. Portraict de M. Vassé ordonné à M. Deshays. — M. *Dandré-Bardon* ayant offert à l'Académie son portraict peint par M. *Roslin,* Conseiller, l'Académie a arrêté que M. *Deshays*, Agréé, feroit le portraict de M. *Vassé*, Professeur.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Amédée Van Loo — Lemoyne — Chardin — Roslin S. — Vassé — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Bachelier — Lépicié — M. A. Challe — J. P. Le Bas — Sue — Le Clerc — Gois — E. Dumont — Brenet — Bellengé — De Wailly — Voiriot — Vénevault — Droüais — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat*, Rect., suppléé par M. *Coustou*. — M. *Vanloo* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Reddition des comptes et capitation. — Le Secrétaire a rapporté que MM. le Directeur, les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur et Officiers, nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de l'imposition et de la répartition de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin du même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par les Commissaires nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à Mr le Trésorier, pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses

nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte, il a été procédé à l'examen et à la reddition du compte de l'Exercice de M. *Chardin*, Trésorier, pendant l'année 1770. Sur le rapport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

M. de St Aubin Agréé. — Le Sr *Augustin de St Aubin*, Graveur, né à Paris, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. Mr le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Le B. de Besenval — Coustou — Amédée Van Loo — Lemoyne — Dandré-Bardon — Montullé — Vassé — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — N. S. Adam — Caffiéri — D'Huez — Doyen — Briard — Lépicié — Chardin — Roslin — Sue — Le Clerc — Mouchy — Levasseur — Wille — Taraval — E. Dumont — Berruer — Guérin — Beaufort — Robert — Droüais — Vénevault — J. Bachelier — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat*, Rect., suppléé par M. *Coustou*. — M. *Adam* Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit de feu M. Hulst, Honoraire Amateur, intitulé : « Mémoires pour servir à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Portraits ordonnés à Mr de St Aubin. — Il a été arrêté que M. *de St Aubin*, Graveur, Agréé, gravera, pour sa réception, les portraits de M. *de Silvestre* et de feu M. *Le Moyne le père*.

Indication de l'assemblée. — Le dernier samedi du mois tombant sur la fête de S[t] Pierre, l'assemblée a été avancée au samedi 22 du mois.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — N. S. Adam — Lemoyne — Bergeret — Dandré-Bardon — Pajou — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Amédée Van Loo — Caffiéri — Briard — Lépicié — M. A. Challe — Surugue J. P. le Bas — Gois — Vénevault — Brenet.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat*, Rect., suppléé par M. *Coustou*. — M. *Vanloo* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 22 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Fonck, S.; 2e : Bouillard, P.; 3e : Fernand, S. — Du Quartier précédent, 2e en réserve : Mouchot, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les Académies des Élèves, ont jugé que :

Fonck, S., a mérité la première Médaille ;
Bouillard, P., la seconde,
et *Fernand*, S., la troisième.

La seconde Médaille, mise en réserve au Quartier précédent, a été accordée à *Mouchot*, P.

Réception de M. Moitte. — Le S[r] *Pierre Étienne Moitte*, Graveur, agréé le 26 Avril 1760, né à Paris, a présenté le portraict de feu M. *Restout*, ancien Directeur et Chancelier, gravé d'après le tableau de M. *De la Tour*, qui lui a été ordonné pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le S[r] *Moitte* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la

charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Arrêté concernant les mutations d'Officiers. — Ensuitte, conformément aux articles IX, XI et XXV des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer plusieurs de ses Officiers, si Elle le juge à propos, l'Académie a décidé qu'il n'y auroit point de mutation.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — Coustou — J. Du Mont le Rom. — N. S. Adam — Lemoyne — Pigalle — Soufflot — Bergeret — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Allegrain — Hallé — Vassé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Bachelier — Amédée Van Loo — Caffiéri — Briard — D'Huez — Lépicié — M. A. Challe — Roslin S. — Mouchy — Le Clerc — Gois — Voiriot — Valade — Robert — Berruer — Taraval — E. Dumont — Beaufort — Guérin — Surugue — Hüet — Brenet — Bellengé — Moitte — Vénevault — De Wailly — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. le Directeur général pour l'exposition du Salon. — En oüvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, par laquelle M. le Directeur général prévient l'Académie que l'intention du Roy est qu'il y ait exposition de tableaux et de modèles cette année au Salon du Louvre et dans le temps accoutumé.

Lecture. — Ensuitte, le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit de feu M. Hulst, Honoraire Amateur, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Coustou — Belle — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Doyen — D'Huez — Briard — Lépicié — Roslin S. — E. Dumont — Bellengé — J. P. Le Bas — Le Clerc — Taraval — Vénevault.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de M. Le Comte. — Le Sr *Félix Le Comte*, Sculpteur, né à Paris, agréé le 30 Juillet 1768, a présenté la figure, exécutée en marbre, qui lui avoit été ordonnée pour sa réception, dont le sujet est Œdipe, enfant, détaché par un Berger de l'arbre où il avoit été exposé. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le S^r *Le Comte* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

M. Martin agréé. (*En marge les deux chiffres 23 et 8.*) — Le Sr *Guillaume Martin*, Peintre d'Histoire, né à Montpellier, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Aubry agréé. (*En marge les chiffres 30 et 1.*) — Le Sr *Étienne Aubry*, Peintre de Portraicts, né à Versailles,

ayant présenté de ses ouvrages, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

L'Académie a nommé, à son rang, M. *Briard*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois d'Aoust à la place de M. *Falconet*, qui est à St Pétersbourg, et, dans le cas où M. *Briard* ne le pourroit pas, Elle a nommé M. *D'Huez*, aussi Adjoint à Professeur.

Pierre — Belle — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Jeaurat — Coustou — Pigalle — Baschi — Mariette — Bergeret — Watelet — Soufflot — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — Vassé — Pajou — L. Lagrenée — Amédée Van Loo — Bachelier — D'Huez — Caffiéri — Lépicié — M. A. Challe — Roslin S. — Chardin — Taraval — Beaufort — Vernet — Le Comte — Mouchy — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Comité nommé pour l'examen du Salon. — L'Académie a arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon s'assemblera le lundi 12 de ce mois, et Elle a procédé à la nomination des Officiers qui doivent la composer. A MM. les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voye du sort, Mrs *Dandré-Bardon*, *Vien*, *Allegrain*, *Pajou*, *Adam* et *Bachelier*, Professeurs; Mrs *Caffiéri* et *Doyen*, Adjoints à Professeur, et Mrs *Vernet* et *Tocqué*, Conseillers.

Approbation pour M. De La Fosse. — Le S^r^ *De La Fosse*,

Graveur, ayant demandé à l'Académie qu'Elle voulût bien faire examiner de nouveaux crayons de mine de plomb de sa composition, qu'il peut débiter à un prix très inférieur à celui de la mine de plomb que l'on tire d'Angleterre, M. *Pajou*, M. *Bachelier*, M. *Lépicié*, M. *Le Prince* et M. *Cochin*, qui ont fait l'essay de ces crayons, ont certifié à l'Académie qu'ils les ont trouvés d'un très bon usage, susceptibles d'être fabriqués aux divers degrés de dureté que l'on peut desirer, et ayant l'avantage de n'être point sujets à un mélange de parties pierreuses. En conséquence, l'Académie, connoissant combien cette découverte est utile aux Arts, a accordé son approbation, et le Secrétaire expédiera au Sr *De La Fosse* l'extrait de ses Registres.

Indication de l'assemblée pour l'examen des Prix. — L'assemblée pour l'examen des Prix a été fixée au vendredi 23 du présent mois.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — Baschi — D'Huez — Coustou — Dandré-Bardon — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Hallé — Vien — Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Mouchy — E. Dumont — Surugue — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, vendredi 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix.

Arrêté concernant les Grands Prix[1]. — Après avoir examiné les tableaux et bas-reliefs des Élèves, l'Académie a arrêté que des deux premiers de Peinture, y compris celui de l'année précédente, qui avoit été mis en réserve,

1. Voir au Procès-verbal suivant.

il n'en sera accordé qu'un, et l'autre sera conservé en réserve ;

Pareillement que, des deux premiers de Sculpture, dont est aussi réservé celui de l'année précédente, il n'en sera accordé qu'un.

De même des quatre Seconds Prix. Il n'en sera accordé qu'un dans chacun des deux Arts, et les autres réservés.

Ces tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie le jour de la feste de S[t] Louis, et ils seront jugés le samedi, 3 du présent mois, par MM. les Officiers et Académiciens.

Ochres approuvées. — Il a été présenté à l'Académie des ochres découvertes dans les terres de M. le Baron de La Lézardière. Plusieurs Membres de l'Académie, MM. *Pierre*, *Du Mont le Rom.*, *Hallé*, *Vien*, *Chardin*, *Vernet*, *Roslin* et *Le Prince*, qui en ont fait l'épreuve, ont certifié à la Compagnie qu'elles égaloient en beauté les terres d'Italie et surpassoient de beaucoup celles dont on se sert communément en France, et que, d'ailleurs, elles donnent l'espérance d'une plus grande perfection encore. En conséquence, l'Académie a accordé son approbation.

Pierre — Coustou — J. Du Mont le Rom. — D'Huez — Le Moyne — Baschy — Soufflot — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Caffiéri — Briard — Lépicié — Vernet — Roslin S. — Chardin — E. Dumont — Roëttiers fils — Droüais — J. P. Le Bas — Le Clerc — Le Comte — Brenet — Beaufort — Mouchy — Surugue — P. L'Enfant — Gois — Le Vasseur — Pasquier — Demachy — Berruer — Demarteau — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, 31 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture, le Combat de Minerve contre Mars, tiré de l'Illiade, et, pour la Sculpture, Moïse qui frappe le rocher.

Arrêté qu'il y aura deux Premiers Prix de Sculpture. — Il avoit été arrêté qu'il n'y auroit qu'un Premier Prix dans la Sculpture. Cependant, l'Académie, sur des considérations particulières, s'est déterminée à en accorder deux, et a consenti, à cet égard, à changer la délibération arrêtée dans l'assemblée précédente.

Jugement des Prix. — 1er Prix de Peinture : Suvée; 1er Prix de Sculpture : Deschamps; 1er Prix de Sculpture : Millot; 2e Prix de Peinture : David; 2e Prix de Sculpture : Simon. — L'Académie, ayant procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758, les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée :

Le Sr *Joseph-Benoist Suvée*, d'Armentières[1], âgé de 26 ans, qui a fait le tableau marqué B, a été jugé mériter le Premier Prix de Peinture;

Le Sr *Joseph Deschamps*, de Paris, âgé de 28 ans, qui a fait le bas-relief marqué G, a été jugé mériter le Premier Prix de Sculpture,

et le Sr *René Millot*, de Paris, âgé de 28 ans, qui a fait le bas-relief marqué H, a été jugé mériter le Premier Prix de Sculpture, mis en réserve en l'année 1770, que l'Académie s'est déterminée à accorder.

Le Second Prix de Peinture a été accordé au sieur *Jacques-Louis David*, de Paris, âgé de 22 ans;

1. Il y avait d'abord « de Bruges. » Armentières est dans la Flandre Française, maintenant département du Nord; c'est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lille. En réalité, *Suvée* est né à Bruges.

et le Second Prix de Sculpture au Sr *Gabriel-Philippe Simon*, de Paris, âgé de 30 ans.

Leurs Altesses Sérénissimes Mgr et Mme les Margraves de Baden-Dourlac et MM. les Princes, leurs fils, ont honoré l'assemblée de leur présence.

Charles Frédéric, Marggrave de Baden — Caroline, Margrave de Baden, née Pe de Hesse — Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — D'Huez — Caffiéri — Baschi — Le Moyne — Pigalle — Soufflot — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Allegrain — Vassé — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Wille — M. A. Challe — Chardin — N. S. Adam — Doyen — Desportes — Vernet — Le Clerc — Surugue — Roland De la Porte — Roslin S. — Robert — De Loutherbourg — Giroust Roslin — Mlle Vallayer — Mouchy — Milet Francisque — Beaufort — E. Dumont — Le Vasseur — P. L'Enfant — Boizot — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication du concours pour le Prix de l'Expression. — Il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'Expression sera ouvert le lundi 24 Septembre, pour être jugé le samedi suivant. Cet exercice sera présidé par M. *Pajou*, Professeur, nommé à son rang. Le Secrétaire a fait la lecture des articles arrêtés entre l'Académie et feu M. le Comte de Caylus, fondateur de ce prix, dans le Comité du 9 Février 1760.

Lecture. — Ensuitte, pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit rédigé par feu M. Hulst, Honoraire-Amateur, intitulé : « Mémoires pour

servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Allegrain — Baschi — Le Moyne — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — — Vien — Vassé — L. Lagrenée — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Briard — Lépicié — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Mouchy — Le Comte — Beaufort — Brenet — Berruer — Gois — Pasquier — Surugue — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — — Les jettons n'ayant point été délivrés à l'assemblée du 31 Aoust, ils ont été délivrés doubles à cette assemblée, et il en est resté 15.

Aujourd'huy, samedi 28 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par feu M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur, concernant l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet donné par M. *Pajou*, Professeur, nommé pour présider à cet exercice, est une Teste de femme exprimant l'Admiration.

Médailles réservées. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont arrêté que les trois médailles seront mises en réserve, les académies des Élèves s'étant trouvées trop foibles.

Prix de l'étude des Têtes : J. Taillasson, P. — La Compagnie, après avoir examiné les Têtes, dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, a accordé le Prix, dans la Peinture, au

Sr *Joseph Taillasson*, Peintre, qui a fait la teste marquée D. Ce Prix lui sera délivré à l'assemblée prochaine.

— La lecture des délibérations a été oubliée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Allegrain — Montullé — Le Moyne — Vassé — Hallé — Dandré-Bardon — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — N. S. Adam — J. Bachelier — Briard — Francin — D'Huez — Lépicié — Chardin — Desportes — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Surugue — E. Dumont — Demachy — Brenet — Guérin — Le Comte — Berruer — Bellengé — Julliar — Mouchy — Milet Francisque — Taraval — Le Vasseur — De Wailly — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Bachelier* Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Prix de l'Expression délivré. — Le Prix de l'étude des Testes et de l'Expression, accordé, dans l'assemblée précédente, au Sr *Taillasson*, Peintre, lui a été délivré en présence de la Compagnie.

M. Adam nommé pour le Concours de l'Expression. — M. *Adam*, Professeur, a été nommé, à son rang, pour présider, l'année prochaine, au Concours pour l'étude des Têtes et de l'Expression.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit rédigé par feu M. Hulst, Honoraire-Amateur, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Bachelier — Dandré-Bardon — Hallé — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Le Clerc — Bellengé — Vénevault — Beaufort — Brenet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — Il est resté 14 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Indication de l'assemblée. — Le premier samedi du mois de Novembre tombant sur la fête des Trépassés, l'assemblée a été remise au samedi 9 Novembre.

Lecture des délibérations. — Le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier de Juillet précédent. Cette lecture n'avoit pu être faitte dans les assemblées précédentes à cause des affaires qui ont occupé la Compagnie.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — J. Bachelier — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Pajou — N. S. Adam — Caffiéri — Lépicié — D'Huez — Chardin — Vernet — Roslin S. — Droüais — Bellengé — J. P. Le Bas — Le Clerc — Brenet — Berruer — Mouchy — Gois — Taraval — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof.

Aujourd'huy, samedi 9 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit rédigé par feu M. Hulst, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Le Moyne — Coustou — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — Belle — Caffiéri — Lépicié — Francin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Bellengé — Gois — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 23 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Boizot le fils, agréé. — En marge les deux chiffres 27 et 2. — Le S[r] *Louis-Simon Boizot*, Sculpteur, né à Paris, âgé de 28 ans, fils de M. *Boizot*, Académicien, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et, après avoir pris de nouveau les voix, elle lui a accordé d'exécuter, pour sa figure de réception, la figure de Méléagre, dont il a présenté le modèle.

Permission accordée à M. De Marteau. — M. *De Marteau*, Graveur, Académicien, a demandé à l'Académie qu'Elle lui permît de graver, dans la manière qui imite le crayon, plusieurs des académies des plus célèbres Professeurs qu'Elle conserve. Cette permission lui a été accordée avec plaisir, comme étant un moyen de multiplier les secours propres à former les Élèves.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Lemoyne — Coustou — Pigalle — Mariette — De Voyer d'Argenson — Bergeret — Montullé — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Pajou — Allegrain — Belle — N. S. Adam — A. Van Loo — J. Bachelier — Francin — D'Huez — Doyen — Lépicié — Chardin — De la Tour — Vernet — Roslin S. — Des Portes — Bellengé — Le Comte — Brenet — Taraval — Robert — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du manuscrit de feu M. Hulst, Honoraire Amateur, intitulé : « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Vien — Lemoyne — Coustou — De Voyer d'Argenson — Caffiéri — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Briard — Lépicié — M. A. Challe — Vernet — Roslin S. — Gois — J. P. Le Bas — J. Guay — Droüais — Le Comte — Robert — Demarteau — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Dumont* Rect. — M. *Vien* Prof. — M. *Lépicié* faisant les fonctions de Secrétaire à la place de M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, mardi 31 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier. 1re : St Ours, P.; 2e : Francin, S.; 3e : Dadet, P. — Médailles du Quartier précédent. 1re : Méon, P.; 2e : Tamine, S.; 3e : Lenfant, P. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies d'après nature, ont jugé que

le nommé *St Ours*, P., a mérité la première Médaille;
le nommé *Francin*, Sculpteur, la deuxième,
et le nommé *Dadet*, Peintre, la troisième.

Ensuite les Médailles, réservées au Quartier précédent, ont été accordées savoir :

la première à *Méon*, Peintre;
la deuxième à *Tamine*, Sculpteur;
la troisième à *L'Enfant*, Peintre.

Indication de la Députation à M. le Directeur général. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chez Monsieur le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, pour le complimenter au sujet de la nouvelle année. Mr le Directeur voudra bien s'informer du jour où il pourra recevoir et en faire avertir les Officiers qui composent la Députation.

Mort de M. Verbereckt, Agréé. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Verberckt*, Sculpteur agréé, décédé à Paris le 10 Décembre, âgé de.....

Lettres de compliment. Lecture de lettres de MM. Jeaurat, Saly, Milet Francisque, Pasquier, Loutherbourg. — Ensuitte il a fait lecture de plusieurs lettres de compliment, addressées à la Compagnie, à l'occasion du renouvellement de l'année,

de MM. *Jeaurat*, Recteur;
Saly, Adjoint à Professeur;
de Messieurs *Milet Francisque*, *Pasquier* et *Loutherbourg*, Académiciens.

M. Briard nommé pour le mois de Janvier. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *Briard*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Janvier à la place de M. *Dandré-Bardon*, dont la santé foible ne lui permet pas de remplir cet exercice.

Règlement pour l'École. Arrêté concernant les Élèves. — L'Académie a arrêté que Messieurs les Professeurs et MM. les Adjoints qui les suppléent sont priés de se borner doresnavant à ne faire entrer dans la salle du Modèle avec eux qu'un seul Élève, afin de ne pas décourager les autres qui ont acquis leurs places par Concours.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Lépicié — Lemoyne — Coustou — Soufflot

— E. Dumont — Belle — Watelet — N. S. Adam — Julliar — Pajou — Desportes — Caffiéri — Doyen — Robert — J. Bachelier — Le Vasseur — Demachy — A. Van Loo — P. L'Enfant — Vénevault — Briard — D'Hüez — Boizot — J. C. Roëttiers — Chardin — De La Tour — Hüet — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Voiriot — Gois — Valade — Brenet — Mouchy — Roëttiers fils — Surugue — Wille — Beaufort — Berruer — Le Comte — Taraval — Guérin.

1772.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moine* Rect. — M. *Briard* Adj. à Prof. — M. *Lépicié* faisant fonctions de Secrétaire en l'absence de M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedi 4 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Lettres de compliments. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie par MM. de l'Académie de Marseille et par M. *Nattoire*, Directeur de l'Académie de France établie à Rome.

Lecture des Statuts. — Ensuitte il a fait lecture des Statuts de l'Académie, ainsi qu'il est d'usage au commencement de chaque année.

Briard — Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Coustou — Le Cher de Valory — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — Pajou — Amédée Vanloo — Bachelier — D'Huez — J. P. Le Bas — Bellengé — Vénevault — Beaufort — Brenet — Lépicié.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne*, Rect., abs. — M. *Briard* Adj. à Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Dépu-

tation chés Mr le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en ont eue le matin de ce même jour.

Réception de M. Charles Bridan. (*En marge les chiffres 24 et 1.*) — Le Sr *Charles Bridan*, Sculpteur, agréé le 30 Juin 1764, né à Ravière en Champagne[1], a présenté à l'Académie le morceau exécuté en marbre qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant St Barthélemy prêt à souffrir le martyre. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Bridan* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Lettres. — Le Secrétaire a fait lecture de deux lettres de compliment adressées à l'Académie :

l'une par M. *Falconet*, Professeur, présentement à St Pétersbourg,

et l'autre par M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Briard — Pigalle — Watelet — Bergeret — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Le B. de Besenval — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — N. L. Adam — Amédée Vanloo — Bachelier — Caffiéri — D'Hüez — Lépicié — M. A. Challe — Vernet — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Gois — Mouchy — Brenet — Bridan — Beaufort — Taraval — Bellengé — Berruer — Cochin.

1. Ravières, Yonne, arr. de Tonnerre, cant. d'Ancy-le-Franç.

M. *Pierre* Dir. — M. *Lemoyne* Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture des Mémoires de M. *Testelin*, rédigés par feu M. Hulst, Honoraire Amateur, sous le titre de « Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Hallé — Coustou — Bergeret — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Vien — N. S. Adam — J. Bachelier — Lépicié — J. P. Le Bas — Gois — Le Comte — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Tocqué. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Tocqué*, décédé aux Galeries du Louvre, le 18 du présent mois, âgé de 76 ans.

Indication de la nomination à la place de Conseiller. — Il a été arrêté qu'il sera procédé à remplir la place de Conseiller, vacante par ce décès, dans l'assemblée prochaine.

Livre de la fonte de la statue du Roy, donné par le Corps de ville. — Ensuitte le Secrétaire a présenté à la Compagnie un volume grand in-folio, qui lui a été remis pour Elle de la part de M. le Prévost des Marchands et de MM. les Échevins de la ville de Paris. Cet ouvrage a pour titre : « Description des travaux qui ont précédé et suivi la fonte en bronze, d'un seul jet, de la statue équestre de Louis XV, le bien aimé, dressée, sur les Mémoires de M. Lempereur, ancien Échevin, par M. Mariette, Hono-

raire Amateur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. »

L'Académie a prié M. *Pierre*, Directeur, de vouloir bien se charger de faire ses remerciemens.

Indication du jour pour les esquisses. — En terminant la séance, le Secrétaire a proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses, dont le choix se fera pour être admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, sur laquelle épreuve seront ensuitte choisis ceux qui concourront aux Grands Prix, et il a été décidé que ce sera le jeudi 5 Mars prochain, et qu'ils seront jugés le samedi suivant.

Il est resté 10 jettons.

*Pierre — J. Du Mont le Rom. — M. A. Challe — Hallé — Coustou — Chardin — Lemoyne — Dandré-Bardon — Le Ch*er *de Valory — Vernet — Roslin S. — Vien — Vassé — L. Lagrenée — J. P. le Bas — Belle — Pajou — Mouchy — Van Loo — Bachelier — Doyen — Le Clerc — Le Comte — Droüais — Bellengé — Lépicié — D'Huez — Gois — Brenet — Beaufort — Taraval — Bridan — Berruer — Cochin.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou.*

Aujourd'huy, samedi 7 Mars, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences et pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

M. Le Prince nommé Conseiller. — En ouvrant la séance, l'Académie a procédé à remplir la Place de Conseiller, vacante par le décès de M. *Tocqué*. M. *Le Prince*, Peintre, Académicien, a été nommé à cette place.

Nomination de douze Élèves dans chaque Art pour faire l'épreuve des académies. — L'Académie, après avoir vû les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies,

peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés : *Moitte*, *David*, *Bidault*, *Jombert*, *Le Monnier*, *Bonvoisin*, et, entre les Sculpteurs : *Simon*, *Pasquier*, *Hauré*, *Ségla*, *De Laistre*, *Martin*, pour commencer le jeudi 12 Mars et continuer jusqu'au samedi inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés : *L'Ange*, *D'Afrique*, *Lang*, *Desrais*, *Girod* et *Charton*, et, entre les Sculpteurs : *Boulet*, *Lever*, *La Bussière*, *Desmures*, *Collet* et *Canto*, pour être admis à la même épreuve le lundi suivant, 16 du même mois, jusqu'au mercredi 18 inclusivement.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture d'un discours de sa composition, dans lequel il établit qu'encore que le premier but de la Peinture soit de parvenir à faire illusion autant que possible, néantmoins ce n'est pas le seul, et que même ce n'est pas ce qui caractérise le plus grand artiste.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Le Moyne — Pajou — Pigalle — Mariette — Le Cher de Valory — Bergeret — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — Vien — Vassé — Belle — Amédée Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Briard — M. A. Challe — D'Huez — Lépicié — Chardin — Vernet — Roslin S. — Mouchy — J. P. Le Bas — Le Prince — Brenet — Le Comte — Beaufort — Bridan — Demachy — Droüais — Gois — Moitte — Berruer — Taraval — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Villette, S.; 2e : Clavareau,

P.; 3e : Susanne, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, qui sont donnés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Villette*, S.,
la seconde à *Clavareau*, P.,
et la troisième à *Susanne*, S.

Élèves admis à concourir aux Grands Prix. Peintres : David, Bidault, Langue, Jombert, Le Monnier, Bonvoisin ; en Sculpture : Simon, Hauré, Ségla, De Laistre, Martin, Lever. — L'Académie, après avoir vu les académies des Élèves, peintes et modelées d'après nature, jointes aux esquisses qu'ils avoient faittes, pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *David, Bidault, Langue, Jombert, Le Monnier* et *Bonvoisin*, et, dans la Sculpture : *Simon, Hauré, Ségla, De Laistre, Martin* et *Lever*.

Indication de la figure pour les places. — Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois d'Avril, les Élèves concourreront pour les places de l'École, de même qu'il est d'usage de le faire au commencement d'Octobre.

Lecture des Délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Le Moyne — Pajou — Coustou — Pigalle — Montullé — Le Cher de Valory — Le B. de Besenval — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Julliart — Allegrain — Vassé — L. Lagrenée — Belle — N. S. Adam — Le Còmte — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Doyen — Briard — Hüet — D'Hüez — Lépicié — Gois — M. A. Challe — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Guérin — Roëttiers fils — Le Prince — Le Clerc —

Voiriot — Demarteau l'né — Bellengé — Vénevault — Mouchy — Robert — Berruer — Levasseur — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat,* Rect., suppléé par M. *Coustou.* — M. *Vassé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Demande de l'École Milit. Copie du Jouvenet. — MM. de l'École Royale Militaire ont fait demander à la Compagnie par une lettre de M. *Gabriel*, Premier Architecte du Roy, adressée à Mr *Pierre*, Premier Peintre du Roy, la permission de faire une copie de la Descente de Croix par Mr *Jouvenet*, ce à quoy la Compagnie a consenti avec plaisir.

Lecture. — Le Secrétaire a rempli la séance par la lecture de deux anciennes Conférences de l'Académie rédigées par Mr *Testelin*, et lues à l'Académie en présence de Mr de Colbert, la première intitulée : « Du trait et du dessein, » la seconde « sur la proportion. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Vassé — Coustou — Le Moyne — Le Cher de Valory — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — M. A. Challe — J. C. Roëttiers — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Le Prince — Brenet — Taraval — Bellengé — Beaufort — Allegrain — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vassé* Prof. — Il est resté 3 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Robin agréé. — En marge les chiffres 30 et 3. — Le Sr *Jean-Baptiste-Claude Robin*, Peintre d'Histoire, né à Paris en 1734, a présenté de ses ouvrages. L'Académie,

après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — Vassé — Le Moyne — Coustou — Pigalle — Bergeret — Soufflot — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Belle — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Pajou — N. S. Adam — Amédée Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Doyen — Briard — Lépicié — M. A. Challe — Chardin — Desportes — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Roëttiers fils — Robert — Le Comte — Mouchy — Gois — Hüet — Taraval — Bellengé — Droüais — Berruer — Bridan — Demachy — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat,* Rect., suppléé par M. *Coustou.* — M. *Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de M. Sarrau. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. Sarrau, Professeur d'Anatomie, décédé ce même jour à Paris, âgé de 82 ans. M. *Süe*, Adjoint à Professeur, est monté au grade de Professeur.

Mort de M. Surugue, Acad. — Ensuitte le Secrétaire a notifié la mort de M. *Surugue*, Graveur, Académicien, décédé à Paris le 29 du mois d'Avril dernier, âgé de.....

Indication du Comité. — La Compagnie a arrêté que, le samedi 30 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Vanloo;* dans les Adjoints à Professeur, M. *D'Huès;* dans les Conseillers, M. *Desportes;* le Trésorier et le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *Juliart*, s'assembleront dans

l'Académie à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1771.

Lecture. — Le Secrétaire a fait lecture d'une des anciennes Conférences rédigées par M. *Testelin*, et lües à l'Académie en présence de M. Colbert; le sujet est sur « l'Expression générale et particulière. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Amédée Van Loo — D'Azaincourt — Lemoyne — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — L. Lagrenée — Vien — Chardin — Lépicié — D'Huez — Francin — Mouchy — Roslin S. — Bellengé — Taraval — Berruer — Brenet — Vénevault — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat*, Rect., suppléé par M. *Coustou.* — M. *Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 30 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Reddition des comptes et capitation. — Le Secrétaire a rapporté que MM. le Directeur, les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers, nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin de ce même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires, nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à Mr le Trésorier, pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte, il a été procédé à l'examen et à la reddition du compte de l'exercice de M. *Chardin*, Trésorier, pendant l'année 1771. Sur le rapport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou

— Amédée Van Loo — Le Moyne — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Pajou — L. Lagrenée — Brenet — N. S. Adam — D'Huez — Lépicié — Süe — Bellengé — Berruer — Beaufort — Chardin — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Boizot — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat,* Rect., suppléé par M. *Coustou.* — M. *Adam* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Commissaires nommés pour faire l'examen d'un secret pour fixer le pastel. — Le Sr de St Michel a fait proposer à l'Académie de faire l'épreuve du secret qu'il a trouvé pour fixer les tableaux au pastel. La Compagnie a prié M. *Bachelier* et M. *Roslin* de vouloir bien en faire l'essay, pour en faire leur rapport à l'Académie.

Lecture. — Le Secrétaire a fait lecture d'une des anciennes Conférences rédigées par M. *Testelin* et lue à l'Académie en présence de M. Colbert. Le sujet est sur l'Ordonnance.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — N. S. Adam — Le Moyne — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Pajou — Lépicié — L. Lagrenée — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Vénevault — Bellengé — Brenet — Beaufort — Gois — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat,* Rect., suppléé par M. *Coustou.* — M. *Adam* Prof. — Il est resté 13 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : *Bouillard*, *P.*; 2e : *Taunay*, *P.*; 3e : *Collet, S.* — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que

Bouillard, P., a mérité la première Médaille,
Taunay, P., la seconde,
et *Collet*, S., la troisième.

Le Directeur continué. — Ensuitte, conformément aux articles IX-XI et XXV des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer plusieurs de ses Officiers si Elle le juge à propos, l'Académie a décidé qu'il n'y auroit point de mutation.

Approbation d'une École de dessin à Poictiers. — Le sieur Aujolles Pagès a fait demander à l'Académie son authorisation, à l'occasion d'une École de dessin qu'il a formée à Poitiers. L'Académie ne peut qu'approuver un établissement avantageux à la propagation des Arts, et qui d'ailleurs peut répandre des lumières utiles sur plusieurs professions méchaniques. En conséquence, Elle a chargé le Secrétaire d'écrire à M. Aujolles et de lui envoyer un extrait de la délibération.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — N. S. Adam — Lemoyne — Dandré-Bardon — Vassé — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Amédée Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Chardin — Brenet — De Wailly — Roslin S. — Vernet — Vénevault — Guérin — Le Comte — Le Clerc — Robert — E. Dumont — Valade — Berruer — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou*, Rect., abs. — M. *Lépicié* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a rempli la séance par la lecture de la dernière des Conférences rédigées par M. *Testelin*, et tenues en présence de M. Colbert, dont le titre est « sur la Couleur. »

M. Lépicié, Adj., nommé pour exercer le mois de Juillet. — M. *Belle*, Professeur en mois, a prié l'Académie de permettre que M. *Lépicié*, Adjoint à Professeur, remplît à sa place l'exercice du mois présent, se proposant en même temps de remplir celui du mois d'Aoust prochain, auquel M. *Lépicié* aurait été nommé, à tour de rôle, pour exercer à la place de M. *Falconet*. L'Académie y a donné le consentement qu'il desiroit.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lépicié — Lemoyne — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — Pajou — J. Bachelier — D'Huez — Briard — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Brenet — Le Prince — Vénevault — Droüais — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Lépicié* Adj. à Prof. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 24 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Portraicts ordonnés aux Peintres agréés. — La Compagnie s'est occupée de la distribution des ouvrages ordonnés tant aux Peintres de Portraicts, agréés, qu'aux Graveurs, et il a été arrêté que les Portraicts de M. *Hallé* et de M. *Vassé* seront peints par M. *Aubry*, et les Portraicts de M. *Vien* et de M. *Allegrain* seront peints par M. *Duplessis*.

Portraits ordonnés aux Graveurs agréés. — Quant aux

Graveurs, le Portraict de M. *Carle Van Loo* a été de nouveau ordonné à M. *Flipart*, les Portraicts de M. *Bouchardon* et de M. *Coustou* à M. *Beauvarlet* et les Portraicts de M. *Dumont* et de M. *Le Moyne* le père à M. de *St Aubin.*

Ordre de leur écrire. — Comme quelques-uns de ces Graveurs, agréés depuis longtemps, sont en retard sur leurs ouvrages de réception, l'Académie a chargé le Secrétaire de leur écrire et de sçavoir s'ils sont avancés et dans quel temps ils peuvent avoir achevé.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Lépicié — Dandré-Bardon — Vassé — Allegrain — Hallé — Vien — Pajou — L. Lagrenée — Caffiéri — Amédée Van Loo — Chardin — Le Prince — J. P. Le Bas — Mouchy — Le Clerc — Le Comte — Bellengé — Taraval — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 1er Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a fait la lecture de la vie de M. *Galloche*, Peintre, Chancelier et Recteur, écritte par feu M. l'Abbé Gougenot, Honoraire Associé libre, et lue à l'Académie pour la première fois le 4 Juillet 1767.

Indication de l'assemblée. — L'assemblée pour l'examen des Grands Prix a été fixée au samedi 22 du présent mois.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Belle — Mariette — Le Moyne — D'Azaincourt — Hallé — Dandré-Bardon — Vien — L. Lagrenée — Pajou — Briard — Lépicié — Gois — Droüais — Chardin — Brenet — Berruer — Roslin S. — Beaufort — J. P. Le Bas — Vénevault — Le Prince — Taraval — D'Huez — Vien — Cochin.

M. *Pierre* Dir. -- M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 22 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix.

Arrêté concernant les Grands Prix. — Après avoir examiné ces tableaux et bas-reliefs, l'Académie a arrêté que les prix de l'année présente seroient accordés; Elle a aussi arrêté que le premier Prix de Peinture, mis en réserve en l'année 1770, sera accordé, que cependant il ne sera jugé qu'après que celui de l'année présente aura été accordé et ne prendra rang qu'après lui.

A l'égard des Seconds Prix, tant en Peinture qu'en Sculpture, mis aussi en réserve en la même année 1770, le Second Prix de Peinture continuera d'être réservé, et celui de Sculpture sera accordé.

Les tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie le jour de la feste de St Louis, et ils seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedi 29 du présent mois.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Belle — Jeaurat — Pigalle — Lemoyne — Watelet — Baschi — Bergeret — Soufflot — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Vien — Vassé — Pajou — Hallé — N. S. Adam — Amédée Van Loo — J. Bachelier — D'Huez — Lépicié — Doyen — Vernet — Chardin — Briard — Le Comte — Brenet — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Bellengé — Taraval — Berruer — Gois — Mouchy — E. Dumont — Le Vasseur — Beaufort — Droüais — Robert — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture, les Enfants de Niobé tués par Apollon et Diane, et, pour la Sculpture, le Repas de Balthazar.

Jugement des Prix. 1er Prix de Peinture : Jombert; 1er Prix de Peinture réservé en 1770 : Le Monnier. 1er Prix de Sculpture : De Laistre; 2e Prix de Peinture; mis en réserve; 2e Prix de Sculpture : Ségla; 2e Prix réservé en 1770 : Louis Le Verd. — L'Académie ayant procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758, les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le Sr *Pierre Charles Jombert*, de Paris, âgé de 24 ans, Élève de M. *Du Rameau*, qui a fait le tableau marqué E, a été jugé mériter le Premier Prix de Peinture.

Ensuitte on a procédé à accorder le Premier Prix de Peinture mis en réserve en l'année 1770, et le sieur *Anisset Charles Le Monnier*, de Rouen, âgé de 27 ans, Élève de M. *Vien*, qui a fait le tableau marqué C, a été jugé le mériter.

Le Premier Prix de Sculpture a été accordé au Sr *François Nicolas de Laistre*, de Paris, âgé de 27 ans, Élève de M. *Vassé*, qui a fait le bas-relief marqué L.

Il a été arrêté que le Second Prix de Peinture, qu'on s'étoit proposé de donner, ne seroit point accordé et seroit mis en réserve.

Le Second Prix de Sculpture a été accordé au Sr *André Ségla*, de Marseille, âgé de 24 ans, Élève de M. *Coustou*, qui a fait le bas-relief marqué K.

Le Second Prix de Sculpture, mis en réserve en l'année 1770, a été accordé au sieur *Louis Le Verd*, de St Omer,

âgé de 27 ans, Élève de M. *Caffiéri*, qui a fait le bas-relief marqué M.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Belle — Baschi — L. Lagrenée — Lemoyne — Montullé — Bergeret — Pajou — Dandré-Bardon — Caffiéri — N. S. Adam — Hallé — J. Bachelier — Amédée Van Loo — D'Huez — Briard — Lépicié — Süe — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Taraval — Gois — Mouchy — Bellengé — E. Dumont — Berruer — Valade — Droüais — Vénevault — Brenet — Guérin — Wille — Beaufort — Demachy — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de Mme Roslin. — Le Secrétaire a notifié la mort de Demoiselle *Giroust*, Madame *Roslin*, épouse de M. *Roslin*, Conseiller, décédée le 31 Aoust, âgée de 38 ans ou environ. — 37 ans 7 mois.

Indication du Concours pour le prix d'Expression. — Il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'Expression sera ouvert le mardi 22 Septembre, pour être jugé le samedi suivant. Cet exercice sera présidé par M. *Adam*, Professeur, nommé à son rang.

Lecture. — Ensuitte, pour remplir la séance, le Secrétaire a fait la lecture de la vie de M. *Oudry*, écritte par feu M. l'Abbé Gougenot, Honoraire Associé libre, lue pour la première fois dans l'assemblée du 10 Janvier 1761.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Allegrain — Lemoyne — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Lépicié — Le Clerc —

Chardin — Droüais — Bellengé — Taraval — Vénevault — Gois — J. Guay — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur, concernant l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet, donné par M. *Adam*, Professeur, qui a présidé à cet exercice, est une Tête d'homme représentant la Joye.

Médailles du Quartier. 1re : Tamine, S.; 2e : Moitte, P.; 3e : Chatelain P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que :

Tamine, S., a mérité la première Médaille;
Moitte, P., la seconde,
et *Chatelain*, P., la troisième.

Prix de l'Expression mis en réserve. — La Compagnie, après avoir examiné les Têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix des Têtes et de l'Expression, a mis en réserve ce Prix, les ouvrages des concurrans ayant été trouvés trop foibles.

M. Caffiéri nommé Adjoint pour le mois prochain. — M. *Bachelier*, Professeur, qui devoit exercer le mois d'Octobre, a prié l'Académie de l'en dispenser, étant actuellement incommodé. En conséquence, l'Académie a nommé, à son rang, M. *Caffiéri*, Adjoint à Professeur, pour remplir cet exercice. La lecture des délibérations a été remise à l'assemblée prochaine[1].

1. Il y avait d'abord ces deux lignes barrées : « En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier. »

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Lemoyne — Dandré-Bardon — Allegrain — Bergeret — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Belle — Pajou — Caffiéri — N. S. Adam — Amédée Van Loo — J. Bachelier — D'Huez — Lépicié — Le Prince — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — Le Clerc — Gois — Brenet — Bellengé — Demachy — De Wailly — Taraval — Le Comte — Vénevault — E. Dumont — Beaufort — Le Vasseur — Pasquier — Robert — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Dumont* Rect. — M. *Caffiéri* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mr Van Loo nommé Professeur pour le Prix de l'Expression. — Mr *Vanloo*, Professeur, a été nommé, à son rang, pour présider, l'année prochaine, au Concours pour l'étude des Têtes et de l'Expression.

Lecture. — Le Secrétaire a fait lecture de la Vie de M. *Du Vivier*, Graveur de Médailles, Académicien, écritte par feu M. Gougenot, Honoraire Associé libre, et lue, pour la première fois, dans l'assemblée du 5 Février 1763.

Visite à M. Vassé. — La Compagnie a prié M. *Le Moyne*, ancien Directeur, et M. *Caffiéri*, Adjoint à Professeur, de vouloir bien faire visite, de sa part, à M. *Vassé*, Professeur, qui est dangereusement malade.

J. Du Mont le Rom. — Le Moyne — Caffiéri — Coustou — D'Huez — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — Lépicié — Chardin — Roslin S. — Vénevault — Taraval — J. P. Le Bas — Le Clerc — Berruer — Le Comte — Gois — Beaufort — Bellengé — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Caffiéri* Adj. à Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lecture. — Ne s'estant présenté aucune affaire, pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture de la Vie de M. *Le Lorrain*, Sculpteur, écritte par feu M. l'Abbé Gougenot, Honoraire Associé libre, lüe à l'Académie, pour la première fois, le 5 Décembre 1761.

Rapport de la visite à M. Vassé. — M. *Le Moyne*, Ancien Directeur, et M. *Caffiéri*, Adjoint à Professeur, chargés, par la précédente délibération, de faire visite à M. *Vassé*, Professeur, ont rapporté à l'Académie qu'il continue à être en grand danger, quoiqu'il y ait quelque commencement de mieux.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Coustou — Caffiéri — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — N. S. Adam — Amédée Van Loo — D'Huez — Briard — Lépicié — Roslin S. — Chardin — J. P. Le Bas — Brenet — Le Prince — Berruer — Beaufort — Gois — Le Comte — Droüais — Vénevault — Taraval — Bellengé — Mouchy — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a fait lecture d'une des Conférences de feu M. *Massé*, Conseiller, sur les Élèves et sur leurs devoirs.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Le Moyne — Coustou — Mariette

— Le Ch^er de Valory — Caffiéri — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — D'Huez — Hallé — Pajou — Lépicié — Briard — Chardin — Vernet — Roslin S. — Bellengé — Le Prince — J. P. le Bas — Gois — Taraval — Le Comte — Vénevault — Berruer — Beaufort — Bridan — De Wailly — Cochin.

M. *Pierre*, Dir., abs. — M. *Du Mont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof. — Il est resté 14 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de Mr Roëttiers le fils. — Le Secrétaire a notifié la mort de Mr *Charles Norbert Roëttiers*, Graveur général des Monnoyes de France, Académicien, fils de M. *Roëttiers*, Conseiller, décédé à Paris le 19 du présent mois, âgé de 52 ans.

Ne s'étant présenté aucune autre affaire, l'Académie a terminé la séance.

J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — L. Lagrenée — Coustou — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Caffiéri — Allegrain — Hallé — Vien — Belle — Pajou — Amédée Van Loo — J. Bachelier — D'Huez — Lépicié — Roslin S. — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Vénevault — Desportes — Robert — Le Comte — Mouchy — Brenet — Droüais — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de M. Vassé, Professeur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Mr *Vassé*, Sculpteur, Pro-

fesseur, décédé à Paris au Louvre, le 1er du présent mois, âgé de 55 ans et demi.

Lecture. — Ensuitte il a fait lecture d'une seconde Conférence de feu Mr *Massé*, Conseiller, lue, pour la première fois, à l'Académie le 8 Novembre 1749; elle traite de la nécessité de bien connoistre l'Antique et l'Anatomie.

Cours d'Anatomie. — En terminant la séance, le Secrétaire a prévenu la Compagnie que Mr Süe, Professeur d'Anatomie, a ouvert un cours d'Anatomie démontrée sur le naturel en faveur des Élèves de l'Académie; il se tient dans l'Amphithéâtre de l'Hôpital de la Charité.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Vien — Watelet — Lemoyne — Coustou — Mariette — Caffiéri — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — J. C. Roëttiers — Lépicié — D'Huez — Briard — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Vénevault — Des Portes — Mouchy — J. Guay — Bridan — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, jeudi 31 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier : 1re : Bonvoisin, P.; 2e : Perrin, P.; 3e : Delorme, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, étant assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies d'après nature, ont jugé que

le nommé *Bonvoisin*, P., a mérité la première médaille,
Perrin, P., la seconde,
et *De Lorme*, S., la troisième.

Députation à M. le Marquis de Marigny. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chés Monsieur le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, Conseiller d'État, Directeur et ordonnateur général de ses Bâtimens, etc., pour le complimenter au sujet de la nouvelle année; M. le Directeur voudra bien s'informer du jour où il pourra recevoir et en faire avertir les Officiers qui composent la Députation.

Lettre. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment adressée à la Compagnie à l'occasion du renouvellement de l'année par M. *Milet Francisque*, Académicien, présentement à Versailles.

M. Doyen nommé pour professer. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *Doyen*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois prochain à la place de M. *Dandré-Bardon*, dont la santé foible ne lui permet pas de remplir cet exercice.

Assemblée remise. — L'assemblée du mois de Janvier étant trop prochaine de celle-cy, l'Académie l'a remise au samedi 9 Janvier.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Montullé — Soufflot — Vien — Lemoyne — Coustou — Dandré-Bardon — Pigalle — Le Cher de Valory — Hallé — Allegrain — N. S. Adam — L. Lagrenée — Belle — Bridan — Amédée Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — D'Huez — Lépicié — Briard — Süe — Wille — Chardin — Pasquier — De la Tour — Roslin S. — J. P. Le Bas — Vernet — Le Prince — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Demachy — Gois — Brenet — Valade — Voiriot — E. Dumont — P. L'Enfant — Mouchy — Le Comte — Guérin — Berruer — Bellengé — Hüet — Robert — Vénevault — Taraval.

1773.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Doyen* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 9 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers, nommés pour aller en Députation chés Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur et Ordonnateur général des Bâtimens du Roy, ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en ont eue le 8 de ce mois.

Lecture de diverses lettres. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliments adressées à la Compagnie :

De MM. les Officiers Professeurs de l'Académie de peinture établie à Marseille ;

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles ;

De M. *Natoire*, ancien Recteur, Directeur de l'Académie de France à Rome ;

De M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen ;

De M. *Loutherbourg*, Académicien, présentement à Londres.

La lecture des Statuts, qu'il est d'usage de faire en cette Assemblée, a été remise à l'Assemblée prochaine.

Lecture par M. Le Prince. — M. *Le Prince*, Conseiller de l'Académie, a commencé la lecture de la Première Partie d'un Traitté de sa composition sur la peinture dans le genre du Paysage. La Compagnie lui en a témoigné sa satisfaction.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Doyen — Watelet — Pajou — Montullé — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Lépicié — D'Huez — Gois — Chardin — Allegrain — E. Dumont — Vernet — Briard — Bellengé — Roslin S. — Le Clerc — Le Comte — Brenet — J. P. Le Bas — Le Prince — Boizot — Vénevault — Robert — Mouchy — Beaufort — Pasquier — Bridan — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Doyen* Adj. à Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de M. Saly. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment adressée à la Compagnie par Mr *Saly*, Adjoint à Professeur, présentement à Copenhague.

Don des portraits de Raphaël, d'Annibal Carrache et de Mr Errard, par M. Caffiéri. — M. *Caffiéry*, Adjoint à Professeur, a prié la Compagnie d'accepter le don qu'il lui offre des bustes de *Raphaël* et d'*Annibal Carrache*, qu'il a fait mouler sur les marbres qui ornent leurs tombeaux placés dans l'église de la Rotonde, érigés par *Carle Maratte.* Il y a joint le médaillon de *Charles Errard*, de Nantes, Peintre et Architecte, l'un des douze Anciens lors de l'établissement de l'Académie, le premier nommé par le Roy à la place de Directeur de l'Académie de France établie à Rome en 1666. Ce médaillon est moulé sur le marbre qui est au tombeau de M. *Errard*, dans l'église de St Louis des François à Rome. La Compagnie a témoigné à M. *Caffiéri* sa reconnoissance du don qu'il lui fait d'objets aussi intéressans pour l'Académie[1].

1. « Voyés à la fin du Registre les épitaphes qui sont à ces tombeaux. » — Ces épitaphes n'ont pas été transcrites sur le registre.

Indication de la nomination au Professorat. — L'Académie a arrêté qu'Elle procéderoit à remplir la place de Professeur vacante par le decès de M. *Vassé*, dans l'assemblée du dernier samedi du mois de février prochain.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Doyen — Dandré-Bardon — Coustou — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Pajou — J. Bachelier — Amédée Van Loo — Caffiéri — D'Huez — M. A. Challe — Lépicié — J. P. le Bas — Le Clerc — Le Prince — Vénevault — Mouchy — Brenet — Bellengé — Beaufort — Bridan — Le Comte — Hüet — Taraval — De Wailly — Cochin — Le Comte (une seconde fois) — *E. Dumont — Vénevault* (une seconde fois).

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture des Statuts. — Le Secrétaire a fait lecture des Statuts de l'Académie, ainsi qu'il est d'usage au commencement de chaque année.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Hallé — Coustou — le Bon de Besenval — — Vien — L. Lagrenée — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Chardin — Roslin S. — Bellengé — J. P. Le Bas — Taraval — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Caffiéri fait Professeur. — L'Académie a procédé à remplir la place de Professeur, vacante par le décès de

M. *Vassé*. Mr *Caffiéri*, Adjoint à Professeur, a été nommé Professeur.

Indication des esquisses. — En terminant la séance, le Secrétaire a proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses, dont le choix se fera pour être admis à l'épreuve des Académies, peintes et modelées d'après nature, sur laquelle épreuve seront ensuitte choisis ceux qui concourreront aux Grands Prix. Il a été arrêté que ce sera le mercredi 3 Mars prochain, et que ces esquisses seront jugées le samedi suivant.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Hallé — Coustou — Watelet — Mariette — D'Azaincourt — Vien — Dandré-Bardon — Allegrain — Belle — Pajou — N. S. Adam — Amédée Van Loo — Caffiéri — J. Bachelier — D'Huez — Lépicié — M. A. Challe — Beaufort — Sue — Chardin — J. C. Roëttiers — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Bridan — Taraval — Le Comte — Mouchy — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

Jugement des esquisses des Élèves; indication de l'épreuve des académies. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Van Loo*, *Moitte*, *David*, *Bidault*, *Peyron*, *Lionnois*, et, entre les Sculpteurs, *Simon*, *Ségla*, *Pasquier*, *Auger*, *La Bussière*, *Desmures*, pour commencer le jeudi 18 Mars et continuer jusqu'au samedi 20 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Jombert*, *Sevin*, *d'Afrique*, *Charton*, *Lang*, *Girod*, et, entre les Sculpteurs,

De Seine, *Dardel*, *Albert*, *Landragin* et *De Voge*, pour être admis à la même épreuve le lundi suivant jusqu'au 24 Mars inclusivement.

Présent fait par Mme Tocqué du portrait gravé de feu son époux. — Madame Tocqué, fille de M. *Nattier*, Professeur, et veuve de feu M. *Tocqué*, Conseiller de l'Académie, a fait présenter à la Compagnie une estampe encadrée du portrait de son époux qu'elle a fait graver d'après le tableau de Mr *Nattier*, son père, et elle a déclaré que son intention étoit d'en présenter une épreuve à chacun des Membres de l'Académie, aussitost qu'elle aura pu en faire imprimer le nombre nécessaire à cet effet. L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire à Madame Tocqué pour lui faire ses remerciemens d'un présent aussi intéressant que le portrait d'un de ses membres les plus distingués par ses talens et dont Elle conserve chèrement le souvenir.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Pajou — Coustou — De Voyer d'Argenson — Bergeret — Montullé — D'Azaincourt — Chardin — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Belle — D'Huez — Allegrain — Amédée Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Briard — Lépicié — Roslin S. — Le Clerc — Hüet — Gois — Taraval — Beaufort — Berruer — Bellengé — Bridan — Le Comte — Mouchy — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier :

Médailles du Quartier. 1re : Collet, S.; 2e : Van Loo, P.; 3e : Lortat, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui

sont donnés tous les [trois] mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Collet*, S.,

la seconde à *Van Loo*, P.,

et la troisième à *Lortat*, S.

Mort de M. Francin. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Francin*, Sculpteur, Adjoint à Professeur, décédé au Bourg-la-Reine, près Paris, le 19 du présent mois, âgé de 72 ans.

Élèves admis aux Grands Prix. Peintres : Van Loo, David, Peyron, Charton, Bidault, Moitte. Sculpteurs : Simon, Ségla, Pasquier, Auger, La Bussière, Dardel. — L'Académie, après avoir vu les académies des Élèves, peintes et modelées d'après nature, jointes aux esquisses qu'ils avoient faittes, pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Van Loo*, *David*, *Peyron*, *Charton*, *Bidault*, *Moitte*, et, dans la Sculpture : *Simon*, *Ségla*, *Pasquier*, *Auger*, *La Bussière* et *Dardel*.

M. Challes, Chevalier de l'Ordre du Roy. — M. *Challes*, Professeur pour la Perspective, a fait part à la Compagnie de la grâce que le Roy luy a faitte, en l'honorant du cordon de l'Ordre de St Michel.

Figure des places. — Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois d'Avril, les Élèves concourreront pour les places de l'École, ainsi qu'il est d'usage de le faire au commencement d'Octobre.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Pajou — Le Ch^er^ de Valory — Bergeret — Montullé — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Vien — L. Lagrenée — Hallé — Allegrain — Belle — Caffiéri — Amédée Van Loo — Doyen — D'Huez — M. A. Challe — Chardin — Le Prince — Le Clerc — Le Bas

— E. Dumont — Droüais — Brenet — Demachy — Guérin — Bellengé — Berruer — Vénevault — Le Comte — Taraval — Bridan — Mouchy — Le Vasseur — Beaufort — Gois — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou,* pour M. *Jeaurat,* Rect. — M. *Caffiéri* Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Secrétaire a commencé la lecture des Discours prononcés dans les Conférences de l'Académie par M. *Ant. Coypel*, Premier Peintre du Roy.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Caffiéri — Lemoyne — D'Azaincourt — Le Cher de Valory — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — Chardin — Roslin S. — Le Clerc — D'Huez — Lépicié — Bellengé — Bridan — Taraval — Vénevault — Gois — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Caffiéri* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 30 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Présent des portraits en plâtre donnés par M. Caffiéri, de Michel-Ange Buonarotti et de Pietro Berettini, de Cortone, et un dessin du portrait de M. Lemoyne. — M. *Caffiéri*, Professeur, a fait présent à l'Académie des bustes en plâtre de *Michel-Ange Buonarotti*, Peintre, Sculpteur et Architecte, et de *Pierre Berettini*, de Cortone, Peintre et Architecte, moulés sur les bustes en marbre qui sont sur leurs tombeaux; celui de *Michel-Ange Buonarotti* à Florence, dans l'église de Ste Croix, et celui de *Pierre Beret-*

tini, à Rome, dans l'église de Ste Martine[1]. Il y a joint le portrait de M. *Le Moyne*, Premier Peintre du Roy, et Professeur de l'Académie, ou du moins désigné comme tel et comme dessiné par feu M. *Jean-Baptiste Massé*, son ami[2], dessin d'autant plus intéressant qu'on n'a point de portrait certain de ce célèbre Artiste. L'Académie a fait ses remerciemens à M. *Caffiéri* de ces présents, qui lui sont d'autant plus précieux qu'ils conservent la mémoire des grands hommes dont les rares talens sont toujours l'objet de son admiration.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Coustou — Caffiéri — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Amédée Van Loo — J. Bachelier — D'Huez — M. A. Challe — Lépicié — J. C. Roëttiers — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Vénevault — Bellengé — Beaufort — Mouchy — Bridan — Berruer — Taraval — Des Portes — Gois — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 8 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Agréement et réception de M. Porporati. — M. *Charles Porporati*, Graveur, né à Turin, âgé de 30 ans, a présenté à l'Académie de ses ouvrages pour être agréé. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et, l'ouvrage qu'il a présenté

1. « Voyés à la fin du Registre les épitaphes qui sont à ces tombeaux. » — Elles n'y sont pas plus que celles annoncées précédemment.

2. « Ce portrait est très douteux, et aucune des personnes de l'Académie qui avoient connu M. *Le Moine* ne l'y ont reconnu. »

étant gravé d'après le tableau de M. *de Santerre*, représentant la chaste Suzanne, qui appartient à l'Académie, l'Académie a accepté cette planche pour son morceau de réception. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le sieur *Porporati* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Réglemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Indication du Comité. — L'Académie a arrêté que, le samedi 29 de ce mois, MM. les Directeurs, anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle : dans les Professeurs, M. *Bachelier;* dans les Adjoints à Professeur, M. *Lépicié;* dans les Conseillers, M. *De la Tour*, le Trésorier et le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *Voiriot*, s'assembleront dans l'Académie, à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1772.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Mouchy — Coustou — Amédée Van Loo — Lemoyne — Pigalle — Caffiéri — Bergeret — Montullé — D'Azaincourt — Pajou — Dandré-Bardon — Allegrain — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Lépicié — D'Huez — Doyen — Briard — Brenet — Chardin — De la Tour — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Porporati — Le Clerc — Le Prince — Taraval — Boizot — Berruer — Gois — Bellengé — Bridan — Le Comte — Beaufort — Vénevault — Droüais — Wille — Le Vasseur — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport du Comité de la reddition des comptes et de la capitation. — Le Secrétaire a rapporté que MM. le Directeur, les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers, nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin de ce même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires, nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à Mr le Trésorier, pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte, il a été procédé à l'examen et à la reddition du compte de l'exercice de M. *Chardin*, Trésorier, pendant l'année 1772. Sur le rapport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

M. Clodion Michel agréé. — En marge les deux chiffres 24 *et* 3. — Le Sr *Clodion Michel*, Sculpteur, né à Nancy, âgé de 33 ans 1/2, a présenté de ses ouvrages. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, et l'Académie lui a accordé d'exécuter, pour sa réception, la figure de Jupiter, dont il a présenté le modèle.

Estampes du portrait de M. Tocqué. — Les estampes du portrait de M. *Tocqué*, données par Madame sa veuve, ont été distribuées à la Compagnie.

M. Briard, Adj. à Profes., nommé pour exercer. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *Briard*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Juin prochain à la place de M. *Adam*, Professeur, qui a prié la Compagnie de l'en dispenser à cause de la foiblesse de sa vue.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou

— Lemoyne — Amédée Van Loo — Pigalle — Montullé — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Desportes — Allegrain — Hallé — Vien — Belle — Pajou — N. S. Adam — Doyen — D'Huez — Lépicié — M. A. Challe — Chardin — De la Tour — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Voiriot — Le Comte — Droüais — Gois — Beaufort — Vénevault — Brenet — Berruer — Boizot — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou*, Rect., abs., pour M. *Jeaurat*. — M. *Briard* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Secrétaire a continué la lecture des Discours prononcés dans les Conférences de l'Académie par M. *Antoine Coypel*, Premier Peintre du Roy.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Briard — Dandré-Bardon — Hallé — Caffiéri — Chardin — Roslin S. — Le Clerc — Mouchy — Bellengé — Bridan — Des Portes — Beaufort — Vénevault — Taraval — Le Comte — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Briard* Adj. à Prof. — Il est resté 14 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Susanne, S.; 2e : Desmures, S.; 3e : Grognard, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assem-

blés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que :

Susanne, S., a mérité la première Médaille ;

Desmures, S., la seconde,

et *Grognard*, P., la troisième.

Lettre de M. le Directeur général concernant le Salon. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Monsieur le Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roy, Directeur et ordonnateur général de ses Bâtimens, etc., en datte du 19 Juin, adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, dans laquelle il est dit que l'intention du Roy est qu'il y ait cette année Exposition de tableaux et modèles au temps accoutumé. Il observe que, lors de la dernière Exposition, le public auroit desiré plus de sévérité relativement à la décence des morceaux exposés à sa vue, et il charge M. *Pierre* de prévenir les membres de l'Académie, qui composent le Comité, d'être, cette année, un peu plus rigides à cet égard. M. le Directeur général ajoute qu'il compte d'ailleurs que les Officiers, qui ne sont pas sujets à la révision du Comité, feront dans leurs ouvrages un choix tel que les plaintes occasionnées par le Salon dernier ne se renouvellent point.

Continuation du Directeur et autres Officiers. — Ensuitte, conformément aux articles IX-XI et XXV des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer plusieurs de ses Officiers, si Elle le juge à propos, l'Académie a arrêté qu'il n'y auroit point de mutation.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Coustou — Belle — Hallé — Pajou — Briard — Amédée Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Chardin — Mouchy — Le Clerc — Valade — Gois — Bellengé — Des Portes — Brenet —

Pasquier — Robert — Taraval — Vénevault — Bridan — Voiriot — E. Dumont — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Dans quelques assemblées précédentes, la Compagnie ayant observé que les Conférences écrittes par les Membres de l'Académie étoient peu nombreuses, et que les lectures qui en sont répétées les ramènent trop fréquemment, ce qui affoiblit l'intérest qu'on y peut prendre, le Secrétaire a proposé, pour occuper les assemblées d'une utile et en même temps agréable manière, d'y faire la lecture des plus fameuses poësies de l'Antiquité. Les fictions ingénieuses, les images sublimes et poëtiques, jointes à la beauté des sujets, et aux connoissances qu'on en peut tirer pour l'allégorie et le costume, en sont d'autant plus utiles qu'elles sont le fondement de toute la poësie de nos Arts. La Compagnie a approuvé cette proposition. En conséquence le Secrétaire a fait lecture du premier chant de l'Illiade d'Homère traduitte par Madame Dacier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Belle — Hallé — D'Azaincourt — Caffiéri — Vien — D'Hüez — Lépicié — Chardin — Roslin S. — Le Clerc — J. P. Le Bas — E. Dumont — Vénevault — Bridan — Gois — Beaufort — Taraval — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 6 jettons. — M. *Lépicié* faisant pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 31 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. le Marquis de Marigny remet la Direction des Bâtimens du Roy à M. le Contrôleur général. Lettre de M. le

Mis de Marigny. — M. le Directeur a fait part à la Compagnie qu'il avoit eu l'honneur de voir Monsieur le Marquis de Marigny à Compiègne, qui l'avoit chargé de dire de sa part à l'Académie qu'il conserveroit pour Elle le même intérest qu'il avoit toujours eü; qu'il avoit sacrifié dans le moment le sentiment au desir de lui procurer de plus grands avantages.

Députation remise. — M^r le Marquis de Marigny ayant eu la bonté de présenter M. le Directeur à M^r le Controlleur général[1], il en a été reçu de la manière la plus favorable, et, sur la demande qui lui a été faite d'accorder la permission à la Compagnie d'aller en députation lui rendre ses hommages, M. le Controlleur général a eu la bonté de répondre que, malgré le plaisir avec lequel il la recevroit, il ne pouvoit se résoudre à déranger des Artistes occupés, et a remis à son retour à Paris de les recevoir.

L'Académie, pénétrée des sentimens de bonté que M. le Marquis de Marigny lui témoigne dans cette occasion, et se rappelant toutes les grâces qu'il lui a obtenues, a arrêté qu'elle iroit en Députation lui marquer toute la vivacité de sa reconnoissance.

Réception de M. Jollain, P. — Le Sr *Nicolas-René Jollain*, de Paris, Peintre d'Histoire[2], ayant présenté le tableau, ayant pour sujet le Samaritain, qui lui a été ordonné pour sa réception, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Jollain* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Comité pour l'examen des tableaux. — L'Académie a arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon s'assemblera le ven-

1. C'est-à-dire l'Abbé Terray.
2. Agréé le 31 Décembre 1765.

dredi 6 du mois d'Aoust, et Elle a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. — A MM. les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur, qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voye du sort, Mrs *Hallé*, *Allegrain*, *Vien*, *Adam*, *Dandré-Bardon* et *Pajou*, Professeurs; Mrs *D'Huez*, *Doyen*, Adjoints à Professeur; Mrs *Challe*, Professeur pour la Perspective, et *Le Bas*, Conseiller.

L'Académie a nommé à son rang M. *D'Huès*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois d'Aoust à la place de M. *Falconet*, qui est à St Pétersbourg.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Adam — Chardin — Coustou — Lemoyne — Amédée Van Loo — Belle — Caffiéri — Hallé — D'Azaincourt — Vien — Allegrain — Lépicié — Pajou — Briard — D'Huez — L. Lagrenée — M. A. Challe — Süe — J. C. Roëttiers — De la Tour — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — E. Dumont — Bridan — Robert — Mouchy — Gois — Berruer — Le Comte — Bellengé — Demachy — De Wailly — Brenet — Vénevault — Taraval — Beaufort — Hüet — Jollain.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. le Marquis de Marigny. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, en datte du 3 du présent mois, dans laquelle il lui dit qu'il le prie de dire à l'Académie combien il est touché et reconnoissant du sentiment qu'Elle lui témoigne, qu'il la prie d'être persua-

dée que, de touttes les graces dont le Roy vient de l'honorer, il n'en est point qui le touche plus que son adjonction pour sa vie, puisqu'elle lui assure à toujours un lien avec elle. M. le Marquis ajoute qu'il recevra avec bien du plaisir la Députation de l'Académie, qu'il compte être à Paris du 12 au 20, et qu'il conviendra du jour avec M. le Directeur.

Députation arrêtée vers M. de Marigny. — L'Académie a prié M. le Directeur de vouloir bien continuer d'exposer à Monsieur le Marquis de Marigny combien Elle est pénétrée des marques touchantes qu'il continue de lui donner de son affection, et de lui présenter les témoignages de sa vive reconnoissance et de son inviolable attachement. Elle a nommé, pour composer la Députation, les Officiers en exercice, auxquels se joindront ceux de MM. les Officiers de l'Académie qui pourront en être instruits.

Arrangement pour la veuve Deschamps et les modèles. — A l'occasion de la mort de Deschamps, Modèle de l'Académie, il a été arrêté que Doriac auroit 500 livres et le logement dans l'Académie, le second Modèle, Charles, aura 400 livres, et l'Académie accorde 300 livres de pansion à la veuve Deschamps, en considération des services de son mari. Les Modèles seront avertis que les avantages dont l'Académie les gratifie sont aux conditions qu'ils apporteront la plus grande exactitude à remplir leurs devoirs, et que, lorsqu'aucun des académiciens les demanderont, ils ne pourront s'en dispenser, sous le prétexte d'aller servir chés des personnes étrangères à la Compagnie.

L'assemblée pour l'examen des Prix a été fixée au lundi 23 du présent mois.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — D'Huez — L. Lagrenée — Le Moyne — D'Azaincourt — Belle — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — Caffiéri — Briard — Lépicié — J. C. Roëttiers — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Beaufort —

Brenet — Le Prince — Gois — Bellengé — E. Dumont — Mouchy — Le Comte — Vénevault — Jollain — Cochin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, lundi 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix.

Rapport de la Députation à M. le Mis de Marigny. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers qui ont composé la Députation qui a été de la part de l'Académie chés M. le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., ont rapporté à la Compagnie qu'ils ont été reçus chés M. le Marquis de Marigny le lundi 16 du présent mois, et qu'il les a comblés des témoignages touchans de la plus tendre affection pour l'Académie en général et pour chacun de ses membres en particulier.

Après avoir examiné les tableaux et bas-reliefs des Élèves, l'Académie a arrêté que les Prix de Peinture, premier et second, seront donnés à l'ordinaire, pareillement les premier et second Prix de Sculpture; quant au second Prix de Peinture, qui a été mis en réserve l'année dernière, il sera encore réservé.

Arrêté que les Prix seront exposés. — Ces tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie le jour de la fête de St Louis, et ils seront jugés le samedi 28 du présent mois, par MM. les Officiers et Académiciens.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — D'Huez — Coustou — Le Moyne — Pigalle — Dandré-Bardon — Watelet — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Adam — Caffiéri — Lépicié — Briard — — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le

Prince — Le Clerc — Bellengé — Boizot — Brenet — Gois — Voiriot — E. Dumont — Valade — Robert — Hüet — Demachy — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture, la mort de Sénèque, et, pour la Sculpture, Lycurgue qui présente aux Spartiates, assemblés dans un repas, le jeune enfant qui doit être leur Prince.

Jugement des Prix. — 1er Prix de Peinture : Peyron; 1er Prix de Sculpture : Ségla; 2er Prix de Peinture réservé; 2e Prix de Sculpture : Pasquier. — L'Académie, ayant procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758, les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée :

Le Sr *Pierre Peyron*, d'Aix en Provence[1], âgé de 27 ans, qui a fait le tableau marqué D, a été jugé mériter le Premier Prix de Peinture.

Ensuitte on a procédé au jugement du Premier Prix de Sculpture; le Sr *André Ségla*, de Marseille, âgé de ... ans, qui a fait le bas-relief marqué 1, a été jugé le mériter.

A l'égard du Second Prix de Peinture, l'Académie a pris les voix pour sçavoir s'il seroit accordé, et il a été décidé qu'il seroit mis en réserve.

Le Second Prix de Sculpture a été accordé au sieur

1. Il y avait d'abord « de Morteu en Champagne » qui a été effacé.

Antoine-Joseph Pasquier, de Paris, âgé de ... ans, qui a fait le bas-relief marqué L.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — D'Huez — Coustou — Le Moyne — Pigalle — Gabriel — Jeaurat — Baschi — Watelet — Montullé — D'Azaincourt — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Belle — Hallé — Vien — Allegrain — J. Bachelier — Pajou — Amédée Van Loo — Lépicié — Briard — Sue — Chardin — M. A. Challe — Vernet — Roslin S. — Le Clerc — Beaufort — Le Comte — Brenet — Valade — Vallayer — Jollain — Bellengé — Milet Francisque — Demachy — Dumont — Berruer — Voiriot — Vénevault — Wille — Gois — Hüet — Le Vasseur — Moitte — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — Il est resté 9 jettons.

L'assemblée du premier samedi de Septembre n'a pu avoir lieu à cause de la présence de Mesdames de France au Salon.

Aujourd'huy, samedi 25 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par feu M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur, concernant l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet, donné par M. *Van Loo*, Professeur, qui a présidé à cet exercice, est une teste de femme représentant la Douleur.

Médailles du Quartier. 1re : Cietti, P.; 2e : Vertmuller, P.; 3e : Levieux, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que

Cietty, P., a mérité la première Médaille;
Vertmuller, P., la seconde,
et *Levieux*, S., la troisième.

Rapport de la Députation à M. le Controlleur général. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chés Monseigneur le Controlleur général, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, ont rendu compte à la Compagnie de l'audience favorable qu'ils en ont eue le premier de ce mois.

Prix de l'étude des Têtes; David, P. — La Compagnie, après avoir examiné les têtes, dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, observant que les articles, réglés avec M. le Comte de Caylus, ont décidé qu'on ne pourra étendre le refus du Prix au delà d'une année, et qu'au Concours suivant le Prix, double ou partagé, sera accordé; considérant, d'autre part, que les revenus par lui fondés ont souffert des retranchemens qu'il n'avoit point prévus et qui les rendent insuffisans : il a été arrêté qu'il ne pourroit être donné, cette année, que le Prix simple à l'ordinaire, et que la somme du Prix réservé l'année précédente sera conservée pour supléer pendant un temps à ces retranchemens. En conséquence le prix a été accordé, dans la Peinture, au Sr *Jacques-Louis David*, qui a fait la tête marquée C, et il lui sera délivré dans l'assemblée prochaine.

Arrêté que M. Roslin peindra le portraict de Mgr le Controlleur général. — L'Académie ayant témoigné à Mgr le Controlleur général le desir qu'Elle a d'avoir son portraict dans les salles de l'Académie, ce Ministre a paru sensible à cette marque d'attachement et a laissé le choix de l'artiste à l'Académie, qui a choisi M. *Roslin*, Conseiller.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Allegrain — Dandré-Bardon — Lemoyne — Pigalle — Chardin — Belle — Bergeret — L. Lagrenée — Hallé — Vien — Bellengé — Pajou — Bachelier — Demachy — Amédée

Van Loo — D'Huez — Lépicié — Pasquier — Süe — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Beaufort — Brenet — Droüais — Boizot — Bridan — Berruer — Dumont — Vénevault — Voiriot — Gois — Le Comte — Taraval — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Bachelier* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Octobre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, comme étant un jour indiqué par Monseigneur le Controlleur général des Finances, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, pour venir y prendre séance et la présider.

Mgr le Controlleur général prend séance à l'Acad. — Mgr le Controlleur général ayant pris séance, M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, l'a complimenté, au nom de la Compagnie. Les marques de son amour pour les Arts, que Monseigneur donne aujourd'huy à l'Académie, font naître les espérances les plus encourageantes. Elles doivent ramener l'émulation, et, s'il étoit possible, augmenter son zêle et son assiduité à remplir les fonctions utiles qui lui sont confiées, aussi bien que les sentiments de respect et d'attachement dont Elle a toujours été animée pour ses supérieurs.

Agréement et récept. de M. Roëttiers. — Le Sr *Jacques Roëttiers*, Écuyer, Graveur de médailles, né à St Germain en Laye, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. L'Académie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation.

M. *Roëttiers*, ayant offert, pour sa réception, les quarrés des portraits de deux hommes célèbres, Loke et Newton, l'Académie les a acceptés. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Roëttiers* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge

d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de Monseigneur le Controlleur général, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy.

Prix d'Expression délivré. — Le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, fondé par feu M. le Comte de Caylus, et accordé, dans l'assemblée précédente, au Sr *David*, P., lui a été délivré.

La séance levée, Mgr le Controlleur général a été reconduit avec les cérémonies accoutumées.

Terray — Pierre — J. Du Mont le Rom. — J. Bachelier — Le Moyne — Pigalle — Gabriel — Coustou — Baschi — Watelet — Dandré-Bardon — Soufflot — Bergeret — D'Azaincourt — Belle — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Caffiéri — Adam — Amédée Van Loo — D'Huez — Doyen — M. A. Challe — Süe — J. C. Roëttiers — Lépicié — Pasquier — Moitte — Briard — De la Tour — Roslin S. — Chardin — Briard — Gois — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Milet Francisque — Le Vasseur — Vénevault — Dumont — Le Comte — Vallayer — Mouchy — Guérin — Julliar — Bellengé — Roëttiers — Berruer — Voiriot — Wille — Demachy — Taraval — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

L'Académie a nommé, à son rang, M. *Lépicié*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Novembre prochain, à la place de M. *De Lagrenée*, qui a prié la Compagnie de vouloir bien l'en dispenser.

M. Bachelier Professeur pour l'Expression. — M. *Bachelier*, Professeur, a été nommé, à son rang, pour présider, l'année prochaine, au Concours pour l'étude des Têtes et de l'Expression.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture du second Chant de l'Iliade d'Homère.

J. Du Mont le Rom. — J. Bachelier — Lemoyne — Coustou — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Belle — Pajou — Amédée Van Loo — Adam — J. C. Roëttiers — Lépicié — D'Huez — Chardin — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Dumont — Mouchy — Le Comte — Voiriot — Bellengé — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Lépicié* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Députation arrêtée. — La Cour étant revenue de Fontainebleau, l'Académie a arrêté que M. le Directeur et MM. les Officiers en exercice iront, en Députation, remercier Mgr le Controlleur général de l'honneur qu'il a fait à la Compagnie en venant y prendre séance. M. le Directeur voudra bien s'informer du jour où la Députation pourra être reçue et le faire sçavoir aux Officiers qui la composent.

Lecture. — Ensuitte, pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du troisième Chant de l'Illiade d'Homère.

Lettre de M. Aujolles. — Il a été fait lecture d'une lettre adressée à M. *Pierre*, Directeur, par M. *Aujolles Pagès*, Professeur de l'École de dessin établie à Poictiers, par laquelle cette École demande que l'Académie l'authorise à élever une École du Modèle et, en même temps, lui demande ses conseils pour les Règlemens nécessaires à établir le bon ordre dans cette École. L'Académie a reçu cette demande et s'occupera d'y pourvoir.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Chardin — Lépicié — Coustou — Dandré-Bardon — Roslin S. — Boizot — Dumont — Mouchy — Hallé — Pajou — D'Hüez — Brenet — De Wailly — Vénevault — Beaufort — Bellengé — Taraval — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Lépicié* Adj. à Prof. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Ne s'étant présenté aucune affaire pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du quatrième Chant de l'Illiade d'Homère.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lépicié — Lemoyne — Dandré-Bardon — Coustou — Vien — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Pajou — Caffiéri — Briard — D'Huez — Challe — Süe — J. C. Roëttiers — Chardin — Roslin S. — J. P. Le Bas — Mouchy — Le Clerc — Le Comte — Brenet — Bellengé — Taraval — Roëttiers — Berruer — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Il a été arrêté que l'Académie procédera, dans l'assemblée prochaine, à remplir les Places d'Adjoint qui sont demeurées vacantes.

Ensuitte le Secrétaire a fait lecture du cinquième Chant de l'Illiade d'Homère.

J. Du Mont le Rom. — Vien — Lemoyne — Coustou — D'Azaincourt — Pigalle — Dan-

dré-Bardon — L. Lagrenée — Pajou — Hallé — Allegrain — Van Loo — J. Bachelier — — Briard — Lépicié — Chardin — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Mouchy — Vénevault — Dumont — Demachy — Le Comte — Berruer — Beaufort — Taraval — J. Roëttiers — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 31 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles de Quartier. 1re Méd. : Rousseau, P.; 2e Méd. : Larmier, S.; 3e Méd. : Le Lorrain, P. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies, ont jugé que

le nommé *Rousseau*, P., a mérité la première Médaille;
Larmier, S., la seconde,
et *Le Lorrain*, P., la troisième.

M. Brenet, P., Adj. à Prof. — M. Bridan, S., Adj. à Prof. — L'Académie a procédé à remplir les Places d'Adjoint à Professeur vacantes. M. *Brenet*, Peintre, Académicien, et M. *Bridan*, Sculpteur, Académicien, ont été nommés à la pluralité des voix pour remplir ces Places.

Présent des portraits du Bernin et de Carlo Maratti par M. Caffiéri, Prof. — M. *Caffiéri*, Professeur, a fait présent à l'Académie des bustes en plâtre de *Jean Laurent Bernini*, Chevalier de l'Ordre du Christ, Sculpteur, Peintre et Architecte, et de *Carlo Maratti*, aussi Chevalier de l'Ordre du Christ, Peintre célèbre. Celui du *Bernini* a été moulé sur son buste, modelé par lui-même, qui est à Rome, et celui

de *Carlo Maratti* a été moulé sur le marbre qui est sur son tombeau dans l'église des Chartreux à Rome. La Compagnie a témoigné à M. *Caffiéri* sa reconnoissance de présens aussi intéressans.

Députation à Mgr le Controlleur général et à M. le Marquis de Marigny. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chés Monseigneur le Controlleur général, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, le complimenter au sujet de la nouvelle année. Les mêmes Députés iront chés Monsieur le Marquis de Marigny, Adjoint Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, le complimenter pareillement. M. le Directeur voudra bien s'informer du jour où ces Députations pourront être reçues.

Lettres de compliment. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment, adressées à la Compagnie :

de MM. les Associés Professeurs de l'Académie de Marseille;

de M. *Jeaurat*, Recteur;

et de M. *Milet Francisque*, Académicien, tous deux présentement à Versailles.

M. Brenet, Adjoint à Professeur, pour le mois de Janvier. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *Brenet*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Janvier prochain, à la place de M. *Dandré-Bardon*, dont la foible santé ne lui permet pas de remplir cet exercice.

Lecture des Délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — Vien — Lemoyne — Coustou — Dandré-Bardon — Watelet — D'Azaincourt — Caffiéri — Belle — Pajou — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — Brenet — Adam — Van Loo — J. Bachelier — Briard — Bridan

— *De La Tour — Lépicié — Chardin — Le Prince — Vernet — Roslin S. — J. P. Le Bas — Demarteau — Le Clerc — Beaufort — Jeaurat de Bertry — Le Comte — De Wailly — Dumont — Wille — Vénevault — Robert — Voiriot — Bellengé — Guérin — Taraval — Berruer — Julliar — Pasquier — Moitte — Gois — Mouchy — J. C. Roëttiers — Hüet — Roëttiers — Cochin.*

1774.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Brenet* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 8 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chés Mgr le Controlleur général, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, et chés M. le Marquis de Marigny, Adjoint à la Direction générale des mêmes Bâtimens du Roy, ont rendu compte des audiences favorables qu'ils ont eues, la première chés Mgr le Controlleur général le 5, et la seconde chés M. le Marquis de Marigny le 6 du présent mois.

Lettres de compliment. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

de M. *Natoire*, Directeur de l'Académie de France à Rome;

de M. *Descamps*, Académicien, présentement à Roüen.

Lecture des Statuts. — Le Secrétaire a fait lecture des Statuts de l'Académie, ainsi qu'il est d'usage de le faire dans cette assemblée.

Visite à M. Mariette. — L'Académie, informée que M. Mariette, Honoraire Amateur, est dangereusement malade, a prié M. *Hallé*, Professeur, et M. *Le Bas*, Conseiller, de vouloir bien lui faire visite de sa part.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Brenet — Le Cher de Valory — Dandré-

Bardon — Hallé — Lépicié — Bridan — Chardin — Jeaurat de Bertry — Roslin S. — J. P. Le Bas — Bellengé — Vénevault — Dumont — De Wailly — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Brenet* Adj. à Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport de la visite à M. Mariette. — M. *Hallé*, Professeur, et M. *Le Bas*, Conseiller, ont rendu compte à la Compagnie de la visite qu'ils ont faite, de sa part, à M. Mariette, Honoraire Amateur, qui leur en a témoigné sa reconnoissance; ils ont en même temps annoncé que sa santé se rétablit, ce qui a donné beaucoup de satisfaction à la Compagnie.

Agréement de M. Molès. — Le Sr *Paschal Pierre Molès*, Graveur, né à Valence en Espagne en 1741, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. La Compagnie, après avoir pris les voix à l'ordinaire, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Brenet — Coustou — Pigalle — De Voyer D'Argenson — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Briard — M. A. Challe — Lépicié — Bridan — Süe — Chardin — Vernet — Roslin S. — Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Beaufort — Mouchy — Vénevault — Dumont — Des Portes — Berruer — Hüet — Le Vasseur — Pasquier — Le Comte — Taraval — Roëttiers — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettres. — Le Secrétaire a fait lecture de deux lettres de compliment adressées à la Compagnie :

l'une par M. *Falconet*, Professeur, présentement à St Pétersbourg;

l'autre de M. *Saly*, Adjoint à Professeur, présentement à Copenhague.

Lecture. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture du sixième Chant de l'Illiade d'Homère.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Lemoyne — Hallé — Coustou — Vien — Lépicié — Brenet — Bridan — Chardin — — Vernet — Le Clerc — Droüais — Des Portes — Bellengé — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Avis de l'Académie sur l'établissement d'une École Académique à Poitiers. — M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, Directeur, a exposé à la Compagnie le renvoy qui lui a été fait par Mgr le Controlleur général, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, pour avoir l'avis de l'Académie sur la demande, formée par la Ville de Poitiers, de pouvoir ériger une École Académique de Peinture et de Sculpture dans cette Ville, sous la protection de Mgr le Directeur général, conformément aux Lettres-patentes données à l'Académie au mois de 9bre 1676, et registrées au Parlement de Paris le 22 Décembre de la même année, se conformant en même temps au Règlement qui y est annexé.

L'Académie, après avoir délibéré, déclare que cet établissement lui paroist devoir être très utile à la propagation des

Arts et avantageux à la Ville de Poitiers. En conséquence, l'Académie suplie Mgr le Directeur général de vouloir bien authoriser, par les moyens qu'il jugera convenables, cet établissement et faire jouir cette École Académique et participer aux avantages accordés par les Lettres-patentes du mois de Novembre 1676.

Et l'Académie, aux termes du Règlement annexé à ces Lettres-patentes, commet, pour diriger cette École Académique, le sieur *Aujolles Pagès*, Professeur de l'École gratuite déjà établie dans cette Ville, et lui permet de se faire soulager, pour la conduitte de cette École Académique, par les personnes capables qu'il pourra rencontrer dans cette Ville, auxquelles il donnera la qualité d'Adjoints, l'Académie se réservant toujours, conformément aux dites Lettres-patentes, au défaut du sieur *Aujolles Pagès*, de commettre pour cette Direction tel de ses Membres qu'Elle jugera capable de cet employ.

Désignation du jour pour les esquisses. — Le Secrétaire a proposé de désigner le jour auquel il sera donné un sujet aux Élèves pour les esquisses, dont le choix se fera pour être admis ensuitte à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, sur laquelle épreuve seront choisis ceux qui concourreront aux Grands Prix. Il a été arrêté que ce sera le mercredi 2 Mars prochain, et que ces esquisses seront jugées le samedi suivant.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Berruer — Voiriot — Des Portes — Lemoyne — Hallé — Coustou — Beaufort — Gois — Montullé — D'Azaincourt — Vénevault — Le B. de Besenval — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Vien — Allegrain — Brenet — Lépicié — Pajou — Van Loo — Bridan — M. A. Challe — Sue — Chardin — Briard — Roslin S. — J. P. Le Bas — Le Clerc — Le Comte — Mouchy — Bellengé — Taraval — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

Élèves admis à concourir aux esquisses. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Vanloo*, *David*, *Bidault*, *Bonvoisin*, *Des Pierres*, *Sévin*, et, entre les Sculpteurs : *Pasquier*, *Auger*, *Collet*, *Susanne*, *Desmures* et *Lormié*, pour commencer le lundi 7 Mars et continuer jusqu'au mercredi 9 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Joubert*, *Lionnois*, *Renaud*, *Landry*, *Gouget*, *De Marne*, et, entre les Sculpteurs : *Martin*, *Lorta*, *La Bussière*, *La Marie*, *Landragin*, *Merchi*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant jusqu'au samedi inclusivement, et ces académies seront jugées à l'assemblée du dernier samedi de ce mois.

Présent du portraict de M. Dandré-Bardon. — M. *Dandré-Bardon* a fait présent à l'Académie d'une estampe de son portraict, qui a été gravé pour servir de frontispice à la seconde partie de son Traitté du costume des anciens peuples.

En marge : Mort de M. *Gallimart*, Graveur, agréé [le 29 Avril 1752], décédé le 2 du présent mois à l'École Militaire, âgé de 55 ans.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Pajou — Coustou — Montullé — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Bridan — Roslin S. — Le Bas — Le Clerc — Demachy — Bellenge — Taraval — Berruer — Des Portes — Le Comte — Vénevault — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Perrin, P.; 2e : De Seine, S.; 3e : La Marie, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Perrin*, P.,

la seconde à *De Seine*, S.,

et la troisième à *Lamarie*, S.

Élèves admis à concourir aux Grands Prix. Peintres : Vanloo, David, Bidault, Bonvoisin, Des Pierres, De Marne. Sculpteurs : Pasquier, Auger, Collet, Martin, Lorta, La Bussière. — L'Académie, après avoir vû les académies peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes avec les esquisses qu'ils avoient faittes pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, *Vanloo*, *David*, *Bidault*, *Bonvoisin*, *Des Pierres* et *De Marne*, et, dans la Sculpture, *Pasquier*, *Auger*, *Collet*, *Martin*, *Lorta* et *La Bussière*.

Lettre de Mgr le Controlleur général pour l'établissement de l'École Académique de Poictiers. — M. *Pierre*, Directeur, a rapporté à l'Académie qu'il a reçu une lettre de Mgr le Controlleur général, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens, par laquelle il lui donne avis que les Lettres d'authorisation pour l'établissement d'une École Académique dans la ville de Poictiers ont été envoyées, conformément à la demande de l'Académie, et la lettre de M. le Directeur général sera inscritte sur les registres [1].

Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois

1. Elle n'y est pas.

d'Avril, les Élèves concourreront pour les places de l'École, ainsi qu'il est d'usage au commencement d'Octobre.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Pajou — Coustou — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Allegrain — Hallé — Vien — L. Lagrenée — J. Bachelier — Caffiéri — Van Loo — Lépicié — Bridan — Doyen — Brenet — M. A. Challe — Süe — Roslin S. — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Taraval — Gois — Mouchy — Bellengé — Dumont — Vénevault — Hüet — Roëttiers — Robert — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Caffiéri* Prof.

Aujourd'huy, samedi 9 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du septième Chant de l'Illiade d'Homère.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — Coustou — Lemoyne — Dandré-Bardon — Hallé — Lépicié — Brenet — Bridan — Chardin — Le Clerc — Demachy — Mouchy — Bellengé — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat* absent. — M. *Caffiéri* Prof. — Il a resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Livre Espagnol de l'Académie de Valence. — Le Secrétaire a exposé à la Compagnie un livre imprimé en Espagnol,

qui lui est adressé par l'Académie Royale de Valence. Il est intitulé : « Notice historique de l'établissement et des « progrès de l'Académie Royale des nobles Arts de Pein- « ture, Sculpture et Architecture, établie, à Valence (en « Espagne), sous le titre d'Académie de San Carlos, avec « la relation des Prix qui y ont été distribués le 18 Aoust « 1773. » L'Académie a chargé le Secrétaire de répondre une lettre de politesse, qu'il adressera au Secrétaire de cette Académie.

Lettre de M. Aujolles. — Ensuitte, il a fait lecture d'une lettre de remerciement de Mr *Aujolles Pajès*, de l'École Académique de Poictiers, à l'occasion de l'authorisation accordée par Mgr le Controlleur général, Directeur et ordonnateur des Bâtimens, pour l'établissement de cette École sur la demande de l'Académie.

Tableaux de Le Brun et de Bourdon. — Mgr le Controlleur général, sur la demande de M. *Pierre*, Directeur, a fait placer dans l'Académie deux tableaux, l'un de M. *Le Brun* et l'autre de M. *Bourdon*, pour y rester jusqu'à de nouveaux ordres.

Portraict de Mgr le Controlleur général. — M. *Roslin* a apporté à l'Académie le portraict de Mgr le Controlleur général, qu'il a peint par le choix que l'Académie a fait de lui à cet effet. Il a été reçu avec applaudissement.

Élève appelé. — M. *Pierre*, Directeur, a demandé à l'Académie pour le S^r *Le Sueur*, Élève peintre, descendant de la famille du fameux *Le Sueur*, quelque faveur particulière pour lui faciliter l'étude. L'Académie a accordé qu'il seroit appellé après les Médaillistes.

M. Roslin prend congé. — M. *Roslin*, Conseiller, a pris congé de l'Académie, étant dans le cas de s'absenter pour une couple d'années. La Compagnie lui a témoigné le desir qu'Elle a de le voir rejoint à son Corps, et lui a marqué les souhaits qu'Elle forme en sa faveur.

Présent d'estampes à M. Caffiéri. — L'Académie, instruitte qu'il seroit agréable à M. *Caffiéri*, Professeur,

qu'Elle lui fît présent d'une suite des estampes qui lui appartiennent, la Compagnie a saisi avec empressement et plaisir cette occasion de lui marquer sa reconnoissance des marques d'attachement qu'il lui a donné en lui faisant présent des bustes des plus célèbres artistes.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — L. Lagrenée — Coustou — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Bridan — Brenet — Chardin — J. C. Roëttiers — Roslin S. — Le Clerc — De Wailly — J. P. Le Bas — Le Prince — Taraval — Beaufort — Le Comte — Berruer — Bellengé — Mouchy — Vénevault.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat,* Rect., absent. — M. *Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication du Comité. — L'Académie a arrêté que, le samedy 28 May, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle : Dans les Professeurs, M. *Caffiéri;* dans les Adjoints à Professeur, M. *Brenet;* dans les Conseillers, M. *Vernet*, le Trésorier et le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *Wille*, s'assembleront dans l'Académie à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1773.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Van Loo — Dandré-Bardon — Hallé — Caffiéri — Lépicié — Bridan — Brenet — Chardin — Vénevault — J. P. Le Bas — Le Clerc — Voiriot — Berruer — Droüais — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *A. Vanloo* Prof. — Il a resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Mai, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport du Comité de la reddition des comptes et de la capitation. — Le Secrétaire a rapporté que M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers nommés par la précédente délibération, pour établir le rôle de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin de ce même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires, nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier, pour être par lui pourvû au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie.

Ensuitte, il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Chardin*, Trésorier, pendant l'année 1773. Sur le rapport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Visite à M. Desportes, malade. — L'Académie, instruitte que M. *Desportes*, Conseiller, est malade, a prié M. *Le Moyne* et M. *Chardin* de lui vouloir bien faire visite au nom de la Compagnie.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Lemoyne — Van Loo — Dandré-Bardon — Allegrain — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Adam — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — D'Huez — Brenet — Bridan — J. C. Roëttiers — Challe — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Beaufort — Boizot — Wille — Berruer — Bellengé — Voiriot — Vénevault — Roëttiers — Robert — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Adam* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de M. Desportes. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Claude-François Desportes*, Peintre, Conseiller de l'Académie, décédé, en son logement des Galeries du Louvre, le 31 May, âgé de 79 ans et sept mois.

Pour remplir la séance, le Secrétaire a continué la lecture du huitième Chant de l'Illiade d'Homère.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Adam — Le Moyne — Dandré-Bardon — J. Bachelier — Hallé — Pajou — D'Huez — Brenet — Lépicié — Bridan — Chardin — Le Prince — Le Clerc — Bellengé — Vénevault — Mouchy — Demachy — Droüais — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Adam* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : La Bussière, S.; 2e : Renaud, P.; 3e : Girod, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que

La Bussière, S., a mérité la première Médaille,
Renaud, P., la seconde,
et *Girod*, P., la troisième.

M. Wille le fils agréé. En marge les chiffres 28 et 5. — Le Sr *Pierre Alexandre Wille*, Peintre dans le genre des sujets familiers, né à Paris, agé de 25 ans 1/2, et fils de

M. *Wille*, Graveur, Académicien, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. La Compagnie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation.

M. Théaulon agréé. En marge les deux chiffres 28 et 4. — Le Sr *Étienne Théaulon*, agé de 30 ans, Peintre dans le même genre des sujets populaires, né à Montpellier, ayant aussi présenté des ouvrages, la Compagnie, après avoir pris les voix et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation.

M. Pérignon agréé. En marge les deux chiffres 28 et 2. — Ensuitte, le Sr *Nicolas Pérignon*, Peintre dans le genre des vues et des paysages, né à Nancy, ayant présenté de ses ouvrages, la Compagnie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation.

M. Cathelin agréé. En marge les deux chiffres 28 et 7. — Le Sr *Louis Jacques Cathelin*, agé de 36 ans, Graveur, né à Paris, a présenté de ses ouvrages. Les voix prises et sa capacité reconnue, l'Académie a agréé sa présentation.

Ces Artistes agréés iront chés M. le Directeur, qui leur ordonnera ce qu'ils doivent faire pour leur réception.

Il a été arrêté que l'Académie procédera à remplir la place de Conseiller, vacante par le décès de M. *Desportes*, dans l'assemblée du 2 Juillet prochain.

Le service pour le repos de l'âme de S. M. Louis XV a été arrêté pour le samedi 2 Juillet. M. *Pierre*, Directeur, s'est chargé d'inviter M. le Directeur général au nom de la Compagnie.

La lecture des délibérations a été remise à samedi prochain.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Lemoyne — Pigalle — Adam — Le Cher de Valory — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Halle — Vien — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Allegrain — Caffiéri — Doyen — Briard — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — Chardin — De la Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Le Clerc —

Guérin — Bellengé — Mouchy — Vénevault — Dumont — Robert — Wille — Berruer — Taraval — Le Comte — Beaufort — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir la place de Conseiller, vacante par le décès de M. *Desportes.*

Service pour le repos de l'âme du feu Roy. — Le Secrétaire a rapporté que le service pour le repos de l'âme de Sa Majesté Louis XV a été célébré le matin de ce même jour en l'église Royale et Paroissiale de St Germain l'Auxerrois.

M. Drouais nommé conseiller. — La Compagnie a procédé à remplir la place de Conseiller vacante par le décès de M. *Desportes.* M. *Drouais*, Peintre, Académicien, a été nommé à la pluralité des voix.

Réception de M. Pérignon. — Le Sr *Nicolas Pérignon*, agréé par l'Académie dans l'assemblée précédente, étant maître de disposer de deux tableaux, peints à la gouasse, représentant des vües, l'Académie les a acceptés pour sa réception. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Pérignon* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Continuation du Directeur. — Ensuitte, conformément aux articles IX, XI et XXV des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer quelques uns de ses Officiers, si Elle le juge à propos, l'Académie a arrêté qu'il n'y auroit point de mutation.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le

Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Invitation à M. le Directeur général au service du Roy. — M. *Pierre*, Directeur, a rapporté à la Compagnie qu'il avoit été chez Mgr le Directeur général, pour l'inviter au service pour le repos de l'âme du feu Roy, et que M. le Directeur général lui a dit que ses affaires ne le lui permettoient, mais qu'il étoit sensible à l'attention de la Compagnie.

Visite à M. Roëttiers, Conseiller, malade. — L'Académie ayant appris que M. *Roëttiers*, Conseiller, est malade, Elle a prié M. *Allegrain*, Professeur, et M. *Drouais*, Conseiller, de vouloir bien lui faire visite de sa part.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Vien — Coustou — Le Moyne — Belle — Allegrain — Dandré-Bardon — Jeaurat — L. Lagrenée — J. Bachelier — Hallé — Valade — Pajou — Adam — Van Loo — D'Huez — Doyen — Bellengé — Lépicié — Brenet — Vernet — Chardin — Bridan — Briard — Drouais — Le Clerc — Le Bas — Jeaurat de Bertry — Mouchy — Dumont — Guérin — Voiriot — Vénevault — Taraval — Berruer — Hüet — Demachy — Robert — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Demande à M. Duplessis accordée. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à la Compagnie par M. *Duplessis*, Peintre, Agréé, dans laquelle il lui expose les obstacles qui n'ont pas dépendu de lui et qui se sont opposés au desir qu'il avoit d'achever promptement les portraicts de M. *Vien* et de M. *Allegrain*, qui lui ont été ordonnés pour sa

réception. Il demande si l'Académie veut bien lui faire la grace de le recevoir sur le seul portraict de M. *Allegrain*, qui est achevé, promettant d'achever de remplir ses engagements.

L'Académie, après avoir pris les voix, a arrêté que, sans tirer à conséquence pour aucun autre cas semblable à l'avenir, Elle procédera à la réception de M. *Duplessis* sur le seul portraict de M. *Allegrain*, ne doutant aucunement de sa fidélité à remplir sa promesse.

Compte rendu de la visite à M. Roëttiers. — M. *Allegrain*, Professeur, et M. *Drouais* ont rendu compte à la Compagnie de la visite qu'ils ont faite, de sa part, à M. *Roëttiers*, Conseiller, et ont dit qu'ils l'ont trouvé en meilleure santé, et qu'il a été fort sensible aux attentions de la Compagnie.

Portraict médaillon donné par M. Dandré-Bardon. — M. *Dandré-Bardon*, Professeur, a fait présent à la Compagnie du petit médaillon en terre cuite du portraict de *Pietro da Cortona*, qu'on croit, au talent qu'on y voit, être de *François Flamand.* L'Académie lui en a fait ses remerciemens.

Démission de M. Chardin, Trésorier. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Chardin*, Conseiller, Trésorier de l'Académie, adressée à la Compagnie, où il lui expose qu'il y a vingt ans que l'Académie lui a fait l'honneur de le nommer son Trésorier; que, depuis la mort de M. *Portail*, M. le Marquis de Marigny ayant décidé que le Trésorier seroit chargé de la décoration du Salon, toutte son ambition avoit été de s'acquitter de cette double fonction d'une manière qui pût être agréable à l'Académie, mais que son âge et ses infirmités le forcent à regret à suplier l'Académie de vouloir bien agréer sa démission; qu'il continuera cependant à s'acquitter de cet employ jusqu'à ce que la Compagnie ait fait choix de son successeur, et qu'il se fera un devoir et un plaisir de lui donner les lumières qui pourront dépendre de lui. Le

Secrétaire a ajouté que M. *Chardin* seroit flatté si l'Académie avoit agréable de lui permettre de placer dans l'Académie son portrait peint en pastel par M. *De La Tour*.

Visite à M. Chardin. — L'Académie a témoigné à M. *Chardin* le regret de sa retraite et la plus vive reconnoissance des soins, du zèle et de l'ordre qu'il a apportés dans cette gestion, dont Elle éprouve les avantages. Elle a reçu le don de son portrait avec action de grâces, et Elle a prié M. *Le Moyne*, ancien Directeur, et M. *Cochin*, Secrétaire, d'aller chés M. *Chardin*, de la part de la Compagnie, lui réitérer ses remerciemens.

L'Académie a remis, à remplir cette place de Trésorier, à ce qu'Elle ait connu quelles sont les personnes de son Corps qui pourroient accepter de s'en charger.

En terminant la séance, l'Académie a nommé, à son rang, M. *Bridan*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois d'Aoust prochain à la place de M. *Falconet*, qui est présentement à St Pétersbourg.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Le Moyne — Belle — Dandré-Bardon — D'Azaincourt — Bellengé — Hallé — Pajou — Vien — Allegrain — Caffiéri — J. Bachelier — Lépicié — Brenet — Bridan — M. A. Challe — Chardin — J. P. Le Bas — Le Clerc — Droüais — Jeaurat de Bertry — Mouchy — Taraval — Voiriot — Beaufort — Vénevault — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bridan* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Réception de M. Duplessis. — Le Sr *Joseph Sifred Du Plessis*, né à Carpentras, Peintre de Portraicts, agréé le 29 Juillet 1769, ayant présenté le portraict de M. *Allegrain*, Professeur, l'un de ceux qui lui ont été ordonnés

pour sa réception, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée précédente, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Duplessis* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Réglemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie.

Arrangement pour la Place de Trésorier. — Ensuitte, le Secrétaire a exposé à la Compagnie que, sur ce qu'il a jugé lui-même, et sur les observations qui lui ont été faites par quelques personnes de la Compagnie, la Place de Trésorier est de telle nature qu'il seroit possible qu'aucun des Officiers ne se présentast pour la remplir, sans être auparavant assuré que cette démarche seroit agréée de la Compagnie; qu'il sembloit plus convenable, et pour l'Académie et pour l'Officier qui voudroit bien remplir cette Place, que ce fût la Compagnie qui la lui offrît. En conséquence, M. le Directeur a assemblé un Comité pris dans toutes les classes des Officiers de l'Académie, où l'on a examiné, par ordre d'ancienneté, en suivant la liste de ces Officiers, à qui il conviendroit de la proposer.

M. Coustou s'en charge. — M. *Coustou*, Recteur, présent à ce Comité, a bien voulu acquiescer à la proposition qui lui a été faitte à son tour, de prendre le titre de Trésorier de l'Académie et de se charger des soins attachés à cet employ. La Compagnie a été très sensible à cette marque d'attachement que lui donne M. *Coustou*, et, en confirmant ce qui a été préparé par le Comité, l'Académie lui a fait ses remerciemens.

Arrangement pour la décoration du Salon. M. Vien s'en charge pour l'année prochaine. — Dans le même Comité, il a été observé que le soin de la décoration du Salon, cy devant attaché à la Place de Trésorier de l'Académie, étant purement gratuit, et exigeant un sacrifice de temps assés considérable, il ne sembloit pas juste que ce fût toujours

la même personne qui fût chargée de cet employ onéreux, et qu'il paroistroit plus convenable qu'il passât successivement aux divers Officiers qui auroient assés de zèle pour se faire un plaisir de rendre ce service à l'Académie. M. *Vien*, Professeur, a bien voulu s'en charger pour l'année prochaine. L'Académie a fort approuvé cet arrangement, et a fait ses remerciemens à M. *Vien*.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Bridan — Coustou — L. Lagrenée — Baschi — Le Moyne — Dandré-Bardon — Belle — Allegrain — Hallé — Vien — Pajou — Caffiéri — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — D'Huez — Brenet — Droüais — J. C. Roëttiers — Chardin — Lépicié — Vernet — Vénevault — Bellengé — J. P. Le Bas — Le Clerc — Voiriot — Pérignon — Demachy — Duplessis — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bridan* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 20 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix.

Examen des Prix. — Après avoir examiné les tableaux et bas-reliefs des Élèves, l'Académie a arrêté que les Prix de Peinture, Premier et Second, seront accordés, et pareillement les Premier et Second Prix de Sculpture.

Arrêté qu'ils seront exposés. — Ces tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie, le jour de la fête de St Louis, et ils seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedi 27 du présent mois.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Bridan — Jeaurat — Lemoyne — Dandré-Bardon — Allegrain — Hallé — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo

— *Caffiéri* — *Doyen* — *D'Huez* — *Lépicié* — *Saly* — *Brenet* — *J. C. Roëttiers* — *Chardin* — *Mouchy* — *J. P. Le Bas* — *Droüais* — *Bellengé* — *Le Clerc* — *Dumont* — *Demachy* — *Voiriot* — *Le Comte* — *Gois* — *Beaufort* — *Allegrain* (une seconde fois) — *Pérignon* — *Cochin*.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bridan* Adj. à Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture : Antiochus, fils de Séleucus, Roy de Syrie, malade de l'amour qu'il avoit conçû pour Stratonice, sa belle-mère — le Médecin Erasistrate découvre la cause de son mal — et, pour la Sculpture, le sacrifice d'Iphigénie.

Réception de M. Du Rameau. — En ouvrant la séance, le Sr *Louis Du Rameau*, Peintre d'Histoire, né à Paris, agréé le 25 Janvier 1766, ayant présenté le plafond, destiné à la décoration de la Galerie d'Apollon, qui lui avoit été ordonné pour sa réception, dont le sujet est la Saison de l'Été ; les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Du Rameau* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie.

Grands Prix. 1er Prix de Peinture : David ; 1er Prix de Sculpture : La Bussière. 2e Prix de Peinture : Bonvoisin ; 2e Prix de Sculpture : Collet. — L'Académie ayant procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758, les suffrages recueil-

lis et comptés par les Commissaires, en présence de l'assemblée, le Sr *Jacques Louis David*, de Paris, âgé de 25 ans, qui a fait le tableau marqué A, a été jugé mériter le Premier Prix de Peinture.

Ensuitte, on a procédé au jugement du Premier Prix de Sculpture; le Sr *Pierre La Bussière*, de Paris, âgé de 25 ans, qui a fait le bas-relief marqué K, a été jugé le mériter;

Le Second Prix de Peinture a été accordé au Sr *Jean Bonvoisin*, de Paris, qui a fait le tableau marqué C,

et le Second Prix de Sculpture au Sr *Jacques Auguste Collet*, de Paris, qui a fait le bas-relief marqué I.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Bridan — Pigalle — Soufflot — Lemoyne — D'Azaincourt — Caffiéri — Dandré-Bardon — Hallé — Vien— L. Lagrenée — Pajou — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Saly — D'Huez — Brenet — Sue — J. C. Roëttiers — Chardin — Vernet — Droüais — Le Clerc — Vallayer — Valade — Le Comte — Milet Francisque — Beaufort — Voiriot — Mouchy — Gois — Dumont — Du Rameau — Vénevault — Guérin — Boizot — Duplessis — Hüet — Wille — Demachy — Taraval — Roëttiers — Berruer — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

M. le Comte d'Angivilliers Directeur général. — En ouvrant la séance, M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, a annoncé à la Compagnie que Sa Majesté a nommé à la Place de Directeur et ordonnateur général des Bâtimensdu Roy, Monsieur le Comte d'Angivillier. L'amour qu'il a pour les Arts, et son affection pour les Artistes,

déjà connus de la Compagnie, l'ont remplie de joye et d'espérance.

Députation. — Il a été arrêté que l'Académie ira en Députation le complimenter, aussitost que M. le Premier Peintre, informé du jour que M. le Directeur général aura bien voulu indiquer, pourra en instruire les Officiers en exercice.

Arrêté sur le Concours pour le Prix des Têtes. — Il a été arrêté que le Concours pour l'étude des Têtes et de l'Expression a été remis au mois d'Octobre prochain.

Lecture du Règlement. — En finissant, le Secrétaire a fait lecture des Articles et du Règlement, arrêtés en 1760, concernant le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, fondé par M. le Comte de Caylus.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Allegrain — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Belle — J. Bachelier — Caffiéry — Saly — Lépicié — Brenet — Bridan — Chardin — Le Clerc — Bellengé — Demachy — Vénevault — Du Rameau — Berruer — Pérignon — Le Comte — Beaufort — Julliar — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — M. *Lépicié* faisant pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 24 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation généralle, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier, que des affaires survenues ont fait remettre à la première assemblée.

Médailles du Quartier. 1re : Bervic, P.; 2e : Boileau, P.; 3e : Auguste Vanloo, S. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que

le nommé *Bervic*, Peintre, a mérité la première médaille,

le nommé *Boileau*, Peintre, la seconde,

et le nommé *Auguste Vanloo*, Sculpteur, la troisième.

Mort de M. Mariette. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire Pierre Jean Mariette, Amateur Honoraire, décédé à Paris le 10 de ce mois, âgé de 80 ans, 4 mois et 4 jours[1].

M. Bergeret, Associé libre, est monté, à son rang, à la Place d'Amateur Honoraire.

Lettre de M. le Directeur général à M. Pierre. M. Turgot, Controlleur général, Associé libre. — Monsieur *Pierre*, Premier Peintre du Roy, Directeur, a fait part à l'Académie d'une lettre à lui adressée, par laquelle Monsieur le Directeur général lui fait connoître le desir de M. Turgot, Ministre et Controlleur général des Finances, pour remplir la place vacante d'Amateur. Ce desir, si flateur pour la Compagnie, a excité un applaudissement général. En conséquence, Elle l'a nommé par acclamation, sans tirer au scrutin, et tous les membres qui la composent ont fait voir, par l'unanimité de leurs voix, la satisfaction qu'ils avoient d'admettre parmi eux un Ministre, qui, ainsi que ses ancêtres dont la mémoire est si prétieuse aux Citoyens, a mérité, par son amour pour le bien public et son goût pour les Arts, la vénération et la reconnoissance générale.

La Compagnie a été si sensible aux sentimens favorables pour l'Académie, contenus dans la lettre de M. le Directeur général, qu'Elle a chargé le Secrétaire de la transcrire sur ses registres, comme un monument glorieux pour Elle et le présage le plus heureux de son administration, et M. *Pierre* a été prié de l'en remercier.

M. Blondel D'Azaincourt, Honoraire-Associé-libre, et M. *Coustou*, Recteur, ont été nommés pour faire part à

1. En marge : « Messire Pierre Jean Mariette, Controlleur général en la Grande Chancellerie de France, né à Paris le 6 May 1694, mort à Paris le 10 Septembre 1774. »

M. le Controlleur général de la délibération de l'Académie.

Ensuitte, M. le Directeur a annoncé à la Compagnie qu'il remettroit au Secrétaire une dissertation sur l'harmonie des couleurs, faite par feu M. *Desportes*, Conseiller, afin d'en faire lecture à la première assemblée du mois, ordinairement destinée pour les Conférences.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Allegrain — Coustou — Van Loo — Lemoyne — Belle — Pajou — L. Lagrenée — Hallé — J. Bachelier — D'Azaincourt — Caffiéri — Vien — Saly — D'Huez — Brenet — Bridan — Süe — Chardin — Vernet — Droüais — Le Clerc — Bellengé — P. L'Enfant — Mouchy — Boizot — Valade — Taraval — Demachy — Roëttiers — Berruer — Hüet — Voiriot — Vénevault — Du Rameau — Beaufort — Duplessis — Pérignon — Lépicié.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angivillier, Directeur général des Bâtimens, à M. Pierre, Premier Peintre du Roy, du 22 Septembre 1774.

Vous vous souvenez sans doute, Monsieur, que, lorsque, pressé par mon amour pour les Arts et encouragé par l'amitié qu'avoient pour moi plusieurs Membres de l'Académie, je montrai le desir d'être admis au nombre des Amateurs, j'appris que M. Trudaine desiroit la même faveur ; l'utilité dont il pouvoit être à l'Académie, les services qu'il pouvoit lui rendre, tout me détermina à ne pas me mettre sur les rangs avec lui, et à renfermer mon vœu dans mon cœur. Mr Trudaine se trouve aujourd'huy précisément dans la même position. Mr le Controlleur général, dont il est l'ami et qui a toujours aimé les Arts, desireroit d'être admis parmi les Amateurs, à la place de

M. Mariette, et M. Trudaine ne continuera pas des démarches qu'il avoit déjà entamées.

Ce n'est point le Directeur général qui vous annonce cette nouvelle, c'est votre ami. M. le Controlleur général fera sûrement ce qu'il est d'usage de faire en pareil cas, et, quant à moi, mon plan bien ferme et bien arrêté est, non seulement de ne jamais contrarier en rien le vœu de l'Académie, mais même de ne pas laisser connoître le mien, afin qu'aucune considération, soit d'amitié, soit d'égards pour moi, ne puisse jamais influer sur des jugemens ou des choix dont Elle seule doit être juge, parce que, d'une part, la justice est intéressée à ce que ce soit les gens éclairés qui prononcent, et que, de l'autre, l'honneur de l'Académie est intéressé à ce que ses jugemens soient respectés, ce qui ne peut être que quand l'équité les dictera, et que tout esprit de cabale et d'intrigue sera dissipé et ne viendra jamais en souiller la pureté. C'est en ne m'écartant jamais de cette règle immuable que j'aspire à obtenir l'estime et l'amitié de l'Académie.

Vous connoissez depuis longtemps les sentimens inviolables que je vous ai voués, et dont j'ai l'honneur de vous assurer, Monsieur.

M. *Pierre* Directeur. — M. *Dumont* Recteur. — M. *Bachelier* Professeur. — M. *Lépicié* faisant pour M. *Cochin* absent.

Aujourd'huy, samedi 1er Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Concours pour le Prix des Têtes et de l'Expression. — Il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression des Passions, fondé par M. le Comte de Cailus, sera ouvert le lundi 24 du présent mois, pour être jugé le samedi suivant. Cet exercice sera présidé par M. *Bachelier*, Professeur, nommé à son rang.

Rapport de la visite faitte à M. le Controlleur général. — M. Blondel D'Azaincourt, Honoraire Associé libre, et

M. *Coustou*, Recteur, ont rendu compte à la Compagnie qu'ils s'étoient transportés chez Mr Turgot, Controlleur général, pour lui faire part de sa nomination à la place vacante d'Associé libre, et que, ne l'ayant point trouvé, ils avoient laissé par écrit le sujet de leur visite.

Lecture d'une conférence de feu M. Desportes. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture d'une Conférence sur l'harmonie des couleurs, par feu M. *Desportes*, Conseiller, et il a terminé la séance par la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier, qui n'avoient pas été lues dans l'assemblée précédente.

J. Du Mont le Rom. — J. Bachelier — Lemoyne — Coustou — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Belle — Hallé — Vien — L. Lagrenée — D'Huez — Saly — Lépicié — Brenet — Bridan — Chardin — Le Bas — Le Clerc — Bellengé — Vénevault — Beaufort — Hüet — Du Rameau — Des Portes.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Octobre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par feu M. le Comte de Caylus, Honoraire-Amateur, concernant l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet, donné par M. *Bachelier*, Professeur, qui a présidé à cet exercice, est une teste d'homme exprimant le Mépris.

M. Houël agréé. En marge les deux chiffres 19 et 8. — Le Sr *Jean-Pierre-Louis-Laurent Houël*, Peintre de Paysage, né à Rouen en 1735, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. La Compagnie, ayant pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Arrêté sur les morceaux de réception. — Il a été en même temps arrêté qu'autant qu'il se pourra à l'avenir il sera ordonné aux Peintres de Paysages, pour morceaux de réception, la représentation de quelque vue intéressante des environs de Paris.

Prix de l'Expression : P. de St Ours. — La Compagnie, après avoir examiné les Têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix des Têtes et de l'Expression, a accordé ce Prix à *Jean Pierre St Ours*, de Genève, sur la Teste dessinée marquée H. Ce Prix lui sera délivré à l'assemblée prochaine.

Lettre de M. Aujolles Pagès. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à l'Académie par M. *Aujolles Pagès*, Directeur de l'École Royale Académique de Peinture et de Sculpture, établie à Poictiers, à laquelle est joint l'état des Professeurs et autres Officiers nommés par MM. de l'Hôtel-de-Ville, conjointement avec M. le Directeur, pour exercer les diverses fonctions nécessaires dans cette École académique. Il y a pareillement joint l'état des Élèves qui ont remporté les Prix.

L'Académie a approuvé ces arrangemens, propres à consolider cet établissement et à exciter l'émulation dans l'étude des Arts. Elle a ordonné que le tableau de ces Officiers seroit annexé aux registres de l'Académie[1].

M. *Aujolles Pagès* ajoute qu'il a fait écrire en tête des registres que la Place de Directeur de cette École Académique seroit à la nomination de l'Académie, ce qui est conforme au titre de cet établissement. En finissant, il propose à l'Académie que, toutes les fois qu'on nommeroit un Membre de cette École, on seroit tenu de demander et d'obtenir le consentement de l'Académie, attention à laquelle la Compagnie a été sensible, mais cependant qu'Elle n'exige point, étant trop éloignée pour pouvoir

1. Il ne s'y trouve pas.

porter un jugement sur les sujets qui se présenteront. Elle s'en rapporte à la prudence des Officiers de cette École; Elle croit donc qu'il est suffisant, pour la nomination des Membres, qu'ils y soient admis par les voix de ce Corps, conformément aux usages de l'Académie, que le Secrétaire leur expliquera en répondant à cette lettre, et qu'après la nomination faite ils en feront part à l'Académie.

*Pierre — J. Du Mont le Rom. — J. Bachelier — Lemoyne — Coustou — Dandré-Bardon — Le Ch*er *de Valory — Bergeret — L. Lagrenée — Chardin — Hallé — D'Azaincourt — Vien — Pajou — D'Huez — Lépicié — Brenet — Briard — Van Loo — Saly — J. C. Roettiers — Roëttiers — Pérignon — Voiriot — Demachy — Bellengé — Vénevault — Taraval — Boizot — Vernet — Mouchy — Le Bas — Droüais — Le Clerc — Valade — Beaufort — Hüet — Duplessis — Cochin.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. – M. *de La Grenée* Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Prix d'Expression délivré. — Le Prix d'Expression, accordé à l'assemblée dernière, a été délivré en présence de la Compagnie.

Suspendu l'année prochaine. — Il a été arrêté que le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression sera suspendu l'année prochaine, les fonds légués à cette destination ayant souffert des réductions.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du neuvième Chant de l'Illiade d'Homère.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — L. Lagrenée — Lemoyne — Coustou — Bergeret — Dandré-Bardon — Le B. de Besenval — Hallé — Vien — Pajou — J. Bachelier — Saly — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bri-

dan — Chardin — Le Clerc — Droüais — Bellengé — Vénevault — Voiriot — Berruer — Du Rameau — Hüet — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. — M. *De La Grenée* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Arrêté qu'il n'y aura plus de présentateur. — L'Académie a arrêté que doresnavant, lorsqu'il sera question d'agréer ou recevoir un Aspirant, il ne sera pas besoin d'être présenté par un Officier, et qu'il suffira que le Secrétaire annonce les ouvrages, qui devront être tirés au scrutin.

Faveur aux Élèves de l'Académie d'Architecture. — Le Secrétaire a exposé à la Compagnie que Mr le Secrétaire de l'Académie Royale d'Architecture lui a fait part du desir qu'auroit un des Élèves de cette Académie, et qui y a remporté le Premier Prix cette année, d'obtenir quelque faveur pour se fortifier dans l'étude de la figure, pendant l'année qui s'écoulera jusqu'à son départ pour l'Italie.

L'Académie a saisi avec plaisir cette occasion de donner à l'Académie d'Architecture une marque de l'affection qui établit entre les deux Académies la plus parfaitte union; Elle a arrêté que cet Élève sera appelé, comme s'il eut gagné la première Médaille de Dessin.

En même temps, il a été convenu que cette faveur seroit accordée à tous les Élèves de l'Académie d'Architecture, annuellement, lorsqu'ils auront remporté le premier Prix et qu'ils témoigneront la desirer.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — L. Lagrenée — Coustou — Hallé — Vien — Allegrain — Pajou — Belle — J. Bachelier — Van Loo — Caffiéri — Saly — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — M. A. Challe — Chardin — Le Bas — Le Prince — Droüais — Le Clerc — Taraval — Mouchy — Bel-

lengé — Beaufort — Pérignon — Voiriot — Hüet — De Wailly — Du Rameau — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

M. le Directeur général préside l'Académie. — Monsieur le Directeur général a pris séance et, en même temps, a annoncé à la Compagnie les bienfaits qu'il a obtenus de Sa Majesté pour Elle.

Brevet pour les Boutiques du Pont-Neuf. — Sa Majesté a accordé un Brevet par lequel elle met l'Académie en possession des emplacemens des demies lunes du Pont-Neuf[1], pour y construire de petites boutiques à son avantage. Il a pareillement déclaré que l'intention du Roy étoit d'ordonner, tous les ans, des tableaux d'Histoire et des statues, dont le sujet sera les statues des Grands hommes François. Les deux premières seront le Chancelier de L'Hôpital et le Duc de Sully.

L'Académie, pénétrée de l'avantage que lui procurent la protection de M. le Directeur général et son amour pour les Arts, lui en a fait les plus grands remerciemens, et lui a présenté les témoignages de sa reconnoissance[2].

Députation. — L'Académie a arrêté que les Officiers en exercice iront en Députation remercier Monsieur le Directeur général. M. *Pierre* les informera du jour convenable.

Arrêté concernant les Agréements. — L'Académie, ayant repris la délibération de l'assemblée précédente, a jugé qu'il étoit utile que l'ancien usage d'avoir un présentateur pour être agréé fût continué. Elle a seulement arrêté que doresnavant le nom de présentateur seroit inscrit sur le Registre avec l'Agréement, et, en outre, que les Aspirans ne feront pas de visite aux Officiers de l'Académie avant leur Agréement, et qu'ils ne seront point présens.

1. « Voyés en la copie à la fin du Registre. » — Voir p. 172-3.
2. « Voyés la lettre de M. le Direct. général au Registre suivant. »

D'Angiviller — Pierre — J. Du Mont le Rom. — Coustou — Pigalle — Vien — Gabriel — Watelet — Pommyer — D'Azaincourt — J. Bachelier — Hallé — L. Lagrenée — Lépicié — D'Huez — Belle — Pajou — Brenet — Bridan — Van Loo — M. A. Challe — Saly — Cochin — J. C. Roëttiers — Berruer — Chardin — Vernet — Droüais — Le Clerc — Voiriot — Gois — Du Rameau — Le Prince — Roëttiers — Demachy — Mouchy — Bellengé — Taraval — Pérignon — De Wailly — Hüet — Vénevault — Beaufort — Demarteau — Jeaurat De Bertry.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Vien* Prof. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier. 1re : Renauld, P.; 2e : Girod, P.; 3e : Merchi, S. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies, ont jugé que

le nommé *Renauld*, P., a mérité la première Médaille,
Girod, P., la seconde,
et *Merchi*, S., la troisième.

Députation à Mr le Directeur général et à M. de Marigny. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chés Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., le complimenter au sujet de la nouvelle année.

Les mêmes Députés iront chés Monsieur le Marquis de Marigny, Adjoint Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, pour le complimenter pareillement. Mr le Directeur voudra bien s'informer des jours où ces Députations pourront être reçues.

Lettres de compliment. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles;

De M. *Natoire*, ancien Recteur, Directeur de l'Académie de France à Rome;

De M. *Milet Francisque*, Académicien, présentement à Versailles;

De M. *Desportes*, Académicien, présentement à Mont-Didier.

M. Briard, Adj. à Prof., nommé pour l'exercice du mois de Janvier prochain. — L'Académie ayant à nommer un Adjoint à Professeur pour exercer le mois de Janvier prochain à la place de M. *Dandré-Bardon*, Professeur, à qui la foiblesse de sa santé ne permet pas de remplir cet exercice, M. *Saly*, qui, à son rang, devoit le remplacer, a prié la Compagnie de l'en dispenser, aussi à cause du mauvais état de sa santé. L'Académie a nommé M. *Briard*, Adjoint à Professeur.

Lecture des Délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — M. A. Challe — Julliar — Lemoyne — Vien — Coustou — J. C. Roëttiers — Soufflot — Bergeret — Dandré-Bardon — Pigalle — Hallé — Pommyer — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — Belle — Pajou — Van Loo — Saly — Brenet — Briard — Lépicié — Bridan — De la Tour — Chardin — Vernet — L'Enfant — J. P. Le Bas — Le Prince

— *Dumont — Le Clerc — Mouchy — De Wailly — Pérignon — Beaufort — Du Rameau — Le Comte — Wille — Robert — Boizot — Taraval — Voiriot — Demachy — Cochin.*

DIFFÉRENTES PIÈCES RELATIVES AUX DÉLIBÉRATIONS INSCRITTES DANS CE REGISTRE.

Brevet qui permet à l'Académie de Peinture et de Sculpture de construire de petittes boutiques sur le Pont-Neuf.

Direction générale. R. Page 206.

Aujourd'huy, trois Novembre mil sept cent soixante et quatorze, le Roy, étant à Fontainebleau, s'est fait représenter la décision du vingt-quatre May 1769, par laquelle le feu Roy auroit accordé à son Académie Royale de Peinture et de Sculpture la permission d'établir, dans les renfoncemens circulaires du Pont-Neuf, des boutiques d'une décoration agréable, et, voulant que cette grâce ait son plein et entier effet, Sa Majesté, d'ailleurs desirant faire connoistre la protection particulière dont elle honore la ditte Académie, et la mettre en état de satisfaire avec plus de facilité aux charges que lui occasionnent ses fonctions d'enseignement public et autres — A cet effet, Sa Majesté a permis et permet à sa ditte Académie Royale de Peinture et de Sculpture d'établir, dans les renfoncemens circulaires du Pont-Neuf, des boutiques uniformes et d'une décoration agréable, avec la faculté de les louer et d'en faire percevoir les loyers au profit de la ditte Académie, pour iceux être par Elle employés au jugement de ses charges sus dittes, sous la condition expresse néanmoins de ne gêner en aucune manière la voye publique, et que, si, par la suitte, ces emplacemens devenoient nécessaires pour le service de Sa Majesté, la ditte Académie seroit tenue de les

évacuer à ses frais, sans, pour raison de ce, pouvoir prétendre à aucun dédommagement.

Mande et ordonne Sa Majesté au sieur Comte de la Billarderie d'Angivillers, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de S[t] Louis, Chevalier Commandeur de celui de S[t] Lazare, Intendant de son Cabinet et Jardin Royal des plantes, et Directeur et ordonnateur général de ses Bâtimens, Arts et Manufactures Royales, de faire jouir sa ditte Académie du contenu au présent, que, pour assurance de sa volonté, Sa Majesté a signé de sa main, et fait contresigner par moy, Conseiller Secrétaire d'État et de ses Commandemens et Finances.

Signé : *Louis.*

Et plus bas : Phelippeaux.

Vû par nous, Charles-Claude de Flahault de la Billarderie d'Angiviller, Conseiller du Roy en ses Conseils, Mestre de camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de S[t] Louis, Commandeur de l'Ordre de S[t] Lazare, Intendant du Jardin du Roy, Directeur et Ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales, le présent Brevet, pour, par lad. Académie de Peinture et de Sculpture, jouir de l'effet d'iceluy, conformément aux intentions du Roy.

A Fontainebleau, ce 6 9[bre] 1774.

Signé : D'Angiviller[1].

1. C'est ici que se termine le huitième Registre, et ce Brevet pour la concession des demi-lunes du Pont-Neuf est la seule pièce qu'on y rencontre. Il est cependant précédé du titre : « Différentes pièces relatives aux délibérations inscrites dans ce Registre », et les Procès-Verbaux indiquent plusieurs fois que telle pièce sera annexée, ainsi les épitaphes d'artistes dont l'Académie a reçu les bustes, l'état des Élèves de Saint-Pétersbourg qui ont eu des Prix, etc. En même temps il est certain que ces pièces n'ont pas été transcrites, car le volume se termine par un certain nombre de feuillets encore blancs, plus que suffisants pour les recevoir.

1775.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Briard* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en députation chés Monsieur le Comte d'Angivillers, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, et chés Monsieur le Marquis de Marigny, Adjoint à la Direction générale des mêmes Bâtimens du Roy, ont rendu compte des audiences favorables qu'ils en ont eues le mardi 3 du présent mois.

Lettres de M. le Directeur général adressées à M. Pierre, Directeur. — Le Secrétaire a fait lecture de deux lettres de Monsieur le Directeur général, adressées à M. *Pierre*, Directeur, la première en datte du 28 Décembre 1774 et la seconde en datte du 4 Janvier. Dans la première, M. le Directeur général confirme la grâce accordée par le Roy au sujet des boutiques à ériger le long du Quay du Louvre et du Jardin de l'Infante, et en permet l'exécution. Dans la seconde, M. le Directeur général réitère ce qu'il avoit déjà annoncé de vive voix à la Compagnie des intentions du Roy, lesquelles sont de faire exécuter, chaque année, quatre ou cinq tableaux dans le genre de l'Histoire ; il y joint aussi deux statues de marbre, et, comme le Roy veut que ces statues présentent à la Nation les images de

ceux qui l'ont honorée, son choix s'est arrêté sur Sully et sur le Chancelier de L'Hôpital ; pour l'année suivante, il a fait choix de Fénelon et de Descartes. M. le Directeur général y ajoute les réflexions les plus remplies de sentiment et les marques d'affection les plus flatteuses pour l'Académie. La Compagnie a ordonné que ces lettres soyent inscrittes sur les Registres.

Lettre de MM. de l'Académie de Marseille. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment adressée à l'Académie par MM. les Associés Professeurs de l'Académie de Marseille.

Portraits de MM. Dandré-Bardon et Chardin. — M. *Dandré-Bardon*, Professeur, et M. *Chardin*, Conseiller, ont mis dans l'Académie leurs portraits, le premier par M. *Roslin* et le second par M. *de La Tour*, ainsi qu'il avoit été convenu et inscrit dans les délibérations précédentes.

Portraits d'André del Sarte et de Salvator Rosa. — M. *Caffiéri*, Professeur, a mis dans l'Académie les bustes en plâtre d'*André del Sarte* et de *Salvator Rosa*.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des Statuts de l'Académie, ainsi qu'il est d'usage de le faire dans cette assemblée.

Pierre — J. Dumont le Romain — Lemoyne — Briard — Coustou — L. Lagrenée — Belle — Le Chevalier de Valory — Brenet — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Bridan — Hallé — Vien — Pajou — Chardin — Taraval — Mouchy — Jullien — Vénevault — Dumont — Van Loo — Saly — Lépicié — Boizot — Roëttiers — Voiriot — Clérisseau — Bellengé — Gois — Cochin.

Lettres de Monsieur le Directeur général,
adressées à Monsieur Pierre, *Directeur.*

A Versailles, le 28 Décembre 1774.

Quelques difficultés, Monsieur, survenues entre le Gouvernement du Louvre et les Bâtimens de Sa Majesté, avoient suspendu l'exécution entière de la grâce accordée par le feu Roy à son Académie de Peinture pour les petites boutiques établies ou à établir le long du Quay du Louvre. Ces difficultés viennent d'être terminées, et, comme, par la convention faitte avec le Gouvernement de ce Palais, tout ce qui est extérieur au passage qui vient d'être ouvert à travers le Jardin de l'Infante reste aux Bâtimens du Roy, il est à propos que vous en soyés informé afin que l'Académie Royale de Peinture se mette en état de tirer de cette grâce du feu Roy tous les avantages qu'il avoit eu l'intention de lui accorder. J'apprends que des Entrepreneurs se sont déjà offerts pour faire les avances de la construction de ces petites boutiques, apparemment sauf leur remboursement sur les loyers. C'est un arrangement qui me paroit avantageux et commode pour l'Académie, et que j'approuve fort.

Je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'Angiviller.

A Versailles, le 4 Janvier 1775.

Rien ne pourroit être plus satisfaisant pour moy, Monsieur, au commencement de l'administration que le Roy a bien voulu me confier, que d'avoir à annoncer à l'Académie la protection dont Sa Majesté daigne l'honorer et d'avoir à vous en faire passer l'assurance. L'amour que vous avez pour les Arts, indépendamment de la Place distinguée que vous ont méritée vos talents, suffiroit pour

vous faire regarder cette faveur comme une faveur personnelle. Cette assurance vous paroîtra plus précieuse encore quand vous sçaurés que le Roy l'accompagne de ses bienfaits. Il a senti que le véritable encouragement qu'un Prince éclairé doit aux Arts est d'offrir aux talents et au génie les occasions les plus favorables de s'élever à la perfection et de mériter une gloire qui est le but le plus noble de ses travaux. Il m'a donc authorisé à déclarer à l'Académie que son intention est de faire exécuter, chaque année, quatre ou cinq tableaux dans le genre de l'Histoire, qui depuis quelque temps semble se négliger et s'affoiblir parmi nous. Il y joint deux statues en marbre, et, comme son intention est de rendre aux Arts, autant qu'il est possible, toute leur dignité, vous apprendrés avec plaisir que, pour les rappeler à leur ancienne origine et à leur véritable destination, en faisant de leurs ouvrages la récompense de la vertu, il veut que ces statues présentent à la Nation l'image de ceux qui l'ont honorée. Son choix s'est arrêté cette année sur Sully, ce digne ami de Henri quatre, et sur le Chancelier de L'Hôpital, le restaurateur des loix. Pour l'année prochaine, il a fait choix de Fénelon, dont il eut été digne de recevoir les leçons, et de Descartes, ce fondateur de notre philosophie, qu'on ne nous reprochera plus de priver des honneurs qui lui sont dûs. C'est par ce même motif que, sans exclure cependant les sujets dont s'occuppe le plus ordinairement la Peinture, il verra avec un intérest particulier les Peintres de son Académie retracer les actions et les faits honorables à la Nation. Quel plus digne employ pour les Arts que cette espèce d'association à la législation des mœurs. En voyant ces images déjà antiques, nos neveux rougiront peut-être, au milieu de tant de titres, de se trouver si peu de pairs ; ils s'efforceront de mériter un jour une place parmi eux, et l'âge du Roy lui permet l'espoir de jouir peut-être du spectacle de ces hommes nouveaux qui seront son ouvrage. Les Arts ne pourront d'ailleurs recevoir ces avantages sans que les

Artistes eux-mêmes les partagent. Celui qui ne sent pas ce que la vertu a de consolant, ce qu'elle apporte de bonheur avec elle, ne pourroit rendre sa douce et forte expression. L'Artiste voudra sans doute s'approcher de son Modèle; il voudra que son ouvrage et son nom puissent se montrer à la Postérité dignes de son héros.

Ces sentiments, Monsieur, sont les vôtres; ce sont ceux de l'Académie; je vous ay entendu souvent, ainsi que nos principaux Artistes, vous plaindre de ce que nos mœurs sembloient proscrire le genre noble et sévère de l'Histoire, celui qui principalement doit former et soutenir la réputation de notre École. Le Roy vient à son secours; c'est à vous, Monsieur, c'est à l'Académie à la relever, à ranimer et réchauffer l'émulation des jeunes Élèves, à justifier les bontés d'un Roy qui, dès sa première jeunesse, nous donne l'exemple de l'amour du bien.

Avec quelle joye je rempliray, moy, le devoir d'aller lui porter les témoignages et les preuves de la reconnoissance des Arts par les efforts qu'ils feront pour consacrer la gloire et l'honneur de son règne bienfaisant jusqu'à la Postérité la plus reculée.

Vous connoissés les anciens sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne*, Rect., abs. — M. *Briard* Adj. à Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment, en datte du 1er Janvier, adressée à l'Académie par M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen. Elle avoit été obmise par distraction.

Épitaphes de Salvator Rosa et d'André del Sarte. —

Ensuitte, il a fait lecture des épitaphes des tombeaux d'*André del Sarte* et de *Salvator Rosa*, leurs portraits en buste, moulés sur ceux qui sont exécutés à ces tombeaux, ayant été donnés à l'Académie par M. *Caffiéri*, Professeur.

Offre de M. Coustou. Comité arrêté. — M. *Coustou*, Recteur et Trésorier de l'Académie, a offert à la Compagnie de faire les avances de la construction des boutiques à ériger dans les demies lunes du Pont-neuf et de celles à construire pour être adossées aux murs du Jardin de l'Infante et continuation du même quay, jusqu'à la nouvelle place du Louvre. L'Académie a témoigné à M. *Coustou* sa reconnoissance d'une offre aussi obligeante et a arrêté de nommer un Comité pour prendre les arrangemens convenables pour son remboursement, lequel Comité en rendra compte ensuitte à l'Académie.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Lemoyne — Briard — Coustou — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — Allegrain — Bellé — Vien — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Saly — Lépicié — Brenet — Bridan — M. A. Challe — Sue — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — Le Clerc — Droüais — Huet — Mouchy — Taraval — Pérignon — Vénevault — Jollain — Voiriot — Berruer — Beaufort — Du Rameau — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Le Secrétaire a continué la lecture du dixième Chant de l'Illiade d'Homère.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Pommyer — Lemoyne — Hallé — Coustou — Dandré-Bardon — Vien — Pigalle — D'Huez — Belle — Saly — Lépicié — Brenet — Bridan

— Chardin — Le Clerc — Vénevault — Hüet — Du Rameau — Dumont — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Schmidt*, Graveur, Académicien, décédé à Berlin le 25 Janvier de cette année, âgé de 63 ans. — Né le 24 Janvier 1712.

Indication du jour pour les esquisses. — Ensuitte, le Secrétaire a proposé de désigner le jour auquel il sera donné un sujet aux Élèves pour les esquisses que doivent faire ceux qui se proposent de concourir aux Grands Prix, dont le choix se fera pour être ensuitte admis à l'épreuve des Académies, peintes et modelées d'après nature, sur laquelle épreuve seront de nouveau choisis ceux qui concourreront aux Grands Prix. Il a été arrêté que ce sera ce jeudi 2 Mars prochain, et que ces esquisses seront jugées le samedi suivant.

Estampe du portrait de Gluck. — M. *Du Plessis*, Peintre, Académicien, a présenté à l'Académie deux estampes gravées d'après lui du portrait de M. Gluck, Musicien célèbre, pour obtenir la jouissance du privilège accordé à l'Académie par l'Arrest du Conseil d'État du Roy du 28 Juin 1714, ce que l'Académie a accordé.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Hallé — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Vien — Allegrain — Belle — Pajou — Van Loo — Saly — D'Huez — M. A. Challe — Lépicié — Brenet — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Droüais — Le Clerc — Taraval — Beaufort — Boizot — Pérignon —

Berruer — Du Rameau — Gois — Le Comte — Jollain — Duplessis — Bellengé — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

Élèves admis à l'épreuve des académies. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Bonvoisin*, *Périn*, *Renaud*, *Girod*, *D'Afrique*, *Sévin*, et, entre les Sculpteurs, les nommés : *Pasquier*, *Collet*, *Auger*, *Susanne*, *Desmures*, *Larmié*, pour commencer le lundi 13 Mars et continuer jusqu'au mercredi 15 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Lionnois*, *Lesueur*, *Hamos*, *Moulin-neuf*, *Bougon* et *Gérard*, et, entre les Sculpteurs : *De Seine*, *Martin*, *Lorta*, *Lamarie*, *Couriger*, *Landragin*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant 16 jusqu'au samedi 18 inclusivement, et ces académies seront jugées à l'assemblée du dernier du mois.

Indication de l'assemblée. — Le dernier jour du mois étant un vendredi, et le samedi qui le précède tombant sur un jour de fête, il a été arrêté que l'assemblée se tiendroit le vendredi dernier du mois, et que la première assemblée du mois d'Avril seroit remise au samedi 8.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pajou — Coustou — Gabriel — Bergeret — Le Cher de Valory — Montullé — Hallé — Vien — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Caffiéri — Saly — Van Loo — Doyen — D'Huez — Lépicié — Bridan — Brenet — Chardin — Vernet — Le Prince — Le Clerc — Mouchy — Bellengé — Voiriot — Du Rameau — Le Comte — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. —
Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 31 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Marchand, P.; 2e : Lorta, S.; 3e : Giroust, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Marchand*, P.,
la seconde à *Lorta*, S.,
et la troisième à *Giroust*, P.

Élèves admis à concourir aux Grands Prix. — L'Académie, après avoir vu les académies des élèves, peintes et modelées d'après nature, jointes avec les esquisses qu'ils avoient faittes pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Bonvoisin*, *Périn*, *Renaud*, *Girod*, *Sevin;* et, dans la Sculpture : *Pasquier*, *Collet*, *Susanne*, *Lamarie*, ce qui a été tiré aux voix par l'assemblée. — Plusieurs personnes avoient été d'avis qu'il n'y eût point de Concours pour les Prix, les Élèves leur paroissant trop foibles, d'autres qu'on n'y admît point les Sculpteurs, les élèves leur paroissant plus foibles encore. Cela fut tiré aux voix; les voix admirent les Peintres. Elles se trouvèrent égales pour admettre ou refuser à l'égard des Sculpteurs. L'Académie se détermine pour l'indulgence et admet trois Sculpteurs, M. *Pierre*, Directeur, n'ayant pas voulu faire usage de sa voix prépondérante[1].

Concours pour les places de l'École. — Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois d'Avril, les Élèves concour-

1. Cet article, depuis *Plusieurs personnes,* est une addition marginale.

reront pour les places de l'École, ainsi qu'il est d'usage au commencement d'Octobre.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Changement de Quartier entre M. Du Mont et M. Coustou. — M. *Du Mont* a changé de Quartier avec M. *Coustou;* ainsi M. *Dumont* exercera le Quartier de Juillet et M. *Coustou* celui d'Octobre.

M. *Pierre*, Directeur, n'ayant pas voulu faire usage de sa voix prépondérante.

Pierre — Montullé — J. Dumont le Rom. — Pommyer — Le Moyne — Pajou — Coustou — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Saly — Briard — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — Sue — Levasseur — Chardin — Vernet — Le Clerc — Mouchy — Roëttiers — Le Bas — Droüais — Le Comte — Dumont — Bellengé — Boizot — Du Rameau — Guérin — Vénévault — Berruer — Taraval — Gois — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat*, abs. — M. *Caffiéri* Prof.

Aujourd'huy, samedi 8 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. le Directeur général. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, en datte du 6 Avril, relative à la position où est actuellement l'École des Élèves, dans laquelle il demande que l'Académie propose les moyens de ranimer l'émulation et de maintenir les Règlements et qu'il soit nommé des Commissaires pour remplir cette demande. Cette lettre sera inscritte sur les Registres.

Commissaires nommés. — Les Commissaires nommés par l'Académie sont : M. le Directeur, MM. les Recteurs, le Professeur en exercice, et, entre les Professeurs, M. *Hallé*, M. *Vien*, M. *Pajou*, M. *Saly*, Adjoint à Professeur, M. *Chardin*, Conseiller, et le Secrétaire, que M. *Lépicié* voudra bien supléer. Ce Comité se tiendra chés M. le Directeur, le mercredi lendemain des fètes de Pâques, à 4 heures après midi.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Caffiéri — Lemoyne — Gabriel — Dandré-Bardon — Pajou — Hallé — Vien — J. Bachelier — Saly — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — Mouchy — Vénevault — Chardin — Le Clerc — Beaufort — Cochin.

Copie de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, adressée à M. Pierre, *Premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie.*

A Versailles, le 6 Avril 1775.

Votre lettre, Monsieur, du 2 de ce mois, m'a confirmé ce que j'avois déjà appris par les conversations que j'avois eues avec différents Artistes de l'Académie, savoir la foiblesse des esquisses présentées cette année par les Élèves qui se proposent de concourir pour les Grands Prix. C'est un objet qui m'a paru mériter la plus grande attention, et exiger que l'Académie approfondisse les causes d'un relâchement qui présente une perspective si fâcheuse pour les Arts, afin d'y remédier.

L'Académie ayant cependant décidé, par des motifs que je ne puis absolument improuver, qu'il y auroit un Concours, je ne saurois trop lui recommander la plus scrupuleuse exactitude lors du jugement des ouvrages exposés pour les Grands Prix à la St Louis. Elle sentira certainement que trop d'indulgence à cet égard ne peut que per-

suader à la jeunesse qu'elle a fait les efforts qu'on étoit en droit d'attendre d'elle et que rien n'est plus propre à favoriser le relâchement dont on se plaint. Je me persuade aussi qu'Elle est bien convaincue que rien ne tend davantage à lui conserver l'éclat dont Elle jouit que cette sévérité dans ses jugements, soit pour les réceptions des Artistes qu'Elle admet dans son sein, soit pour ne faire participer aux premières grâces que des Élèves qui en soyent vraiment dignes, tant par leurs dispositions que par leur assiduité et leur sagesse.

Quant aux causes de ce relâchement, quoiqu'on n'ait pu me l'assigner précisément, je crois en entrevoir quelques-unes dans des faits qui sont depuis longtemps à ma connoissance. Tel est par exemple le peu de respect de la jeunesse actuelle envers les Professeurs, ce dont j'ay ouï d'anciens Académiciens se plaindre, en faisant le contraste de ce qui se passoit au temps où ils débutoient dans la carrière avec ce qu'on voit en ce moment. Je n'ignore pas que votre fermeté a rétabli en partie le bon ordre et l'ancienne discipline à cet égard; mais un abus invétéré ne se corrige pas facilement et laisse ordinairement des racines, qui, pour peu qu'on néglige de les extirper entièrement, sont toujours prêtes à repousser et à reproduire de nouveau.

J'ay ouï encore se plaindre de la multitude d'Écoles particulières où des Élèves de l'Académie sont admis à dessiner d'après le modèle. Que dis-je? J'ay ouï parler d'associations entre Élèves qui se cotisent pour faire les frais d'un Modèle; cette multiplicité d'Écoles mérite vrayment mon animadversion et celle de l'Académie par les inconvénients qui en sont la suitte; car, indépendamment de l'infraction des Statuts, qui réprouvent expressément ces Écoles particulières du Modèle, il est sensible que rien n'est plus capable de favoriser l'indiscipline, par l'espérance de pouvoir se passer des secours de l'Académie. Rien n'est plus propre enfin à égarer une jeunesse, déjà trop confiante en ses lumières, pour peu que ceux qui président à ces Écoles

particulières manquent de capacité pour l'enseignement, ce qui peut arriver souvent.

Mais un abus, plus dangereux encore, est l'entrée qu'on m'a assuré être donnée dans ces Écoles particulières à des filles ou femmes artistes, pour dessiner d'après le modèle nud. Celui-ci intéresse essentiellement les mœurs, et, dans un temps où Sa Majesté a manifesté à l'Académie, par mon entremise, ses intentions sur l'usage auquel elle desire que servent les Arts relativement aux mœurs nationales, je ne puis trop vous marquer d'attention sur cet objet.

Je desire donc que vous fassiez lecture de ma lettre à l'Académie et que vous lui demandiés qu'il soit nommé des Commissaires pour examiner avec vous les causes de l'espèce de décadence dans les études qui semble se manifester depuis bien des années, soit par l'âge auquel communément les meilleurs Élèves gagnent les Grands Prix, soit par la foiblesse fréquente des esquisses ou des morceaux présentés pour le Concours; mais cela ne suffiroit pas. Il faut aussi me présenter les moyens d'y remédier, et c'est à quoy j'exhorte fortement l'Académie, qui, sans doute, ne verra dans cette lettre qu'une preuve de ma sollicitude pour tout ce qui peut intéresser sa gloire particulière et celle des Arts, dont elle est la dépositaire et la conservatrice en France.

Vous connoissés les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'Angiviller.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de M. le Directeur général concernant la Milice. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et

ordonnateur général des Bâtiments du Roy, en datte du 23 Avril, adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre, Directeur de l'Académie.

M. le Directeur général y annonce que, le tirage de la Milice ayant donné naissance à quelques difficultés concernant les Élèves de l'Académie que M. l'Intendant de la Généralité de Paris a voulu assujettir à ce tirage, il a eu une conversation avec M. le Maréchal du Muy, qui, d'après un Mémoire remis à ce Ministre, a pris une décision du Roy dont il est à propos que l'Académie soit instruite.

Par cette décision, il est dit que doresnavant les Élèves de l'Académie Royale de Peinture inscrits sur ses listes ne seront point sujets à la Milice et en seront déchargés, en cas de contestations, sur le certificat signé des Directeurs, Chancelier et Secrétaire. Cette exemption ne s'étendra touttefois pas aux Élèves des Académiciens, ce qui a paru au Ministre pouvoir entraîner des abus; mais, comme il n'est point d'Élève distingué d'Académicien qui ne soit en même temps Élève de l'Académie, il a paru superflu à Monsieur le Directeur général d'insister sur une plus grande extension de ce privilège.

Remerciement. — L'Académie a prié M. *Pierre*, Directeur, de vouloir bien faire les plus grands remerciemens à Monsieur le Directeur général, et sa lettre sera inscritte sur les Registres, ainsi que l'extrait de la lettre de M. le Maréchal du Muy à M. le Directeur général.

M. Weiler agréé. (En marge les chiffres 25 et 3.) — Le sieur *Jean-Baptiste Weiler*, Peintre en émail et miniature, né à Strasbourg, âgé de 28 ans, présenté à la Compagnie par M. *Chardin*, Conseiller, ayant présenté de ses ouvrages, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Caffiéri — Coustou — Lemoyne — Watelet — De Voyer d'Argenson — Bergeret — Dandré-Bardon — Hallé — Vien — Lagrenée — Allegrain —

Belle — Pajou — Brenet — D'Huez — Bridan — Doyen — Van Loo — Saly — Lépicié — Chardin — Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Boizot — Beaufort — Roëttiers — — Droüais — Le Comte — Mouchy — Vénevault — Berruer — Demachy — Voiriot — Cochin.

Lettres concernant la Milice.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, Directeur de l'Académie.

A Versailles, le 23 Avril 1775.

Le dernier tirage de la Milice, Monsieur, ayant donné naissance à quelques difficultés concernant les Élèves de l'Académie Royale de Peinture, que M. l'Intendant de la Généralité de Paris a voulu assujettir à ce tirage, j'ay eu sur ce sujet une conversation avec M. le Maréchal du Muy, et, d'après un Mémoire que je lui ay remis, ce Ministre a pris une décision du Roy, dont il est à propos que l'Académie soit instruite.

Par cette décision, il est dit que doresnavant les Élèves de l'Académie Royale de Peinture, inscrits sur les listes, ne seront point sujets à la Milice, et en seront déchargés, en cas de contestation, sur le certificat qui sera signé des Directeur, Secrétaire et Chancelier. Cette exemption ne s'étendra touttefois pas aux Élèves particuliers des Académiciens, ce qui a paru au Ministre pouvoir entraîner des abus; mais, comme il n'est point d'Élève distingué d'Académicien qui ne soit en même temps Élève de l'Académie il m'a paru superflu d'insister sur une plus grande extension de ce privilège. Je joins ici l'extrait de la lettre de M. le Maréchal du Muy dont il convient que l'Académie fasse registre, comme étant jusqu'à ce moment le titre le

plus authentique qu'Elle ait pu obtenir pour une pareille exemption. Je suis charmé d'avoir réussi à le lui procurer et à lui donner cette marque de l'intérêt que je prends à tout ce qui lui est honorable et utile.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

Extrait de la lettre de M. le Maréchal Du Muy, Ministre et Secrétaire d'État de la Guerre, à M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, du 5 Avril 1775.

Sur le compte, Monsieur, que j'ay rendu au Roy des représentations que vous faittes pour exempter de l'assujettissement au tirage, pour les Régimens provinciaux, les employés pour le service des Bâtiments de Sa Majesté, que vous jugerez vraiment utiles, elle m'a authorisé à écrire à M. de Sauvigny, Intendant à Paris, de faire jouir de l'exemption les. . . . .

Sa Majesté a également réglé que les Élèves de l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture, inscrits sur les listes qui doivent être dressées chaque année sur les certificats des Directeur, Chancelier et Secrétaire, jouiront de l'exemption, et non les autres Élèves de ces Académies. Je joins icy au reste la copie de la lettre que j'écris à Monsieur de Sauvigny à ce sujet par laquelle vous verrés que je l'invitte à se concerter avec vous sur les difficultés qui pourroient naître par la suitte à cette occasion, etc.

N. B. que la lettre écrite par M. le Maréchal du Muy à M. de Sauvigny, le 5 avril 1775, est conçue dans le même esprit et porte les mêmes expressions que la lettre cy-dessus.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 6 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication du Comité pour la capitation. — L'Académie a arrêté que, le samedy 27 May, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle : dans les Professeurs, M. *Dandré-Bardon;* dans les Adjoints à Professeur, M. *Bridan;* dans les Conseillers, M. *Le Bas*, M. *Chardin*, ancien Trésorier, le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *Bellengé*, s'assembleront dans l'Académie à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1774.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Van Loo — Lemoyne — Pigalle — Gabriel — Bergeret — Montullé — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Caffiéri — Hallé — Vien — Allegrain — Saly — D'Huez — Brenet — Lépicié — Bridan — Chardin — Le Clerc — Bellengé — De Machy — Berruer — Taraval — Roëttiers — Du Rameau — Vénevault — Voiriot — Beaufort — Le Comte — Pérignon — Gois — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Rapport du Comité pour la reddition des comptes et la capitation. — Le Secrétaire a rapporté que M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers, nommés par la précédente délibéra-

tion pour établir le rôle de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin de ce même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par les dits Commissaires nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dûs au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte, il a été procédé à l'examen du compte que M. *Coustou*, Trésorier, a rendu de l'exercice de M. *Chardin* pendant l'année 1774. Sur le rapport qui a été fait par les Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

L'Académie a nommé à son rang M. *D'Huès*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Juin prochain à la place de M. *Adam*, Professeur, qui a prié l'Académie de l'en dispenser, à cause de la foiblesse de sa vue.

Visite à M. Vien. — La Compagnie a prié M. *Le Moyne* et M. *Chardin* de vouloir faire visite de sa part à M. *Vien*, qui a été dangereusement malade, pour le féliciter sur sa convalescence.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Dandré-Bardon — Van Loo — Coustou — L. Lagrenée — Hallé — Le Moyne — Gabriel — Pajou — Caffiéri — Saly — Briard — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — M. A. Challe — Sue — Chardin — J. P. Le Bas — Droüais — Le Clerc — Dumont — Bellengé — Berruer — Le Comte — Voiriot — Du Rameau — Des Portes — Beaufort — Demachy — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

M. *Hallé*, Professeur, a pris congé de la Compagnie, étant prest à partir pour Rome par les ordres du Roy et de M. le Directeur général.

M. *Le Moyne* et M. *Chardin* ont rapporté à la Compagnie qu'ils ont fait visite de sa part à M. *Vien*, qui a été extrêmement sensible à cette attention de la Compagnie.

D'Angiviller — Pierre — J. Dumont le Rom. — D'Huez — Coustou — Lemoyne — D'Azaincourt — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — Pajou — Van Loo — Saly — Brenet — Briard — Lépicié — Chardin — Mouchy — Le Clerc — Berruer — Gois — Dumont — Bellengé — De Machy — Beaufort — Pérignon — Vénevault — Des Portes — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof. — M. *Lépicié* faisant fonction de Secrét. pour M. *Cochin*, absent. — Il est resté 3 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 30 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Larmier, S.; 2e : Auguste Vanloo, S.; 3e : Moulin-neuf, P.— Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que

Larmier, S., a mérité la première Médaille,
Auguste Vanloo, Sculpteur, la seconde,
et *Moulin-neuf*, Peintre, la troisième.

Réception de M. Lagrenée le jeune. — Le sieur *Jean-Jacques Lagrenée*, agréé le 25 Novembre 1769, de Paris, Peintre d'Histoire, frère de M. *Lagrenée*, Professeur, ayant présenté le plafond qui lui avoit été ordonné pour sa récep-

tion, dont le sujet, représentant l'Hiver, est destiné à la décoration de la Gallerie d'Apollon, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Lagrenée* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette dignité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Comte d'Angiviller, Directeur général.

La lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier, n'ayant pu être faite, a été remise à l'assemblée prochaine.

D'Angiviller — Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — D'Huez — Lemoyne — Pigalle — Caffiéri — Soufflot — D'Azaincourt — Allegrain — Dandré-Bardon — Vien — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Doyen — Briard — Van Loo — Lépicié — Bridan — Sue — M. A. Challe — Brenet — J. C. Roëttiers — Chardin — De La Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Le Clerc — Bellengé — Le Prince — Droüais — Berruer — Mouchy — Boizot — Demachy — Voiriot — Du Rameau — Taraval — Dumont — Levasseur — Beaufort — J. J. Lagrenée — Jollain — Le Comte.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Belle* Prof. — M. *Lépicié* faisant fonction de Secrétaire pour M. *Cochin*, absent.

Aujourd'huy, samedi 8 Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur général, adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, pour informer l'Académie que l'intention de Sa Majesté est qu'il y ait cette année exposition de tableaux et

modèles et qu'Elle apporte le plus grand soin pour la décence des ouvrages.

Ensuite, conformément aux articles IX, XI et XXV des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer quelques-uns de ses Officiers, si Elle le juge à propos, l'Académie a arrêté qu'il n'y auroit point de mutation.

Le Secrétaire a terminé la séance par la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier précédent, qui n'avoient pu être lues dans la dernière assemblée.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Le Moyne — Belle — Coustou — Bergeret — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Vien — Pajou — Vanloo — D'Huez — Brenet — Bridan — J. C. Roettiers — Chardin — Lépicié — Mouchy — Le Clerc — Beaufort — Voiriot — Pérignon — Bellengé — Jollain — J. J. Lagrenée — Du Rameau.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Belle* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Saly monte ancien Professeur. — L'Académie ayant observé que M. *Saly*, Adjoint à Professeur, ayant été, avec le consentement du Roy, exécuter une statue équestre en Danemark, qui l'a occupé pendant plusieurs années, cette longue absence l'a privé de pouvoir monter aux divers grades de l'Académie, auxquels il seroit arrivé à son rang; considérant de plus que la délicatesse de sa santé, altérée par ses travaux, ne lui permet pas de pouvoir exercer avec assiduité les fonctions de Professeur, la Compagnie a jugé convenable de le faire monter au rang d'ancien Professeur.

Comité arrêté pour l'examen du Salon. — L'Académie a arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon s'assemblera dans l'Académie

le mercredi 9 du mois d'Aoust, à trois heures de relevée, et Elle a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, les Recteurs et Adjoints à Recteur, Trésorier, Secrétaire, qui sont de tous les jugements, Elle a joint, par la voye du sort, Mrs *Dandré-Bardon*, *Vien*, *Allegrain*, *Belle*, *Vanloo*, *Bachelier*, Professeurs; Mrs *Doyen* et *Brenet*, Adjoints à Professeur, et Mrs *De la Tour* et *Le Bas*, Conseillers.

L'Académie a nommé à son rang M. *Lépicié*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois d'Aoust prochain à la place de M. *Falconet*, qui est à St Pétersbourg.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Belle — Lemoyne — Pigalle — Bergeret — Vien — Dandré-Bardon — Allegrain — Pajou — Caffiéri — J. Bachelier — Bridan — Vanloo — Briard — Doyen — D'Huez — Lépicié — Chardin — J. P. Le Bas — Brenet — Le Clerc — Bellengé — Le Prince — — Droüais — Du Rameau — Robert — Pasquier — Berruer — Demachy — Pérignon — De Marteau — Voiriot — J. J. Lagrenée.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Lépicié* Adj. à Rect.[1].

Aujourd'huy, samedi 5 Aoust, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à la Compagnie par M. *Saly*, dans laquelle il lui fait ses remerciemens de la marque d'affection qu'Elle lui a donné en le faisant monter au rang d'ancien Professeur.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Lépicié —

1. *Adjoint à Recteur* est une erreur; il faudrait *Adjoint à Professeur*.

Lemoyne — Coustou — Dandré-Bardon — Vien — Belle — Caffiéri — Briard — Van Loo — D'Huez — Brenet — Bridan — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Le Clerc — Bellengé — Du Rameau — Berruer — Dumont — Voiriot — Taraval — Gois — Demachy — Pérignon — J. J. Lagrenée — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Lépicié* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, mercredi 23 Aoust, l'[Académie s'est assemblée], extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui ont concouru aux Grands Prix.

Arrangement pour les Grands Prix. — Après les avoir examinés, l'Académie a arrêté, à l'égard des Prix de Peinture, que le premier Prix seroit accordé et les deux seconds Prix, réservés dans les années 1770 et 1772, et le second Prix de Peinture de l'année précédente sera mis en réserve. — Cet arrangement a été changé à l'assemblée suivante à l'égard d'un second Prix de Peinture.

Dans la Sculpture, il a été arrêté qu'il ne seroit point donné de premier Prix, mais seulement un second, lequel cependant ne pourra être accordé à un Élève qui aura déjà gagné un second Prix.

Ces tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie le jour de la fête de saint Louis, et ils seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedi 26 du présent mois.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Lépicié — Lemoyne — Dandré-Bardon — Vien — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — Caffiéri — Saly — Julliar — D'Huez — Doyen — Brenet — Bridan — J.

P. Le Bas — Vernet — Le Prince — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Dumont — Mouchy — Robert — Voiriot — Vénevault — Chardin — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Lépicié* Adj. à Prof. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture : Aman confondu par Esther devant Assuérus, et, pour la Sculpture, Numa Pompilius élu Roy des Romains.

M. Vanspaendonk agréé. (En marge les chiffres 5 et 26.) — Le Sr *Girard... Van Spaendonk*, né à Tilbourg, Hollande, Peintre de fleurs, a présenté de ses ouvrages pour être agréé. La Compagnie, après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, a agréé sa présentation.

Ensuitte, l'Académie a procédé aux jugements des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758.

Premier prix de Peinture : Bonvoisin. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de la Compagnie, le sieur *Jean Bonvoisin*, né à Paris, âgé de 22 ans, Élève de M. *Doyen*, qui a fait le tableau marqué C, a été jugé mériter le premier Prix de Peinture.

Premier Prix de Sculpture mis en réserve. Second Prix de Peinture : Renaud. — Comme il a été arrêté qu'il n'y auroit pas de Premier Prix dans la Sculpture, on a procédé de suitte à juger le second Prix de Peinture, et le sieur *Jean-Baptiste Renaud*, âgé de 19 à 20 ans, Élève de M. *Lépicié*, a été jugé mériter le second Prix de Peinture.

Second Prix de Sculpture : Susanne. — Ensuitte il a été procédé à juger le second Prix de Sculpture, et il a été

accordé au sieur *François-Marc Susanne*, de Paris, Élève de M. *D'Huez*.

Second Prix de Peinture, réservé en 1770 : Périn. — En terminant, on a procédé à accorder l'un des deux seconds Prix de Peinture mis en réserve, et celui réservé en 1776 a été adjugé au sieur *Jean-Nicaise Périn*, de Paris, Élève de M. *Du Rameau*[1].

Prix de Peinture de 1772 réservé.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — Coustou — Lemoyne — Lépicié — Saly — Dandré-Bardon — Vien — Belle — Allegrain — L. Lagrenée — Caffiéri — Pajou — J. Bachelier — Vanloo — Doyen — D'Huez — Briard — Brenet — Bridan — J. C. Roëttiers — Chardin — Le Prince — J. P. Le Bas — Le Clerc — Droüais — Valloyer — Mouchy — Dumont — Gois — Du Rameau — Roëttiers — Milet Francisque — Pérignon — Beaufort — Vénevault — Demachy — Wille — Voiriot — Robert — Le Comte — Taraval — J. J. Lagrenée — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Prix de M. de Caylus suspendu. — Comme il a été arrêté dans l'assemblée du 5 Novembre 1774 que le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression seroit suspendu l'année présente, il n'aura pas lieu. En conséquence, M. *Caffiéri*, Professeur, a été nommé à son rang pour présider l'année prochaine à ce concours.

Aspirant remis. — Un aspirant, Peintre d'histoire, ayant présenté un seul tableau pour être agréé, l'Académie a sus-

1. Il y avait d'abord : « Élève de M. *Lépicié*. »

pendu son agréement jusqu'à ce qu'il puisse y joindre d'autres ouvrages.

Arrêté concernant les portraits gravés pour l'Académie. — L'Académie a arrêté que doresnavant aucun Membre de l'Académie ne sera gravé pour l'Académie que dans les formes ordinaires, ovales ou quarrées avec bordure, qui sont les formes les plus usitées dans cette suitte, et que ceux qui désireront être gravés dans un format plus grand dédommageront eux-mêmes les graveurs du surplus de dépense qu'occasionnera cet agrandissement, afin que les Graveurs soyent toujours dans le cas de graver deux portraits pour leur réception.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — Allegrain — Lemoyne — Coustou — Soufflot — Bergeret — Le Cher de Valory — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Vien — Belle — Van Loo — Caffiéri — Pajou — D'Huez — Lépicié — Brenet — J. C. Roëttiers — Bridan — Dumont — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — Du Rameau — Julliar — Le Prince — Le Clerc — Voiriot — Mouchy — Beaufort — Berruer — Taraval — Bellengé — Valade — J. J. Lagrenée — Demachy — Roëttiers — Vénevault — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier. 1re : De Seine, S.; 2e : Garnier, P.; 3e : Sallos, P. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les

Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont jugé que

De Seine le jeune, S., a mérité le premier Prix,
Garnier, P., le second,
et *Sallos*, P., le troisième.

Réception de M. Aubry. — Le Sr *Étienne Aubry*, peintre de portraits, né à Versailles, agréé le 2 Juillet 1771, a présenté les portraits de M. *Hallé* et de M. *Vassé*, qui lui avoient été ordonnés pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Aubry* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

M. Vien prend congé. — M. *Vien*, Professeur, nommé par le Roy à la place de Directeur de l'Académie royale de France à Rome, a pris congé de l'Académie.

Il lui a en même temps fait part de la faveur que le Roy lui a faitte en le nommant Chevalier de son Ordre de Saint-Michel; la Compagnie lui en a fait compliment et lui a marqué le regret qu'Elle a de le voir s'éloigner, quoique ce ne soit que pour un temps limité.

Tableau prêté à M. Bachelier. — Il a été rendu en Aoust 1776. — M. *Bachelier* a remercié l'Académie de lui avoir prêté le tableau de Mademoiselle *Rosalba* et a demandé qu'on voulût bien lui prêter pareillement le tableau de Susanne, par M. *De Santerre*, ce qui a été accordé.

Pierre — Coustou — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — Allegrain — Lemoyne — Bergeret — D'Azaincourt — Saly — Dandré-Bardon — Vien — Belle — L. Lagrenée — Pajou — Demachy — Doyen — Julliar — J. Bachelier — Van Loo — Briard — Lépicié — D'Huez — Brenet — M. A. Challe — Sue — De la Tour — J. P. Le Bas — Beaufort — Le

Prince — Chardin — Le Clerc — Du Rameau — Le Comte — J. J. Lagrenée — Boizot — Hüet — Aubry — Valade — Mouchy — Voiriot — Gois — Milet Francisque — Cochin.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bachelier* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Le Secrétaire a fait lecture du onzième chant de l'Iliade d'Homère.

Coustou — J. Dumont le Rom. — J. Bachelier — Lemoyne — Bergeret — Saly — Dandré-Bardon — Belle — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Brenet — Pérignon — Mouchy — Chardin — Le Clerc — Hüet — Cochin.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — Il est resté 15 jettons.

Aujourd'huy, vendredi 27 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Droüais. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *François-Hubert Droüais*, Conseiller de l'Académie, décédé le 21 du présent mois, âgé de 48 ans, né le 14 Décembre 1727.

En suitte il a fait lecture d'une lettre de M. *Aujolles Pagès*, Directeur de l'École Royale Académique de dessein établie à Poitiers.

Dans cette lettre, adressée à l'Académie, il lui rend compte des Élèves qui ont remporté les Prix de cette École.

Coustou — J. Du Mont le Rom. — J. Bachelier — Lemoyne — Saly — Allegrain — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Briard — D'Huez — Lépicié — Brenet — Sue — J. C. Roëttiers — Chardin — J. P. Le Bas — Le

Clerc — Le Prince — Demachy — Vénevault — Voiriot — J. J. Lagrenée — Mouchy — Bellengé — Taraval — Jollain — Du Rameau — Berruer — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. – M. *de La Grenée* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication de la nomination d'un Conseiller. — Il a été arrêté qu'on procéderoit à remplir la Place de Conseiller de l'Académie, vacante par le décès de M. *Droüais.*

Remise au mois de Juillet à remplir la Place d'Adjoint à Professeur. — Sur la proposition de remplir la place d'Adjoint à Professeur, vacante par la transition de M. *Saly* à celle d'ancien Professeur, les voix de l'Académie ont décidé qu'il n'y seroit procédé qu'au mois de Juillet de l'année prochaine, et les Académiciens qui y aspireront seront tenus d'apporter des ouvrages à l'Académie.

Pierre — J. Dumont le Rom. — J. Bachelier — L. Lagrenée — Coustou — Lemoyne — Pajou — Brenet — D'Huez — Lépicié — Bridan — J. P. Le Bas — Mouchy — Chardin — Le Clerc — Voiriot — Vénevault — Bellengé — Boizot — Jollain — Demachy — Duplessis — Pérignon — J. J. Lagrenée — Berruer — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *De Lagrenée* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Dumont, Sculpteur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Edme Dumont*, Sculp-

teur, Académicien, décédé à Paris le 10 du présent mois, âgé de 55 ans.

M. De Machy Conseiller. — Ensuitte, la Compagnie a procédé à remplir la place de Conseiller, vacante par le décès de M. *Droüais;* M. *De Machy*, Peintre, Académicien, a été nommé à cette place.

L'Académie a nommé, à son tour, M. *Brenet*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Décembre prochain à la place de M. *Vien*, qui est présentement Directeur de l'Académie de Rome.

Fixation du jour de la nomination d'un Secrétaire Adjoint. — Le Secrétaire a suplié l'Académie de vouloir bien se souvenir qu'Elle lui a accordé la demande qu'il lui a faitte de lui nommer un Adjoint, qui fut en même temps désigné son successeur, pour le supléer dans les cas de maladie, d'absence ou autres, et en même temps afin que l'Académie, dans touttes les circonstances, trouve toujours une personne déjà instruitte des diverses fonctions de cette Place. En renouvellant à l'Académie ce souvenir de cette faveur qu'elle a consenti à lui accorder, il l'a supliée de vouloir bien fixer un jour pour procéder à cette nomination. L'Académie a arrêté qu'il y seroit procédé dans l'assemblée de la fin du mois de Janvier prochain.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Lemoyne — L. Lagrenée — Pigalle — Bergeret — Le Cher de Valory — Belle — D'Azaincourt — Saly — Allegrain — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Briard — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — M. A. Challe — Chardin — J. P. Le Bas — J. C. Roëttiers — Mouchy — Le Prince — Demachy — Le Clerc — Bellengé — Jollain — Berruer — Le Comte — Demarteau — De Wailly — Boizot — Beaufort — Voiriot — Du Rameau — Pérignon — Hüet — J. J. Lagrenée — Cochin.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Coustou* Rect. — M. *Brenet* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de l'Académie de Toulouse. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de MM. de l'Académie Royale de Toulouse, adressée à l'Académie, dans laquelle cette Compagnie, après avoir exposé les avantages que la Province de Languedoc et plusieurs autres ont retiré de son établissement, elle rend compte à l'Académie de ses travaux académiques pendant le cours de l'année présente. L'Académie a chargé le Secrétaire de faire connoistre à l'Académie de Toulouse la satisfaction qu'elle ressent d'apprendre ses progrès et les fruits qu'Elle retire de ses soins.

Lecture. — Pour achever de remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture du douzième Chant de l'Iliade d'Homère.

Coustou — Brenet — Pajou — L. Lagrenée — Lemoyne — Gabriel — D'Azaincourt — J. C. Roëttiers — D'Huez — Briard — Lépicié — Bridan — Chardin — Le Clerc — Le Prince — Demachy — Gois — Vénevault — Du Rameau — Bellengé — J. J. Lagrenée — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *Brenet* Adj. à Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier. 1re : De Fraines, P.; 2e : Viquet, P. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont

accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies, ont décidé que

le nommé *Defraines*, P., a mérité la première Médaille,

Viquet, P., la seconde.

La troisième a été mise en réserve. — Celui à qui la troisième avoit été accordée avoit déjà gagné une troisième; c'est pourquoy on l'a mise en réserve.

Mort de M. Vénevault. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nicolas Vénevault*, Peintre, Académicien, décédé à Paris le 20 du présent mois, âgé d'environ 79 ans.

Députation indiquée. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chés Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, le complimenter au sujet de la nouvelle année.

Les mêmes Députés iront chés Monsieur le Marquis de Marigny, Adjoint Directeur général des Bâtimens du Roy, pour le complimenter pareillement.

M. le Directeur voudra bien s'informer des jours où ces Députations pourront être reçues.

Lettres. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De MM. les Associés Professeurs de l'Académie de Marseille;

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles;

De M. *Vien*, Professeur, Directeur de l'Académie de France à Rome;

De M. *Milet Francisque*, Académicien, présentement à Versailles.

M. Bridan nommé pour exercer le mois de Janvier. — L'Académie a nommé à son rang M. *Bridan*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Janvier à la place de M. *Dandré-Bardon*, à qui la foiblesse de sa santé ne permet pas de remplir cet exercice.

Lecture des Délibérations. — En terminant la séance, le

Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Caffiéri — Pigalle — Coustou — Lemoyne — Julliar — Soufflot — Gabriel — Brenet — J. J. Lagrenée — Allegrain — Le Cher de Valory — Montullé — L. Lagrenée — Belle — Pérignon — Van Loo — D'Huez — Pajou — J. P. Le Bas — M. A. Challe — Lépicié — Bridan — Briard — Jollain — Sue — J. C. Roëttiers — Chardin — De la Tour — Vernet — Le Prince — Guérin — De Machy — Le Clerc — Bellengé — Robert — Roëttiers — Boizot — Pasquier — Gois — Wille — Demarteau — Voiriot — Taraval — Mouchy — Du Rameau — Moitte — Berruer — Le Comte — Cochin.

1776.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Briard* Adj. à Prof.

Aujourd'huy, samedi 5 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en députation chés Monsieur le Comte d'Angivillers, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, et chés Monsieur le Marquis de Marigny, Adjoint à la Direction des Bâtimens du Roy, ont rendu compte des audiences favorables qu'ils en ont eues le mercredi 3 de ce mois.

Lettres. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliments adressées à l'Académie :

De M. *Natoire*, ancien Recteur, présentement à Rome ;

De M. *Roslin*, Conseiller, présentement à S[t] Pétersbourg ;

De M. *Desportes*, Académicien, présentement à Mont-Didier.

Lettre de M. l'abbé de Lubersac et don de son livre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée à l'Académie par M. l'Abbé de Lubersac, Vicaire général du Diocèse de Narbonne. Il y joint le don d'un exemplaire relié de l'ouvrage de sa composition intitulé : « Discours sur les « monumens publics de tous les âges et de tous les peuples « connus, suivi d'une description d'un monument projetté « à la gloire de Louis XVI et de la France. » Le Secrétaire a ajouté que M. de Lubersac lui a déclaré de vive voix qu'il desiroit avoir le sentiment de la Compagnie, tant sur le

monument que sur les parties de son discours qui concernent les arts.

Sur quoy l'Académie a arrêté que, pour le présent, le Secrétaire écriroit à M. de Lubersac une lettre de remerciement sur sa politesse et sa déférence pour l'Académie, et qu'ensuitte il sera fait lecture, dans quelques-unes de ses assemblées, des objets de ce Discours qui concernent les arts que l'Académie professe, et que, ces lectures faittes, l'Académie lui fera part de ses sentiments.

Lecture des Statuts. — En terminant la séance, la lecture des Statuts a été faitte, ainsi qu'il est d'usage dans cette assemblée.

Pierre — Lemoyne — Bridan — J. C. Roëttiers — Coustou — Pommyer — Briard — Lépicié — Demachy — Le Prince — De la Tour — Beaufort — Bellengé — Berruer — Du Rameau — Gois — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne,* Rect. — M. *Bridan* Adj. à Prof. — Il est resté 14 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettres de compliment. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à l'Académie :

De M. *Aujolles Pagès*, Directeur de l'École Royale Académique établie à Poitiers ;

De M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen.

Indication des aspirants à la place de Secrétaire Adjoint. — Le Secrétaire a désigné à l'Académie trois personnes qui ont déclaré être disposées à accepter la place de Secrétaire Adjoint, si l'Académie leur fait l'honneur de leur accorder sa nomination, et il a été arrêté que l'Académie nommera à cette Place dans la dernière assemblée du mois de Février, ce qui sera annoncé par billets de convocation.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Lemoyne

— *Coustou — Bridan — Pigalle — Gabriel — Bergeret — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — Brenet — D'Huez — Briard — M. A. Challe — Chardin — Demachy — Le Clerc — Mouchy — J. J. Lagrenée — Beaufort — Voiriot — Guérin — Taraval — Du Rameau.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof.

Aujourd'huy, samedi 3 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture de quelques parties du « Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus, » par M. de Lubersac.

Pierre — Lemoyne — Hallé — Coustou — Soufflot — Gabriel — Pajou — Van Loo — Brenet — Bridan — J. C. Roëttiers — Le Prince — Demachy — Bellengé — J. J. Lagrenée — Mouchy — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 24 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Renou nommé Secrétaire Adjoint. — L'Académie a procédé à remplir la place de Secrétaire Adjoint, conformément à ce qui avoit été arrêté dans les assemblées précédentes, et le sieur *Renou*, Peintre, Agréé de l'Académie, a été nommé à la pluralité des voix.

Décision sur la voix délibérative. — Il a été arrêté que, comme M. *Renou* n'est point encore reçu à l'Académie comme Artiste, il prendra séance après M. l'Adjoint à Pro-

fesseur pour la Perspective, mais que, jusqu'à sa réception à l'Académie, il ne pourra avoir voix délibérative que dans les assemblées où il fera les fonctions de Secrétaire.

L'ordre de St Michel donné par le Roy à M. Hallé. — Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, présidant l'assemblée, a remis à M. *Hallé*, Professeur, la lettre par laquelle Sa Majesté accorde à ce Professeur le cordon de son Ordre de St Michel. M. *Hallé* lui en a fait ses remerciemens, ainsi que toute la Compagnie, qui en a témoigné la plus grande satisfaction.

Indication des esquisses. — Ensuitte, il a été proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses que doivent faire ceux qui se proposent de concourir aux Grands Prix, dont le choix se fera pour être ensuitte admis à l'épreuve des académies, peintes ou modelées d'après nature, sur laquelle épreuve seront de nouveau choisis ceux qui concourreront. Il a été arrêté que ce sera le vendredi 1er Mars, et que ces esquisses seront jugées le samedi suivant.

Suitte de la délibération que, par oubli, le Secrétaire n'avoit point écrit. — L'Académie, informée que M. *Vernet*, Conseiller, est malade, a prié M. *Lemoyne* et M. *De Lagrenée* de lui faire visite de sa part.

D'Angiviller — Pierre — J. Dumont le Rom. — Lemoyne — Hallé — Coustou — Pigalle — Gabriel — Le Cher de Valory — Watelet — De Voyer d'Argenson — Bergeret — Soufflot — Allegrain — Le B. de Besenval — L. Lagrenée — Le Prince — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — De la Tour — Chardin — Doyen — Lépicié — Brenet — Bridan — J. C. Roëttiers — M. A. Challe — Sue — Mouchy — Taraval — Demachy — Le Clerc — Berruer — Du Rameau — Bellengé — Robert — J. J. Lagre-

née — Levasseur — Le Comte — Voiriot — Le Bas — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof.

Aujourd'huy, samedi 2 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

M. Renou prend séance. — En ouvrant la séance, M. *Renou*, nommé Secrétaire Adjoint de l'Académie dans l'assemblée dernière, a pris séance ainsi qu'il a été arrêté, après avoir prêté serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Réception de M. Lempereur. (En marge les chiffres 28 p. et 3 n.) — Le sieur *Louis-Simon Lempereur*, Graveur, agréé le 23 Avril 1759, né à Paris, a présenté à l'Académie le portrait gravé de M. *Jeaurat*, Recteur, qui lui avoit été ordonné pour sa réception. En outre, il s'est engagé à finir la planche dont il est chargé pour l'Académie, tableau d'Histoire, avec les arrangemens qui seront faits. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le sieur *Lempereur* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie.

Élèves admis à l'épreuve des académies. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Vanloo*, *Renauld*, *Périn*, *St Ours*, *Clavareau*, *Landry*, et, entre les Sculpteurs, les nommés : *Vanloo*, *Pasquier*, *Collet*, *Susanne*, *Deseine*, pour commencer le lundi 11 Mars et continuer jusqu'au mercredi 13 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Despierres*, *Giroust*, *Moulin-neuf*, *Sévin*, *Bougon* et

Le Lorrain, et, entre les Sculpteurs : *Desmares*, *Loste*, *La Marie*, *Le Sueur*, *Bacarit*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant 14 jusqu'au samedi 16 inclusivement, et ces académies seront jugées à l'assemblée du dernier samedi de ce même mois.

Roland et Renaud reçus Modèles. — L'Académie a accepté pour Modèles les nommés Louis Roland et Jacques Renaud.

M. *Le Moyne* et M. *Chardin* ont rendu compte à l'Académie de la visite qu'ils ont fait à M. *Vernet*, Conseiller, de sa part, et de la reconnoissance qu'il en a témoigné.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — L. Lagrenée — Pajou — Lemoyne — Coustou — Belle — Pigalle — Gabriel — Watelet — Briard — De Voyer d'Argenson — Bergeret — Montullé — D'Huez — Le B. de Besenval — Hallé — Allegrain — Brenet — Bridan — Van Loo — M. A. Challe — J. C. Roettiers — Chardin — Mouchy — Demachy — Le Clerc — De la Tour — J. P. Le Bas — Le Prince — Boizot — Robert — Beaufort — Pérignon — Du Rameau — Lépicié — Taraval — Le Comte — Gois — Berruer — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Médailles du Quartier. 1re : Mouchet, P.; 2e : Despierres, P.; 3e : Cartelier, S.; 3e réservée du Quartier précédent : Chardigny, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont donnés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé :

la première Médaille à *Mouchet*, P.,
la seconde à *Despierres*, P.,
et la troisième à *Cartelier*, S.
La troisième Médaille, en réserve au Quartier précédent, a été accordée à *Chardigny*.

Élèves admis aux Grands Prix. — Peintres : Vanloo, Renaud, Perrin, Giroust, Sévin. — Sculpteurs : Vanloo, Pasquier, Collet, Susanne, De Seine. — L'Académie, après avoir vu les académies des Élèves, peintes et modelées d'après nature, jointes avec les esquisses qu'ils avoient faittes pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Vanloo*, *Renaud*, *Perrin*, *Giroust*, *Sévin*, et, dans la Sculpture : *Vanloo*, *Pasquier*, *Collet*, *Susanne* et *Deseine*.

Agréement et réception de M. Muller. — Le sieur *Jean Gotthard Muller*, Graveur, né à Stuttgard, dans la Suabe, âgé d'environ 29 ans, présenté par M. *Cochin*, Secrétaire, a exposé de ses ouvrages pour être agréé. Les voix prises à l'ordinaire et sa capacité reconnue, l'Académie a agréé sa présentation, et, comme les morceaux qu'il a présentés sont les portraits de M. *Leramberg* et de M. *Galloche*, gravés d'après les tableaux appartenant à l'Académie, l'Académie les a acceptés pour sa réception.

En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le sieur *Muller* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Lettre de M. le Comte d'Angiviller concernant des lettres anonymes. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, adressée à M. *Pierre*, pour être lue à l'Académie, dans laquelle il se plaint de la licence de plusieurs lettres anonymes qu'il a reçues, remplies de sarcasme contre les Membres les plus estimables

de la Compagnie. L'Académie a arrêté que M. le Directeur sera supplié de vouloir bien employer les moyens qui seront en son pouvoir pour découvrir les auteurs de ces lettres, et M. le Directeur s'est chargé de lui exposer le désir de la Compagnie à cet égard.

Approbation demandée par M. Dandré-Bardon. — Le Secrétaire a ensuitte fait lecture d'une lettre de M. *Dandré-Bardon*, Professeur, adressée à l'Académie, dans laquelle il le prie de vouloir bien accorder son approbation à son livre intitulé : « *Costume des anciens peuples.* » L'Académie a prié M. *Lemoyne* et M. *Hallé* de vouloir bien lire cet ouvrage et en faire leur rapport à la Compagnie.

Projet de plusieurs Prix proposé par M. De La Tour. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture d'un projet de M. *De La Tour*, Conseiller, par lequel il propose de fonder, avec la permission du Roy et l'approbation de M. le Directeur général, plusieurs Prix dans l'Académie, propres à exciter l'émulation des Élèves, et il soumet ce projet à l'examen de l'Académie.

Quatre Prix acceptés d'Anatomie, de Perspective, d'une Tête peinte, d'une académie. — L'Académie a accepté unanimement les deux Prix proposés en premier lieu, l'un pour l'Anatomie et l'autre pour la Perspective et l'Architecture ; pareillement Elle a accepté la proposition d'un Prix pour une tête peinte d'après nature sous trois aspects différens, et un Prix pour une académie, dessinée d'après nature avec la plus grande exactitude. — M. *De la Tour* a depuis fait quelques changemens à ces dispositions ; voyés à l'assemblée suivante du 27 avril.

Concours pour les places de l'École. — Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois d'Avril, les Élèves concourreront pour les places de l'École, ainsi qu'il est d'usage.

Don d'un livre par M. de la Ferté. — M. de la Ferté, Intendant et Controlleur des Menus-plaisirs du Roy, a fait

présent à la bibliothèque de l'Académie d'un livre de sa composition intitulé : « Extraits des différents ouvrages publiés sur la vie des Peintres. »

Indication de l'assemblée. — L'assemblée du premier samedi d'Avril tombant sur le samedi saint, l'assemblée a été remise au samedi 13.

La lecture des délibérations du Quartier a été remise à l'assemblée prochaine.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Jeaurat — Lemoyne — Pajou — Coustou — Gabriel — Bergeret — Le Cher de Valory — Julliar — De Voyer d'Argenson — Belle — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — Van Loo — Caffiéri — Briard — Lépicié — D'Huez — Brenet — Bridan — J. C. Roëttiers — Chardin — De la Tour — Demachy — Le Clerc — Taraval — Du Rameau — Boizot — Valade — Le Comte — Beaufort — Guérin — Voiriot — Wille — Pérignon — J. J. Lagrenée — Lempereur — Levasseur — Berruer — Müller — Renou — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Caffiéri* Prof.

Distribution des Prix des années 1767, 1768, 1769 et 1770. — Aujourd'huy, samedi 13 Avril, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, comme étant un jour indiqué par Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, pour la distribution des Grands Prix et des Médailles accordés par Sa Majesté aux Élèves pendant les années 1767, 1768, 1769 et 1770.

Monsieur le Directeur général a fait la distribution des Grands Prix de l'année 1767, savoir :

Le premier Prix de Peinture au Sr *Jean Simon Berthelmy;*

Le premier Prix de Sculpture au Sr *Jacques Pilon;*

Le second Prix de Peinture au S[r] *Jean François Godefroy ;*

Le second Prix de Sculpture au S[r] *René Milot.*

Cette distribution a été suivie de celles des Médailles accordées aux Élèves sur leurs académies, dessinées et modelées d'après nature, de la même année 1767.

Ensuitte a été faitte la distribution des Grands Prix accordés en 1768 :

Le premier Prix de Peinture au S[r] *André Vincent ;*

Le second Prix de Sculpture au S[r] *Jean Guillaume Moitte ;*

Le second Prix de Peinture au Sieur *Joseph Benoist Suvée ;*

Le second Prix de Sculpture au Sieur *Charles Joseph Foucou.*

Pareillement ont été distribuées les Médailles de cette même année.

Les Grands Prix de l'année 1769 ont été distribués, savoir :

Le premier Prix de Peinture au S[r] *Joseph Berthelmi Le Bouteux ;*

Le premier Prix de Sculpture au S[r] *Charles Joseph Foucou ;*

Le second Prix de Peinture au S[r] *Pierre Lacour ;*

Le second Prix de Sculpture au S[r] *Jean Baptiste Stouff.*

Les Médailles de cette même année ont été distribuées ensuitte.

Les Grands Prix n'ayant point été accordés en 1770 et ayant été remis aux années suivantes, M. le Directeur général n'a fait la distribution que des Médailles d'argent accordées dans cette même année.

D'Angiviller — Pierre — Jeaurat — Caffiéri — Lemoyne — Coustou — J. Dumont le Rom. — Pigalle — Bergeret — Gabriel — J. G. Muller — Soufflot — Montullé — Pom-

myer — Le B. de Besenval — Dandré-Bardon — Hallé — Wille — Belle — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Lempereur — Van Loo — Doyen — Briard — Lépicié — Taraval — Brenet — Bridan — Vallayer — De La Tour — Vernet — Chardin — Le Comte — Duplessis — Hüet — J. P. Le Bas — Gois — Perignon — Bellengé — Le Prince — Demachy — Le Clerc — Renou — Voiriot — Mouchy — Berruer — J. J. Lagrenée — Guérin — Robert — De Wailly — Beaufort — Du Rameau — Cochin.

Du samedi 27 Avril 1776.

Articles, convenus avec M. *De la Tour*, Conseiller de l'Académie, et acceptés par l'Académie, pour l'établissement de plusieurs Prix propres à exciter l'émulation des Élèves, que M. *De la Tour* fonde, dans cette Académie, avec la permission accordée par Sa Majesté et l'approbation de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy.

1° Un Prix d'Anatomie.

Les Élèves pourront s'y préparer en dessinant d'abord l'écorché, qui est dans l'Académie, sous plusieurs aspects. Ensuitte ils dessineront ou modèleront une figure d'après nature, posée dans une attitude qui ait quelque action vue par devant et par derrière; enfin ils dessineront ou modèleront cette figure pour la seconde fois sous ses deux différents aspects, comme si elle étoit écorchée, c'est-à-dire qu'ils y traceront tous les muscles visibles dans leurs fonctions avec les contractions et extensions exigées par l'attitude, et à ces figures ils mettront les noms des muscles, soit sur les figures mêmes, soit par lettres de renvoy.

Le Professeur d'Anatomie interrogera, entre les concurrents, ceux en qui on aura le plus apperçu les connois-

sances anatomiques, et le Prix sera accordé à celui qui aura le mieux rempli ces conditions.

2° Un Prix de Perspective et d'Architecture.

Sur un programme d'une composition d'Architecture peu compliquée, les Élèves dessineront au trait le plan et l'élévation géométrale de ce programme demandé. Ils en dessineront ensuitte le plan de l'élévation perspective, en traçant en lignes ponctuées celles qui auront servi à leur opération pour faire connoistre leur manière d'opérer. Ils finiront par faire un dessin ombré de leur élévation perspective.

Le Professeur de Perspective les interrogera, si on le juge nécessaire, sur la manière dont ils ont procédé et sur la perspective en général. Le Prix sera accordé à celui qui paroistra le plus instruit et qui aura le mieux composé et dessiné son morceau.

On ne recevra à ce concours que les Élèves déjà connus et qui se trouveront sur la liste de l'Académie comme Peintres, Sculpteurs ou Graveurs; on n'y admettra non plus que ceux que leur jeunesse peut encore faire regarder comme Élèves, et, en général, pour éviter la confusion, on n'admettra aux deux Prix d'Anatomie et de Perspective, cy dessus énoncés, que les Élèves qui auront déjà gagné au moins des troisièmes Médailles de dessin.

3° Un Prix de l'étude d'une tête avec les mains, peinte d'après nature sous trois aspects différens.

On choisira, autant qu'il sera possible, un Modèle dont la tête ait du caractère et soit en quelque manière propre à entrer dans un tableau d'Histoire. Les Élèves la peindront sous trois aspects différens, dont l'un la présentera en partie dans l'ombre, afin de les accoutumer à scavoir rendre les divers tons de la chair dans les parties privées de la lumière directe. Ils y joindront les mains, peintes aussi dans ces trois vües diverses.

Comme ce prix exige que les concurrents soyent avancés dans leurs études, on n'y admettra que ceux qui auront

déjà gagné quelques Grands Prix ou la première Médaille de dessin.

M. *De la Tour* remet à l'Académie la somme de dix mille livres pour produire, à 4 °/o, la rente de quatre cent livres par an, destinée à être employée à ces Prix, et l'Académie se charge de l'exécution de ses intentions.

M. *De la Tour* desire que, dans le cours de trois années, il y ait toujours deux de ces Prix (au choix de l'Académie) dont le concours soit ouvert aux Élèves, et que le plus fréquemment ce soit celui de Peinture.

Le prix d'Anatomie sera de quatre cent livres, les frais compris, et pareillement celui de Perspective, de quatre cent livres. Le prix des trois têtes peintes sera, les frais compris, de huit cent livres, c'est-à-dire que ces Prix seront de la somme restante, les frais prélevés, de celles cy énoncées.

Dans les cas où quelqu'un de ces Prix n'aura pu être accordé à cause de la foiblesse des concurrens, l'Académie sera maîtresse de former de cette somme réservée ou une augmentation de valeur à ces mêmes Prix ou des Prix de quelqu'autre genre, comme de peindre une académie d'après nature ou de dessiner correctement une figure Antique sous plusieurs aspects, ou enfin tels autres que l'Académie jugera convenables relativement au progrès et à l'encouragement des Élèves.

Elle pourra également faire à ces arrangemens les changemens et améliorations que l'expérience fera juger nécessaires.

Pierre — Coustou — Caffiéri — Lemoyne — Gabriel — Allegrain — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — L. Lagrenée — Brenet — Pajou — D'Huez — Lépicié — Van Loo — Bridan — De la Tour — J. C. Roëttiers — Chardin — J. P. Le Bas — Demachy — Le Clerc — Gois — Bellengé — Mouchy — Renou — Taraval — Berruer — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Approbation du livre de M. Dandré-Bardon, intitulé : « Costume des anciens peuples. » — M. *Le Moyne*, Recteur, et M. *Hallé*, Professeur, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen de l'ouvrage de M. *Dandré-Bardon*, Professeur, intitulé : « Costume des anciens peuples, » ont rapporté qu'ils n'y ont rien trouvé que d'instructif pour les Artistes et d'intéressant pour les Amateurs des Beaux-Arts et les curieux d'Antiquité. Sur ce rapport, l'Académie, instruite du mérite de l'ouvrage, et voulant donner à l'auteur des témoignages de son estime, lui a accordé son approbation.

Pierre — Coustou — Caffiéri — Lemoyne — Gabriel — Allegrain — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Belle — Pajou — Vanloo — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — J. P. Le Bas — J. C. Roëttiers — Demachy — Le Clerc — Chardin — De la Tour — Renou — Gois — Berruer — Taraval — Bellengé — Mouchy — Beaufort — Hüet — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof.

Aujourd'huy, samedi 4 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication du Comité pour la reddition des comptes. — L'Académie a arrêté que, le samedy 25 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, le Professeur en exercice, et, à tour de rôle : dans les Professeurs, M. *Hallé;* dans les Adjoints

à Professeur, M. *Doyen*; dans les Conseillers, M. *Le Prince*; M. *Chardin*, ancien Trésorier, le Secrétaire, et, dans les Académiciens, M. *Guérin*, s'assembleront dans l'Académie à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1775.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture du treizième Chant de l'Iliade d'Homère.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Van Loo — Lemoyne — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — Pajou — D'Huez — Lépicié — Brenet — Chardin — J. P. Le Bas — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Renou — Bellengé — Müller — Pérignon — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* pour M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Saly, Sculpteur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jacques François Joseph Saly*, Sculpteur, Chevalier de l'Ordre du Roy, ancien Professeur, décédé à Paris, âgé de 59 ans.

Réception de M. Beauvarlet. (En marge : les chiffres 18 P et 7 N.) — Le sieur *Jacques Firmin Beauvarlet*, Graveur, agréé le 29 May 1762, né à Abbeville, a présenté à l'Académie le portrait gravé de M. *Bouchardon*, qui lui avoit été ordonné pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le sieur *Beauvarlet* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur de l'Académie.

Rapport du Comité pour la reddition des comptes et la capitation. — Le Secrétaire a rapporté que M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers, nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin de ce même jour, le rôle en a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuitte il a procédé à l'examen et à la reddition du compte de l'exercice de M. *Coustou*, Trésorier, pendant l'année 1775. Sur le rapport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Acte passé par devant Me Dupré, Notaire, pour la fondation des Prix de M. De la Tour, signé par le Comité. — Le matin du même jour, les Commissaires du même Comité ont signé l'acte, passé par devant Me Dupré, Notaire, où sont arrêtés les articles de la fondation des Prix donnés par M. *De la Tour.*

Lettre de M. le Comte d'Angiviller à M. de la Tour inscrite dans les Registres. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, par laquelle M. le Directeur général approuve avec éloge l'établissement des Prix que M. *De la Tour* fonde à l'Académie. L'Académie a arrêté que cette lettre, honorable pour M. *De la Tour* et pour l'Académie, sera inscritte sur les Registres.

Don fait aux Veuves, par M. Dandré-Bardon, de 124 jettons. — Il a été fait ensuitte lecture d'une lettre de M. *Dandré-Bardon*, Professeur, adressée à l'Académie, par laquelle il la prie d'approuver qu'il donne aux veuves, et autres personnes que l'Académie a coutume d'assister, la valeur de 124 jettons, qu'il a reçus en diverses assem-

blées et qu'il a remis à la Compagnie. L'Académie l'a remercié de ce présent, très conforme à la façon de penser de ses Membres.

L'Académie a nommé, à son rang, M. *Doyen*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Juin prochain à la place de M. *Adam*, qui ne peut remplir cet exercice à cause du défaut de sa vue.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Vanloo — Dandré-Bardon — Allegrain — Hallé — Belle — Briard — Lemoyne — Pigalle — L. Lagrenée — Lépicié — J. C. Roëttiers — Bridan — J. Bachelier — Doyen — D'Huez — Brenet — Renou — Le Clerc — Chardin — De la Tour — J. P. Le Bas — Demachy — Mouchy — Taraval — Wille — Beauvarlet — Guérin — Gois — Berruer — Pasquier — Boizot — Beaufort — Du Rameau — Müller — Cochin.

Copie de la lettre écrite par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, à M. *De la Tour*, Peintre du Roy et Conseiller en son Académie, à l'occasion des Prix fondés par lui pour l'émulation et le progrès des Élèves.

A Versailles, le 15 Mai 1776.

Quant même, Monsieur, il n'eut pas été nécessaire d'avoir, pour l'Académie Royale de Peinture, l'agrément de Sa Majesté, afin qu'Elle pût accepter la fondation que vous avez dessein d'y faire, je me serois fait un devoir de l'en informer, parce que je ne pouvois douter qu'une action de cette nature, non seulement eût son approbation, mais méritât même ses louanges, comme partant d'une âme vraiment patriotique. Je vous fais donc part avec plaisir que Sa Majesté, sur le compte que je lui ai rendu de votre dessein, l'a agréé, et même m'a témoigné, comme je m'y attendois, cette satisfaction qu'excite dans

Elle la vue d'une action noble et honnête. Sa Majesté n'ignoroit point le rang que vous tenez parmi nos Artistes modernes, mais j'ai été charmé de vous faire connoître à Elle sous ce nouvel aspect, préférable encore à l'éclat qui résulte des talens et des qualités de l'esprit.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Doyen*, Adj. à Prof., pour M. *Adam.*

Aujourd'hui, samedy 1er Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Renou, Adjoint à Secrétaire, entrant pour la 1re fois en exercice en l'absence de M. Cochin. — Écorché modelé par M. Pinson, Chirurgien; l'Académie croit devoir l'encourager. — En ouvrant la séance, la Compagnie, priée, par une lettre écrite à M. le Directeur, de donner son avis sur un petit écorché, modelé et colorié par M. Pinson, Chirurgien, a été satisfaite des morceaux qui lui ont été présentés. Elle croit devoir encourager ses efforts et surtout l'inviter à exécuter toutes les parties du corps humain de grandeur naturelle, et, lors de l'exécution, de se concilier avec M. Süe, Professeur d'Anatomie de cette Académie, et M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur[1].

Le dernier samedi de ce mois tombant sur la fête de saint Pierre et de saint Paul, il a été arrêté que l'assemblée seroit avancée et se tiendroit le vendredi 28.

M. Süe, Professeur d'Anatomie, propose de démontrer sur le modèle vivant; ce Cours fixé au 10 du mois. — M. *Süe*[2] a proposé à la Compagnie de démontrer aux Élèves sur le modèle vivant. Le premier jour de ce cours

1. On a effacé la phrase : « Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture du quatorzième livre de l'Iliade d'Homère. »
2. On a effacé « Professeur d'Anatomie. »

anatomique a été fixé au lundi 18 de ce mois, à onze heures précises du matin, dans la nouvelle École.

Bas-reliefs des concurrens au Grand Prix de Sculpture fixés à 4 pieds sur 3 pieds. — Ensuite l'Académie, pour éviter plusieurs abus, a cru devoir fixer la grandeur des bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix de Sculpture à 4 pieds sur 3 pieds[1].

Pierre — J. Dumont le Rom. — Doyen — Coustou — Dandré-Bardon — Lemoyne — Gabriel — Bridan — Hallé — Belle — Pajou — Brenet — Van Loo — D'Huez — Lépicié — Sue — Chardin — Demachy — Le Clerc — Gois — De Wailly — Beauvarlet — Porporati — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Doyen* Adj. à Prof. pour M. *Adam.* — M. *Renou* Adj. à Prof. pour M. *Cochin.* — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'hui, vendredi 28 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

1re Méd. : Lortat, S.; 2e : Monsiau, P.; 3e : J. P. Boquet, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Lortat*, S.,

la seconde à *Monsiau*, P.,

et la troisième à *J. P. Boquet*, P.

Lecture d'une lettre de remerciement de M. Pinson, Chirurgien Anatomiste. — En ouvrant la séance, le Secré-

1. Il y avait d'abord : « A 4 pieds de large sur 3 pieds de haut. »

taire a fait lecture d'une lettre écrite à Mr *Pierre*, Directeur, par M. *Pinson*, Chirurgien, dans laquelle il remercie la Compagnie de l'encouragement qu'il en a reçu sur les morceaux anatomiques qu'il a présentés à la précédente assemblée; il se félicite d'avoir pour juges de ses travaux M. *Pigalle* et M. *Süe;* il finit par prier M. *Pierre* d'assurer l'Académie qu'il n'est rien qu'il ne fasse pour se rendre digne de ses bontés.

La nomination de deux Adjoints à Professeur fixée à la fin de Juillet, ainsi que la mutation de plusieurs Officiers. — Ensuite le Secrétaire a rappellé à l'Académie sa délibération du 4 Novembre dernier, par laquelle il a été décidé que l'on procéderoit, dans le mois de Juillet prochain, à la nomination d'un Adjoint à Professeur, place vacante par la transition de feu M. *Saly* à celle d'ancien Professeur.

L'Académie, considérant que le service alloit doubler par l'établissement d'une seconde École, et MM. les Professeurs s'étant offerts d'eux mêmes à faire le service deux mois pendant l'année, c'est-à-dire un mois dans l'hiver et un mois dans l'été, il a été résolu qu'à la dernière assemblée de Juillet on procédera à la nomination de deux Adjoints à Professeur. Mrs les Académiciens aspirans à ce grade, tant dans la Peinture que dans la Sculpture, aporteront de leurs ouvrages à la dernière assemblée de Juillet.

Projet de faire passer M. Adam, Professeur, au grade d'ancien Professeur. — Considérant ensuite que, M. *Adam* ne pouvant plus professer à cause de la foiblesse de sa vüe, l'Académie a résolu de le faire passer au rang d'ancien Professeur, et la Place de Professeur, vacante par la nomination de M. *Adam* au rang d'ancien Professeur, sera remplie dans le même jour.

Remise de la lecture des délibérations du Quartier à la première assemblée de Juillet. — La lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Lemoyne — Doyen — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — Belle — Pajou — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Brenet — Van Loo — Bridan — M. A. Challe — Süe — Jollain — J. C. Roëttiers — Demachy — Le Clerc — Mouchy — Voiriot — Chardin — Gois — Des Portes — Le Comte — Du Rameau — Valade — Müller — Bellengé — J. J. Lagrenée — Beaufort — De Wailly — Taraval — Pérignon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Recteur. — M. *Belle* Prof. — M. *Renou* Adj. à Sec. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

En ouvrant la séance, conformément aux articles 9, 11, 19 et 25 des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer quelques-uns de ses Officiers à la première assemblée de Juillet, si Elle le juge à propos, l'Académie a décidé qu'il n'y auroit point de mutation quant à ceux dont font mention lesdits Statuts.

Projet de faire passer M. La Datte, Adjoint, au grade d'ancien Professeur. — L'Académie, plus que jamais occupée de l'établissement de la nouvelle École, et desirant avoir le nombre complet d'Adjoints à Professeur en état d'exercer, a résolu, à la prochaine assemblée, de faire monter M. *La Datte*, fixé pour toujours à Turin, du grade d'Adjoint à celui d'ancien Professeur. En conséquence, dans la ditte assemblée, on procédera à nommer deux anciens Professeurs, un Professeur et trois Adjoints à Professeur.

M. Dandré-Bardon fait présent de deux vol. du Costume des anciens peuples. — M. *Dandré-Bardon* a fait présent à l'Académie de deux volumes in-quarto de son ouvrage

intitulé : « Costume des anciens peuples. » L'Académie, qui s'étoit empressée de donner précédemment son approbation à un ouvrage aussi intéressant pour les arts, lui a témoigné sa reconnoissance.

24 figures académiques des Médaillistes accordées à M. Aujolles Pagès, Directeur de l'École de Poitiers. — M. *Pierre*, Directeur, a informé la Compagnie qu'il avoit reçu une lettre de M. Aujolles Pagès, Directeur de l'École Académique de Poitiers, par laquelle il lui marque le desir qu'il auroit que la Compagnie voulût bien faire présent à ladite École de quelques-unes des figures académiques sur lesquelles Elle a accordé des Médailles à ses Élèves pour servir à l'encouragement des Élèves de Poitiers. Il a été décidé qu'il lui seroit envoié jusqu'au nombre de 24 dessins.

Lecture des délibérations. — La séance a été terminée par la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier précédent, lecture qui avoit été remise à cette assemblée.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Belle — Lemoyne — Julliar — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — Caffiéri — Lépicié — D'Huez — Doyen — Brenet — Bridan — Briard — Chardin — Taraval — Demachy — Le Clerc — Bellèngé — Du Rameau — Gois — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Recteur. — M. *Belle* Prof. — M. *Renou* Adj. Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jetons.

Aujourd'hui, samedy 27 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour procéder à la nomination de deux anciens Professeurs, d'un Professeur et de trois Adjoints à Professeur, ainsi qu'il avoit été arrêté par les précédentes délibérations.

M. Adam et M. La Datte nommés anciens Professeurs.

— En ouvrant la séance, présidée par M. le Comte d'Angiviller, Ordonnateur général des Bâtimens du Roy, M. *Adam*, Professeur hors d'état d'exercer, à cause de ses infirmités, et M. *La Datte*, Adjoint, fixé pour toujours à Turin, ont été nommés, par acclamation et sans aller aux voix, anciens Professeurs.

M. Doyen Professeur. Mrs Durameau, Gois, La Grenée le jeune, nommés Adjoints Professeurs. — Ensuite, les voix prises à l'ordinaire, M. *Doyen* est monté au Professorat. Immédiatement après, l'Académie, ayant décidé que, dans les trois Adjoints qu'Elle alloit nommer, Elle éliroit, suivant l'ordre établi et confirmé, un Peintre, un Sculpteur et un Peintre alternativement, on a procédé à remplir les trois Places vacantes. M. *Durameau*, Peintre, M. *Gois*, Sculpteur, et M. *Lagrenée le jeune*, Peintre, ont été faits Adjoints à Professeur et ont pris séance en cette qualité.

Mrs les Professeurs choisissent deux mois pour exercer en titre et par suplément relativement à l'établissement de la seconde École. — Après les mutations et nominations cy-dessus, Mrs les Professeurs s'étant offerts d'eux-mêmes, ayant promis, dans les précédentes assemblées, de faire un exercice double chaque année, ont choisi leurs deux mois d'exercice. Ainsi il a été arrêté que :

	exercera en titre	par supplément
Mr *Dandré-Bardon*	Janvier,	Juillet.
Mr *Hallé*	Février,	Avril.
Mr *Vien*	Décembre,	Septembre.
Mr *Allegrain*	Septembre,	Février.
Mr *Falconet*	Avril,	Janvier.
Mr *De La Grenée*	Novembre,	Décembre.
Mr *Belle*	Aoust,	Novembre.
Mr *Pajou*	Mars,	May.
Mr *Vanloo*	May,	Aoust.
Mr *Bachelier*	Octobre,	Juin.
Mr *Caffiéri*	Juin,	Mars.
Mr *Doyen*	Juillet,	Octobre.

M. Briard, Adj., nommé pour professer à la place de M. Falconet. — A la fin de la séance, M. *Briard*, Adjoint à Professeur, a été nommé, à son rang, pour exercer le mois d'Aoust à la place de M. *Falconet*, qui est à Saint-Pétersbourg.

D'Angiviller — Jeaurat — Pierre — J. Dumont le Rom. — De Voyer d'Argenson — Lemoyne — Coustou — Bergeret — Soufflot — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — Pajou — Van Loo — Caffiéri — D'Huez — J. Bachelier — Lépicié — Doyen — Briard — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — M. A. Challe — Sue — Huet — Levasseur — Demachy — Beauvarlet — C. Roëttiers — Julliar — Chardin — De la Tour — Voiriot — Mouchy — Valade — Beaufort — Porporati — Vernet — Müller — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Briard* Adj. à Prof. pour M. *Falconet* — M. *Renou* Adj. Sec. pour Mr *Cochin.*

Aujourd'hui, 3 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Mort de M. Demarteau, Grav., âgé de 54 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié à l'Académie la mort de M. *Gilles Demarteau*, Graveur, Académicien, né à Liège et décédé en cette Ville[1] le 31 Juillet dernier, dans la cinquante-quatrième année de son âge.

M. Dandré-Bardon fait présent de deux cuivres. — M. *Dandré-Bardon*, Professeur, a fait présent à l'Académie de deux cuivres, l'un représentant le portrait de M. son père, ancien Consul d'Aix en Provence, gravé par *Simon Thomassin* d'après *Jean-Baptiste Vanloo;* l'autre repré-

1. C'est-à-dire Paris.

sentant une des sept œuvres de miséricorde, intitulée : *Sepelire mortuos*, gravé par *Laurent Cars*[1]. C'est sa première planche.

La Compagnie a agréé l'offre de M. *Dandré-Bardon*, et lui en a témoigné sa reconnoissance.

Lecture. — Ensuite, pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture de la première partie d'une dissertation de feu M. *Desportes* sur l'étude des sciences relatives aux Arts de Peinture et de Sculpture.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Briard — Coustou — Bergeret — Dandré-Bardon — Belle — L. Lagrenée — Hallé — Pajou — Lépicié — D'Huez — Doyen — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — M. A. Challe — Chardin — Le Clerc — Des Portes — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. — M. *Briard* Adj. à Prof.

Examen des Prix. — Aujourd'huy, vendredi 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourrent aux Grands Prix.

Après les avoir examinés, l'Académie a arrêté qu'il seroit accordé premier et second Prix dans la Peinture et dans la Sculpture.

Arrêté qu'ils seront exposés. — Ces tableaux et bas-reliefs seront exposés dans l'Académie le jour de la fête de St Louis, et ils seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens dans l'assemblée prochaine, dernière de ce mois.

Mort de M. Charles Hutin, Sculpteur. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Charles François Hutin*, Sculpteur, Académicien, Directeur de l'Académie de Peinture et de Sculpture de S. A. S. l'Électeur de Saxe, décédé à

1. Nos 1733 et 617 du Catalogue de la Chalcographie du Louvre.

Dresde le 29 du mois de Juillet dernier, âgé de 61 ans. — Né le 4 Juillet 1715.

Indication du Concours pour le Prix de l'Expression. — Ensuitte il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, fondé par M. le Comte de Caylus, sera ouvert le mercredi 18 Septembre, pour être jugé à l'assemblée du samedi 28 du même mois. Cet exercice sera présidé par M. *Caffiéri*, Professeur, nommé à son rang.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Briard — Lemoyne — Coustou — Dandré-Bardon — Bergeret — Gabriel — Hallé — Allegrain — Pajou — L. Lagrenée — Belle — Vanloo — Caffiéri — Doyen — Bridan — D'Huez — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — J. C. Roëttiers — Chardin — Julliar — Renou — J. P. Le Bas — Mouchy — Demachy — Bellengé — Hüet — Berruer — Jollain — Le Comte — P. L'Enfant — Voiriot — Beaufort — Boizot — Müller — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont* Rect. — M. *Briard* Adj. à Prof. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture, Diogènes visité par Alexandre, et, pour la Sculpture, le corps d'Hector reporté à Troyes.

L'Académie a procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Sept. 1758.

Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires, en présence de l'assemblée,

le Sr *Jean Baptiste Regnault*, de Paris, âgé de 23 ans,

Élève de M. *Lépicié*, qui a fait le tableau marqué D, a été jugé mériter le premier Prix de Peinture.

Ensuitte on a procédé au premier Prix de Sculpture.

Le sieur *Antoine Joseph Du Pasquier*, de Paris, âgé de 28 ans, Élève de M. *Bridan*, qui a fait le bas-relief marqué H, a été juger le mériter.

Le second Prix de Peinture a été accordé au sieur *Claude Sevin*, de Tournon en Vivarais [1], Élève de M. *Doyen*, âgé de 26 ans, qui a fait le tableau marqué E.

Deuxième Prix réservé. — S'étant trouvé que les Élèves en Sculpture, qui pouvoient mériter le second Prix de Sculpture, l'avoient déjà obtenu dans les années précédentes, il a été arrêté que ce second Prix sera mis en réserve.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Lemoyne — Briard — Coustou — Pommyer — Bergeret — Soufflot — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Bridan — Du Rameau — Gois — Doyen — D'Huez — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — J. C. Roëttiers — M. A. Challe — Voiriot — J. P. Le Bas — Chardin — De la Tour — Vernet — Le Clerc — Renou — Demachy — Mouchy — Bellengé — Jollain — Guérin — Berruer — Beaufort — Beauvarlet — Robert — Hüet — Milet Francisque — Levasseur — Müller — Clérisseau — Porporati — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Aujourd'huy, samedi 7 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

1. Probablement de la famille de Pierre Sévin.

Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, en datte du 5 Septembre, adressée à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur, à laquelle est joint un nouveau Règlement donné par le Roy pour la discipline des deux Écoles établies dans l'Académie.

A la suitte de ce Règlement est un nouvel état de la dépense que le Roy veut être faitte par chacun an pour l'entretien de l'Académie, dans lequel les honoraires des Officiers exerçans sont considérablement augmentés. Cette lettre, ainsi que le Règlemen de l'état des dépenses seront inscrits sur les Registres de l'Académie.

L'Académie a arrêté que les Officiers en exercice iront en Députation chez M. le Directeur général lui faire les remerciemens de la Compagnie sur les nouvelles faveurs qu'Elle reçoit de Sa Majesté.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Allegrain — Le Moyne — Coustou — Gabriel — Dandré-Bardon — Hallé — D'Huez — Doyen — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Bridan — Briard — Bellengé — Renou — Voiriot — Chardin — Demachy — Cochin.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller adressée à M. Pierre.

A Versailles, le 5 Septembre 1776.

L'Académie Royale de Peinture, Monsieur, étant sur le point de rouvrir son École ancienne avec la nouvelle, il m'a paru nécessaire, ainsi qu'à vous, de rédiger un nouveau Règlement pour leur manutention générale. J'ai en conséquence lu avec attention, et mis sous les yeux du Roy, le projet de Règlement que vous m'avés proposé pour cet objet, et, Sa Majesté les ayant approuvés, je vous les

fais passer pour qu'il en soit fait lecture et qu'ils soyent ensuitte portés sur les Registres de l'Académie.

Parmi les Règlemens, il en est un qui m'a paru mériter une observation particulière. C'est celui qui concerne les Professeurs eux-mêmes. J'ay ouï dire que, par un usage qui s'est peu à peu introduit, il en étoit qui, après avoir posé le modèle, croyoient leur présence peu nécessaire jusqu'à la dernière demi-heure, temps auquel ils revenoient pour achever la séance et corriger les Élèves. Il m'a paru essentiel d'aller au devant d'un relâchement qui deviendroit nuisible et de mauvais exemple. En effet, la présence du Professeur est indispensable, soit pour contenir les Élèves, soit pour leur inspirer par là plus d'attention à leur ouvrage. Je ne doute point que l'Académie ne soit généralement de cet avis et ne regarde la gêne, que cet article du nouveau Règlement impose à cet égard, comme une suitte nécessaire des fonctions du Professorat, qui, étant un grade pour parvenir aux premiers honneurs de l'Académie, doit avoir ses peines et ses sujettions comme ses avantages.

Au reste, en même temps que S. M., par l'établissement de la seconde École et par ce nouveau Règlement, a augmenté les occupations des Recteurs et Professeurs pendant leur exercice, tant ordinaire que de suplément, il lui a paru de sa bonté d'augmenter aussi les émolumens attachés à leurs fonctions. Elle a en conséquence bien voulu arrêter le nouvel état de dépense, que vous trouverez à la suitte du Règlement. Je suis convaincu que l'Académie regardera cette augmentation comme une nouvelle preuve de la sollicitude pour le bien des Arts, et qu'il en naîtra, dans tous les Membres de l'Académie, une nouvelle émulation pour répondre à ces marques de bonté.

J'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'Angiviller.

Règlement donné par le Roy pour la discipline des deux Écoles, établies dans son Académie Royale de Peinture et de Sculpture.

Sa Majesté, ayant établi l'École d'un second Modèle dans son Académie de Peinture et de Sculpture, et voulant pourvoir à l'ordre qu'exige cette augmentation de service, a ordonné et ordonne ce qui suit :

Article 1er. — Il y aura, tous les jours de l'année, excepté les Dimanches et les Fêtes, deux Écoles publiques, et dans chacune desquelles on exposera un Modèle nud. Ces Écoles seront ouvertes l'après-midi, pendant deux heures. Elles se tiendront le jour pendant l'été, et, l'hiver, à la lampe.

Art. 2e. — On ouvrira l'une des deux Écoles une heure avant l'autre, afin que les Élèves ne causent point de foule. Les Élèves se rendront à l'Académie dans l'antichambre de l'École en laquelle ils auront été admis, sans aller d'une antichambre à l'autre, pendant le temps qu'ils attendront l'appel.

Art. 3e. — Les Élèves de l'École qui s'ouvrira la dernière ne pourront point entrer dans l'École déjà ouverte, sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 4e. — Les quatre Recteurs serviront par Quartier et seront tenus de se trouver à l'Académie tous les samedis de chaque semaine, et d'y rester pendant les deux heures de la sçéance, pour, conjointement avec les Professeurs, vacquer à la correction des Élèves dans les deux Écoles, et pourvoir aux affaires courantes desd. Écoles.

Art. 5e. — Lorsqu'il surviendra dans les Écoles quelques affaires importantes et ayant trait à leur manutention au bon ordre, le Recteur en Quartier et le Professeur en feront part au Directeur, qui les portera à la première assemblée de l'Académie s'il juge qu'elles méritent qu'il lui en soit référé.

Art. 6e. — Les Professeurs poseront le Modèle, corrige-

ront les Élèves et professeront chacun deux mois pendant l'année, sçavoir celui qui leur est attribué en titre et celui qui sera nommé de suplément.

Art. 7e. — Les Professeurs de service seront tous les jours dans les Écoles pendant les deux heures que durera la sçéance, afin d'y maintenir l'ordre, la décence, et de veiller à ce que les Élèves employent utilement le temps consacré à l'étude.

Art. 8e. — Les dits Professeurs jouiront de tous les droits attachés au Professorat pendant l'exercice du mois en titre; mais, lorsqu'ils exerceront le mois dit de suplément, ils n'auront aucunes prérogatives attachées au Professorat, et n'auront d'autres places dans les assemblées que celles qui leur sont assignées par droit d'ancienneté.

Art. 9e. — Les Professeurs des deux Écoles jouiront pendant leur mois, comme par le passé, du droit de faire entrer avec eux et de laisser voir poser le Modèle à un seul Élève sans pouvoir en admettre aucun autre, sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 10e. — Si un Professeur, soit par maladie ou par absence, ne pouvoit faire le service pendant son mois en titre, l'Académie nommera un Adjoint à Professeur pour le remplacer, et ledit Adjoint sera aux droits du Professeur qu'il remplacera.

Art. 11e. — Si un Professeur, pour les causes cy devant énoncées, ne pouvoit faire le service pendant son mois dit de suplément, l'Académie nommera un autre Adjoint à Professeur, lequel n'aura d'autres droits ni d'autre rang dans les assemblées que ceux qui lui sont assignés par son droit d'ancienneté.

Art. 12e. — Aucun Adjoint ne pourra exercer deux mois de suite, et l'on suivra le rôle pour faire servir ces Officiers l'un après l'autre.

Art. 13e. — Chacun des Professeurs exerçant pendant son mois pourvoira, dans son École particulière, aux moyens les plus convenables pour le bien du service, après

en avoir toutesfois conféré avec le Directeur de l'Académie et le Recteur en Quartier. Dans les cas de changemens essentiels à la manutention et aux Règlemens intérieurs de l'École, l'Académie sera consultée.

Art. 14e. — Les deux Professeurs indiqueront tous les mois, chacun dans leur École, une figure à dessiner et à modeler pour le Concours des petits Prix qui se distribuent tous les trois mois. Ils signeront les figures et les modèles faits chacun dans son École; le nom de l'Élève sera préalablement écrit derrière l'ouvrage par le Concierge, premier Huissier, comme par le passé.

Art. 15e. — Il ne sera accordé aux concourans que quatre sçéances au plus pour les figures ou modèles qui seront admis au Concours.

Art. 16e. — Lors du jugement des figures dessinées ou modelées, qui se fait tous les trois mois, il n'y aura de présens que les Officiers qui y étoient admis par le passé; nul autre Membre de l'Académie ne pourra s'y trouver.

Art. 17e. — Aucun Élève ne pourra dessiner ou modeler dans les Écoles qu'il ne soit muni, comme par le passé, d'un billet de protection, signé par l'Académicien chés lequel il travaille, ou par qui il est avoué, du Recteur en Quartier et des Professeurs de l'une ou l'autre École.

Art. 18e.—Aucun Élève ne prendra de billets de protection qu'il n'ait, suivant l'ancien usage, montré de ses ouvrages au Directeur de l'Académie et au Recteur en Quartier.

Art. 19e. — Les billets de protection seront tous délivrés par la personne proposée *ad hoc* de la part de l'Académie, sur les certificats signés par les Académiciens qui enseigneront les Élèves ou qui répondront d'eux.

Art. 20e. — Lesd. billets de protection seront délivrés gratis aux Élèves sans qu'on puisse exiger aucune rétribution de leur part. L'Académie est chargée des frais à ce nécessaires. Les Élèves seront obligés de les renouveller tous les six mois, et l'on présentera à l'assemblée, tous les dits six mois, la liste des Élèves des deux Écoles.

Art. 21e. — Pour rétablir l'ordre dans cette partie, tous les billets de protection seront regardés comme nuls, ainsi que les grâces accordées à quelques Élèves qui entrent conjointement avec ceux qui ont remporté des Médailles, à commencer du jour de l'enregistrement desdits Règlemens sur les Registres de l'Académie.

Art. 22e. — L'Académie nommera un Recteur et un Professeur pour revoir, conjointement avec le Directeur, les dits billets, les remettre dans l'ancienne forme et juger en même temps si les grâces accordées à quelques Élèves sont justes et motivées.

Art. 23e. — Aucun Élève inscrit sur les listes des deux Écoles ne pourra se dispenser de venir tous les jours, été et hiver, sans cause légitime ou sans un billet d'excuse, signé de l'Académicien qui l'enseigne ou qui le protège.

Art. 24e. — L'on affichera tous les trois mois, dans les deux Écoles, un nouvel exemplaire des Règlemens particuliers et intérieurs desdittes Écoles, constatés par délibération de l'Académie, afin qu'aucun Élève ne puisse prétexter les ignorer.

Art. 25e. — Les Académiciens sont invités à dessiner également dans les deux Écoles, afin d'y ranimer l'émulation et d'aider les Élèves par leur exemple et leurs conseils, conjointement avec le Professeur.

Art. 26e. — Tous les Élèves qui ont remporté des grands et petits Prix seront tenus de suivre les cours de Perspective et d'Anatomie, *à peine de privation des grâces dont ils jouissent dans l'École*[1]. Il n'y aura de dispenses accordées qu'à ceux qui présenteront un certificat de leur capacité suffisante, signé par le Professeur de Perspective ou par celui d'Anatomie.

Art. 27e. — Les Élèves, qui ont remporté des grands Prix et des Médailles, iront dessiner moitié dans une École, et moitié dans l'autre.

1. « M. le Directeur général a consenti qu'on retranchât les mots souslignés dans le Réglement qui sera affiché dans l'École. »

Art. 28e. — Le service de la seconde École exigeant une personne de plus, elle sera choisie par l'Académie et sera employée en se conformant aux usages que lui prescrira le premier Huissier et Concierge sous les ordres du Professeur. La ditte personne chargée de ce service ne portera point l'épée.

Art. 29e. — La personne préposée par l'Académie pour ce service fera l'appel des Élèves dans l'une des deux Écoles et y restera pendant la sçéance jusqu'à ce que les Élèves soyent tous sortis.

Art. 30e. — La personne préposée par l'Académie pour le service de l'une des deux Écoles veillera les jours d'assemblée dans les deux Écoles conjointement avec le Modèle qui ne sera pas de service, afin d'être à portée de voir si tout se passe dans l'ordre, et de faire avertir par les Huissiers le Professeur ou le Recteur, si les faits exigent leur présence.

Art. 31e et dernier. — Les trois Modèles serviront, à tour de rôle, dans les deux Écoles, sans qu'ils puissent se croire attachés particulièrement à l'une des deux. Les dits trois Modèles se trouveront tous les jours à l'Académie avant l'ouverture, et y resteront jusques après la fin de la séance sous peine d'être renvoyés.

État de la dépense que le Roy ordonne être faitte par chacun an pour l'entretien de son Académie de Peinture et de Sculpture, sur les fonds accordés par Sa Majesté, sçavoir :

A chacun des quatre Recteurs 600 l., cy pour les quatre 2,400

A chacun des douze Professeurs 400 l., cy pour les douze 4,800

Au Professeur de Perspective 500

Au Professeur d'Anatomie 400

Au Secrétaire 1,000

Au Trésorier	500
Pour les Médailles	1,330
Dépenses ordinaires, extraordinaires, gages des Concierges, Huissiers et Modèles de l'Académie	6,070
Total.	17,000

Détail des dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, relatives au service de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, gages des Concierge, Huissiers et Modèles et autres, que l'on n'a point crû devoir être mis sous les yeux du Roy comme trop minutieux.

Dépenses ordinaires de l'Académie	800
Dépenses ordinaires pour la nouvelle École .	600
Dépenses extraordinaires certifiées, environ .	600
Gages du Concierge, premier Huissier . . .	800
Suplément en gratification	600
A la personne préposée pour la seconde École.	500
Au second Huissier	250
Au premier Modèle.	600
A lui pour logement; c'est une grâce qui a toujours été accordée au 1er Modèle.	170
Au 2e Modèle.	500
Au 3e Modèle	500
Pour l'habillement des trois Modèles, à raison de 50 l. chacun par an	150
Total.	6,070

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Allegrain* Prof.

Règlement donné par le Roy et état de dépense. — Aujourd'huy, vendredi 20 Septembre, l'Académie s'est assemblée extraordinairement à l'occasion du Règlement donné par le Roy pour la discipline des deux Écoles du

Modèle, qui vont être en faveur des Élèves, et de l'état de dépense qui y est joint. Au Règlement cy devant inscrit et à l'état général de dépense a été ajouté le détail de l'employ des 6,070 l. allouées pour les dépenses ordinaires, extraordinaires, gages de Concierge, Huissiers et Modèles de l'Académie.

Démission de la Place d'Adjoint à Recteur par M. Pierre, et arrêté de procéder à remplir les places vacantes. — M. *Pierre*, Directeur, a prié l'Académie d'accepter sa démission de la Place d'Adjoint à Recteur, qu'il ne lui seroit pas possible d'exercer. L'Académie y a consenti, sans préjudice cependant du droit qu'a M. *Pierre* de monter au Rectorat. En conséquence, il a été arrêté qu'il sera procédé, à l'assemblée prochaine, à remplir les Places qui se trouvent vacantes par cette démission.

Lettre de M. Aujolles Pagès. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. Aujolles Pagès, Directeur de l'École Royale Académique établie à Poitiers, par laquelle il remercie l'Académie d'un don qu'Elle a fait à cette École de plusieurs académies.

Il lui rend compte de la distribution des Prix accordés dans cette École et de l'exposition d'ouvrages qu'ont faitte plusieurs de ses Membres. Il ajoute qu'il prie l'Académie de lui accorder un Brevet qui constate sa nomination à la place de Directeur de cette École. L'Académie a remis à la fin du mois d'Octobre à satisfaire à son desir à cet égard.

M. Fragonard dégagé de l'obligation de faire un plafond. — Il a ensuitte été fait lecture d'une lettre de M. *Fragonard*, Agréé, adressée à M. le Directeur, par laquelle il suplie l'Académie de le dispenser de l'exécution du plafond pour la Gallerie d'Apollon, qui lui avoit été ordonné pour sa réception, qu'il craint de ne pouvoir faire assés promptement pour satisfaire la Compagnie. L'Académie a accordé sa demande, et il fera un autre tableau, dans la forme ordinaire de ceux de l'Académie.

L'Académie a nommé le Sr Barthélemy Lambert pour

veiller à l'une des deux Écoles, lesquelles seront ouvertes aux Élèves la première semaine d'Octobre.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — J. Bachelier — Allegrain — Coustou — Lemoyne — Jeaurat — Pigalle — Doyen — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — D'Huez — Belle — Brenet — Pajou — Bridan — Van Loo — Briard — Du Rameau — Voiriot — Lépicié — Gois — Chardin — De la Tour — J. J. Lagrenée — J. P. Le Bas — Le Clerc — Renou — Mouchy — Guérin — Moitte — Bellengé — Hüet — Beaufort.

M. *Pierre* Direct. — M. *Du Mont* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — Il est resté 3 jettons.

Distribution des Prix de 1771 et de 1772. — Aujourd'huy, samedi 28 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, comme étant un jour indiqué par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, pour la distribution des Grands Prix et des Médailles accordés par Sa Majesté aux Élèves pendant les années 1771 et 1772, et aussi pour le jugement du Prix fondé par M. le Comte de Caylus, Honoraire Amateur, concernant l'étude des Têtes et de l'Expression. Le sujet, donné par M. *Caffiéri*, Professeur, qui a présidé à cet exercice, « est la Surprise mêlée de joye. »

Médailles du Quartier. 1re : Lefebvre, P.; 2e : Lesueur, S.; 3e : Lesueur, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Lefebvre*, P.,

la seconde à *Lesueur*, S.,

et la troisième à *Lesueur*, P.

M. le Directeur général, présidant l'assemblée, a fait la distribution des Grands Prix de l'année 1771, savoir :

Le premier Prix de Peinture au Sr *Joseph Benoist Suvée;*

Le premier Prix de Sculpture au Sr *Joseph Deschamps;*

Le premier Prix de Sculpture, réservé en 1770, au Sr *René Millot;*

Le second Prix de Peinture au Sr *Jacques Louis David;*

Le second Prix de Sculpture au Sr *Gabriel Philippe Simon.*

Cette distribution a été suivie de celle des Médailles accordées aux Élèves sur leurs académies, dessinées et modelées d'après nature, de la même année 1771.

Ensuitte a été faitte la distribution des Grands Prix accordés en l'année 1772, savoir :

Le premier Prix de Peinture au Sr *Pierre Charles Jombert;*

Le premier Prix de Peinture, réservé en 1770, au Sr *Anisset Charles Lemonnier;*

Le premier Prix de Sculpture au Sr *François Nicolas de Laistre;*

Le second Prix de Peinture, de 1772, a été mis en réserve ;

Le second Prix de Sculpture au Sr *André Ségla.*

Le second Prix de Sculpture, réservé en 1770 et accordé en 1772, a été délivré aux parens du Sr *Louis Leverd.*

Pareillement ont été distribuées les Médailles de cette même année.

M. Dandré-Bardon Adj. à Rect.; M. Briard Prof.; M. Mouchy Adj. à Prof. — Ensuitte on a procédé à remplir les Places vacantes par la démission que M. *Pierre* a donné de celle d'Adjoint à Recteur. M. *Dandré-Bardon*,

Professeur, est monté au rang d'Adjoint à Recteur; M. *Briard*, Adjoint à Professeur, est monté à la Place de Professeur, et M. *Mouchy*, Académicien, a été nommé Adjoint à Professeur.

Prix d'Expression partagé entre le Sr Regnault, P., et le Sr Larmier, S.; Médaille accordée au Sr Lorta. — Après avoir examiné les Têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir aux Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, l'Académie a arrêté que le Prix seroit partagé entre la Peinture et la Sculpture. Ce Prix a été accordé, dans la Peinture, au sieur *Jean Baptiste Renauld*, qui a fait la tête marquée A, et, dans la Sculpture, au sieur *Pierre Philibert Larmier*, qui a fait la tête marquée K. La tête marquée M, par le sieur *Lortat*, ayant été jugée méritante, M. le Directeur général lui a accordé une première Médaille.

D'Angiviller — J. Dumont le Rom. — Caffiéri — Pigalle — Pierre — Allegrain — Lemoyne — Dandré-Bardon — Coustou — Gabriel — Belle — Bergeret — Soufflot — D'Azaincourt — Hallé — L. Lagrenée — Briard — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — D'Huez — Bridan — Gois — Lépicié — Du Rameau — Mouchy — Voiriot — Guérin — Beaufort — Milet Francisque — Hüet — Taraval — Berruer — M. A. Challe — Chardin — De la Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Demachy — Le Clerc — Doyen — Brenet — Renou — Cochin.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Doyen* Prof. par suplément. — M. *Renou* Adj.-Sec. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Moitié du Prix d'Expression délivrée au Sr Renauld, P., l'autre moitié ayant été au Sr Larmier, S. — En ouvrant la séance, il a été délivré, en présence de la Compagnie, au Sr *Jean Baptiste Renauld*, P., la moitié du Prix d'Expression à lui accordé dans l'assemblée dernière, l'autre moitié ayant été délivrée sur le champ, dans la dernière assemblée, au sieur *Pierre Philibert Larmier*, S.

Lecture des délibérations du Quartier de Juillet. — Ensuitte lecture a été faite des délibérations du Quartier précédent, n'ayant pu l'être dans la dernière assemblée, et cette lecture a terminé la séance.

Coustou — J. Bachelier — J. Dumont le Rom. — Dandré-Bardon — Bergeret — Doyen — Hallé — Pajou — D'Huez — Briard — J. J. Lagrenée — Brenet — Lépicié — Bridan — M. A. Challe — Chardin — J. P. Le Bas — Le Clerc — Guérin — Demachy — Voiriot — Hüet — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Coustou* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Doyen* Prof. par suplément. — M. *Renou* Adj.-Sec. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mutation de mois des Professeurs. — La dernière mutation des Officiers ayant donné lieu à MM. les Professeurs de permuter leurs mois d'exercice en titre ou par suplément, M. *Bachelier* a choisi Janvier d'exercice en titre au lieu d'Octobre; M. *Doyen* a pris Octobre en titre au lieu de Juillet, et Juillet par suplément à la place d'Octobre; ainsi M. *Briard* exercera en titre Juillet et Octobre par suplément.

Le premier samedy de Novembre tombant sur la fête des Trépassés, l'assemblée a été remise au samedy suivant, 9 du même mois.

Coustou — J. Dumont le Rom. — J. Bachelier — Lemoyne — Pigalle — Allegrain — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — Doyen — Du Rameau — Gois — Brenet — D'Huez — Briard — Mouchy — J. J. Lagrenée — Lépicié — Sue — J. P. Le Bas — J. C. Roëttiers — Demachy — Chardin — Le Clerc — Vernet — Voiriot — Guérin — Jollain — Hüet (signature barrée) — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *de la Grenée* l'é Prof. — M. *Belle* Prof. par suplément. — M. *Renou* Adj.-Sec. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 9 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Commissaires nommés pour la réforme des billets de protection et l'examen des grâces accordées à quelques Élèves. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a rappelé à l'Académie l'article 22e du nouveau Règlement, par lequel il est dit que, pour rétablir l'ordre dans la partie des billets de protection, l'Académie nommera un Recteur, un Professeur et un de Mrs les Académiciens pour revoir, conjointement avec le Directeur, lesdits billets, les remettre dans l'ancienne forme et juger en même tems si les grâces accordées à quelques Élèves sont justes et motivées. En conséquence, M. *Coustou*, Recteur, et M. *de la Grenée* l'é, Professeur, tous deux en exercice, M. *Voiriot* et le Secrétaire ont été nommés Commissaires pour faire, conjointement avec le Directeur, les dits examens et réforme ordonnés par le Roy.

Brevet de Directeur de l'École Académique de Poitiers accordé au Sieur Aujoles Pagès. — Ensuite le Secrétaire a remis sous les yeux de la Compagnie la demande faite par le Sr Aujolest Pagès, Directeur de l'École de dessin établie

à Poitiers, laquelle demande a pour objet d'obtenir un Brevet émané directement de l'Académie qui le nomme et confirme dans sa Place de Directeur de lad^e^ École.

En vertu des Lettres-patentes du Roy du mois de Novembre 1676, l'Académie, faisant droit sur la demande du Sieur Aujolest Pagès, a chargé le Secrétaire de dresser un Brevet en bonne forme, dont il lira la teneur à l'assemblée prochaine.

Service pour les morts fixé à la fin de Novembre dans l'église de l'Oratoire. — Le dernier samedy du mois tombant sur la fête de St André, l'assemblée a été fixée au vendredy, veille de lad^e^ fête, jour auquel il sera célébré dans l'église de l'Oratoire un service pour les Officiers et Académiciens décédés. On y sera invité par billets.

Pierre — J. Dumont le Rom. — L. Lagrenée — Lemoyne — Dandré-Bardon — Gabriel — Pajou — Hallé — Belle — Van Loo — Doyen — D'Huez — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Mouchy — Chardin — Le Clerc — Demachy — Le Prince — Boizot — Voiriot — Bellengé — Beaufort — Hüet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *La Grenée* l'é Prof. — M. *Renou* Adj.-Sec. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, vendredi 29 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Pigage, Directeur général [*des Bâtimens*] *de S. A. S. l'Électeur Palatin, présente un exemplaire de la Galerie de Dusseldorf, gravée sous sa direction, et demande des Commissaires pour l'examen de son ouvrage.* — En ouvrant la séance, M. *Pierre,* Directeur, a présenté à l'Académie un exemplaire de la Galerie de Dusseldorf, gravée sous la direction de M. Pigage, Associé correspondant de l'Académie Royale d'Architecture et Directeur général des Bâti-

mens de S. A. S. l'Électeur Palatin, auquel exemplaire est joint un manuscrit contenant un détail raisonné de chaque tableau de cette Galerie. M. Pigage, jaloux d'obtenir le suffrage de l'Académie, a fait demander, par M. *Pierre*, qu'il lui soit donné des Commissaires pour l'examen de son ouvrage.

Le service des deffunts différé. — Le service des deffunts n'ayant pu être célébré ce matin, conformément à la délibération de la précédente assemblée, a été remis à un autre temps.

M. Dandré-Bardon fait présent d'un tableau du Calabrais et d'une épreuve de la planche dont il a donné le cuivre. — M. *Dandré-Bardon*, Adjoint à Recteur, a fait porter à l'Académie un tableau représentant St Mathias, Apôtre, peint par le Cavalier *Mathias*, dit le *Calabrais*, et a prié la Compagnie de vouloir bien accepter ce tableau et une épreuve encadrée de la planche dont l'Académie, dans son assemblée du 3 Aoust dernier, a aussy accepté le cuivre. L'Académie, sensible à ces nouvelles preuves d'attachement de M. *Dandré-Bardon* pour Elle, lui en a témoigné sa reconnoissance.

Brevet de Directeur de l'École de Poitiers expédié pour le Sr Aujoles Pagès, et lettre à lui adressée de faire inscrire ledit Brevet sur les Registres de ladite École. — Le Secrétaire a fait lecture de la teneur du Brevet de Directeur de l'École académique de Poitiers, qui doit être expédié au sieur François Aujolest Pagès, et de la lettre qui lui sera adressée à l'effet d'inscrire led. Brevet sur les Registres de ladite École. La Compagnie a approuvé la teneur du Brevet et de la lettre.

M. Cochin, Secrétaire, nommé Conseiller. — L'Académie ayant précédemment accordé un Adjoint à M. *Cochin*, Secrétaire, absent, dont les services et le zèle pour les intérests de la Compagnie méritent des égards et de la reconnoissance, Elle a cru ne pouvoir lui en donner des preuves plus convaincantes qu'en interprêtant en sa faveur l'article des

Statuts de 1656, par lequel il est dit que « le Secrétaire aura droit, séance et fonction de Conseiller » — cette phrase n'existe pas dans les Statuts —, « sans qu'il y ait de Place vacante dans cette Classe de l'Académie. » En conséquence, l'Académie a arrêté que M. *Cochin* jouira de toute l'étendue des droits portée par le susdit Statut et prendra séance comme Conseiller, les jours qu'il ne reprendra pas la plume, et, dès ce moment, montera à son rang dans ladite Classe des Conseillers[1].

Règlement pour les Cours de Perspective et d'Anatomie. — Ensuite le Secrétaire, après avoir annoncé que M. *Challes*, Professeur de Perspective, avoit commencé son Cours le 23 de ce mois, a rappelé l'article 26e du nouveau Règlement, par lequel il est dit que « tous les Élèves qui ont remporté les Grands et petits Prix seront tenus de suivre les Cours de Perspective ou d'Anatomie, » et qu'il n'y aura de dispenses accordées qu'à ceux qui présenteront un certificat de leur capacité suffisante, signé du Professeur de Perspective ou d'Anatomie.

Avisant aux moyens de mettre à exécution ledit article du nouveau Règlement, de ranimer le zèle des Élèves pour des sciences aussi indispensables au progrès des Arts, et de mettre de plus en plus lesdits Élèves en état de remporter les Prix d'émulation nouvellement institués relativement auxdites sciences, l'Académie a arrêté : Qu'il seroit ordonné à tous ceux qui ont remporté les Grands et petits Prix, tant ceux qui se préparent à suivre lesdits Cours que ceux qui sont dans le cas de la dispense, de se faire inscrire incessamment chez le Concierge, afin que l'Académie puisse prendre une connoissance exacte sur cet objet. Elle a arrêté en outre qu'il sera permis à tous autres ses Élèves de suivre lesdits Cours, à la charge de se faire inscrire chez le Concierge.

1. Voir le procès-verbal suivant du 28 Décembre, où il est dit que la grâce ou, pour mieux dire, la justice faite à *Cochin* est une interprétation de l'article XII des Statuts de 1656.

M. D'Huès, Adj., nommé pour exercer à la place de M. Vien. — En terminant la séance, l'Académie a nommé, à son rang, M. *D'Huès*, Adjoint, pour professer en titre le mois de Décembre, à la place de M. *Vien*, présentement à Rome.

Commissaires nommés pour l'examen de l'ouvrage de M. Pigage. — Les Commissaires, nommés pour l'examen de l'ouvrage de M. Pigage, sont MM. les Officiers en exercice, M. *Doyen*, Professeur, M. *Lépicié*, Adjoint Proffesseur, M. *Chardin*, Conseiller, et le Secrétaire.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — L. Lagrenée — Lemoyne — Dandré-Bardon — Belle — Blondel d'Azaincourt — Hallé — Allegrain — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Briard — Bridan — D'Huez — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Chardin — De la Tour — Boizot — Demachy — Le Clerc — Bellengé — Taraval — Berruer — Pérignon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof. en titre pour M. *Vien.* — M. *De la Grenée* l'é Prof. par suplément. — M. *Renou* Adj.-Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Rapport des Commissaires nommés pour l'examen d'un ouvrage présenté par M. Pigage, Intendant général des Bâtimens de S. A. S. l'Électeur Palatin ; lettre écritte de la part de l'Académie à M. Pigage. — En ouvrant la séance, les Commissaires, nommés pour l'examen de l'exemplaire et du manuscrit que M. Pigage, dans la précédente assemblée, a soumis au jugement de l'Académie, ont rapporté que ledit exemplaire gravé donne non seulement une idée particulière et fidèle de tous les tableaux de la Gallerie de Dusseldorf, mais encore une idée générale

de l'ordre dans lequel ils sont placés et de leur grandeur relative entr'eux ;

Que le manuscrit, entrant dans un détail aprofondi de chaque morceau, ajoute au plaisir que font les estampes, ce qui concourt à former un tout ensemble très intéressant et qui peut devenir très utile aux Arts, s'il est possible de joindre audit exemplaire, et à la description raisonnée de tous les ouvrages, des planches gravées de chaque morceau dans un plus grand format. On seroit alors plus à portée de juger de toute la beauté des chefs-d'œuvre qui composent la riche collection de S. A. S. l'Électeur Palatin. En conséquence, l'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire à M. Pigage et de lui faire part d'un rapport aussi favorable.

Lecture de laditte lettre par le Secrétaire. — Le Secrétaire a lu à la Compagnie la lettre qui sera envoyée à M. Pigage. La Compagnie en a aprouvé la teneur.

Pierre — Coustou — Lemoyne — D'Huez — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — Doyen — Bridan — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — M. A. Challe — Chardin — J. C. Roëttiers — J. P. Le Bas — Demachy — J. Guay — Roëttiers — Voiriot — Beaufort — Taraval — Bellengé — Berruer — Beaufort (seconde signature) — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Coustou* Rect. — M. *D'Huès* Adj. à Prof. en titre pour M. *Vien.* — M. *De la Grenée* Prof. par suplément. — Il est resté 3 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier. 1re : Bottner, P.; 2e : Sallos, P.; 3e : Jacob, S. — Avant la séance, les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs académies, ont décidé que

le nommé *Bottner*, P., a mérité la première Médaille,
Sallos, P., la seconde,
et *Jacob*, S., la troisième.

En ouvrant la séance, M. *Cochin*, Secrétaire, a remercié l'Académie de l'affection qu'Elle a bien voulu lui témoigner, en expliquant en sa faveur l'article XII des Statuts donnés par le Roy, en 1654, et l'admettre en conséquence au rang des Conseillers.

Réception de M. Du Vivier. (En marge les chiffres 5 et 28.) — Le Sr *Pierre Simon Benjamin Du Vivier*, Graveur de médailles, Agréé en 1767, né à Paris, et fils de feu M. *Jean Du Vivier*, Académicien, a présenté la tête du Roy, gravée en cuivre, destinée pour le nouveau sceau de l'Académie, ouvrage qui lui avoit été ordonné pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Du Vivier* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Députation nommée. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chés Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, et le complimenter au sujet de la nouvelle année. Les mêmes Députés iront chés M. le Marquis de Marigny, Adjoint général des Bâtimens du Roy, pour le complimenter pareillement. M. le Directeur voudra bien s'informer des jours où ces Députations pourront être reçues.

Lettres de compliment. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à l'Académie :

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles;

de M. *Vien*, Professeur, Directeur de l'Académie de France à Rome,

et de M. *Milet Francisque*, présentement à Versailles.

L'Académie a nommé, à son rang, M. *Lépicié*, Adjoint à Professeur, pour exercer le mois de Janvier de suplément à la place de M. *Falconet*, présentement à S[t] Pétersbourg.

Hervet reçu Modèle; Renaud renvoyé. — L'Académie a reçu pour Modèle le nommé Jean Hervet, dont elle a obtenu le congé du Régiment des Gardes Françaises, et a renvoyé le nommé Renaud.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Allegrain — Belle — Coustou — Beauvarlet — Pajou — Lemoyne — D'Huez — Dandré-Bardon — Pigalle — Le Ch[er] de Valory — L. Lagrenée — Caffiéri — Bergeret — Soufflot — Van Loo — Hallé — Renou — Montullé — D'Azaincourt — Doyen — Bridan — Du Rameau — Gois — Briard — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — De la Tour — Le Clerc — Demachy — Roëttiers — Chardin — Guérin — Boizot — Julliar — J. C. Roëttiers — Berruer — Voiriot — P. L'Enfant — Duplessis — Taraval — Le Clerc — B. Du Vivier — Cochin.

1777.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Lépicié* Prof. par supplément.

Aujourd'huy, samedi 4 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Rapport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chés Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, etc., ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en ont eue le vendredi 3 de ce mois.

M. le Marquis de Marigny, étant malade, a fait prier MM. les Députés de vouloir bien retarder cette visite jusqu'à ce qu'il soit en état de le[s] recevoir.

Lettres de compliment. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De MM. les Associés Professeurs de l'Académie de Marseille[1];

De M. *Natoire*, ancien Recteur, ancien Directeur de l'Académie de France à Rome, présentement à Rome;

De M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen.

Plafonds accordé à M. Carême. — L'Académie a accordé

1. Voir, dans le *Bulletin* de la Société, octobre 1884, p. 151-2, une lettre de *Cochin* adressée le 27 janvier 1777 au Secrétaire de l'Académie de Marseille et relative à la suppression, par la liberté donnée aux arts, du droit de saisie de l'Académie de Saint-Luc.

à M. *Carême*, Agréé, de faire, pour sa réception, le quatrième tableau plafonds destiné à décorer la Gallerie d'Apollon.

En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des Statuts, ainsi qu'il est d'usage dans cette assemblée.

Pierre — Lemoyne — J. Bachelier — Coustou — Dandré-Bardon — Le B. de Besenval — Bergeret — Hallé — Belle — Vanloo — Pajou — Doyen — Briard — Bridan — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — M. A. Challe — Le Clerc — Chardin — Renou — Berruer — B. Du Vivier — Beaufort — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Lépicié* Prof. par supplément. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 25 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. De Launay, Graveur, Agréé. — 2; 27. — Le Sieur *Nicolas de Launay*, Graveur, né à Paris, âgé de 37 ans, présenté par M. *Cochin*, Secrétaire, a fait voir de ses ouvrages pour être agréé. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. Il a été arrêté qu'il gravera, pour sa réception, les portraits de M. *De Troy* le fils et de M. *Le Clerc*.

Lettre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment, adressée à l'Académie par M. Aujolles Pagès, Directeur de l'École Académique établie à Poitiers.

M. Caffiéri change de mois, ainsi que M. Doyen. — M. *Caffiéri*, Professeur, a demandé à changer son mois de suplément, c'est-à-dire à présider le mois de Septembre au lieu de celui de Mars. Ce mois de Septembre étant cy devant échu à M. *Vien*, Professeur, absent, l'Académie a accordé que M. *Caffiéri* prendroit le mois de Septembre.

Et M. *Doyen*, Professeur, a demandé à exercer ce mois de Mars pour son mois de suplément, à la place de celui de Juin, qui lui étoit échu, ce qui a été pareillement accordé.

Pierre — Lemoyne — J. Bachelier — Dandré-Bardon — Coustou — Bergeret — Belle — Hallé — Allegrain — Gabriel — L. Lagrenée — Pajou — Vanloo — Caffiéri — D'Huez — Doyen — Briard — Brenet — Gois — Mouchy — Lépicié — Bridan — Du Rameau — J. J. Lagrenée — M. A. Challe — Chardin — De la Tour — Renou — Demachy — Le Clerc — Boizot — Voiriot — Lempereur — B. du Vivier — Berruer — Beaufort — Taraval — Jollain.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Hallé* Prof. en titre. — M. *Allegrain* Prof. par suppl.

Aujourd'huy, samedi 1er Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture du treizième Chant de l'Iliade d'Homère.

Lemaire Modèle. — L'Académie a arrêté pour Modèle le nommé Nicolas-Paul Lemaire, Grenadier des Gardes Françoises.

Pierre — Lemoyne — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — L. Lagrenée — Bergeret — Gabriel — Van Loo — Doyen — D'Huez — Brenet — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Chardin — Demachy — Le Clerc — Voiriot — Renou — Beaufort — B. Du Vivier — De Wailly — Cochin.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne*, Rect. — M. *Hallé* Prof. en titre. — M. *Allegrain* Prof. par suppl. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 22 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Indication du jour pour les esquisses. — Il a été proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses que doivent faire ceux qui se proposent de concourir aux Grands Prix, dont le choix se fera pour être admis à concourir à l'épreuve des académies, peintes ou modelées d'après nature. Sur quoy il a été observé qu'il seroit à souhaiter que ce jour fût reculé, afin que la saison, étant plus avancée, pût être moins rigoureuse et que, pour cet effet, la première assemblée du mois de Mars fût remise au samedi 8 de Mars, ce qui a été arrêté, et le sujet des esquisses sera donné le mercredi, 5 de ce même mois.

Cours d'Anatomie annoncé. — M. Süe, Professeur d'Anatomie, a annoncé qu'il commenceroit son Cours d'Anatomie le lundi 3 de Mars. Les Élèves seront avertis de s'y rendre.

Acquisition d'une planche gravée. — L'Académie a authorisé M. le Trésorier à faire l'acquisition de la planche gravée d'un portrait de M. *Gillot*[1].

Pierre — Hallé — Pigalle — Coustou — Dandré-Bardon — Gabriel — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Caffiéri — D'Huez — Brenet — Lepicié — J. J. Lagrenée — Du Rameau — Mouchy — Chardin — J. P. Le Bas — Le Prince — Demachy — Le Clerc — Beaufort — Pérignon — Voiriot — Lempereur — Berruer — B. Du Vivier — Renou.

1. Gravé par J. Aubert, n° 1750 du Catalogue de la Chalcographie.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. par supl.

Aujourd'huy, samedi 8 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

Élèves admis à concourir à l'épreuve des académies. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Périn*, *Sévin*, *St Ours*, *Boileau*, *Sallos* et *Giroust*, et, entre les Sculpteurs, les nommés : *Collet*, *Susanne*, *Larmié*, *De Seine*, *Lorta* et *Desmures*, pour commencer le lundi 10 Mars et continuer jusqu'au mercredi 12 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Lionais*, *D'Afrique*, *Bougon*, *Bigant*, *Chaise* et *De Marne*, et, entre les Sculpteurs, les nommés *Le Sueur*, *La Marie*, *Landragin*, *Bacarit*, *Hérault* et *Du Val*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant jusqu'au samedi 15 inclusivement, et ces académies seront jugées à l'assemblée du samedi 22 de ce mois.

Acquisition de planches d'après Antoine Coypel. — L'Académie a authorisé M. le Trésorier à faire l'acquisition de deux planches, gravées par M. *Tardieu*, le père, d'après M. *Antoine Coypel*, dont les sujets sont la Colère d'Achille et les Adieux d'Hector et d'Andromaque [1].

Pierre — J. Dumont le Rom. — Coustou — Lemoyne — Pajou — L. Lagrenée — Hallé — Le Cher de Valory — Belle — D'Huez — Doyen — Lépicié — Brenet — Briard — Du Rameau — Mouchy — J. J. Lagrenée — Bridan — Gois — J. P. Le Bas — Chardin — Le Prince — Renou — Beaufort — Demachy — Le Clerc — Cochin.

1. Chalcographie du Louvre; nos 597-8. — Les deux tableaux au Musée de Tours; premier envoi.

M. *Pierre* Direct. — M. *Le Moyne* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. par supl. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedi 22 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier et le jugement des académies faites pour concourir aux Grands Prix.

Médailles accordées. 1re : Duval, S.; 2e : Borel, P.; 3e : Watteau, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont donnés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Duval*, S.,
la seconde à *Borel*, P.,
et la troisième à *Watteau*, P.

Élèves admis à l'épreuve des académies et au Concours des Prix. L'Académie a nommé, dans la Peinture : Périn, Sévin, St Ours, Sallos, Giroust, Bougon et Bigault; dans la Sculpture : Collet, Susanne, Larmié, Lorta, Desmures, Lamarie et Bacarit. — L'Académie, après avoir vû les académies, peintes et modelées par les Élèves d'après nature, jointes avec les esquisses qu'ils avoient faites, afin de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Périn*, *Sévin*, *St Ours*, *Sallos*, *Giroust*, *Bougon* et *Bigaut*, et dans la Sculpture : *Collet*, *Susanne*, *Larmié*, *Lorta*, *Desmures*, *Lamarie* et *Bacarit*.

M. Brenet prie l'Académie de le dispenser d'exercer pour M. Falconnet; M. Bridan y suplée. — M. *Brenet* a prié l'Académie de vouloir bien le dispenser d'exercer le mois d'Avril prochain, où il devoit suppléer, en qualité de Professeur, à la place de M. *Falconet*, absent. L'Académie a nommé, à son rang, M. *Bridan*, pour remplir cet exercice.

Concours des places fixés aux premiers jours d'Avril. — Il a été arrêté que, dans les premiers jours du mois d'Avril, les Élèves concourreront pour les places de l'École, ainsi qu'il est d'usage.

MM. Pajou et Doyen nommés pour rendre visite à M. Vanloo malade. — L'Académie a prié M. *Pajou* et M. *Doyen*, Professeurs, de vouloir bien faire, de la part de la Compagnie, une visite à M. *Vanloo*, qui est malade.

Lecture des délibérations du Quartier. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations arrêtées pendant le Quartier.

Pierre — Lemoyne — Pajou — Voiriot — Caffiéri — Doyen — L. Lagrenée — Gabriel — D'Huez — J. Bachelier — Hallé — Allegrain — Jollain — Belle — Berruer — Lépicié — Brenet — Briard — Bridan — B. Du Vivier — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — M. A. Challe — Chardin — Vernet — Le Bas — Taraval — Demachy — Le Clerc — Renou — Boizot — Le Vasseur — Bellengé — Valade — Robert — Le Comte — Guérin — Beaufort.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Bridan* Adj. à Prof. pour M. *Falconet*. — M. *Hallé* Prof. par suplément. — M. *Renou* pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, [samedi] 5 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller adressée à M. *Pierre* et datée de ce jour.

M. le Directeur général se plaint d'avoir vu chez le Roy de l'ouvrages de ses Sculpteurs, sans qu'il en ait été prévenu, ni que ces mêmes Sculpteurs eûssent fait pour leur présentation aucune démarche auprès de lui, Directeur général de ses Bâtimens. Il ajoute que, desirant produire auprès de Sa Majesté ses Artistes, il a lieu de se plaindre de ce qu'ils ne se sont point adresés à lui. Il compte que, d'après cette lettre, il n'y aura aucun d'eux qui, dans pareille

circonstance, ne suive cette voie, qui est la seule qu'ils doivent prendre.

M. *Challe*, Professeur de Perspective, a demandé à l'Académie de s'absenter pour sa santé. L'Académie a acquiescé à sa demande. En conséquence, M. *Le Clerc* exerce pour M. *Challe.*

Visite à M. Vanloo. — M. *Pajou*, député avec M. *Doyen*, de la part de l'Académie, pour s'informer de la santé de M. *Vanloo*, a témoigné combien M. *Vanloo* avoit été sensible à cette marque de sa bienveillance.

Pierre — Jeaurat — Bridan — Lemoyne — Dandré-Bardon — Gabriel — Bergeret — L. Lagrenée — Hallé — J. Bachelier — D'Huez — Pajou — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — M. A. Challe — Chardin — Demachy — Le Clerc — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Bridan* Adj. à Prof. pour M. *Falconet.* — M. *Hallé* Prof. par suplément. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Ordre de Saint-Michel accordé à M. Coustou. — En ouvrant la séance, M. le Directeur a annoncé à la Compagnie la faveur que Sa Majesté vient d'accorder à M. *Coustou*, Recteur, en le nommant Chevalier de son Ordre de Saint-Michel et en lui donnant la permission de le porter avant sa réception. Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, a bien voulu aller annoncer lui-même ce bienfait à M. *Coustou*, retenu au lit par sa maladie. L'Académie a témoigné une vive satisfaction de cet honneur accordé à un Membre pour lequel Elle a la plus grande estime, et Elle a prié M. *Lemoyne* et M. *Gabriel* de vouloir bien lui faire visite de sa

part, lui témoigner l'intérêt qu'Elle porte à sa santé et lui faire compliment.

Réception de M. Cathelin. (En marge les chiffres 26 et 4.) — Le Sieur *Louis-Jacques Cathelin*, Graveur, agréé le 25 Juin 1774, né à Paris, a présenté le portrait gravé de M. l'Abbé Terray, Ministre, cy devant Controlleur général des Finances et Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, ouvrage qui avoit été ordonné à M. *Cathelin* pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Cathelin* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur.

Éloge du tombeau du Maréchal de Saxe. — Ensuitte, le Secrétaire a fait lecture d'un manuscrit de M. *Dandré-Bardon*, Adjoint à Recteur, intitulé : « Description historique et pittoresque du mausolée de Maurice, comte de Saxe et Maréchal de France, sculpté par M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, etc. » Dans cet ouvrage, M. *Dandré-Bardon* fait un éloge judicieux et instructif de ce beau monument, et l'Académie en a été très satisfaitte.

Addition aux ouvrages de réception de M. Guay. — M. *Guay*, Graveur, Académicien, a ajouté aux morceaux qu'il avoit donnés pour sa réception[1], plusieurs autres ouvrages qu'il a fait depuis, ce que l'Académie a reçu avec plaisir.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Lemoyne — Bridan — Lagrenée — Gabriel — Dandré-Bardon — Chardin — Hallé — Allegrain — Belle — Pajou — J. Bachelier — Van Loo — Doyen — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée —

1. Voir 30 mars 1748, VI, p. 94, 95 et 97-8.

Mouchy — J. C. Roëttiers — Vernet — Le Bas — Beaufort — Taraval — Jollain — Cathelin — Berruer — Demachy — Le Clerc — Renou — Boizot — Cochin.

M. *Pierre* Direct. abs. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. par suplément.

Aujourd'huy, samedi 3 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Indication du Comité pour la capitation. — L'Académie a arrêté que, le samedy 31 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle : dans les Professeurs, M. *Allegrain ;* dans les Adjoints à Professeur, M. *D'Huez ;* dans les Conseillers, M. *Demachy ;* M. *Chardin*, ancien Trésorier, les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Robert*, s'assembleront dans l'Académie, à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1776.

Proposition concernant les Médailles. — Ensuitte le Secrétaire a ouvert une proposition à la Compagnie. Il a observé que, l'établissement d'une seconde École ayant plus que doublé le nombre des Élèves de l'Académie, il paroistroit nécessaire de multiplier leurs encouragemens, comme de doubler le nombre des Médailles, qui leur sont accordées tous les trois mois sur leurs académies, dessinées ou modelées d'après nature, d'autant plus que la somme que le Roy a accordée pour cet objet est suffisante.

L'Académie a remis à délibérer et à statuer sur cette proposition dans les assemblées suivantes.

Mort de M. *Fessard*, Graveur, Agréé, décédé le ... de ce mois.

Jeaurat — J. Du Mont le Rom. — Van Loo

— *Hallé* — *D'Huez* — *Pajou* — *Gois* — *Bridan* — *Lépicié* — *Brenet* — *J. J. Lagrenée* — *Chardin* — *Demachy* — *Le Clerc* — *Renou* — *Bellengé* — *Beaufort* — *Hüet* — *Cochin.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* par suplément. — *Renou* Secret. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le Sieur Vincent, Peintre d'Histoire, Agréé. 1 n[*on*]. — En ouvrant la séance, M. *Lagrenée* aîné a présenté à la Compagnie le Sieur *François André Vincent*, de Paris, aspirant, Peintre d'Histoire, qui a fait voir ses ouvrages pour être agréé. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller relativement à l'agrément du Sieur Vincent. — Ensuitte le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, adressée à M. *Pierre*, en datte du 29 du présent, dans laquelle il lui témoigne son regret de ne pouvoir se rendre à l'Académie pour être témoin de la manière honorable dont il espère que sera agréé le sieur *Vincent.* Il ajoute qu'il lui est doux de voir les enfans de l'Académie venir prendre place à côté de leurs Maîtres, et il marque le desir qu'il a de voir les jeunes gens donner à la Compagnie plus souvent cette satisfaction.

Le Sieur Lavallée, dit Poussin, ancien Pensionnaire du Roy, obtient la Croix de Malthe, à la solicitation de M. de Breteuil. — M. *Pierre* a informé l'Académie que M. de Breteuil avait fait décorer de la Croix de Malthe le Sr *Lavallé*, dit *Poussin*, ancien Pensionnaire du Roy à Rome. Considérant que cette distinction étoit en général

honorable pour les Arts, l'Académie a décidé, quoique le Sieur *de Lavallée* ne lui appartienne qu'à titre d'Élève, que ce fait seroit inscrit sur les Registres.

Rapport du Comité du matin pour le vote de la capitation et la reddition du compte de l'année 1776. — Le Secrétaire a rapporté que, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et Officiers, nommés, par la précédente délibération, pour établir le rôle de la capitation de la présente année, s'étant assemblés le matin du même jour, le rôle a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie.

Ensuitte il a procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Coustou*, Trésorier, pendant l'année 1776. Sur le rapport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Les planches gravées au profit de l'Académie fixées à 4,000 l. et à 2,000 l. pour ceux qui les feront pour leurs réceptions. — En outre, sur la représentation qui a été faite au même Comité par M. *Coustou* de la modicité du prix de deux mille livres pour les planches gravées au profit de l'Académie, et de la lenteur que cette modicité aportoit dans l'exécution, le Comité a cru qu'il seroit à propos que chaque planche fût payée, doresnavant et quant à présent, aux Graveurs la somme de quatre mille livres, excepté à ceux qui les feroient pour leurs morceaux de réception. Ceux-cy n'auroient alors à prétendre de l'Académie que la somme de deux mille livres. L'Académie a ratifié la décision du Comité.

M. Pigalle et M. Lagrenée l'é députés pour s'informer de la santé de M. Le Moyne, Recteur. — L'Académie, informée de la maladie de M. *Le Moyne*, Recteur, a chargé

M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, et M. *Lagrenée* l'é, Professeur, de le visiter de sa part et lui témoigner l'intérêt qu'Elle prend à sa santé.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — Van Loo — Pigalle — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Soufflot — Le B. de Besenval — Caffiéri — Belle — Pajou — Hallé — Allegrain — D'Huez — J. Bachelier — Doyen — Bridan — Lépicié — Brenet — Briard — Mouchy — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — J. C. Roëttiers — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — [1] *— Demachy — Cochin — Le Prince — Le Clerc — Valade — Levasseur — Robert — Beaufort — Voiriot — Le Comte — P. L'Enfant — B. Duvivier — Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Bachelier* Prof. par supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 7 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Raport de la Députation faite à M. Le Moyne relativement à sa maladie. — En ouvrant la séance, M. *Lagrenée*

1. Je crois lire *Fem | vien* (Femme Vien ?). Ce serait alors la signature de Marie-Thérèse Reboul, mariée à *Vien* le 10 mai 1757 (Jal, p. 1266) et reçue à l'Académie le 30 juillet 1757 (*Procès-verbaux*, VII, 40). *Vien* en était membre depuis le 30 mars 1754. Comme il était Directeur de l'Académie de France à Rome, il faudrait supposer que sa femme était restée à Paris et que sa signature de 1777 serait la marque d'une visite d'adieu à l'Académie au moment où elle aurait été le rejoindre. Comme je n'en sais rien, je n'affirme ni les suppositions de ce commentaire, ni la lecture elle-même. La signature a l'air bien écrite, et l'on fait plus qu'hésiter sur sa lecture. Inutile de dire que ni avant ni après on ne la retrouve, et qu'on manque de points de comparaison.

l'é, Professeur, député, conjointement avec M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, de la part de la Compagnie pour s'informer de la santé de M. *Lemoyne*, Recteur et ancien Directeur, a raporté qu'ils lui avoient rendu visite en son nom, et que M. *Lemoyne* avoit paru très sensible à cette attention de la part de la Compagnie.

Les quatre premiers cahiers des « Différentes Vues de la Suisse, » présentés à l'Académie par M. Cochin, au nom de Messieurs Née et Masquelier, Graveurs. — Ensuitte M. *Cochin*, Conseiller et Secrétaire de l'Académie, a présenté quatre premiers cahiers d'estampes des différentes Vües de la Suisse, faisant partie du projet immense de donner au public les sites les plus intéressants et de la Suisse et de l'Italie. Lesdits sieurs *Née* et *Masquelier*, par une lettre écrite à M. *Cochin*, et dont il a fait lecture, témoignent le desir qu'ils ont que l'Académie daigne en agréer l'hommage, comme une preuve de leur respect et de leur tendresse filiale pour cette mère commune des Arts ; ils ajoutent que, comme un père ne peut deffendre à ses enfants de l'aimer, ils espèrent que l'Académie ne leur en voudra pas de rechercher sa bienveillance, en attendant que, sur des travaux d'un autre genre, Elle les ait jugés dignes de les associer à sa gloire. L'Académie a agréé leur hommage avec bienveillance, et le Secrétaire leur en fera part.

Choix de l'Officier préposé à l'arrangement du Sallon remis à la prochaine assemblée. — Le Secrétaire a rappellé au souvenir de l'Académie que, le temps de l'exposition du Salon approchant, il étoit bon de s'occuper du choix de l'Officier qui seroit chargé de l'arrangement des tableaux; il a été arrêté que ce choix se feroit à la prochaine assemblée.

M. Pierre chargé par la Compagnie de proposer à M. le Comte d'Angiviller une augmentation de Médailles. — Le Secrétaire a remis aussi sous les yeux de la Compagnie la proposition faite dans l'assemblée du 3 May dernier, celle

de multiplier les encouragemens, en conséquence de l'établissement de la seconde École du Modèle. L'Académie a prié M. *Pierre*, Directeur, de présenter à M. le Comte d'Angiviller les vœux de la Compagnie sur cet objet.

Na. Il a été oublié de faire notte de la permission accordée à M. *Dandré-Bardon* de faire imprimer les descriptions des mausolées de Mgr le Dauphin et Madame la Dauphine et de M. le Maréchal de Saxe.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Jeaurat — Caffiéri — Dandré-Bardon — Gabriel — Belle — L. Lagrenée — Hallé — Pajou — J. Bachelier — Brenet — D'Huez — Van Loo — Bridan — Lépicié — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — J. P. Le Bas — Le Clerc — Demachy — Chardin — Cochin — Voiriot — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Bachelier* Prof. par suplément. — M. *Renou* Adj. exer. pour M. *Cochin*. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Médailles du Quartier. 2e : Hoyer, P.; 2e : Hérault S.; 3e : Lucas, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

une seconde à *Hoyer*, P.,
une seconde à *Hérault*, S.,
et une troisième à *Lucas*, S. — La première a été mise en réserve et accordée au Quartier suivant.

M. Ménageot Agréé. — 1 n[on]. — En ouvrant la séance,

M. *La Grenée* l'é a présenté à la Compagnie le Sieur *François Guillaume Ménageot*, aspirant, Peintre d'Histoire, né à Londres de parens François, âgé de 32 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages pour être agréé. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Mort de M. Milet Francisque. — Ensuitte, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Milet Francisque*, Académicien, Maître à dessiner des Pages de la Reine, décédé le 16 à Versailles, dans la quatre-vingtième année de son âge.

Lettre de M. le Directeur général pour le Sallon. — Après, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur général, adressée à M. *Pierre*, Directeur, par laquelle il informe l'Académie que l'intention de Sa Majesté est qu'il y ait cette année exposition de tableaux et modèles aux temps accoutumés.

Il ajoute qu'il aprend que le départ de M. *Vien*[1] a mis l'Académie dans le cas de jetter les yeux sur quelqu'un pour présider à l'arrangement du Sallon, et que M. *Lagrenée* l'é, Professeur, a témoigné qu'il s'en chargeroit volontiers; il approuve son zèle.

Ensuite, relativement aux vœux de la Compagnie qui lui ont été presentés par M. *Pierre*, par rapport à l'augmentation des Médailles, il paroît, sans s'arrêter à aucun projet déterminé, ne pas adopter celui de trop de récompenses, qui par là perdroient de leur prix; il semble incliner pour que le surplus de la somme destinée aux Médailles soit apliqué à des secours utiles à ceux des Élèves qui, manquant de fortune, annonceroient des mœurs et des talens.

M. Gois exercera pour M. Briard, en t[*itre*], *et M. Lagrenée le jeune pour M. Vien.* — M. *Briard*, Professeur, a fait demander par M. *Doyen* la permission, vu

1. Il était à Rome comme Directeur de l'Académie de France depuis 1775.

ses travaux actuels, de ne point exercer le mois prochain. En conséquence, l'Académie, acquiesçant à sa demande, a nommé M. *Gois*, Adjoint, pour professer à sa place, et M. *La Grenée*, aussi Adjoint, pour exercer en suplément pour M. *Vien*, actuellement à Rome.

Lecture des délibérations remise. — La lecture des délibérations a été remise à la première assemblée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Caffiéri — Jeaurat — Pigalle — Bergeret — Allegrain — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Belle — J. Bachelier — Hallé — D'Huez — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Gois — Brenet — J. J. Lagrenée — Süe — J. C. Roëttiers — Chardin — De La Tour — Vernet — Julliar — J. P. Le Bas — Demachy — Le Clerc — Le Vasseur — Guérin — Bellengé — Berruer — Voiriot — Beaufort — Taraval — B. Du Vivier — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Recteur. — M. *Gois* Adj. à Prof. en titre pour M. *Briard.* — M. *La Grenée* le jeune en supl. pour M. *Vien.* — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 5 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

En ouvrant la séance, conformément aux articles 9, 11 et 25 des Statuts, qui établissent la liberté que l'Académie conserve de changer quelques-uns de ses Officiers, si Elle le juge à propos, l'Académie a arrêté qu'il n'y auroit pas de mutation.

M. Caffiéri fait présent du portrait de Philippe Caffiéri, son ayeul, parent de M. Charles Le Brun, Premier Peintre du Roy, et [de] *celui d'André Boüis.* — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'un Mémoire historique, dans lequel M. *Caffiéri*, Professeur, suplie l'Académie d'accepter le portrait de *Philippe Caffiéri*, son ayeul, l'ami et l'allié de

Charles Le Brun, Premier Peintre du Roy, et celui d'*André Boüis*, Peintre et Conseiller de cette Académie, mort en 1740, peint par lui-même avec sa première femme, tante maternelle de M. *Caffiéri*. L'Académie les a accepté avec reconnoissance, comme un nouveau témoignage de l'affection de cet Officier pour la Compagnie. M. *Caffiéri* a en outre prouvé, dans ce mémoire, qu'il étoit le plus proche parent de M. *Le Brun* résidant dans cette capitale. Quoique les talens qui ont fait monter M. *Caffiéri* au grade de Professeur soient ses premiers titres aux yeux de l'Académie, et les seuls dont Elle puisse connoître, cependant Elle a apris avec plaisir qu'Elle possédoit en lui un descendant de M. *Le Brun*, ce grand homme qui, n'ayant pu délivrer totalement les Arts du joug de la Maîtrise, a du moins le premier, en formant une Académie, procuré aux talens distingués cette liberté honorable, qu'il étoit réservé sans doute à M. le Comte d'Angiviller, plus de cent ans après, d'obtenir pleine et entière pour tous les Artistes.

Lecture d'un manuscrit de M. Dandré-Bardon sur les Allégories, et Aprobation de l'Académie. — Après, le Secrétaire a lu un manuscrit de M. *Dandré-Bardon*, Adjoint à Recteur, qui a pour titre : « Apologie des Allégories introduites dans les Galeries du Luxembourg et de Versailles, ou examen de quelques réflexions critiques de M. l'Abbé Du Bos sur les Allégories. » L'Académie en a entendu la lecture avec plaisir ; Elle y a remarqué partout une discussion honnête et judicieuse, telle qu'on devoit l'attendre de M. *Dandré-Bardon* vis-à-vis un adversaire du mérite de M. l'Abbé Du Bos et Elle lui en a témoigné toute sa satisfaction en lui promettant de jouir du privilège à Elle accordé par l'Arrest du Conseil du 28 Juin 1714.

Lecture des délibérations du Quartier précédent. — Lecture des délibérations du Quartier précédent a été faitte, comme il avoit été arrêté dans la dernière assemblée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Gois — Hallé — L. Lagrenée —

Pajou — *J. Bachelier* — *Bridan* — *Caffiéri* — *D'Huez* — *Lépicié* — *Brenet* — *J. J. Lagrenée* — *Mouchy* — *Chardin* — *Demachy* — *Le Clerc* — *Taraval* — *Voiriot* — *Beaufort* — *D'Huez* (une seconde fois) — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Recteur. — M. *Gois* Adj. Prof. pour M. *Briard.* — M. *La Grenée* le jeune en supplément pour M. *Vien.* — M. *Renou* Secrétaire pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Houdon, S., reçu. — En ouvrant la séance, M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, a présenté à la Compagnie le sieur *Jean-Antoine Houdon*, Sculpteur, Agréé, né à Versailles, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Morphée. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le sieur *Houdon* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

M. Barthélemy Agréé. — *3 n*[*on*]. — Ensuite, M. *Hallé*, Professeur, a présenté à la Compagnie le sieur *Jean-Simon Barthélemy*, de Laon, en Picardie, âgé de 34 ans. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Mort de M. Coustou. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Guillaume Coustou*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Sculpteur, Recteur et Trésorier de cette Académie, Garde de la salle des Antiques, décédé en cette ville le 13 de ce mois. A peine M. *Coustou* a-t-il eu fini le tombeau de feu Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine, le morceau le plus

beau et le plus considérable qui soit sorti de ses mains; à peine en a-t-il reçu la récompense honorable par le cordon de Saint-Michel, qui lui a été donné, par ordre du Roy, par M. d'Angiviller, en présence de M. le Comte de Falkensthein[1], qu'il a terminé sa carrière dans la soixante et unième année de son âge.

Il a assés vécu pour sa gloire et trop peu pour en jouir aux yeux de l'Académie, de sa famille et de ses amis qui le regretteront toujours.

Remis à procéder à la nomination des Officiers à la fin de Septembre. M. Hallé nommé Trésorier. — Il a été remis à l'assemblée de la fin de Septembre de procéder aux Places des Officiers vacantes; mais, la Place de Trésorier ne pouvant rester vacante jusqu'à ce temps, M. *Hallé*, Professeur, ayant bien voulu se charger de cette fonction, l'Académie, le nommant par acclamation, lui a prouvé combien Elle étoit sensible au zèle qu'il montre pour la Compagnie.

Comité pour l'examen des tableaux au 9 Aoust. — Il a été arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles, qui seront exposés au Sallon, s'assemblera dans l'Académie, le samedi 9 du mois d'Aoust, à trois heures de relevée, et Elle a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, les Recteurs et Adjoints à Recteur, Trésorier et Secrétaire, qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voix du sort, Mrs *Hallé*, *Allegrain*, *Pajou*, M. *Bachelier*, M. *Caffiéri*, M. *Doyen*, dans les Professeurs; MM. *D'Huez* et *Du Rameau*, dans les Adjoints à Professeur; MM. *De la Tour* et *Le Bas*, dans les Conseillers.

Les Graveurs doresnavant agréés et reçus le même jour. — En terminant la séance, il a été arrêté, à la pluralité des voix, que doresnavant les Graveurs seront agréés et reçus en un même jour. En conséquence, ils apporteront de leurs

1. C'est-à-dire de l'Empereur Joseph II.

ouvrages, et, sur la vue desdits ouvrages, l'Académie jugera si Elle doit leur confier des tableaux à exécuter, et, lorsque les estampes seront finies, Elle procédera à leur réception.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Gois — Dandré-Bardon — Bergeret — Belle — D'Azaincourt — Allegrain — L. Lagrenée — Caffiéri — Pajou — D'Huez — Van Loo — J. Bachelier — Hallé — Bridan — Mouchy — Du Rameau — Lépicié — Chardin — De la Tour — J. C. Roëttiers — Vernet — J. P. Le Bas — Demachy — Le Clerc — Boizot — Berruer — Voiriot — Houdon — Taraval — Le Comte — Robert — B. Du Vivier — Bellengé — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.*

Aujourd'hui, 2 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture du manuscrit de M. Dandré-Bardon sur le mausolée de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. — Permission donnée d'imprimer. — Le Secrétaire a fait lecture d'un manuscrit de M. *Dandré-Bardon*, Adjoint à Recteur, ayant pour titre : « Mausolée de feu Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine, sculpté par feu M. *Coustou*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Recteur et Trésorier de cette Académie. » L'Académie a reconnu dans cette Description les excellens principes de l'art et le zèle qu'a toujours montré M. *Dandré-Bardon* à célébrer les talens de ses confrères. Elle lui a su d'autant plus de gré de son zèle que, dans cette Description, il rend justice à un Artiste dont la perte est encore récente et dont le souvenir lui sera toujours cher. En conséquence, Elle a permis à M. *Dandré-Bardon* de

jouir du privilège à elle accordé par l'Arrest du Conseil d'État du 28 Juin 1714. Cette lecture a rempli la séance.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Belle — Pigalle — Dandré-Bardon — D'Huez — Pajou — Hallé — L. Lagrenée — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Lépicié — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — Beaufort — Demachy — Le Clerc — Des Portes — Voiriot — Bellengé — Taraval — Beauvarlet — B. Du Vivier.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourrent aux Grands Prix.

M. Callet Agréé. — 8 n[*on*]. — M. *de La Grenée* l'é, Professeur, a présenté à la Compagnie le sieur *Antoine Callet*, de Paris, âgé de 35 ans, aspirant, Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Foucou Agréé. — 8 n[*on*]. — M. *Caffiéri*, Professeur, a présenté à la Compagnie le sieur *Jean Joseph Foucou*, de Riez en Provence[1], âgé de 34 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

1. Basses-Alpes, arr. de Digne.

M. Dandré-Bardon fait présent d'un petit volume. — M. *Dandré-Bardon* a fait présent à l'Académie d'un petit volume de sa composition, dédié à M. le Comte d'Angiviller, contenant l'apologie des allégories de *Rubens* et de *Le Brun*, et les mausolées sculptés par feu Mr *Coustou* et Mr *Pigalle*. L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

Les Prix non exposés. — Après l'examen fait des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui ont concouru aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'il n'en seroit accordé aucun, vu leur foiblesse, ni dans la Peinture, ni dans la Sculpture. En conséquence, lesdits tableaux et bas-reliefs ne seront point exposés à la fête de St Louis dans les salles de l'Académie.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Belle — Pigalle — Dandré-Bardon — Gabriel — Bergeret — Soufflot — Hallé — D'Azaincourt — Caffiéri — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Briard — Bridan — D'Huez — Gois — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Mouchy — B. Du Vivier — Vernet — Demachy — Le Clerc — Berruer — Guérin — Beaufort — Houdon.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. par suplément. — M. *Renou* pour M. *Cochin*. — Il est resté 13 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lecture de deux lettres de M. le Comte d'Angiviller à M. Pierre, la première sur une nouvelle distribution de pensions, la deuxième sur l'établissement d'une pension de douze Élèves instruits et nourris aux frais du Roy. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de deux lettres de M. le Comte d'Angiviller, écrites à M. *Pierre*,

Directeur. Dans la première, dattée du 11 de ce mois, il annonce une nouvelle distribution de pensions, occasionnée par la mort de M. *Coustou*, et il y témoigne le desir qu'il a d'augmenter par la suite les récompenses accordées aux plus anciens et de porter jusqu'à deux milles liv. celles des quatre principaux et plus anciens Officiers de l'Académie. Il finit par informer l'Académie que M. *Pajou*, Professeur, est nommé à la garde de la salle des Antiques qu'avoit M. *Coustou*.

Dans la seconde lettre, dattée du 16, il déclare qu'en suprimant l'École des Élèves protégés, il n'a pas entendu retrancher les secours que la munificence du Roy a accordés de tout temps à de jeunes artistes qui montrent des dispositions. Il informe l'Académie qu'il s'est arrêté de faire un choix de douze jeunes gens de naissance honnête, âgés au moins de 10 ans et au plus de 15, et à les placer, aux frais du Roy, dans une pension, où ils seront défrayés de nourriture et d'instructions.

L'Académie a reconnu dans ces lettres le zèle infatigable de M. le Comte d'Angiviller à obtenir des bienfaits de Sa Majesté pour les Artistes et de maintenir en France les Arts dans toute leur splendeur.

Le Concours de l'Expression fixé au 17 Septembre jusqu'au 27, jour de leur jugement. — Ensuitte, il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, fondé par M. le Comte de Caylus, sera ouvert le mercredy 17 Septembre pour être jugé le samedy 27 du même mois. Cet exercice sera présidé par M. *Doyen*, Professeur, nommé à son rang.

L'Académie a arrêté en outre, pour donner aux Élèves le tems de faire des études relatives et préparatoires, que le programme de l'Expression proposée, après avoir été choisie par le Professeur présidant cet exercice, sera affiché aux portes des Écoles huit jours devant l'ouverture du Concours.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-

Bardon — Belle — Gabriel — Bergeret — Hallé — Allegrain — Bridan — L. Lagrenée — J. Bachelier — Van Loo — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Mouchy — Chardin — J. P. Le Bas — Demachy — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Berruer — Voiriot — Taraval — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Allegrain* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. par suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 6 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Procuration générale signée pour M. Hallé, Trésorier. — En ouvrant la séance, Me Alexandre Richard Rousseau, Notaire au Châtelet, successeur de Me Dupré le jeune, a fait lecture à l'Académie de la procuration générale par Elle donnée à M. *Hallé*, Trésorier, au lieu et place de M. *Coustou* pour les affaires de ladite Académie et perception de ses revenus, et ladite procuration a été signée à l'instant par Mr *Pierre*, Directeur, Mr *Dumont le Romain*, Recteur, M. *Dandré-Bardon*, Adjoint à Recteur, Mrs *Allegrain* et *Caffiéri*, Professeurs, et M. *Renou*, Adjoint Secrétaire.

Les Officiers à nommer pour la fin du mois. — L'Académie a arrêté de nouveau qu'il seroit procédé à remplir les places vacantes d'Officiers à la prochaine assemblée, ainsi qu'il avoit déjà été décidé à celle du 26 Juillet dernier, et, pour se conformer au Règlement fait à l'assemblée du 27 Juillet 1776, présidée par M. le Comte d'Angiviller, où il est dit que, lorsqu'il sera question de nommer des Adjoints à Professeur, on choisira alternativement un Peintre et un Sculpteur, il a été décidé que, le dernier Adjoint nommé ayant été tiré de la Classe des Sculpteurs,

l'Adjoint à élire sera pris dans celle des Peintres, et que l'exposition du Salon servira de concours, comme il est d'usage, et que MM. les Académiciens, aspirants à ce grade, seront dispensés d'aporter de leurs ouvrages.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Allegrain — Dandré-Bardon — Gabriel — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — D'Huez — Brenet — Gois — Lépicié — Mouchy — J. J. Lagrenée — Demachy — Le Clerc — Bellengé — Beaufort — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. par suplément — M. *Renou* Secrétaire pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 20 Septembre, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, conformément aux intentions de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté.

Lecture des nouveaux Statuts et une Déclaration du Roy à ce sujet. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. d'Angiviller à M. *Pierre*, Directeur, en datte du jour d'hier 19 du présent, dans laquelle il annonce de nouveaux Statuts et une Déclaration du Roy à ce sujet.

La Déclaration du Roy, donnée à Versailles le 15 Mars 1777, registrée en Parlement le 2 Septembre de ladite présente année, contenant douze articles; ensemble les Statuts et Règlemens pour l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, contenant quarente articles, ont été lües par le Secrétaire. Comme lesdits Déclarations et Statuts rétablissent et confirment non seulement les anciens privilèges et honneurs accordés à l'Académie, mais annoncent encore de nouvelles marques de la protection du Roy, toutes

grâces sollicitées auprès de Sa Majesté par le zèle et l'amour de M. d'Angiviller pour les Arts, l'Académie a arrêté qu'il seroit faite à M. le Directeur général une Députation pour lui en témoigner sa reconnoissance. Il a été arrêté en outre que, conformément aux ordres du Roy, le Secrétaire inscrira sur les Registres, à la suite de cette délibération, lesdits Déclarations et Statuts, et que la lettre de M. d'Angiviller sera aussi couchée sur les Registres.

Mort de M. Charles Natoire le 29 Aoust, à Castel Candolpho[1], *près de Rome, âgé de 78 ans.* — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Charles Natoire*, ancien Recteur et Directeur de l'Académie de France à Rome, décédé, le 29 Aoust, à Castel Candolpho près ladite Ville de Rome, dans la soixante et dix-huitième année de son âge.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Allegrain — Pigalle — Gabriel — Dandré-Bardon — Soufflot — L. Lagrenée — Hallé — D'Azaincourt — Belle — Caffiéri — Van Loo — D'Huez — J. J. Lagrenée — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Gois — Mouchy — Chardin — J. P. Le Bas — J. C. Roëttiers — De La Tour — Demachy — Le Clerc — Julliar — Porporati — Bellengé — Taraval — Wille — Guérin — Beaufort — Boizot — B. Du Vivier — Beauvarlet — Cathelin — Voiriot — Houdon — Berruer — Levasseur — Renou.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller, écrite à M. Pierre, *Directeur de l'Académie, le 19e Septembre 1777.*

Vous savez, Monsieur, qu'une de mes premières vues, lorsque Sa Majesté m'eut confié l'administration de ses

1. Castello Gandolfo, à quatre lieues de Rome.

Bâtimens, fut de procurer à la Peinture et à la Sculpture la liberté dont elles auroient toujours dû jouir, comme tenant un des principaux rangs parmi les Arts libéraux. Cette espèce d'affranchissement étoit fort avancé, et j'ai lieu de croire qu'il auroit eu lieu, quand même Sa Majesté, par son Édit du mois de Mars 1776, n'auroit pas supprimé, avec les autres Communautés, celle de St Luc. S. M. ayant jugé depuis à propos de rétablir les Communautés, d'après des principes tous différens de ceux qui les régissoient, on a eu égard à mes représentations, en exceptant la Peinture et la Sculpture, en tant qu'arts, de la nouvelle création. Comme néanmoins cette disposition du Roy en faveur de ces Arts n'étoit pas énoncée d'une manière explicite, il m'a paru nécessaire de leur assurer, par des dispositions plus précises et plus motivées, le rang qu'ils doivent tenir, et par là mettre leur liberté absolument hors de l'atteinte que les révolutions dans la manière de penser auroient pû par la suitte lui porter. Comme enfin les Statuts, d'après lesquels l'Académie se régissoit, étoient fort anciens et composés, pour ainsi dire, de dispositions éparses, l'occasion m'a paru favorable pour en former une nouvelle rédaction, d'après ce que le laps de tems et la différence des circonstances devoient nécessairement y apporter de changemens. J'en ai, scrupuleusement et avec soin, pesé tous les articles, et je n'en ai sollicité l'expédition et l'enregistrement, à la suite de la Déclaration de Sa Majesté, qu'après m'être assuré, par une mûre réflexion, qu'ils tendent tous au bien des Arts, ainsi qu'à la prospérité de l'Académie en particulier.

Je joins icy, en conséquence, Monsieur, quelques exemplaires de cette Déclaratien et des Statuts, qu'elle ordonne et renouvelle, pour que vous en fassiez faire la lecture, et que vous les fassiez enregistrer dans l'assemblée, que, suivant une lettre du 16 de ce mois, vous avez convoquée extraordinairement pour demain. L'Académie y verra certainement avec une profonde reconnoissance les témoignages

expressifs de la bonté du Roy et de sa manière de penser sur les Arts. Le lustre que S. M. leur assure, par des expressions si précises et des marques si distinguées d'estime, en rejaillissant sur ceux qui les exercent, peut former époque dans leur histoire, et une des choses qui me flatte le plus dans l'administration que S. M. m'a confiée, est d'avoir été à portée de décider une sorte de révolution si favorable aux Arts. Je suis d'ailleurs convaincu que ce sera, pour les Artistes non seulement qui composent l'Académie, mais encore pour tous ceux qui courront la noble carrière des Arts, un motif nouveau de faire des efforts puissants pour soutenir et augmenter la gloire que la Nation s'y est déjà acquise.

Je dois observer à l'Académie que, quoique par l'article 37 des Statuts il soit dit que le jugement des Grands Prix se fera à la fin du mois de Juin, cependant, attendu les difficultés particulières qui s'opposent à ce que cette disposition ait lieu en ce moment, S. M. veut bien en suspendre l'exécution. Ainsi, jusqu'à ce que j'aie procuré à l'Académie les moyens d'accélérer la composition de ses Prix, Elle continuera d'observer, relativement au tems et à la forme du jugement, l'usage qui a eu lieu jusqu'icy.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'Angiviller.

Déclaration du Roy concernant les Arts de Peinture et Sculpture, et portant nouveaux Statuts et Règlement pour l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, donnée à Versailles le 15 Mars 1777, enregistrée au Parlement le 2 7bre 1777.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir salut.

Les Arts de Peinture et de Sculpture, qui font partie

des Arts libéraux, ont été destinés, dans tous les tems, chez les peuples éclairés, à concourir à la gloire nationale par des monumens qui conservent la mémoire des actions vertueuses, des travaux utiles et des hommes célèbres. Ces mêmes Arts contribuent encore à l'avantage ainsi qu'à la perfection de la plupart des Arts d'industrie, et à rendre plusieurs branches de commerce plus étendues et plus florissantes. C'est par ces motifs que, transportés d'Italie en France par François I[er], ils ont été depuis chéris et particulièrement protégés par la plupart des Rois, nos prédécesseurs, et surtout par Louis XIV et par Louis XV, notre très honoré seigneur et ayeul de glorieuse mémoire. Par une suitte de cette protection et des encouragemens qu'ils ont reçus, ces Arts nobles seront de plus en plus perfectionnés et répandus dans notre Royaume, et ils ont produit un grand nombre de monumens et d'ouvrages qui attestent leur progrès, et ont servi à embellir notre Capitale, nos principales Villes et nos Maisons Royales.

Ces avantages auroient dû assurer à la Peinture et à la Sculpture une distinction particulière, et faire jouir ceux qui les exercent des mêmes droits dont jouissent ceux qui font profession des Arts libéraux. C'est pourquoi, par notre Édit du mois d'Aoust dernier, portant nouvelle création de Communautés d'Arts et Métiers, Nous aurions déjà fait connoître que les Arts de Peinture et de Sculpture ne devoient point être confondus avec les arts mécaniques, et Nous leurs aurions rendu cette liberté dont ils eussent dû jouir dans tous les tems. Néanmoins l'intérêt que Nous prenons à tout ce qui peut honorer et encourager des Arts aussi estimables et aussi utiles, ainsi qu'à tout ce qui peut contribuer à la prospérité de nos peuples, Nous a fait juger digne de notre attention de manifester plus expressément notre volonté sur ce sujet, et d'accorder à ces Arts des distinctions particulières et des encouragemens propres à les diriger vers leur but et leur perfection. Voulant donc spécialement protéger ceux de nos Sujets qui cultivent et

qui cultiveront les Arts de Peinture et de Sculpture d'une manière libérale, et les porter à de nouveaux efforts pour mériter des grâces par l'employ honorable de leurs talens, Nous avons jugé à propos d'établir, dans cette Déclaration, toutes mes vues sur ce sujet, et de donner la forme la plus utile à notre Académie Royale de Peinture et Sculpture.

A ces causes et autres, à ce nous mouvant, de notre certaine science, pleine puissance et autorité Royale, avons dit, déclaré et ordonné, et, par ces présentes, signées de notre main, disons, déclarons et ordonnons, voulons et nous plaît ce qui suit :

Article 1er. — Les Arts de Peinture et de Sculpture seront et continueront d'être libres, tant dans notre bonne Ville de Paris que dans toute l'étendue de notre Royaume, lorsqu'ils seront exercés d'une manière entièrement libérale, ainsi qu'il sera expliqué par les deux articles ci-après. Voulons qu'à cet égard ils soient parfaitement assimilés avec les Lettres, les Sciences et autres Arts libéraux, spécialement l'Architecture, en sorte que ceux qui voudront exercer de cette manière les susdits Arts ne puissent, sans quelque prétexte que ce soit, être troublés ni inquiétés par aucun Corps de Communauté ou Maîtrise.

Art. 2e. — Ne seront réputés exercer libéralement les Arts de Peinture et de Sculpture que ceux qui s'adonneront, sans aucun mélange de commerce, à quelqu'un des gens de ces Arts, qui exigent, pour réussir, une connoissance aprofondie du dessin et une étude réfléchie de la nature, tels que la Peinture et la Sculpture des sujets historiques, celles du portrait, le paysage, les fleurs, la miniature et les autres genres desdits Arts qui sont susceptibles d'un degré de talent capable de mériter à celui qui les possède l'admission à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture.

Art. 3e. — A l'égard de ceux qui, indépendamment de l'exercice de ces arts, ou sans les exercer personnellement, voudront tenir boutique ouverte, faire commerce de

tableaux, dessins, sculptures, qui ne seroient pas leur ouvrage, débiter des couleurs, dorures et autres accessoires des Arts de Peinture et de Sculpture; qui s'immisceroient enfin, soit directement, soit indirectement, dans l'entreprise de peinture ou de sculpture de bâtimens ou d'autres ouvrages de ce genre, susceptibles d'être appréciés et payés au toisé, ils seront tenus de se faire reconnoître dans la Communauté des Peintres, Sculpteurs, établie par notre Édit du mois d'Aoust de l'année dernière, et de se conformer aux dispositions de cet Édit.

Art. 4e. — Dans la vue de donner à notre Académie de Peinture et Sculpture établie à Paris une marque spéciale de notre protection, Nous ordonnons qu'à l'avenir, et dans toute l'étendue de notre Royaume, Elle soit distinguée de toute autre Académie des mêmes Arts, qui pourra être dorénavant établie, tant par l'honneur d'être sous notre Protection immédiate que par le titre d'Académie Royale de Peinture et Sculpture, première et principale. Voulons qu'Elle soit regardée comme la mère et l'appui de toutes celles qui seront, dans la suite, établies pour l'exercice de la Peinture, Sculpture et Arts en dépendans, et qu'Elle soit leur guide en tout ce qui concernera la culture et l'enseignement desdits Arts.

Art. 5e. — Les Peintres et Sculpteurs admis dans notre Académie Royale de Peinture et Sculpture, établie à Paris, pourront seuls prendre le titre de Peintres et Sculpteurs du Roy; deffendons à tout autre Artiste de se donner la susdite qualité.

Art. 6e. — Renouvellons, en tant que de besoin, les dispositions des Lettres-patentes du mois de Novembre 1676 concernant l'établissement des Académies de Peinture et Sculpture dans les principales Villes du Royaume. Voulons en conséquence que le Directeur et ordonnateur général de nos Bâtimens, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales, comme chargé spécialement par Nous du soin de veiller au progrès desdits Arts, soit le

Chef et Protecteur unique des Académies, qui seront à l'avenir établies dans notre Royaume pour pratiquer et enseigner les Arts de Peinture et Sculpture et autres en dépendans, qu'il leur donne, autorise ou confirme leurs Statuts et Règlemens, sans qu'il soit besoin à cet effet d'autre acte de notre volonté.

Art. 7e. — Comme le moyen le plus assuré de faire prospérer lesdits Arts est l'unité et la communication des principes, lesquels doivent être plus sûrs, plus connus et plus fixés dans notre Académie Royale, première et principale, de Peinture et Sculpture que partout ailleurs, soit à cause de la tradition des lumières des Artistes célèbres qu'Elle a produits, soit à cause de l'avantage qu'ont la plupart de ceux qui la composent d'avoir été, sous nos auspices, former leur goût par l'étude des plus beaux monumens de l'Italie, et d'être plus fréquemment emploiés à de grands ouvrages, Nous avons fait et faisons expresses inhibitions et deffenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'établir des exercices publics desdits Arts de Peinture et de Sculpture, de poser le Modèle, faire montre ou donner des leçons en public, touchant le fait desdits Arts, qu'en ladite Académie Royale, ou dans les lieux par Elle choisis et accordés, et sous sa conduite ou avec sa permission.

Art. 8e. — La réputation et la gloire méritées par d'excellents ouvrages étant le but principal que doivent se proposer les Artistes de notre Académie Royale, afin de prévenir le tort qu'ils recevroient si l'on faisoit paroître, sous leur nom, des ouvrages qui n'en seroient pas, ou si l'on défiguroit à leur insçu ceux qui en seroient, Nous avons jugé à propos de renouveller les deffenses faites à cet égard à tous Graveurs et autres de faire paroître aucune estampe sous le nom d'aucun des Membres de ladite Académie, sans sa permission ou, à son deffaut, celle de l'Académie. Comme aussi deffendons à tous Graveurs de graver, ou contrefaire les ouvrages des Graveurs de

ladite Académie, ou d'en vendre les exemplaires contrefaits en telle manière et sous tel prétexte que ce puisse être, à peine, contre chacun des contrevenans, d'amende, telle qu'il sera vu apartenir, et de confiscation, tant des exemplaires contrefaits que des planches gravées et autres ustensiles qui auront servi à les contrefaire et imprimer, ainsi que de tous dépens, dommages et intérêts; faisons pareillement, et sous les mêmes peines, très expresses inhibitions et deffenses à tous Sculpteurs et autres, de quelque qualité et condition et sous quelque prétexte que ce puisse être, de mouler, exposer en vente ou donner au public aucun des ouvrages des Sculpteurs de notre Académie Royale de Peinture et Sculpture, ni copie d'iceux, sans la permission de leur auteur, ou, à son deffaut, celle de l'Académie.

Art. 9e. — Notre intention étant de mettre notre dite Académie Royale, première et principale, de Peinture et de Sculpture de Paris en état de subvenir aux frais qu'entraîne nécessairement l'entretien de son École, Nous lui avons fait et faisons don de la somme de dix mille livres par chacun an, pour être lesdits deniers employés au paiement des honoraires des Professeurs qui vacqueront à enseigner lesdits Arts de Peinture et Sculpture, et des Officiers qui la desservent; à celui des Modèles et autres frais qu'il conviendra faire pour l'augmentation et entretien de ladite Académie, de laquelle somme de dix mille livres emploi sera fait annuellement dans l'État de nos Bâtimens.

Art. 10e. — Pour que ceux qui composent ladite Académie Royale ayent moyen de vaquer à leurs fonctions d'enseignement avec toute l'attention et l'assiduité possible, Nous les déchargeons à présent et pour l'avenir, jusqu'au nombre de trente, de toute tutelle, curatelle, Guet et garde, savoir le Directeur, le Chancelier, les quatre Recteurs, les douze Professeurs, les huit Conseillers, le Trésorier, le Secrétaire et les deux qui rempliront les principales Places

de laditte Académie Royale, selon leur rang d'ancienneté. Comme aussi nous avons accordé et accordons auxdits trente le droit de *Committimus* par devant les Maîtres ordinaires de notre Hôtel, ou aux Requêtes du Palais à Paris, à leur choix, tout ainsi qu'en jouissent ceux de notre Académie Françoise et les Officiers commensaux de notre Maison.

Art. 11e. — Afin que ceux qui se vouent à étudier les Arts de Peinture et Sculpture, sous la direction de ladite Académie Royale, jouissent de la tranquillité nécessaire pour cultiver leurs dispositions, Nous les avons exemptés et exemptons à l'avenir de toutes Milices et enrôlement pendant le tems qu'ils seront étudians à ladite Académie, et, comme tels, inscrits sur les listes qu'Elle tient de ses Élèves.

Art. 12e. — Pour donner enfin à notre Académie Royale de Peinture et Sculpture une forme plus stable et plus conforme aux vues de son établissement, Nous nous sommes fait représenter ses divers Règlemens et Statuts, desquels nous avons fait former un Règlement général en quarante articles, lequel nous avons arrêté et fait attacher sous le contrescel de la présente Déclaration, et suivant lequel Nous entendons que ladite Académie se régisse à l'avenir, dérogeant à tout autre disposition contraire, et confirmant au surplus toutes autres Lettres-patentes, Arrêts et Règlemens donnés en sa faveur, en ce qui ne se trouvera point contraire à la présente déclaration. Car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles le quinzième jour de Mars, l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-sept, et de notre règne le troisième. Signé LOUIS. Et plus bas : « Par le Roy. » Signé Amelot, et scellé du grand sceau de cire jaune.

Registré, ouï et ce réquérant le Procureur général du Roy, pour être exécuté selon sa forme et teneur, suivant l'Arrêt de ce jour. A Paris, en Parlement, les Grand'

Chambre et Tournelle assemblées, le deux Septembre mil sept cent soixante-dix-sept.

Signé : *Dufranc.*

Statuts et Règlemens pour l'Académie Royale de Peinture et Sculpture.

Article 1er. — L'Académie Royale de Peinture et Sculpture étant destinée à rassembler dans son sein les Artistes qui, par les talens les plus distingués, peuvent mériter d'y être admis, sera seule honorée de la Protection immédiate de Sa Majesté. Elle aura seule le droit de se qualifier *Académie Royale*, *première et principale*, et Elle recevra les ordres de son Protecteur par le Directeur et ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales.

Art. 2e. — Le nombre des sujets qui composeront l'Académie sera illimité, et leur adoption dépendra toujours du vœu de l'Académie, déterminé par le jugement qu'Elle sera dans le cas de porter sur les talens des Sujets qui se présenteront. Mais son administration sera représentée par un Directeur, un Chancelier, quatre Recteurs, deux Adjoints à Recteur, seize Honoraires, dont huit Amateurs et huit Associés libres, douze Professeurs de Peinture et Sculpture, six Adjoints à Professeur, un Professeur de Géométrie, pour donner des leçons d'Architecture et de Perspective, un Professeur d'Anatomie, huit Conseillers, un Trésorier et un Secrétaire Historiographe.

Tous ces différens titres et grades, à l'exception des seize Honoraires et des Professeurs de Géométrie et d'Anatomie, ne pourront être conférés qu'à des Sujets déjà Membres de l'Académie et par voie d'élection.

Art. 3e. — Les titres d'Honoraires, tant Amateurs qu'Associés libres, sont destinés et seront conférés, par voie d'élection, à des personnes qui, sans exercer les Arts comme les Académiciens proprement dits, seront distinguées par

leurs connoissances dans la théorie des Arts et de leurs parties accessoires, par leur goût pour ces mêmes arts et leur amour pour leur progrès, enfin par une intelligence en matière d'affaires qui puisse rendre leur surveillance utile pour le maintien et la conservation des droits et des intérêts de l'Académie. La voix délibérative n'apartiendra néanmoins qu'aux huit Honoraires Amateurs, conjointement avec les Officiers de l'Académie, hors les cas où elle sera commune à tous les Académiciens comme au jugement des Grands Prix, ou dans les objets de délibérations pour lesquels l'Académie a coutume ou jugeroit à propos d'admettre leurs voix; mais nul ne pourra parvenir à ce titre qu'après avoir passé par la classe des Honoraires Associés libres, et ce sera toujours le plus ancien de cette Classe qui passera, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'élection, à celle d'Honoraire Amateur, quand il y aura une place vacante. A l'égard des Professeurs de Géométrie et d'Anatomie, ils seront à la nomination du Directeur et ordonnateur général de nos Bâtimens.

Art. 4e. — Il ne pourra être pourvu à tous les titres, grades, emplois, composant l'administration de l'Académie que dans une assemblée générale de ladite Académie[1], à la pluralité des suffrages recueillis par scrutin. Pour procéder à ces élections, il sera fait une convocation générale de ladite administration, d'après laquelle l'assemblée sera formée de ceux de ses membres qui auront pu s'y rendre, et, pour le moins, au nombre de quatorze.

Art. 5e. — Les élections, même de simples Académiciens, étant faites, l'Académie les fera connoître au Directeur et ordonnateur général des Bâtimens, afin qu'il Nous en fasse son rapport, que Nous les confirmions et que, par ce moyen, Nous connaissions tous les Artistes qui composent notre Académie, et ces élections ne pourront avoir leur effet qu'après notre confirmation.

1. Le ms. répète le mot « Administration. »

Art. 6e. — Le Directeur sera changé tous les trois ans, à moins que l'Académie ne juge convenable de le continuer pour trois autres années seulement, et, à chaque mutation, il Nous en sera fait raport par le Directeur et ordonnateur général de nos Bâtimens pour avoir notre confirmation. Dans le cas cependant où le Directeur de l'Académie seroit notre Premier Peintre, l'Académie pourra le continuer tout et aussi longtemps qu'Elle le jugera à propos.

Art. 7e. — Nul ne pourra être Chancelier qu'il n'ait été Recteur, afin qu'il soit connu être capable de ladite charge, et il aura la garde des sceaux de l'Académie, pour en sceller les actes, mettre le *visa* sur les expéditions et la place sera à vie.

Art. 8e. — Le sceau de l'Académie aura, d'un côté, l'image du Roy, et de l'autre les nouvelles armes que nous accordons à notre Académie, savoir : Minerve, et pour exergue, LIBERTAS ARTIUM RESTITUTA.

Art. 9e. — Il y aura quatre Recteurs perpétuels, choisis entre les Professeurs, l'un desquels présidera par quartier en l'absence du Directeur et fera observer l'ordre dans l'Académie. En cas de décès de l'un desdits Recteurs, la Place sera remplie par un des deux Adjoints à Recteur, suivant son rang. Le Recteur de Quartier sera obligé de se trouver tous les samedis à la dite Académie, pour, conjointement avec le Professeur en mois, pourvoir à toutes affaires d'icelle, vaquer à la correction des Élèves et rendre compte, à la dernière assemblée du mois, des affaires survenues et de la conduite des Élèves. En cas d'absence du Recteur, son Adjoint, qui aura fait les fonctions, recevra les honoraires dudit Recteur, pour le temps où il aura fait lesdites fonctions de Recteur.

Art. 10e. — Le Directeur et lesdits Recteurs jugeront tous les diff[ér]ends qui surviendront touchant la connoissance des Arts de Peinture et Sculpture, et seront arbitres des ouvrages des dits Arts dans toutes les contestations qui surviendront entre les Membres de l'Académie.

Art. 11e. — Les Professeurs serviront chacun un mois de l'année et se trouveront tous les jours à l'heure prescrite pour faire l'ouverture de l'École, poser le Modèle, le dessiner ou modeler, afin que leur ouvrage serve d'exemple aux Étudians. Ils auront soin de les instruire, les corriger, les maintenir dans l'ordre et dans l'attention qu'exige l'étude pendant les heures de ces exercices et de remplir toutes les fonctions de leurs Charges. En cas d'absence ou maladie du Professeur, l'Adjoint qui aura fait sa fonction recevra les gages et la rétribution dudit Professeur, relativement au tems qu'il en aura rempli les fonctions, et, lorsqu'il arrivera changement ou décès d'aucun desdits Professeurs, la Place sera remplie par celui d'entre les Adjoints qu'il plaira à l'Académie de choisir.

Art. 12e. — Nul ne sera reçu en ladite Charge de Professeur qu'il n'ait été nommé Adjoint, et nul ne sera nommé Adjoint qu'il n'ait fait connoître sa capacité à dessiner la figure et à composer l'Histoire, ou en peinture ou en sculpture, et n'ait remis à l'Académie le tableau d'Histoire ou l'ouvrage qui lui aura été ordonné.

Art. 13e. — Les Professeurs qui auront servi assidument en cette qualité pendant dix années révolues, et qui demanderont la vétérence l'obtiendront, si l'Académie le juge convenable. Ils prendront alors le rang de Professeurs anciens. L'Académie pourra conférer ce titre d'Ancien Professeur, ou même des grades plus élevés, à ceux de ses Officiers qui se seront distingués à la tête de l'École Royale Académique de Rome ou dans la Cour de quelque Souverain, avec l'agrément de Sa Majesté.

Art. 14e. — Le Secrétaire Historiographe sera à vie, à moins qu'il ne se démette par raison de santé, d'âge ou d'autre cause aussi favorable; dans lequel cas il aura qualité, fonction et séance de Conseiller de l'Académie, quand même les huit Places de Conseillers seroient remplies au moment de sa démission. Ses fonctions, pendant son exercice, seront de proposer les objets de délibérations suivant

ce qui est cy après réglé par l'article 22, de tenir Registre-journal de toutes les délibérations qui seront prises dans les assemblées de l'Académie, et des expéditions qui en résulteront. Toutes les feuilles seront signées des Directeur, Chancelier, Recteurs, Professeurs et autres Membres de l'administration qui se trouveront présens. Le Secrétaire aura aussi la garde de tous les titres et papiers de l'Académie, et, en cas de mort du Chancelier ou d'absence prolongée et permise par le Roy, la garde des sceaux sera confiée au Secrétaire, à la charge néanmoins de ne pouvoir en user, pour quelque cause que ce soit, qu'en présence de l'Académie assemblée.

Art. 15e. — Les expéditions, tant des délibérations que des provisions pour admettre dans le Corps de la dite Académie ceux qui en seront jugés dignes seront purement émanées et intitulées de l'Académie, et signées du Directeur, du Chancelier, du Recteur en Quartier et du Professeur en mois, scellées du scel de l'Académie et contresignées par le Secrétaire.

Dans les dites provisions seront énoncés et spécifiés les ouvrages par les aspirans, lors de la réception, afin que l'on sache à quel titre ils ont été admis à l'Académie. Celui qui se trouvera présider leur fera prêter serment de garder et observer religieusement les Statuts et Règlemens, en présence de l'assemblée, et nul ne sera censé du Corps de la dite Académie qu'il n'ait sa Lettre de provision, laquelle ne lui sera délivrée qu'après qu'il aura donné son tableau ou ouvrage de sculpture pour demeurer à l'Académie.

Art. 16e. — Pour faire la recette et la dépense des deniers communs de ladite Académie, Elle nommera celui des Officiers Artistes qui sera trouvé le plus propre pour cet emploi en qualité de Trésorier, et il aura la direction et principale garde des tableaux, sculptures, meubles, ustensiles de l'Académie, dont il rendra compte tous les ans en présence de ceux qui auront été nommés pour cet effet, et ledit Trésorier poura être changé ou continué tous les trois

ans, ainsi que l'Académie l'estimera à propos. Ledit Trésorier pourra de son côté remercier et quitter sa Place, si des raisons personnelles l'y déterminent.

Art. 17e. — Dans le cas où l'Académie croira devoir soulager ou supléer le Professeur de Géométrie ou celui d'Anatomie, il lui sera permis de choisir à chacun des deux un Adjoint. Elle pourra aussi nommer un Ajoint au Secrétaire, pour le soulager ou le supléer en cas de maladie ou d'absence, et ces Adjoints n'auront pas de voix.

Art. 18e. — Il n'y aura qu'un seul lieu destiné aux assemblées de l'Académie Royale, première et principale. Dans ce lieu se décideront tous les dif[fér]ends qui pourroient survenir relativement à la Peinture, à la Sculpture et autres arts qui y ont raport. On y procédera aux élections des Officiers, aux réceptions des Académiciens et à la distribution des Grands Prix, qui seront proposés aux Étudians. Il sera libre cependant à la dite Académie de destiner, lorsqu'elle le jugera convenable, des lieux particuliers pour y faire les études du Modèle, sous les ordres et la conduite des Officiers qu'Elle nommera et qui rendront compte à cet égard aux assemblées de l'Académie. Aucune autre assemblée de Peinture et Sculpture ne pourra s'établir en cette Ville, et poser le Modèle pour l'instruction publique, sans le consentement de l'Académie Royale, première et principale. Les contrevenants seront avertis et contraints de se conformer à cet égard aux dispositions du présent article.

Art. 19e. — Le lieu où l'Académie tiendra ses assemblées, étant consacré à la vertu et à l'étude, doit être en vénération à tous ceux qui s'y rassembleront. En conséquence, l'on ne parlera dans lesdites assemblées Académiques que des Arts de Peinture, de Sculpture et de ce qui y a raport, sans qu'il soit permis d'y traiter d'aucune autre matière, et, s'il arrivoit que quelqu'un de ceux qui composent la dite assemblée blessât la Religion, les Mœurs ou l'État, il sera exclu de la dite Académie et déchu de la grâce qu'il avoit plu à Sa Majesté de lui accorder en l'y admettant.

Art. 20ᵉ. — Tous les jours de la semaine, excepté les dimanches et fêtes, l'Académie sera ouverte aux Élèves pour y dessiner et modeler, l'espace de deux heures, d'après le Modèle, et profiter des leçons du Professeur qui le mettra en attitude, pour recevoir du Professeur de Perspective les leçons de Géométrie, de Perspective et d'Architecture, et de celui d'Anatomie celles de cette science qui conviennent aux Arts de Peinture et de Sculpture. Le Professeur de Perspective donnera ses leçons au moins une fois par semaine, et le Professeur d'Anatomie en donnera un cours tous les ans.

Art. 21ᵉ. — L'Académie s'assemblera tous les premiers et derniers samedis du mois pour s'entretenir et s'exercer par des Conférences sur la Peinture, Sculpture et autres Arts de leur dépendance et pour délibérer sur les affaires qui la concernent.

Art. 22ᵉ. — Les propositions seront ouvertes par le Secrétaire, et l'on délibérera sur ce qu'elles contiendront, avec ordre, avec décence, sans partialité, sans passion, sans brigue, sans sortir de sa place et sans s'interrompre mutuellement.

Art. 23ᵉ. — Dans les assemblées, qui auront pour objet soit les élections des Officiers, soit les affaires de l'administration intérieure, économique et de police de l'Académie, soit le jugement des ouvrages présentés pour être agréé ou pour être admis comme Académicien, la voix délibérative n'apartiendra qu'au Corps de l'administration, tel qu'il est désigné par l'article 2ᵉ, en exceptant néanmoins les Associés libres. Il suffira, pour que les délibérations sur les objets du présent article soient valables, qu'elles ayent été arrêté entre quatorze délibérans, dont le Directeur, le Secrétaire et douze autres Membres du Corps de l'administration ayant voix délibérative, et les délibérations ainsi formées seront consignées dans les Registres de l'Académie pour être exécutées, sauf néanmoins l'approbation du Roy quant à celles qui auront eu pour objet des élections à

quelque Place ou Titre, suivant la disposition de l'article 5e. Au surplus, les huit Honoraires Associés libres et les simples Académiciens auront la liberté d'assister aux dites assemblées, mais ils n'y jouiront que de la voix consultative, et même ne pourront l'énoncer que par la communication qu'ils en donneront à un des Officiers de l'administration, jouissant de la voix délibérative.

Art. 24e. — Lorsque quelqu'un des Officiers de l'Académie, ayant donné sa démission par quelqu'un des motifs énoncés dans les articles 13e et 14e, aura obtenu le titre de Vétéran, il jouira de la voix délibérative, quand même le nombre des titulaires fixé par l'article 2e seroit complet. Il sera, comme tel, compris dans les convocations faites pour les objets de l'article précédent, et jouira des mêmes droits et prérogatives que les titulaires actuels.

Art. 25e. — Nul ne pourra être admis au titre d'Académicien sans avoir au préalable obtenu celui d'Agréé, et il ne sera délibéré sur l'admission à l'un ou l'autre titre que dans une assemblée générale du Corps de l'administration de l'Académie, convoquée pour cet effet et tenue suivant la forme prescrite par les deux articles précédens. Nul aspirant à l'un ou l'autre de ces titres ne l'obtiendra qu'en réunissant les deux tiers au moins des voix, qui seront prises par scrutin, sans que, sous aucun prétexte que ce soit, on puisse éluder la rigueur de cette loi.

Art. 26e. — Dans le cas où un aspirant au titre d'Agréé aura été refusé, il lui restera la faculté de se présenter de nouveau pour obtenir ce titre sur d'autres ouvrages; mais lorsqu'un Artiste, déjà admis au titre d'Agréé et aspirant à celui d'Académicien, aura été refusé, il demeurera privé même du titre et des avantages d'Agréé, jusqu'à ce que, par de nouveaux ouvrages présentés à l'Académie, il ait obtenu d'être réintégré dans cette Classe.

Art. 27e. — Et comme ce titre, une fois obtenu, pourroit conduire quelques Sujets à un relâchement aussi préjudiciable à eux-mêmes qu'aux arts, tout Agréé Peintre sera

tenu, dans les trois ans de son admission, de se présenter pour être reçu Académicien, sous peine même de perdre le titre et les avantages d'Agréé et de ne pouvoir le recouvrer que sur de nouveaux ouvrages et nouvel examen de l'Académie assemblée, comme s'il se présentoit pour la première fois. A l'égard des Agréés Sculpteurs ou Graveurs, comme les ouvrages demandés pour leur réception sont ordinairement dispendieux et de longue exécution, l'Académie pourra, sur la considération de la nature et de l'étendue de ces morceaux, proroger de quelques années le terme cy dessus fixé.

Art. 28e. — Nul ne pourra remplir une Place d'Académicien s'il n'est de bonnes mœurs et de probité reconnues, et, pour que l'Académie n'admette pas dans son sein des Artistes sur les mœurs desquels il y auroit de l'incertitude, chaque aspirant se procurera un Présentateur, qui sera toujours un des Officiers de l'Académie, lequel préviendra la Compagnie, dans une assemblée précédente, sur les mœurs de l'aspirant et sur le genre de son talent, après quoi il sera procédé, par la voie du scrutin, à son agrément, et, s'il est agréé, le nom du Présentateur sera inscrit sur les Registres. Le jour du scrutin, les ouvrages de l'Aspirant seront placés dans les salles, pour être jugés par tous les Officiers ayant voix, et, dans le cas d'absence ou de mort du Présentateur pendant l'intervalle de l'agrément à la réception, l'Académie en nommera un d'office, en se conformant sur le reste à ce qui a été dit cy dessus dans l'article précédent.

Art. 29e. — Les ouvrages que les Académiciens auront donnés à l'Académie pour leur réception y demeureront, sans qu'on puisse en disposer ou substituer d'autres, sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est par délibération générale faite dans une assemblée indiquée sur les billets d'invitation pour cet effet.

Art. 3oe. — Les Agréés jouiront, ainsi qu'ils ont joui, de tous les privilèges accordés à la qualité d'Académiciens, à

l'exception de l'admission aux assemblées et autres avantages intérieurs qui seront à la disposition de l'Académie et sur lesquels elle suivra les usages établis.

Art. 31e. — Pour prévenir tout sujet de différend et jalousie à l'occasion des rangs et des séances, le Directeur aura la place d'honneur en l'absence du Directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roy. A sa droite seront le Chancelier, le Recteur en quartier, les anciens Directeurs, les Recteurs, les Adjoints à Recteur, les Professeurs, Trésorier et Adjoints. A la gauche dudit Président seront placés, dans cet ordre, le Professeur en exercice, les Honoraires-Amateurs et Associés libres, les Anciens Professeurs, les Professeurs d'Anatomie et de Perspective. Le Secrétaire sera placé comme à l'ordinaire, et de la manière qui sera jugée la plus convenable pour l'exercice de ses fonctions.

Art. 32e. — Il sera tenu, tous les ans, une assemblée générale le premier samedy de Juillet, auquel se fera l'élection des Officiers pour remplir les Places vacantes, et, lorsque ces Places regarderont le service de l'École, les Académiciens qui aspireront au titre d'Adjoint aporteront de leurs ouvrages à l'assemblée, et les Adjoints qui aspireront au Professorat seront tenus d'aporter aussi des ouvrages.

Art. 33e. — L'Académie choisira deux Huissiers, qui auront la charge de nettoyement et entretenement des logemens et salles, meubles et ustenciles de l'Académie de Peinture et Sculpture, d'ouvrir et fermer les portes et de servir aux autres besoins et affaires de ladite Académie.

Art. 34e. — Tout Artiste, Membre de l'Académie, qui fera commerce de tableaux, dessins, matières et meubles destinées à la mécanique des arts, ou se mettra en société avec des marchands brocanteurs, sera exclu de l'Académie.

Art. 35e. — Si aucuns de ceux qui composent ladite Académie ou qui seront reçus cy après, se permettoient des discours désobligeants et insultans pour leurs confrères, ils seront avertis, pour la première fois, d'être plus circons-

pects, et, en cas de récidive, ils seront privés de l'entrée aux assemblées, aussi longtemps qu'il sera déterminé par l'Académie d'après les circonstances.

Art. 36e. — Dans le cas où quelque Officier des Académies Provinciale affiliées à l'Académie Royale se trouveroit à Paris, il jouira du privilège d'assister aux assemblées de l'Académie Royale première et principale, mais placé hors de rang et sans avoir de voix aux scrutins. Il poura seulement rendre compte des progrès de son École et des objets de discussion qui pourroient s'élever dans ces Académies Provinciales au sujet des Arts qui y sont pratiqués et enseignés.

Art. 37e. — Le Concours pour les Grands Prix sera ouvert au commencement du mois d'Avril de chaque année. L'Académie, généralement convoquée, jugera du degré de capacité nécessaire sur les esquisses dessinées et peintes pour la classe de la Peinture, ainsi que sur celles dessinées et modelées pour celles de la Sculpture, qui auront été faites dans l'Académie et en présence du Professeur du mois. Les Élèves qui auront été admis feront leur tableau ou bas-relief sur le sujet tiré de l'Histoire qui leur aura été donné par le Professeur en exercice dans les loges préparées à cet effet dans l'Académie, et seront exclus du concours s'ils employent aucun secours étranger et frauduleux. Leurs ouvrages seront examinés par l'Académie avant d'être exposés au public, et seront jugés par une assemblée générale de l'Académie, le dernier samedy du mois de Juin.

Art. 38e. — La distribution des Prix de Peinture et Sculpture sera faite par le Directeur et ordonnateur général de nos Bâtimens, dans une assemblée de l'Académie, indiquée par lui et que, suivant les circonstances, il pourra rendre publique.

Art. 39e. — Les présens Statuts et Règlemens seront lus chaque année une fois dans une des assemblées de l'Académie, afin que personne n'en ignore, et, dans le cas où il y seroit contrevenu en quelque partie, le Directeur en

informera le Directeur et ordonnateur général de nos Bâtimens, afin qu'il prenne nos ordres sur ce qu'il conviendra statuer, suivant l'exigence du cas, afin que s'il se présentoit quelque cas non prévu dans le présent Réglement[1].

Art. 40e et dernier. — Quoique les Statuts et Règlements cy dessus doivent avoir leur exécution à compter de l'instant de leur publication dans l'Académie, cependant il ne sera rien innové, jusqu'au moment des prochaines élections, dans l'état où la dite Académie se trouve actuellement. Tous les Membres qui la composent, en quelque grade et quelque qualité que ce soit, conserveront respectivement leurs états, droits et fonctions; mais dès cet instant ceux qui ne tiennent à l'Académie que par le titre d'Agréé demeureront soumis, pour obtenir celui d'Académicien, aux dispositions de l'article 27 cy dessus.

Fait et arrêté à Versailles, le 15 Mars mil sept cent soixante dix sept; signé : LOUIS, et plus bas : *Par le Roy*, signé : AMELOT.

Registrés, ouï et à ce requérant, le Procureur général du Roy, pour être exécutés selon leur forme et teneur, suivant l'Arrêt de ce jour. A Paris, en Parlement, les Grand-Chambre et Tournelle assemblées, le deux Septembre mil sept cent soixante dix sept.

Signé : *Dufranc*.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Allegrain* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. par suplément — M. *Renou* Secrétaire. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27e Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

1. Phrase incomplète; elle se devait terminer par « nous y puissions obvier, » ou toute autre analogue.

Médailles du Quartier. 1re à Belle, P.; 2e à Hérault S.; 3e : Lesueur, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Belle*, P.,

et la première Médaille, mise en réserve du Quartier d'Avril, à *Hérault*, S.,

et la troisième du présent Quartier à *Lesueur*, P., les deux secondes Médailles des deux Quartiers ayant été accordées au Quartier d'Avril.

Lettres de M. le Comte d'Angiviller en interprétation des Statuts, inscrites sur les Registres et les articles interprétés. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de deux lettres de Mr le Comte d'Angiviller, écrites à M. *Pierre*, en datte du 23 et l'autre du 27 septembre, en réponse aux observations que M. le Directeur s'étoit chargé lui faire relativement au desir de la Compagnie, sur quelques articles de la Déclaration du Roy et des Statuts envoiés à la précédente assemblée.

L'Académie a été sensible au zèle de M. *Pierre* à stipuler les intérêts de l'Académie et aux témoignages d'affection de M. le Comte d'Angiviller pour la Compagnie; il a été arrêté que les dites lettres et les articles en interprétation seront inscrits sur les Registres.

Nomination d'Officiers : M. Pigalle Recteur; M. Hallé Adjoint à Recteur; M. D'Huez Professeur. — Ensuitte, conformément à la délibération du 26 Juillet dernier, on a procédé à remplir les Places vacantes des Officiers. Les voix prises à l'ordinaire, M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, a été nommé Recteur; M. *Hallé*, Professeur, nommé Adjoint à Recteur, et M. *D'Huez*, Adjoint, a été fait Professeur.

Prix d'Expression : François-Marc Susanne, S., délivré. — Après avoir examiné les têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix d'expression

fondés par feu M. le Comte de Caylus, dont le programme donné par M. *Doyen* est *l'Innocence et la Candeur*, l'Académie a accordé le Prix à *François-Marc Susanne*, S., et le Prix lui a été donné sur le champ, en présence de l'assemblée.

M. Chardin confirmé dans son droit de présence à tous jugemens et Comités. — M. Chardin, Conseiller et Ancien Trésorier, ayant fait part à l'Académie de quelques doutes sur son droit de présence à tous les Comités et jugemens, dont il a soin jusqu'à présent, l'Académie, confirmant ce droit par acclamation, lui a prouvé l'estime qu'Elle a pour ses talents, et sa reconnoissance pour un service de plus de vingt ans dans la Charge de Trésorier.

M. Du Vivier chargé de l'exécution du grand et petit sceau de l'Académie conforme à l'article 8 des nouveaux Statuts. — M. *Du Vivier*, Académicien, ayant présenté à la Compagnie un dessin du nouveau sceau de l'Académie, ordonné par le Roy par l'article 8 des nouveaux Statuts, qui doit représenter une Minerve, et pour exergue : LIBERTAS ARTIBUS RESTITUTA, l'Académie l'a agréé et l'a chargé de l'exécution. Il a été en outre chargé de l'exécution du petit scel, qui représentera une tête de Minerve et les attributs des Arts.

Règlement fait pour le payement des Modèles pour le Salon. — L'Académie a accordé aux deux premiers Modèles la somme de cent francs de gratification, en sus de la somme accordée aux quatre Modèles sur le débit du livre du Salon et extraits de cette somme totale, ce qui fera deux cinquièmes prélevés d'abord pour chacun des dis premiers Modèles. La femme de Familien, chargée de veiller journellement au dit débit dans le Salon, sera payée à raison de 30 sous par jour, ainsi que la femme qui les débite à la porte.

Lecture des délibérations remise à la prochaine assemblée. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Allegrain — Jeaurat — Pigalle — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Le Cher de Valory — Belle — Hallé — Pajou — D'Huez — Van Loo — Briard — B. Du Vivier — Bridan — Lépicié — Brenet — Gois — Mouchy — Du Rameau — Voiriot — Chardin — De La Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Le Prince — Demachy — Le Clerc — Beaufort — Valade — Boizot — Julliar — Guérin — Berruer — Le Vasseur — Houdon — Renou.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller, écrite à M. Pierre, *Directeur, de Versailles, en date du 23e Septembre 1777.*

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites part de ce qui s'est passé à la lecture de la nouvelle Déclaration du Roy et des nouveaux Statuts de l'Académie Royale de Peinture. Ce que vous m'observez sur l'article relatif à la présentation des ouvrages pour monter au Professorat me paroît fondé en raison. Le Sallon actuel est, pour tous les Artistes qui y ont mis des ouvrages, une exposition qui peut supléer à une forme que le peu de tems qui reste à s'écouler d'ycy à samedy prochain permettroit difficilement de remplir. L'Académie peut donc se dispenser cette année, sans néanmoins tirer à conséquence, d'exiger que les Adjoints aportent des ouvrages pour le Concours à la place de Professeur qui est à remplir. Cette exemption, pour cette fois, est même dictée par l'équité, attendu que, ignorant la disposition des Statuts, ils n'ont pu se mettre en règle à cet égard.

Vous me demandez de quelle manière l'Académie doit se conduire relativement à la Place d'Adjoint à Professeur, qui vaquera par la promotion d'un des Adjoints au Profes-

sorat, et vous m'observez que plusieurs Artistes, faits pour la remplir, font leurs démarches pour l'obtenir et qu'ils seront chagrins de se voir déchus de leur prétention. Je céderois à une pareille raison s'il étoit en mon pouvoir et si la lettre et l'esprit des Statuts ne s'y opposoient. Ils portent qu'il y aura seulement six Adjoints à Professeur, et il n'y a de moyen de remettre les choses dans l'état qu'ils prescrivent que de ne point faire d'élection jusqu'à ce qu'ils soient réduits au nombre de six. Je me persuade que ce sera le vœu le plus général de l'Académie. Il me reste à répondre à un article des anciennes notes que vous m'avez adressées. C'est celui du fond nécessaire à prendre sur ceux de l'Académie pour faire face au secours à des veuves d'Académiciens, ce qui exige aujourd'huy une somme de 814 l. accordée aux veuves, au lieu de 270 l. qui y étoit précédemment affectée. Les dépenses nécessaires au maintien de l'Académie étant une fois faites, il n'y en a pas de plus légitime et de mieux ordonnée que celle que vous proposez ; ainsi, je l'autorise sans nulle difficulté.

Je me suis borné à répondre ici aux deux principaux objets d'incertitude sur lesquels vous m'avez demandé des éclaircissemens, mais, d'ici à la séance prochaine de l'Académie, je vous adresserai une réponse plus étendue sur tous ces objets.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

Lettre de Mr le Comte d'Angiviller à M. Pierre, *du 27 septembre 1777.*

J'ai vu avec une vive satisfaction, Monsieur, les sentimens dont l'Académie a été pénétrée à la lecture de la Déclaration nouvelle de Sa Majesté. Je suis extrêmement flatté qu'il m'ait été réservé de lui obtenir cette marque des

bontés du Roy, soit envers Elle, soit envers les Arts qu'Elle cultive. Je recevrois avec bien du plaisir, si j'étois à Paris, la Députation que vous m'annoncez, mais, vu l'incertitude du moment et du jour où j'y serai et même de ma marche jusqu'au voïage de Fontainebleau, je souhaite que l'Académie remette cette marque de sa reconnoissance à un tems plus opportun. Je n'y suis pas moins sensible, et je la remercie bien sincèrement. Je vous avois prévenu, par ma dernière lettre, que je vous ferois passer pour l'assemblée de l'Académie de demain les éclaircissements sur les articles qui ont paru, d'après la lecture faite samedi dernier, en exiger quelques-uns. Je les ai fait rédiger et je les joins ici. J'espère que l'Académie en sera satisfaite et qu'Elle y verra une nouvelle preuve de mon attention à la rassurer sur ce qui pouroit lui donner la plus légère inquiétude, ainsi qu'à assurer sa constitution d'une manière également fixe et avantageuse à sa prospérité et au progrès des Arts.

Vous connoissez les sentimens anciens et sincères, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'Angiviller.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Doyen* Prof. — M. *Briard* Prof. par supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 4 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. D'Angiviller pour la confirmation des Officiers. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, en datte du 29 Septembre, à M. *Pierre*, Directeur, dans laquelle M. le Directeur général dit avoir mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que l'Académie a fait de M. *Pigalle*, pour remplir la Place de Recteur, celle de M. *Hallé*, pour Adjoint à Recteur, et enfin celle de M. *D'Huès*, pour remplir la Place

de Professeur, et que sa Majesté a confirmé lesdits élections. En conséquence, M. *Pigalle* a pris séance comme Recteur du Quartier d'Octobre.

Lecture des délibérations du Quartier précédent. — Lecture a été faitte des délibérations du Quartier précédent comme il avoit été arrêté à la dernière assemblée, et cette lecture a rempli la séance.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Gabriel — Pigalle — Dandré-Bardon — Doyen — Pajou — Belle — Hallé — L. Lagrenée — Van Loo — D'Huez — Briard — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Bridan — Mouchy — Gois — J. J. Lagrenée — Chardin — Vernet — Le Clerc — Demachy — J. P. Le Bas — Taraval — Berruer — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Doyen* Prof. — M. *Briard* Prof. par suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, vendredy 31 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mutation de mois. M. Caffiéri prend le mois de Février. M. D'Huès exercera en titre dans le mois de Juin et en suplément le mois d'Avril. — En ouvrant la séance, la dernière nomination d'Officiers a donné lieu à MM. les Professeurs de permuter leur mois d'exercice. En conséquence, M. *Hallé*, monté au grade d'Adjoint à Recteur, laissant les mois de Février en titre, et celui d'Avril en suplément, M. *Caffiéri* a pris, à son tour, Février pour exercer en titre au lieu de celui de Juin ; ainsi, M. *D'Huès* professera en titre le mois de Juin, et, en suplément, celui d'Avril.

Lettre de M. Aujolest Pagès, Directeur de l'École Académique de Poitiers. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. Aujollest Pagès, Directeur de l'École Académique de Poitiers, dans laquelle, en remerciant l'Aca-

démie de la faveur qu'Elle lui a accordée, il l'informe d'une exposition faite à Poitiers des ouvrages des Membres de ladite École, et il y a joint un livret de cette exposition; il assure en outre que le Brevet à lui accordé par l'Académie a été lu et transcrit sur les Registres de l'École et même enregistré au Greffe de l'Hôtel de Ville de Poitiers. Il y a joint les certificats signés du Greffier et du Secrétaire perpétuel. L'Académie a arrêté que le Secrétaire écrira à M. Aujollest pour le féliciter de ses soins et l'inviter à les continuer pour les progrès de l'École qui lui est confiée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — Doyen — Dandré-Bardon — Allegrain — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Caffiéri — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Briard — D'Huez — Brenet — J. J. Lagrenée — — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Mouchy — Sue — Chardin — De la Tour — J. P. Le Bas — Le Clerc — Demachy — Beaufort — Voiriot — Berruer — De Wailly — B. Du Vivier — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *La Grenée* l'aîné Prof. — M. *Belle* Prof. par S. — M. *Renou* S. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 8 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre du Sieur Plumeau sur la peinture sur verre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à l'Académie par le Sieur Plumeau de Petit, qui prétend avoir retrouvé la peinture sur verre. La Compagnie a chargé le Secrétaire de lui écrire que ce secret n'est pas perdu, mais qu'il est actuellement hors d'usage.

Augmentation des secours accordés aux veuves. — Ensuite, en conséquence d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, en datte du 23 Septembre dernier, en réponse à une demande faite par le Comité du 31 May de la présente

année, par laquelle lettre M. le Directeur général autorise l'Académie à porter les secours des veuves jusqu'à la somme de 814 fr. en sus de celle précédemment destinée aux dits secours, l'Académie a accordé à la Dame veuve Dumont 300 l., à M. Cazes fils 150 l., à la Demoiselle Huliot 200 l., à la veuve Lucas 150 l., et enfin à la veuve Francisque Milet 200 l., lesquelles sommes leur seront payées actuellement, à partir du jour de la demande du 31 May dernier, à l'exception cependant de la pension de la dame veuve Milet, qui ne courra que d'aujourd'huy 8 Novembre.

Pierre — Pigalle — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — Belle — Van Loo — D'Huez — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. P. Le Bas — Demachy — Cochin — Le Clerc — Taraval — Voiriot — Houdon — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *La Grenée* l'aîné Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Calvière, Honoraire Amateur, âgé de 86 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. le Marquis de Calvière et de Vezenobre, Baron de Boucoiran, Lieutenant-général des armées du Roy, Commandeur de l'Ordre Royal et militaire de St Louis et Honoraire-Amateur de cette Académie, décédé en son chateau de Vézenobre, près d'Alais, en Bas Languedoc[1], le 16 de ce mois, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge.

1. Gard, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais.

Mort de M. Briard, Professeur, âgé de 52 ans. — Ensuite, le Secrétaire a notifié celle de M. *Gabriel Briard*, Professeur de la dite Académie, décédé en cette Ville, le 18 de ce mois, âgé de cinquante-deux ans.

Les Places vacantes à remplir à la prochaine assemblée. — Les décès cy dessus notifiés donnant lieu à des mutations, il a été arrêté que la Compagnie procédera à remplir les Places vacantes, tant dans la Classe des Amateurs que dans celle des Professeurs, à l'assemblée prochaine, et que, relativement au Statut qui ordonne le Concours des Adjoints pour monter au Professorat, on apliquera à la circonstance présente la disposition de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, en datte du 23 Septembre dernier, par laquelle il consent, vu la proximité du Sallon et la brièveté du tems, de passer outre, sans tirer à conséquence. Ainsi, MM. les Adjoints seront dispensés d'apporter des ouvrages.

Les fonds pour les Élèves Sculpteurs fixés à 24 pouces sur 18. — Sur la représentation qui a été faitte des inconvéniens résultans de l'inégalité de la grandeur des fonds sur lesquels les Sculpteurs modèlent à l'École, l'Académie a jugé à propos d'en fixer la mesure à 24 pouces sur 18 et a ordonné que ledit Règlement sera incessamment signifié aux Élèves et affiché aux portes des deux Écoles, afin que lesdits Élèves ayent à s'y conformer.

M. Mouchy nommé pour exercer en titre en place de M. Vien. — L'Académie, en terminant la séance, a nommé à son tour M. *Mouchy*, Adjoint, pour exercer en titre le mois prochain, au lieu et place de M. *Vien*, présentement à Rome.

Présent de la suitte des Vues de Suisse par Mrs Née et Masquelier, Graveurs, jusqu'à la 9e livraison inclus. — MM. *Née* et *Masquelier*, Graveurs, on fait présent de la suite des Vues de la Suisse jusqu'à la 9e livraison inclusivement.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Hallé —

Gabriel — Allegrain — Bergeret — Le B. de Besenval — Belle — Pajou — Van Loo — D'Huez — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Guérin — Voiriot — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Vernet — J. P. Le Bas — Demachy — Le Prince — Le Clerc — B. Du Vivier — Berruer — Cochin — Beaufort — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Mouchy* Prof. en titre pour M. *Vien.* — M. *De La Grenée* l'aîné Prof. par suplé. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. L'Épicié nommé Professeur. — En ouvrant la séance, conformément à la délibération de la précédente assemblée, on a procédé à remplir la Place de Professeur, vacante par la mort de M. *Briard;* les voix prises à l'ordinaire, M. *L'Épicié*, Adjoint, a été nommé Professeur.

M. l'abbé de St Nom Honoraire Associé libre. — Ensuite, M. le Duc de Bouillon, par la mort de M. le Marquis de Calvière, étant monté de droit, en vertu de l'article troisième des nouveaux Statuts, dans la Classe des Honoraires Amateurs, on a procédé à remplir la place vacante d'Honoraire Associé libre. M. Richard de St Nom, Abbé de Poultière[1], a été nommé à cette Place par la pluralité des voix. MM. Watelet et Bergeret, Honoraires Amateurs, ont bien voulu se charger de lui faire part de la délibération de la Compagnie.

Discution entre Roland et Familien regardée comme non avenue. — Ensuite, le Secrétaire ayant exposé la discution élevée entre Familien et Roland, tous deux Modèles de ladite Académie, au sujet de 300 livrets du Sallon que

1. *Pultariæ, Pouthières,* au diocèse de Langres.

Roland prétend avoir remis à Familien et que Familien soutient n'avoir pas reçus, l'Académie a jugé à propos de suporter cette perte et de regarder ce fait comme non avenu.

Présent fait à M. Brébion d'une suite entière d'estampes et d'un tableau de Prix des Élèves et d'une suite d'estampes non reliée à son Dessinateur. — M. *Pierre*, Directeur, ayant présenté à l'Académie avec quel zèle M. *Brébion*, Inspecteur principal du Département de Paris, a accéléré la construction de la nouvelle École, l'Académie, desirant lui en témoigner sa reconnoissance, a décidé qu'il seroit fait présent à M. *Brébion*, au nom de la Compagnie, de la suite entière de ses estampes reliée et, en outre, d'un des tableaux des Élèves qui ont remporté les Grands Prix.

Elle a arrêté aussi qu'il seroit fait présent à son Dessinateur d'une suite d'estampes non reliée.

L'assemblée mise à la surveille du jour de l'an. — En terminant la séance, il a été décidé que la dernière assemblée de ce mois se tiendra le mardy 30 du dit mois.

Les journées des Modèles travaillant à l'arrangement du Sallon payées selon l'ancien usage. — L'Académie a décidé que les journées des deux Modèles qui travaillent à l'arrangement du Sallon seront payées selon l'ancien usage.

M. L'Épicié choisit Juillet en titre, Octobre en suplément. — M. *L'Épicié* exercera Juillet en titre et Octobre en suplément.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Pigalle — Mouchy — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Le Ch^er de Valory — Soufflot — Bergeret — Watelet — L. Lagrenée — D'Azaincourt — Pajou — Allegrain — D'Huez — Belle — Van Loo — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — De La Tour — Vernet — B. Du Vivier — Demachy — Le Comte — Le Prince — Pérignon — Beaufort — Le Clerc — Cochin

— *Taraval* — *Voiriot* — *Boizot* — *Berruer* — *Julliar* — *Valade* — *Cathelin* — *Houdon* — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Mouchy* Adj. pour M. *Vien.* — M. *De La Grenée* l'aîné Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, mardy 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce tems, et comme étant de plus un jour indiqué par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, pour la distribution des Prix et des Médailles accordés par Sa Majesté pendant les années 1773, 1774 et 1775.

*M. L'Épicié confirmé dans le grade de Professeur, et M. l'abbé de S*t *Non dans celle d'Associé libre; il prend séance.* — En ouvrant la séance, M. le Comte d'Angiviller, présidant l'assemblée, a annoncé à la Compagnie qu'il avoit mis sous les yeux du Roy les élections que l'Académie a faites à la dernière assemblée, celle de M. l'abbé de St Non dans la Place d'Honoraire Associé libre, et celle de M. *Lépicié* dans celle de Professeur. En conséquence, ces Messieurs ont pris possession de leurs places respectives, et M. l'Abbé de St Non a remercié la Compagnie et pris séance.

Mort de M. de Baschy, Honoraire Amateur, âgé de 78 ans. — Ensuite, le Secrétaire a notifié la mort de M. de Baschy, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller d'État d'épée, et Honoraire Amateur de cette Académie, décédé, dans le courant de ce mois, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

M. Boullogne passe dans la Classe des Honoraires Amateurs. — Ce décès faisant monter de droit, aux termes des nouveaux Statuts, M. *Boullogne* dans la Classe des Honoraires Amateurs, l'Académie procédera à remplir la Place

vacante d'Honoraire Associé libre quand elle aura connu les personnes qui desirent se mettre sur les rangs.

Distribution des Prix et Médailles pour les années 1773, 1774, 1775. — Après cette notification, M. le Directeur général a fait la distribution des Grands Prix accordés en l'année 1773, savoir :

Le premier Prix de Peinture à *Pierre Peyron;*
Le premier Prix de Sculpture à *André Ségla ;*
Le second Prix de Peinture a été mis en réserve;
Le second Prix de Sculpture à *Antoine-Joseph Pasquier.*

Cette distribution a été suivie de celle des Médailles accordées aux Élèves sur leurs figures académiques, dessinées et modelées d'après nature pendant la même année 1773.

Ensuite a été faite la distribution des Grands Prix accordés en l'année 1774, savoir :

Le premier Prix de Peinture à *Jacques-Louis David;*
Le premier Prix de Sculpture à *Pierre La Bussière;*
Le second Prix de Peinture à *Jean Bonvoisin ;*
Le second Prix de Sculpture à *Jacques-Auguste Collet.*

Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées pendant l'année 1774.

Ensuite a été faite la distribution des Grands Prix accordés pendant l'année 1775, savoir :

Le premier Prix de Peinture à *Jean Bonvoisin;*
Le premier Prix de Sculpture a été mis en réserve;
Le second Prix de Peinture à *Jean-Baptiste Renaud;*
Le second Prix de Sculpture à *François-Marc Susanne.*

Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées pendant ladite année 1775.

L'examen des tableaux et modèles des Élèves de Rome remis à un Comité fixé au 4 Janvier. — Les tableaux et modèles, envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome n'ayant pu être examinés, cet examen a été remis au jugement d'un Comité, composé de Mrs les Officiers en exercice; de MM. *Allegrain* et *La Grenée* lé, dans la Classe

des Professeurs ; de MM. *Brenet* et *Bardon*, dans celle des Adjoints ; de Mrs *Chardin* et *La Tour*, dans celle des Conseillers, et de Mrs les Secrétaires. Ce comité est fixé au 4 Janvier, à dix heures du matin.

Députation arrêtée, pour les complimens de la nouvelle année, chez M. le Directeur général et chez M. le Marquis de Marigny, Directeur Adjoint. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que Mrs les Officiers en exercice iront en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roy. M. le Comte d'Angiviller, étant présent, a donné le jour de Ste Geneviève[1] pour recevoir cette Députation.

Les mêmes Députés iront chez M. le Marquis de Marigny, Adjoint Directeur général des Bâtimens ; M. *Pierre*, Directeur de cette Académie, voudra bien s'informer du jour où cette Députation pourra être reçue.

M. Dandré-Bardon nommé pour exercer à la place de M. Le Moyne en qualité de Recteur de Janvier. — L'Académie a nommé M. *Dandré-Bardon* Adjoint à Recteur pour exercer le Quartier de Janvier prochain, à la place de M. *Le Moyne*, qui est malade.

M. Brenet nommé pour professer en suplément à la place de M. Falconet. — Elle a nommé aussi, à son tour, M. *Brenet*, Adjoint à Professeur, pour exercer, en suplément, à la place de M. *Falconet*, qui est à Saint-Pétersbourg.

La lecture des délibérations et le jugement des Médailles du Quartier d'Octobre remis à la première assemblée de Janvier. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée, ainsi que le jugement des Médailles. MM. les Officiers du Quartier d'Octobre en exercice en feront le jugement, comme étant une suite de leurs fonctions.

Le premier samedy de Janvier tombant sur la fête de

1. Le 3 janvier.

Ste Geneviève, l'assemblée a été remise au samedy 10 du mois de Janvier 1778.

D'Angiviller — Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Pigalle — Mouchy — Brenet — Bergeret — Hallé — Lépicié — Boullongne — Watelet — L. Lagrenée — Soufflot — Montullé — L'Abbé Pommyer — Du Rameau — Pajou — D'Azaincourt — Le B. de Besenval — L'Abbé de St Non — J. J. Lagrenée — Caffiéri — Allegrain — Belle — Van Loo — Sue — D'Huez — Bridan — Gois — Cochin — Chardin — De La Tour — Le Clerc — Vernet — Le Prince — Demachy — Houdon — Beauvarlet — Le Comte — Duplessis — Boizot — Voiriot — Wille — Taraval — Guérin — B. Du Vivier — Berruer — Julliar — Le Vasseur — Robert — Beaufort — Cathelin — Renou.

1778.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Adj. à Rect. pour M. *Le Moyne*. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Brenet* Adj. Prof. en suplément pour M. *Falconet*.

Aujourd'huy, samedy 10 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Médailles du Quartier d'Octobre 1777 : Desmures, S., 1re; J. B. Le Sueur, P., 2e; Vernet, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice pendant le Quartier d'Octobre dernier ont procédé, comme il avoit été arrêté dans la dernière assemblée, au jugement des Prix, qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs figures académiques. Ils ont accordé

la première Médaille à *Desmures*, S.,
la seconde à *Le Sueur*, P.,
et la troisième à *Vernet*, P.

M. le Duc de Chabot nommé par acclamation Honoraire Associé libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Duc de Chabot, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il montre le desir qu'il a d'obtenir les suffrages de l'Académie pour entrer dans la Classe de Mrs les Honoraires. L'Académie, s'empressant de témoigner à M. le Duc de Chabot avec quel zèle Elle répond à son désir, l'a nommé par acclamation à la Place vacante d'Honoraire Associé-libre. MM. Watelet et D'Argenson ont bien voulu se charger de lui en faire part.

Mort de M. Challe, P., âgé [de] 61 ans. — Ensuitte le Secrétaire a notifié la mort de M. *Michel-Ange Challe*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Professeur de cette Académie pour la Perspective, et Dessinateur de la Chambre du Roy, et Membre de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts de Lyon, décédé en cette ville le 8 de ce mois, dans la soixante unième année de son âge.

Lettres de compliment de la nouvelle année. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles;

De M. *Vien*, Professeur et Directeur de l'Académie de France à Rome;

De M. *Descamps*, Académicien, actuellement à Rouen,

Et de MM. les Associés Professeurs de l'Académie de Peinture et Sculpture de Marseille.

M. de la Blancherie présente par une lettre un Journal sur les lettres et les arts. Le Secrétaire lui écrira. — Lecture a été faite d'une lettre de M. Pahin de Champlain de la Blancherie, auteur d'un nouveau Journal, qui a pour titre : « Les nouvelles de la République des Lettres et des Arts ». M. de la Blancherie y présente à l'Académie, comme un hommage, le modèle de son ouvrage et le plan, en forme de Prospectus; il y a joint un nombre d'exemplaires suffisant pour chacun des Membres de cette Compagnie, et les dits exemplaires ont été distribués à chacun d'eux. Le Secrétaire lui écrira que l'Académie a reçu son hommage avec reconnoissance.

Raport du bon accueil de M. le Comte d'Angiviller par les députés. — MM. les Officiers, actuellement en exercice, nommés pour aller en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, ont rendu compte de l'accueil favorable qu'ils en ont reçu le samedy 3 de ce mois.

Visite à M. de Marigny remise. — M. le Marquis de Marigny, étant malade, a fait prier MM. les députés de

vouloir bien retarder cette visite, jusqu'à ce qu'il soit en état de les recevoir.

Lecture du raport des Commissaires pour l'examen des ouvrages des Élèves de Rome. Ordre de l'inscrire sur les Registres. — Le Secrétaire a fait lecture du raport des Commissaires nommés pour l'examen des tableaux et modèles envoiés par les Elèves de l'Académie de France à Rome. Il a été arrêté que ledit raport sera inscrit sur les Registres à la suite de la précédente délibération.

Lecture des Statuts remise. — La lecture des nouveaux Statuts a été remise à un autre tems.

Pierre — J. Bachelier — Dandré-Bardon — De Voyer d'Argenson — Hallé — Gabriel — Pigalle — Bergeret — Montullé — D'Azaincourt — Le Cher de Valory — Watelet — L. Lagrenée — L'Abbé de Saint-Non — Allegrain — Belle — Pajou — Doyen — D'Huez — Vanloo — Lépicié — Gois — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Bridan — Taraval — Chardin — Vernet — Guérin — J. P. Le Bas — Le Prince — Demachy — Cochin — Le Clerc — Berruer — Cathelin — Le Comte — Houdon — Lempereur — Julliar — Voiriot — B. Du Vivier — Beaufort — Renou.

Copie du rapport des Commissaires nommés pour l'examen des tableaux et modèles envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome.

Nous, Commissaires nommés, par la délibération de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, du 30 décembre dernier, pour l'examen des tableaux et modèles envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé,

Quant à la Peinture :

Dans le S[t] Sébastien du S[r] *Suvée*, de la correction, de la finesse dans les tons, une touche spirituelle et exprimant la nature de chaque objet, et en général tous les détails bien soignés; mais nous y avons desiré plus de chaleur dans la couleur et dans le pinceau.

La figure académique du S[r] *Jombert*, malgré quelques légères incorrections, est belle; les parties en sont rendues avec beaucoup de vérité, ce qui prouve l'amour de l'étude. Les esquisses sont ingénieuses; les compositions en sont neuves et d'un effet piquant.

Le S[r] *Le Monnier* nous a paru avoir beaucoup à acquérir du côté du dessin, de la couleur et du pinceau; nous pensons qu'il doit faire de nouveaux efforts pour aprofondir son art.

Nous croyons devoir les plus grands encouragements au S[r] *Peyron*. Sa figure, représentant un prisonnier, a de la précision dans les contours et, dans les formes intérieures, de la transparence et de la variété dans les tons. Elle est peinte avec grâce, mais les draperies paraissent trop imiter le papier; il doit se prémunir contre l'affectation dans cette partie. La composition de son esquisse est bien ordonnée; les masses d'ombre et de clair y sont sagement distribuées, et la perspective bien entendue.

Les mêmes encouragemens sont dus au S[r] *David*. Il montre la plus grande facilité dans le pinceau; sa couleur est animée, quoique un peu égale; sa manière de draper est large et vraie. Dans sa grande esquisse de Bataille, où l'on remarque de la chaleur, on peut reprocher trop de papillotage dans les lumières, et des réminiscences trop prochaines de groupes très connus.

La figure du S[r] *Bonvoisin* offre un assés bon caractère de dessin; cependant nous y avons aperçu un goût maniéré dans les formes, ainsi que dans la couleur, qui est fatiguée, lourde et monotone; mais, comme le S[r] *Bonvoisin* est un

des derniers arrivés à Rome, il y a lieu d'espérer qu'un plus long séjour lui fera faire des progrès.

Quant à la Sculpture :

Nous avons trouvé, dans l'Amour pastoral du Sr *Milot*, un bon goût de modeler; les contours ont de la vérité et de l'élégance; ils pourroient avoir encore plus de correction.

Le Sr *Ségla* nous a paru avoir de la foiblesse et un grand besoin de se fortifier; nous l'invitons à fuir la lourdeur et une manière outrée.

Le Sr *De Laître* a le même besoin d'acquérir plus de sureté d'ensemble et de sentiment de nature.

Après avoir donné notre avis détaillé sur chacun des ouvrages soumis à notre examen, nous croions devoir convenir qu'en général nous en sommes satisfaits, et que nous ne pouvons qu'exhorter les Élèves à profiter de plus en plus des avantages que leur procure la manificence du Roy, et à se rendre dignes de son auguste protection, et avons signé le présent raport, au Louvre, ce quatrième jour de Janvier mil sept cent soixante dix huit.

Pierre — Dandré-Bardon — Pigalle — La Grenée — Allegrain — Bridan — Brenet — Chardin — Cochin — Renou.

Conforme à l'original : *Renou*, Secrétaire Adjoint.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. pour M. *Le Moyne*. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Brenet* Prof. en supl. pour M. *Falconet*. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. le Duc de Chabot prend séance en qualité d'Honoraire Associé-libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre* par M. le Comte

d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que l'Académie a faite, à la dernière assemblée, de M. le Duc de Chabot, pour remplir la Place vacante d'Honoraire Associé-libre. Il ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite élection. En conséquence, M. le Duc de Chabot, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

M. Le Clerc nommé Professeur de Perspective. — Le Secrétaire a fait lecture d'une autre lettre écrite à M. *Pierre* par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il instruit l'Académie qu'il a fait choix de M. *Le Clerc*, pour succéder à feu M. *Challe* dans la Place de Professeur de Perspective, et que Sa Majesté avoit confirmé son choix. En conséquence, M. *Le Clerc* a pris séance en cette qualité.

M. Miger, Graveur, reçu Académicien. — M. *Cochin*, Conseiller et Secrétaire de cette Académie, a présenté à la Compagnie le Sr *Simon Charles Miger*, de Nemours en Gâtinois, aspirant, Graveur, qui a fait apporter de ses ouvrages. En vertu de la délibération du 26 Juillet 1777, par laquelle il a été arrêté, à la pluralité des suffrages, que les Graveurs à l'avenir seront agréés et reçus en un même jour, l'Académie a choisi, pour le morceau de réception du Sr *Miger*, l'estampe qu'il a exécutée d'après le tableau de M. *Carle Vanloo*, représentant le Satyre Marsyas écorché par l'ordre d'Apollon. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le sieur *Miger* Académicien, qui, laissant en dépôt entre les mains de l'Académie ce qui lui revient sur le prix de cette estampe, s'est engagé de graver deux portraits d'ici au Salon prochain[1].

L'Académie arrête de choisir un Modèle entre 40 et 50 ans. — L'Académie a arrêté, pour remplacer le Modèle

1. En marge, à la fin des manchettes analytiques, on trouve l'indication : « 6 n., » c'est-à-dire « 6 fèves noires. » Comme il n'y a eu de vote que pour l'élection de *Miger*, c'est à elle que l'indication se rapporte.

qui manque à l'École, de ne choisir, pour varier les différentes natures, parmi ceux qui se présenteront, que des hommes de 40 à 50 ans.

Lecture d'un prospectus pour l'étude du cheval; l'Académie souscrit. — Ayant été fait lecture d'un prospectus relativement à l'étude du cheval, l'Académie a décidé que l'on souscriroit pour Elle, desirant avoir un ouvrage qui peut intéresser les Arts.

Lettre de compliment de M. Aujolest Pagès. — En terminant la séance, le Secrétaire a lu une lettre de compliment de la nouvelle année, adressée à l'Académie par M. Aujolest Pagès, Directeur de l'École Académique de Poitiers.

Mrs Née et Masquelier envoient la 12e livraison de leurs estampes. — Mrs *Née* et *Masquelier* ont envoié la 12e livraison de leurs Vues de la Suisse.

Pierre — Dandré-Bardon — J. Bachelier — Pigalle — Hallé — Bergeret — D'Azaincourt — L'Abbé de Saint Non — Le Duc de Chabot — B. Du Vivier — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Gois — Mouchy — J. J. Lagrenée — Le Clerc — Le Prince — Demachy — Cochin — Taraval — Beaufort — Guérin — Boizot — Berruer — Robert — L'Enfant — Pérignon — Le Vasseur — Le Comte — B. Du Vivier — Huet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. pour M. *Le Moyne.* — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Allegrain* Prof. par supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 7 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une

lettre écrite à M. *Pierre* par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que la Compagnie a faite, à la dernière assemblée, du Sieur *Miger*, Graveur; il ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite élection.

Mr Miger, G., prend séance. — En vertu de la confirmation, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Miger*, Graveur, Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

L'Académie a arrêté que M. *Miger* gravera le tableau de M. *Michel Vanloo* peignant son père, et, comme ce morceau renferme deux portraits, la Compagnie a décidé que cette estampe suffira pour remplir ses engagemens et qu'en diminuant l'encadrement, M. *Miger* en ramènera la grandeur au format ordinaire.

L'Académie nomme le Sieur Phlipault fils pour remplacer son père en qualité de Concierge. — Ensuitte l'Académie a procédé à remplir la Charge vacante de son Premier Huissier et Concierge, vacante par la mort du Sieur Michel Phlipault, et a nommé à ladite Charge le Sieur Pierre Alexandre Phlipault, son fils, et l'a reçu en cette qualité, en lui enjoignant de servir fidèlement l'Académie, de s'acquitter de toutes les fonctions et services dépendans de cette Place, d'obéir aux ordres de la Compagnie, et de garder le secret de ses assemblées, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*.

M. Caffiéri obtient de mouler les portraits de M. Colbert et de M. Le Brun. — En terminant la séance, l'Académie a accordé à M. *Caffiéri* la permission de faire mouler dans les salles les portraits de M. *Colbert* et de M. *Le Brun*.

Pierre — Caffiéri — Dandré-Bardon —

Pigalle — Bergeret — Hallé — L'Abbé de Saint Non — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Van Loo — Doyen — Lépicié — D'Huez — Brenet — Du Rameau — Chardin — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — J. P. Le Bas — Le Clerc — Le Prince — Cochin — Berruer — Miger — Voiriot — Duplessis — Jollain — Pérignon — Houdon — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. pour M. *Le Moyne.* — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Allegrain* Prof. en suplément. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Sue fixe l'ouverture de son cours au lundy 9 Mars. — En ouvrant la séance, M. Sue, Professeur d'Anatomie, a proposé de commencer son cours de cette science; il a été arrêté qu'il sera annoncé aux Élèves pour le lundy 9 Mars.

M. Pinson, chirurgien, présente des morceaux anatomiques. — M. Pinson, Chirurgien, ayant fait aporter des morceaux anatomiques modelés par lui, l'Académie en a paru satisfaite, sauf quelques observations par les gens les plus versés dans cette partie.

Le jour des esquisses est fixé au vendredy 6 du mois de Mars. Ordre d'aporter un certificat de leurs Maîtres ou de celui qui les protège. — Ensuite il a été proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses que doivent faire ceux qui se proposent de concourir aux Grands Prix, et sur lesquelles on fera choix de ceux qui mériteront d'être admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature. On a arrêté que le sujet des esquisses sera donné le vendredi 6 de Mars, pour être jugées à l'assemblée du 7 du même mois. Il a été

décidé en outre qu'il sera enjoint aux Élèves de se faire inscrire chez le Concierge avant le jour du concours, en aportant un certificat de leurs Maîtres, qui atteste leur capacité suffisante.

Gratification au Sr Lambert de 72 livres. — L'Académie a accordé au sieur Lambert une somme de soixante-douze livres comme gratification de ses peines pendant la maladie du feu Sr Phlipault, Concierge.

Pierre — Caffiéri — Dandré-Bardon — Pigalle — Allegrain — Gabriel — Hallé — Bergeret — Le Duc de Chabot — Belle — Pajou — J. Bachelier — L. Lagrenée — Doyen — D'Huez — Du Rameau — Gois — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Suc — Le Clerc — Mouchy — De la Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Voiriot — Le Prince — Demachy — Julliar — Guérin — B. Du Vivier — Lempereur — Le Comte — Taraval — Miger — Le Vasseur — Houdon — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. pour M. *Le Moyne.* — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 7 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

Élèves admis à l'épreuve des académies. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, entre les Peintres, les nommés *Perrin*, *St Ours*, *Boileau*, *Sallos*, *Giroud*, *Moulin-neuf*, et, entre les Sculpteurs, les nommés *Collet*, *Susanne*, *Larmié*, *De Seine*, *Lorta* et *Duval*, pour commencer le lundy 16 Mars et continuer jusqu'au 18 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, *Bougon*,

Chéry, *Chaise*, *Du Tertre*, *Gouget*, *Pernotin*, *Landry*, et, entre les Sculpteurs, les nommés *Desmures*, *Jacques Phi. Le Sueur*, *La Marie*, *Diancourt*, *Bacary* et *Landragin*, pour être admis à la même épreuve le jeudi suivant jusqu'au samedi inclusivement, et ces académies seront jugées à l'assemblée du 28 de ce mois.

L'abbé Fontenay fait présent d'un Dictionnaire des Artistes en deux volumes in-8°. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte de ce jour, écrite à l'Académie par M. l'Abbé de Fontenay, auteur d'un ouvrage intitulé « Dictionnaire des Artistes » en deux volumes in-8°, dans laquelle il fait hommage à l'Académie dudit ouvrage. La Compagnie a ordonné que ce Dictionnnaire sera déposé dans sa bibliothèque, et que le Secrétaire sera chargé de témoigner sa reconnoissance à M. l'Abbé Fontenay.

Les Officiers en exercice s'assembleront une demie heure avant la séance pour juger les Médailles. — Sur ce qu'il a été représenté que MM. les Officiers en exercice, chargés de juger les Médailles accordées aux Élèves à la fin de chaque Quartier, desirent avoir plus de temps pour faire ce jugement avec plus de tranquillité, il a été arrêté que doresnavant, à la dernière assemblée de chaque Quartier, MM. les Officiers en exercice s'assembleront à l'Académie une demie heure avant la séance, et qu'il en sera fait mention sur les billets pour chacun d'eux.

Pierre — Dandré-Bardon — Pajou — Hallé — Gabriel — Le Ch. de Valory — Montullé — D'Azaincourt — L'Abbé de Saint Non — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — D'Huez — Doyen — B. Du Vivier — Lépicié — Brenet — Hüet — Du Rameau — Gois — Houdon — J. J. Lagrenée — Mouchy — Beaufort — Le Comte — Le Clerc — De la Tour — Demachy — Cochin — Bellengé — Taraval — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. pour M. *Le Moyne.* — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrètées pendant ce temps.

Mort de M. Adam, ancien Professeur ; âge 74 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nicolas Sébastien Adam*, ancien Professeur de cette Académie, décédé en cette ville le jour d'hier, 27 du présent mois, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

Élèves admis aux concours. Peintres : Perrin, St Ours, Salos, Giroud, Bougon, Chaise, Gouget. Sculpteurs : Collet, Susanne, De Seine, Lorta, La Marie, Diancourt, Bacari. — L'Académie, après avoir vu les académies, peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils ont faites afin de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture : *Perrin*, *Saint Ours*, *Sallos*, *Giroud*, *Bougon*, *Chaise* et *Gouget*, et, dans la Sculpture, *Collet*, *Susanne*, *De Seine*, *Lorta*, *La Marie*, *Diancourt* et *Bacari*.

Le Sieur de Jôux, Sculpteur, Agréé[1]. — M. *Pajou*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sr *Claude de Joux*, Chevalier, natif d'Arbois en Franche Comté, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

1. A la suite de cette manchette l'indication « 3 n., » que nous avions, jusqu'à cette feuille, interprétée par *non*. Mais, en marge de l'article même, il y a cette mention plus explicite : « 32 bl.; 2 n., » qu'il est difficile de ne pas remplir par « 32 blanches; 2 noires, » ce qui se rapporte sans doute à la couleur des fèves ou des billes avec lesquelles on votait. Le sens est le même au fond, mais l'explication de la forme est différente.

M. l'Abbé de Saint-Non fait présent de la première livraison du premier volume du Voïage pittoresque d'Italie. — Ensuite, le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la première livraison du premier volume du Voïage pittoresque de l'Italie exécuté sous sa direction, comme un hommage qu'il croit devoir à la Compagnie et une preuve de son amour pour les Arts. La Compagnie y a été sensible et a reçu avec reconnoissance son hommage.

M. Pigage fait présent d'un exemplaire de la Gallerie de Dusseldorf. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Mannheim à l'Académie, en datte du 16 de ce mois, par M. Pigage, Associé correspondant de l'Académie Royalle d'Architecture et Directeur général des Bâtimens de S. Al. S. l'Électeur Palatin. Il y prie la Compagnie d'agréer un exemplaire de son ouvrage sur la Gallerie Électorale des tableaux de Dusseldorf, qu'il a soumis depuis dix-huit mois au jugement de cette Compagnie, et dont il a obtenu le suffrage. Il ajoute que, s'honorant d'un suffrage aussi flateur, il en a fait mention à la fin de la Préface de son livre et que M. *Méchel*, de Basle, et son associé dans l'entreprise, qui a gravé les planches de ladite Gallerie, joint sa reconnoissance à la sienne. La Compagnie a reçu cet exemplaire avec satisfaction, et le Secrétaire sera chargé d'en faire ses remerciemens à M. Pigage.

Lecture d'un Mémoire de M. Dandré-Bardon. — M. *Cochin* a lu un Mémoire de M. *Dandré-Bardon*, Adjoint Recteur, dans lequel il rend compte de son administration pendant ce Quartier, où il a exercé pour M. *Lemoyne*, ainsi que de celle de MM. les Professeurs. L'Académie a reconnu, dans ce Discours, l'amour de ses devoirs, de l'ordre et de la décence, qui a de tous tems caractérisé M. *Dandré-Bardon* et lui en a marqué la satisfaction la plus grande.

Arrêté qu'il sera nommé des Commissaires pour mettre en ordre la bibliothèque. — Il a été arrêté qu'il seroit

nommé des Commissaires pour mettre en ordre la bibliothèque de l'Académie et constater tous les volumes et effets qui la composent.

M. Bridan nommé pour professer le mois d'Avril pour M. Falconnet. — En terminant la séance, l'Académie a nommé, à son rang, M. *Bridan* pour professer le mois d'Avril en place de M. *Falconet*, qui est à St Pétersbourg.

Jugement des Médailles remis à la prochaine assemblée, ainsi que la lecture des délibérations. — Le jugement des Médailles et la lecture des délibérations du Quartier ont été remis à la première assemblée.

Pierre — Dandré-Bardon — Pajou — Pigalle — Hallé — Gabriel — Bergeret — Le Cher de Valory — Montullé — Le Duc de Chabot — Allegrain — L. Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Belle — Lépicié — Gois — Le Clerc — D'Huèz — Brenet — Bridan — Du Rameau — De la Tour — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Prince — Julliar — Cochin — J. C. Roëttiers — J. P. Le Bas — Demachy — Guérin — Le Comte — Roëttiers — Voiriot — Valade — Beaufort — Taraval — Berruer — Houdon — Pérignon — B. Du Vivier — Boizot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Bridan* Adj. Prof. en titre pour M. *Falconet.* — M. *D'Huès* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 4 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles du Quartier de Janvier. 1re D'Afrique, P.; 2e Vernet, P.; 3e Claude de Seine, S. — Avant la séance, MM. les Officiers, en exercice pendant le Quartier de Janvier, ont procédé, comme il avoit été arrêté dans la der-

nière assemblée, au jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs figures académiques. Ils ont accordé

la première Médaille à *d'Afrique*, Peintre,

la seconde à *Vernet*, Peintre,

et la troisième à *Claude de Seine*, Sculpteur.

M. le Bas fait présent de la première livraison d'une suitte d'estampes de l'Histoire de France. — M. *Le Bas*, Conseiller, a fait présent à l'Académie de la première livraison d'une suitte d'estampes pour servir à l'Histoire de France.

L'Académie a été sensible à l'hommage que M. *Le Bas* a bien voulu lui faire de cet ouvrage. — Il a été oublié de donner l'approbation à M. *Le Bas;* elle lui a été donnée le 6 Juin pour en jouir en datte du 4 Avril[1].

Commissaires nommés pour l'arrangement de la bibliotèque : MM. Dandré-Bardon, Hallé, Chardin, les Secrétaires. — L'Académie a nommé les Commissaires pour l'arrangement de sa bibliotèque MM. *Dandré-Bardon*, *Hallé*, *Chardin* et les Secrétaires.

Lecture des délibérations du Quartier de Janvier. — La séance a été terminée par la lecture des délibérations du dernier Quartier, lecture qui avoit été remise à cette assemblée.

Pierre — Jeaurat — Bridan — Gabriel — Dandré-Bardon — Hallé — L'Abbé de St Non — Doyen — Pajou — Belle — D'Huèz — J. J. Lagrenée — Lépicié — Brenet — Gois — Mouchy — Le Clerc — Chardin — De la Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Cochin — Le Comte — Jollain — Taraval — Bellengé — Beaufort — Houdon — Jeaurat de Bertrix — Renou.

1. Voir Procès-verbal du 6 Juin 1778.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Bridan* Adj. Prof. en titre pour M. *Falconet.* — M. *D'Huès* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Julien, Sculpteur, Agréé. B[1]. — En ouvrant la séance, M. *Pigalle*, Adjoint à Recteur, a présenté à la Compagnie le sieur *Pierre Julien*, de Saint-Polien en Auvergne[2]. Après les voix prises à l'ordinaire et avoir reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation.

M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

L'Académie laisse à M. le Directeur le choix d'un tableau à donner à graver par le sieur Feigl. — M. le Directeur a demandé à l'Académie qu'Elle accordât au Sieur *Feigl* un tableau de réception à graver; l'Académie en a laissé le choix à M. le Directeur.

L'Académie a remis à la prochaine assemblée de décider si le sieur Julien exécutera sa figure en marbre. — L'Académie a remis à la prochaine assemblée à décider si le sieur *Julien* exécutera en marbre, pour sa réception, la figure dont il a présenté le modèle.

M. Sue propose un Cours sur le Modèle vivant; fixé au 4 du mois prochain. — M. *Sue* a proposé de faire un Cours de démonstrations anatomiques sur le Modèle vivant. L'Académie a arrêté que ce Cours commencera dans l'École le 4 du mois prochain, à onze heures précises.

Pierre — Pigalle — Bridan — Dandré-Bardon — De Voyer d'Argenson — Montullé — D'Azaincourt — Bergeret — Hallé — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint Non — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou

1. Ce « B » veut probablement dire l'unanimité, tous les votes ayant été *blancs*.

2. Saint-Paulien, Chef-lieu de Canton de l'arrondissement du Puy (Haute-Loire).

— Van Loo — Caffiéri — Doyen — D'Huèz — J. Bachelier — Du Rameau — Gois — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Süe — Le Clerc — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — Le Prince — Demachy — Cochin — Voiriot — Bellengé — De Wailly — B. Du Vivier — Taraval — Beaufort — Le Comte — Le Vasseur — Perignon — Jollain — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. absent. — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, [samedi] 2 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. De Joux exécutera sa figure d'agréement pour sa réception. — En ouvrant la séance, l'Académie, conformément à la précédente délibération et à l'ancien usage, a arrêté, à la pluralité des voix, que le Sieur *De Joux*, Sculpteur, exécutera en marbre, pour sa réception, la figure du St Sébastien, sur laquelle il a été agréé.

M. Julien exécutera sa figure d'agréement pour sa réception. — L'Académie a arrêté aussi, à la pluralité des voix, que le Sieur *Julien*, Sculpteur, exécutera en marbre, pour sa réception, la figure du Gladiateur mourant, sur laquelle il a été agréé.

L'esquisse de M. Foucou acceptée; il fera son modèle dans l'Académie. — Le Sieur *Foucou*, n'ayant point obtenu d'exécuter en marbre la figure sur laquelle il a été agréé, a fait aporter une esquisse d'un Marsias. Les voix prises à l'ordinaire, la Compagnie l'a accepté; mais elle a statué que le Sieur *Foucou* fera son modèle dans l'Académie, ce qui a été quelquefois ordonné[1]; Elle a arrêté en outre

1. On a effacé, mais sous les ratures on peut lire encore : « Quand on craint quelque foiblesse de talent. »

que, le modèle fait, il sera aporté à l'Académie et jugé au scrutin avant son exécution en marbre.

Lecture d'une lettre en réponse à M. Pigage. — Le Secrétaire a fait lecture d'un projet d'une lettre qui doit être envoiée à M. Pigage, Associé correspondant de l'Académie Royale d'Architecture et Directeur général des Bâtimens de S. Alt. S. l'Électeur Palatin, pour le remercier de l'envoi de son exemplaire de la Galerie de Dusseldorf. La Compagnie en a aprouvé la teneur.

Pierre — Vanloo — Dandré-Bardon — De Voyer d'Argenson — Gabriel — Watelet — Belle — Hallé — Pajou — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Brenet — Mouchy — J. J. Lagrenée — Du Rameau — Le Clerc — Chardin — Le Prince — Demachy — Cochin — Bellengé — B. Du Vivier — Le Vasseur — Taraval — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30e May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Jean Baptiste Le Moyne, Sculpteur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jean Baptiste Le Moyne*, Sculpteur, ancien Directeur et Recteur de cette Académie, et Membre de celles des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Rouen, Toulouse et Dijon, décédé, le 25 de ce mois, aux Galeries du Louvre, dans la soixante quatorzième année de son âge.

Raport du Comité pour le rôle de la capitation de cette année et les comptes de 1777. — Ensuite, le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs et Recteurs, Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle : Dans les Professeurs, M. *Lagre-*

née l'é; dans les Adjoints, M. *Brenet;* dans les Conseillers, M. *Roëttiers;* M. *Chardin*, ancien Trésorier; Mrs les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Taraval*, tous Commissaires pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés, le matin du même jour, sans tirer à conséquence pour les droits de l'Académie, — l'Académie ayant oublié de nommer lesdits Commissaires, comme il est d'usage, dans l'assemblée précédente. Le rôle a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires. Copie en a été délivrée à Mr le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ, et à l'acquit des droits dus au Roy, et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie.

Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de M. *Hallé*, Trésorier, pendant l'année 1777. Sur le raport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Listes générales présentées à l'Académie et aprouvées. — M. *Pierre*, Directeur, a raporté que M. d'Angiviller, Directeur général des Bâtimens du Roy, lui avoit écrit une lettre, par laquelle il lui annonce qu'il a reçu de Mr l'Intendant de Paris une réponse aussi satisfaisante qu'il pouvoit le desirer, relativement à un Élève de l'Académie, qui a été forcé de tirer cette année à la Milice à St-Germain-en-Laye. Il y recommande en outre qu'il soit pris tous les moyens nécessaires pour empêcher que l'on ne dise que les droits de l'Académie sont vains pour elle ou onéreux aux autres Citoyens. En conséquence du desir, déjà connu, de Mr le Directeur général ét pour jouir, sans aucune contestation à l'avenir, de l'exemption de Milice et enrôlement, accordée à l'Académie pour ses Élèves par l'article XIe de la Déclaration du Roy donnée le 15 Mars et enregistrée en Parlement le 2 Septembre 1777, ladite Académie avoit déjà ordonné qu'il fût fait trois Registres pareils, où sont et seront doresnavant inscrits les noms de

ses Élèves, tant les fils d'Officiers et d'Académiciens que Médaillistes, Protégés et simples appelés[1], et enfin ceux qui, pendant les six mois d'intervalle d'un Concours à l'autre pour les places, se présenteront pour dessiner à l'École, avec un billet de protection en bonne forme; mais ces derniers ne pourront y être inscrits que par le Secrétaire, après le visa de leurs billets de protection déposés chez le Concierge. Lesdits Registres ont été présentés à l'assemblée qui les a approuvés. Les feuilles cotées de ces registres sont et seront, tous les six mois, paraphées et signées par le Directeur, Recteur, Professeur en exercice et le Secrétaire.

Lettre de M. le Comte de Choiseul-Gouffier pour offrir le premier chapitre de son Voiage de la Grèce. Le Secrétaire chargé de lui écrire. — Lecture a été faite par le Secrétaire d'une lettre de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il le prie de vouloir bien offrir à la Compagnie le premier cahier du « Voiage pittoresque de la Grèce, » ouvrage exécuté sous les yeux de ce Seigneur et en partie d'après ses dessins. L'Académie, déjà instruite par la voix publique du zèle avec lequel M. de Choiseul a couru, à travers mille périls, pour interroger les restes de la belle Antiquité dans différentes contrées de la Grèce et de l'Asie mineure, a reçu avec la plus grande satisfaction ce monument de son amour pour les Arts, qu'il tient à honneur de professer lui-même. L'Académie a chargé le Secrétaire de lui écrire combien Elle est sensible au présent qu'il a bien voulu lui faire de son ouvrage.

M. Chardin fait présent à la Compagnie des ouvrages gravés d'après lui. — M. *Chardin*, Conseiller et ancien

1. Les *Protégés* ne sont pas les Élèves de l'École Royale des Élèves protégés qui avaient tous eu le Prix, mais les Élèves qui ont un billet de protection d'un Professeur; les *simples appelés* sont les Elèves qui, n'ayant pas de droit à une place marquée d'avance à cause d'une Médaille, sont appelés à leur tour.

Trésorier, a prié l'Académie d'accepter la collection des estampes gravées d'après ses ouvrages reliés en un volume in-folio. La Compagnie a témoigné à M. *Chardin* sa reconnoissance et a ordonné que le volume sera déposé dans sa bibliotèque.

M. Du Vivier fait présent du petit scel de l'Académie. — M. *Du Vivier* a remis le petit scel de l'Académie, qu'il a gravé. Il représente une tête de Minerve et porte pour exergue : ACADEMIA PARISIENSIS REGIA PRIMARIA PICTURÆ ET SCULPTURÆ ; il en a fait présent.

L'Académie autorise M. le Trésorier à acheter une planche du portrait de M. Vleughels par M. Pesne la somme de 150 l. — L'Académie a autorisé M. *Hallé*, Trésorier, à faire pour elle acquisition d'une planche gravée par *E. Jeaurat* d'après un portrait de M. *Vleughels*, peint par *Pesne*[1], pour la somme de 150 l.

13e, 14e, 15e et 16e livraisons du Voiage de Suisse envoiées par Mrs Née et Masquelier. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 13e, 14e, 15e et 16e livraisons du Voiage de la Suisse.

A la première assemblée de Juillet on procédera à remplir les Places vacantes. — L'Académie a remis à la première assemblée de Juillet à procéder à la nomination des Places vacantes.

Ceux des Académiciens, qui desireront se mettre sur les rangs pour entrer dans la classe des Adjoints Professeurs, apporteront des ouvrages à ladite première assemblée de Juillet.

Pierre — Jeaurat — Hallé — Vanloo — Gabriel — L'Abbé de Saint Non — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Gois — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau

1. N° 1835 du catalogue de la Chalcographie. La peinture originale est au Musée de Versailles, n° 2429.

— Mouchy — Le Clerc — Le Bas — Chardin — Cochin — Demachy — Boizot — Le Comte — Bellengé — Jeaurat de Bertry — Voiriot — Le Vasseur — B. Du Vivier — Beaufort — Berruer — Houdon — Taraval — Pérignon — Renou.

M. *Pierre* Dir. abs. — M. *Jeaurat* Rect. abs. — M. *D'Huès* Prof. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture de la lettre qui doit être écrite à M. le Comte de Choiseul-Gouffier. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'un projet de la lettre qui doit être envoiée à M. le Comte de Choiseul-Gouffier, pour le remercier du présent qu'il a fait à l'Académie de son Voiage pittoresque de la Grèce. La Compagnie en a aprouvé la teneur.

Approbation donnée à M. Le Bas pour sa suitte d'estampes servant à l'Histoire de France; cette approbation avoit été oubliée le 4 Avril dernier. — M. *Le Bas*, Conseiller, a renouvellé à l'Académie la demande, qu'il avoit déjà faite le 4 Avril dernier, à l'effet d'obtenir son aprobation à une suitte d'estampes projettée pour servir à l'Histoire de France, et dont M. *Le Bas* a fait présent à l'Académie de la première livraison.

L'Académie, pour réparer l'omission, a permis et permet à M. *Le Bas* de jouir du privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil d'État du 28 Juin 1714, à dater de la demande dudit 4 Avril dernier.

Le Concours pour la Place d'Adjoint sera ouvert pour les Peintres seulement. — L'Académie a arrêté que, relativement à la Place d'Adjoint Professeur, on se conformeroit à la délibération du 26 Juillet 1776, par laquelle il est dit que l'on élira alternativement un Peintre, ou un Sculpteur, pour entrer dans cette Classe d'Officiers. En consé-

quence, l'Académie a décidé que le Concours seroit ouvert pour les Peintres seulement à la première assemblée de Juillet prochain.

Dandré-Bardon — D'Huez — Gabriel — Belle — J. Bachelier — Brenet — Lépicié — Mouchy — Le Clerc — J. P. Le Bas — Beaufort — Bellengé — Houdon — Taraval — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *D'Huès* Prof. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier d'Avril : Desoria, P., 2e ; Corbet, S., 2e ; Rivière, P., 3e. —Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, qui sont accordés tous les trois mois sur les académies des Élèves, ont accordé

une seconde Médaille à *Desoria*, P.,
aussi une seconde à *Corbet*, S.,
et une troisième à *Rivière*, P.

2e livraison du Voiage de l'Italie envoiée à l'Académie. — M. l'Abbé de St Non, Honoraire Associé libre, a envoié à l'Académie la 2e livraison du 1er volume du Voiage pittoresque de toute l'Italie qui s'exécute sous sa direction.

17e livraison du Voiage de la Suisse aussi envoiée. — MM. *Née* et *Masquelier*, Graveurs, ont aussi envoié la 17e livraison du Voiage de la Suisse.

Planche du portrait de M. Tocqué achetée 600 l. — Sur l'offre que Mme Martinot a fait faire de céder à l'Académie la planche du portrait de M. *Tocqué*, son père, peint par

M. *Nattier* et gravé par M. *Cathelin*, l'Académie a autorisé M. *Hallé*, Trésorier, à l'acquérir pour le prix et somme de 600 l.[1].

M. Du Rameau exerçant en suplément, pour M. Vien, le mois prochain. — L'Académie a nommé M. *Du Rameau*, Adjoint Professeur, pour exercer en suplément le mois prochain, au lieu et place de M. *Vien*, actuellement à Rome.

A la première assemblée on remplira les places vacantes. — On procédera, à l'assemblée suivante, comme il a été décidé dans les précédentes assemblées, à remplir les Places vacantes.

Lecture des délibérations. — La séance a été terminée par la lecture des délibérations du présent Quartier d'Avril.

Pierre — Jeaurat — Dandré-Bardon — Hallé — Allegrain — D'Huez — Belle — Gabriel — L. Lagrenée — Pajou — Caffiéri — Doyen — Van Loo — J. Bachelier — Gois — Du Rameau — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julliar — Sue — Le Clerc — Chardin — De la Tour — Roslin — J. P. Le Bas — Bellengé — Demachy — Cochin — Berruer — Beaufort — Valade — P. L'Enfant — Voiriot — B. Du Vivier — Le Vasseur — Porporati — Guérin — Lempereur — Taraval — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Lépicié* Prof. en titre. — M. *Du Rameau* Prof. par suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 4 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir les Places vacantes d'Officiers.

1. N° 1823 du catalogue de la Chalcographie. Le portrait original avait été donné à l'Académie par la veuve de *Tocqué* le 6 Mars 1773.

Nomination des Officiers : M. Dandré-Bardon Recteur ; M. Vien Adjoint Recteur ; M. Brenet Professeur ; M. Taraval Adjoint Professeur. — Avant de procéder à remplir les Places vacantes par la pluralité des suffrages, M. *Dandré-Bardon*, comme le plus ancien des Adjoints à Recteur, en vertu de l'article neuvième des nouveaux Statuts, est monté de droit au Rectorat, sans aller au scrutin. Ensuite, les voix prises à l'ordinaire, M. *Vien*, Professeur, a été nommé Adjoint à Recteur ; M. *Brenet*, Adjoint Professeur, est entré dans la classe des Professeurs, et M. *Taraval*, Académicien, dans celle des Adjoints à Professeur.

M. Pigalle prend le Quartier de Janvier, M. Dandré-Bardon celui d'Octobre. — Après cette nomination d'Officiers, M. *Pigalle*, Recteur, a demandé d'exercer pendant le Quartier de Janvier; en conséquence, M. *Dandré-Bardon* exercera, en qualité de Recteur, pendant le Quartier d'Octobre.

Les mutations des Professeurs fixées à la dernière assemblée de Septembre. — Quant aux mutations qu'occasionne dans les Professeurs le passage de M. *Vien* dans la classe des Adjoints à Recteur, il a été arrêté qu'à l'avenir ces mutations ne seront fixées qu'à la dernière assemblée de Septembre, et que, par *intérim*, le nouveau Professeur exercera pendant les mois de celui qu'il aura remplacé.

Approbation donnée à M. Clérisseau pour son ouvrage des Antiquités de la France. — M. *Clérisseau*, Académicien, a suplié la Compagnie de donner son approbation à un ouvrage qu'il a fait, dédié à M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, ayant pour titre : « Antiquités de la France. » L'Académie, voulant lui prouver combien Elle applaudit aux efforts louables et aux soins qu'une pareille entreprise a dû lui couter, lui a permis et permet de jouir du privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil d'État du 28 Juin 1714, quant à la première partie gravée qu'il a mise sous les yeux de la Compagnie.

Pierre — J. Dumont le Rom. — Lépicié — Jeaurat — Pigalle — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Soufflot — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Du Rameau — Vanloo — Brenet — Pajou — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Julliar — Chardin — Roslin — Boizot — J. P. Le Bas — Cochin — Demachy — Guérin — Berruer — Voiriot — Jollain — Le Comte — Pérignon — Beaufort — Clérisseau.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Lépicié* Prof. en titre. — M. *Du Rameau* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Seconde livraison des figures de l'Histoire de France donnée par M. Le Bas. — En ouvrant la séance, M. *Le Bas* a fait présent à la Compagnie de la seconde livraison des figures de l'Histoire de France, composée de 18 estampes. L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

Ne s'étant point trouvé d'affaire, la séance a été levée.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Lépicié — Hallé — Gabriel — Allegrain — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Du Rameau — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Sue — Le Clerc — Chardin — J. P. Le Bas — Demachy — Roslin — Cochin — Voiriot — Bellengé — Doyen — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 1er Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre de M. D'Angiviller pour la confirmation des élections. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre dattée du 27 Juillet dernier, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté les diverses élections faites par l'Académie, et que Sa Majesté les a confirmées.

L'assemblée pour l'examen des tableaux et bas-reliefs pour les Grands Prix remise au 24 dudit mois. — Il a été arrêté que l'Académie s'assemblera le lundi, 24 du présent mois, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourent pour les Grands Prix.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Dandré-Bardon — Belle — Hallé — Pajou — Vanloo — J. Bachelier — D'Huez — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Taraval — J. J. Lagrenée — Le Clerc — Mouchy — Chardin — Roslin — J. P. Le Bas — Voiriot — Cochin — Jollain — Bellengé — Berruer — Beaufort — Renou[1].

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 24 Aoust, l'Académie s'est assem-

1. A la suite de la signature de *Renou* le commencement d'une signature interrompue, qui doit être celle de *Lagrenée* l'aîné, car on y lit « LL » et le commencement, en forme de *c*, d'une troisième lettre, qui est l'*a* non encore complet.

blée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourent aux Grands Prix.

Arrêté qu'il y aura un Premier Prix en Peinture, deux Premiers en Sculpture et les deux Seconds Prix en Peinture et Sculpture. — Après l'examen fait desdits tableaux et bas-reliefs, l'Académie a décidé, à la pluralité des voix, qu'il ne sera accordé dans la Peinture qu'un premier Prix, et, quand à la Sculpture, il a été arrêté qu'il seroit accordé deux premiers Prix. A l'égard des seconds Prix, il en sera accordé deux, tant en Peinture qu'en Sculpture.

Ces tableaux et bas-reliefs seront exposés, dans les salles de l'Académie, le jour de demain, fête de S[t] Louis, et seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedi suivant, 29 du présent mois.

Les 18[e] et 19[e] livraison des Vues de Suisse. — Les sieurs *Née* et *Masquelier*, Graveurs, ont envoié les 18[e] et 19[e] livraison des Vues de la Suisse.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Belle — Dandré-Bardon — Hallé — L'Abbé de Saint-Non — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Vanloo — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Chardin — Vernet — J. P. Le Bas — Julliar — Demachy — Cochin — Robert — Beaufort — Pasquier — Pérignon — B. Du Vivier — Bellengé — Le Vasseur — Miger — Jeaurat de Bertry — Antoine Le Bel — Houdon — Voiriot — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* [Rect.] — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Août, l'Académie s'est assem-

blée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture : David qui condamne à la mort l'Amalécite qui vient lui annoncer celle de Saül en lui aportant son diadême, et, pour la Sculpture : Mucius Scévola devant Porsenna et lui parlant, la main dans un brasier ardent.

Après l'examen fait desdits tableaux et bas-reliefs, l'Académie a procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758.

1er Prix de Peinture : Jean Antoine Théodore Giroust, de Bussy-St-Georges en Brie, âgé de 24 ans, Élève de M. Lépicié. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le Sieur *Jean Antoine Théodore Giroust*, natif de Bussy-St-Georges en Brie [1], âgé de 24 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre E, a été juger mériter le premier Prix de Peinture.

1er Prix de Sculpture : Jacques Lamarie, de Paris, âgé de 28 ans, Élève de M. Adam. — Ensuite on a procédé au jugement du premier Prix de Sculpture. Le Sieur *Jacques La Marie*, de Paris, âgé de 28 ans, qui a fait le bas-relief marqué O, a obtenu ledit premier Prix.

1er Prix de Sculpture 1777. François Marc Susanne, de Paris, âgé de 28 ans, Élève de M. D'Huès. — L'on a procédé ensuite au jugement du premier Prix de Sculpture de 1777. Le Sieur *François Marc Susanne*, de Paris, âgé de 28 ans, a obtenu ledit premier Prix sur le bas-relief marqué K.

Seconds Prix de Peinture. 1778 : Jean Pierre Saint-Ours, de Genève, âgé de 23 ans; 1777 : Édouard Chaise, de Paris, âgé de 17 ans. — Les voix s'étant trouvées égales entre les tableaux marqués B et F, l'Académie a accordé le premier des seconds Prix de Peinture à *Jean Pierre Saint-Ours*, de Genève, âgé de 23 ans, à cause de

1. Seine-et-Marne, arr. de Meaux, canton de Lagny.

la première Médaille de dessin qu'il a déjà obtenue, et le sieur *Édouard Chaise*, de Paris, simple appelé, a obtenu le second Prix de 1777 et n'aura place dans l'École qu'après ledit *St-Ours*.

Seconds Prix de Sculpture. — 1778 : Louis Pierre De Seine, de Paris, âgé de 28 ans, Élève de M. Mouchy. — Le second Prix de Sculpture de 1778 a été accordé au sieur *Louis Pierre de Seine*, de Paris, âgé de 28 ans, qui a fait le bas-relief marqué M ;

1777 : Antoine Bacari, de Paris, âgé de 23 ans, Élève de M. Lecomte. — Le second Prix de Sculpture de 1777 a été accordé à *Antoine Bacari*, de Paris, âgé de 23 ans, qui a fait le bas relief marqué de la lettre I.

Lecture d'une lettre de M. Vien. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Vien*, écrite de Rome, en datte du 29 Juillet dernier, par laquelle il remercie l'Académie de l'avoir fait monter au grade d'Adjoint à Recteur.

Il est toujours resté le premier Prix de Sculpture de 1775, et le second Prix de Sculpture de 1776.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Belle — Dandré-Bardon — Gabriel — Allegrain — L. Lagrenée — Hallé — Pajou — Lépicié — Brenet — Bridan — Doyen — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Sue — Cochin — J. C. Roëttiers — Chardin — Demachy — Guérin — Voiriot — Robert — Beaufort — Moitte — Le Vasseur — Jollain — B. Du Vivier — Pérignon — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Allegrain* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Ne s'étant présenté aucune affaire, la séance a été levée.

M. Pierre se charge de s'informer de la santé de M. Jeaurat. — En levant la séance, l'Académie, informée que M. *Jeaurat* étoit indisposé, a chargé M. *Pierre*, Directeur, qui alloit partir pour Versailles, de le visiter de la part de la Compagnie.

Pierre — J. Du Mont le Rom. — Allegrain — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Belle — Pajou — J. Bachelier — Taraval — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Chardin — Roslin — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. abs. — M. *Dumont le R.* Rect. — M. *Allegrain* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

1re Médaille : Hoyer, P.; 3e : Rebattu, P.; 3e : C. Guérin, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Hoyer*, P.,

la 3e à *Rebatu*, P.,

et une troisième à *Cristophe Guérin*, P.

Il n'y a point eu de seconde accordée, la seconde ayant été adjugée d'avance dans le Quartier précédent.

Lecture de deux lettres du sieur Aujolest Pagès, la 1re Compte-rendu des états des Élèves qui ont remporté des Prix, la deuzième projet d'une École de dessin pour la Ville de Bayonne. Remis à statuer dans un autre tems. —

En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de deux lettres, du 18 du présent mois, écrites par le Sieur Aujolest Pajès, Directeur de l'École Académique de Poitiers. Par la première, il présente à la Compagnie l'état des Élèves qui ont mérité des Prix à la distribution du 25 Aoust dernier dans ladite École de Poitiers, et l'informe que l'exposition des ouvrages des Artistes de ladite École ne se fera à l'avenir que tous les deux ans.

Par la seconde, au nom et comme fondé de procuration du Sr *Pierre La Glaire*, Élève de l'Académie de Toulouse, le Sieur Aujolest Pagès adresse à la Compagnie une requête dudit *La Glaire* au Maire et Échevins, Gouverneurs de la Ville et Cité de Bayonne, à l'effet d'avoir la permission d'élever une École Académique gratuite de dessin dans ladite ville, pour la classe commune de ses habitans. Il apert par ladite requête, répondue, signée et scellée par lesdits Maires et Échevins de la Ville de Bayonne, qu'ils y ont adhéré, et qu'ils invitent ledit *La Glaire* à se procurer de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture de Paris, la permission d'établir en ladite Ville de Bayonne une École de son Art. Il apert aussi, par un avis public imprimé avec la permission du Maire, que ladite École a été ouverte le 21 juillet dernier en conséquence des pièces justificatives cy-dessus énoncées et mises entre les mains et sous les yeux de la Compagnie. La Compagnie a remis à un autre tems de délibérer sur cette affaire et a arrêté que le Secrétaire écrira une lettre au Sieur Aujolest Pagès, dans laquelle il sera dit que le Sieur *La Glaire* ayt au préalable à s'adresser lui-même à la Compagnie qui statuera définitivement sur ce qu'Elle avisera bon être sur cet objet.

Mutations. M. Doyen prend Juillet en suplément ; M. Brenet exercera Décembre en titre et Mars en suplément. — Ensuite, on a procédé aux mutations des mois d'exercice de MM. les Professeurs pour l'année 1779. M. *Doyen* a choisi le mois de Juillet en suplément au lieu de Mars;

M. *Brenet* exercera en titre Décembre et en suplément le mois de Mars. L'Académie, en confirmant sa délibération du 4 Juillet dernier, par laquelle il est dit que ce sera toujours à la dernière assemblée de Septembre que MM. les Professeurs permuteront leur mois d'exercice, a arrêté en outre, pour éviter toute confusion, que lesdittes mutations, fixées tous les ans au mois de Septembre, n'auront d'effet et d'exécution que pour l'année suivante. Ainsi à l'avenir, quelque événement qu'il arrive dans la classe de MM. les Professeurs, ceux qui les remplaceront exerceront par *intérim*, pendant le çours de l'année commencée, les mêmes mois des Professeurs auxquels ils auront succédé.

L'affaire de Le Maire Modèle, pour cessation de service, remise à la fin d'Octobre, et suspend son exercice et ses gages. — Sur le raport fait à l'Académie que le sieur Le Maire, un de ses Modèles, s'étoit rhabillé avec humeur, sur ce qu'on lui disoit de mieux tenir, et avoit fait par là cesser le service public, l'Académie a remis à la fin d'Octobre le jugement de cette affaire et, pendant le tems dudit mois d'Octobre, a interdit tout exercice audit Lemaire, et suspendu ses gages pendant ledit tems, jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement.

Deuzième cahier du Voyage pittoresque de la Grèce envoié par M. le Comte de Choiseul-Gouffier. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, au nom de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, le second cahier de son Voïage pittoresque de la Grèce.

20e livraison des vües de la Suisse. — Mrs *Née* et *Masquelier* ont envoié la 20e livraison des Vues de la Suisse.

Lecture des déliberations remise à la prochaine assemblée. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

Nota : Il y a, pour le Quartier prochain, deux premières Médailles à accorder et une seconde, et point de troisième.

J. Du Mont le Rom. — Allegrain — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — Belle

— Vanloo — Caffiéri — D'Huez — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Doyen — Mouchy — Taraval — Chardin — Roslin — Valade — Berruer — Demachy — Jollain — Beaufort — Cochin — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. abs. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 3e Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture du projet d'une lettre au Sr Aujolest Pagès. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de la lettre que la Compagnie, dans l'assemblée précédente, l'avoit chargé d'écrire au Sr Aujolest Pagès, relativement à l'École de Poitiers, et à la demande du Sr *La Glaire.* L'Académie en a aprouvé la teneur.

Le jugement des figures fixé au 9, à 10 heures précises. — Le jugement des figures pour les places a été fixé au vendredy, 9 du présent mois, à 10 heures du matin précises.

Lecture des délibérations du Quartier. — La séance a été terminée par la lecture des délibérations du Quartier précédent, laquelle avoit été remise à cette assemblée.

Dandré-Bardon — Doyen — Gois — L. Lagrenée — Hallé — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Mouchy — Taraval — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31e Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Oudry fils et de M. L'Archevesque, Agréé

Sculpteur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Oudry* fils, Peintre, Académicien, décédé à Lauzanne en Suisse, dans le mois de Septembre dernier, âgé de 58 ans, et celle de M. *L'Archevesque*, Chevalier de l'Étoile polaire et de St Michel, Sculpteur, Agréé, mort à Montpellier le 26 7bre dernier, agé de 57 ans.

La décision de l'affaire de Le Maire, Modèle, ayant été remise à cette assemblée, le raport et l'examen en ayant été faits de nouveau, l'Académie, écoutant sa clémence, a borné la punition du S^r Le Maire à la suspension d'exercice et de gages déjà prononcée par Elle contre lui pendant le présent mois d'Octobre. M. le Directeur s'est chargé de lui enjoindre de sa part d'être plus circonspect à l'avenir et de lui déclarer qu'à la première faute de cette nature, il sera renvoié.

Éloge historique de Jean Baptiste Le Moyne écrit par M. Dandré-Bardon. — Ensuite, le Secrétaire a lu à l'assemblée l'Éloge historique de feu *Jean Baptiste Le Moyne*, Sculpteur du Roy, ancien Directeur et Recteur, écrit par M. *Dandré-Bardon*, Recteur. En demandant la permission de faire imprimer ce petit ouvrage sous l'autorité de l'Académie, l'auteur l'a demandé aussi pour l'impression de la vie de *Jean Baptiste Vanloo* qu'il lut à l'assemblée du 5 Septembre 1753, dont il a produit la délibération par extrait. La Compagnie, voulant condescendre aux vues de M. *Dandré-Bardon* et lui témoigner la satisfaction qu'Elle a de le voir s'intéresser à la gloire de ses confrères, lui a permis d'user, pour ces deux ouvrages, de la participation au privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil du 28 Juin 1714.

21e livraison des Vues de la Suisse. — Mrs *Née* et *Masquelier*, Graveurs, ont envoié la 21e livraison des Vues de la Suisse.

Pierre — Dandré-Bardon — Doyen — Pigalle — Hallé — Allegrain — Belle — L. Lagrenée — J. J. Lagrenée — Caffiéri —

Pajou — Mouchy — Van Loo — D'Huez — Taraval — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Gois — Julliar — Le Clerc — Demachy — Chardin — Le Vasseur — Cochin — Beaufort — Roslin — Berruer — Voiriot — B. Du Vivier — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *La Grenée* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7e Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Envoi de la 22e livraison des Vues de la Suisse par Mrs Née et *Masquelier.* — En ouvrant la séance, le Secrétaire a présenté à l'Académie la 22e livraison des Vues de la Suisse.

Ne s'étant pas trouvé, ni présenté aucune affaire, la séance a été levée.

Pierre — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Gabriel — Allegrain — Belle — Pajou — Gois — Du Rameau — Lépicié — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Vernet — Roslin — Beaufort — Bellengé — J. P. Le Bas — Duplessis — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *de La Grenée* l'aîné Prof. — M. *Belle* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de M. Boizot fils, Sculpteur. — 4 n. — En ouvrant la séance, M. *Pigalle*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Simon Louis Boizot* fils, Sculpteur, né à Paris, âgé de 34 ans, agréé le 23 Novembre 1771, qui a

fait aporter une figure représentant Méléagre, qui lui avoit été ordonnée pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu M. *Boizot* Académicien.

M. Dandré-Bardon fait présent de deux estampes encadrées. — M. *Dandré-Bardon*, Recteur, a fait présent à l'Académie de deux estampes enbordurées, représentant le portrait de *Puget* et le bas-relief de ce célèbre Sculpteur placé à la Consigne de Marseille. L'assemblée lui en a témoigné sa reconnoissance.

M. Clérisseau fait présent d'un exemplaire de la 1re partie des Antiquités de la France. — M. *Clérisseau*, Académicien, a présenté à la Compagnie la première Partie des Antiquités de la France. L'Académie, qui avoit accordé à cet Académicien, le 4 Juillet dernier, la permission de faire paroître, sous son privilège et son aprobation, un ouvrage aussi intéressant pour la Nation en général que pour tous les Artistes en particulier, en a reçu avec plaisir un exemplaire des mains de l'auteur, et lui en a marqué une grande satisfaction.

Le Sr Caresme suspendu jusqu'à ce qu'il se soit justifié. — Ouï le raport du Secrétaire sur les bruits qui se répandent et se confirment universellement contre le Sr *Caresme*, Agréé, l'Académie, vu la gravité des accusations contre le Sr *Caresme* et leur publicité, a préalablement suspendu et suspend à son égard l'effet des droits attribués au titre d'Agréé, dont il est revêtu, jusqu'à ce qu'il se soit pleinement justifié. En conséquence, Elle lui enjoint de le faire sous huitaine, et, faute de répondre par écrit dans ce délai aux accusations qui lui sont communiquées, son silence sera regardé comme un aveu tacite des inculpations dont le charge la voix publique. M. le Secrétaire sera chargé de lui envoier copie de la délibération, qui lui sera remise par l'Huissier de l'Académie.

Pierre — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Pigalle — Gabriel — Le Cher de Valory

— *Hallé — De Voyer d'Argenson — Montullé — Allegrain — Belle — Pajou — Doyen — Brenet — Van Loo — J. Bachelier — D'Huez — Bridan — J. J. Lagrenée — Gois — Taraval — Lépicié — Du Rameau — Mouchy — Le Clerc — Vernet — Demachy — Chardin — De La Tour — Roslin — Cochin — B. Du Vivier — Berruer — Clérisseau — Miger — Des Portes — Duplessis — Voiriot — Boizot — Jollain — Beaufort — P. L'Enfant — Houdon — Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. en titre. — M. *de Lagrenée* l'aîné Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 5 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Boizot prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, du 30 Novembre dernier, à M. *Pierre*, Directeur, par Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui marque qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que la Compagnie a faite, à la dernière assemblée, du Sieur *Boizot* fils, Sculpteur. Il ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite élection. En conséquence de la confirmation, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Boizot* fils, Sculpteur, Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

Commissaires nommés pour la poursuite et l'examen de l'affaire dudit Sieur Caresme, après lecture faite de ses

défenses et de la déclaration d'un Élève impliqué dans la cause. — Ensuite, le Secrétaire, après avoir rapporté à l'Académie que copie de la délibération de la dernière assemblée avoit été expédiée, signifiée et remise au Sieur *Caresme* par l'Huissier de l'Académie, a lu une déclaration qui lui a été faite par le Sieur *Caresme* le 3 de ce mois, et que le Secrétaire a écrite sous sa dictée, et fait reconnoître et signer par le Sieur *Caresme*. Lecture faite aussi d'une autre déclaration d'un Élève de l'Académie impliqué dans cette affaire, l'Académie a ordonné d'aller aux voix pour décider si Elle prononceroit une prolongation d'interdiction contre le Sieur *Caresme*, ou si Elle statueroit définitivement. Les voix se sont réunies pour une décision définitive; mais l'Académie, vû les difficultés que présente l'affaire dont il s'agit et l'examen qu'Elle exige, a arrêté qu'il seroit nommé des Commissaires pour en prendre une connoissance plus aprofondie, et que le raport en sera fait par eux pour être par l'Académie statué définitivement.

En outre Elle a décidé que sa délibération de la dernière assemblée relativement au Sieur *Caresme*, qui prononce la suspension de tous droits au titre d'Agréé, continuera d'avoir son plein effet jusqu'au jugement définitif. Les Commissaires nommés sont M. le Recteur du Quartier, M. le Professeur du mois, dans la classe des Professeurs MM. *Lagrenée* l'aîné et *Pajou*, dans celle des Adjoints M. *Gois*, et dans celle des Conseillers M. *Demachy* et le Secrétaire.

MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 23e livraison des Vues de la Suisse.

La dernière assemblée de ce mois a été fixée au mardi 29.

Pierre — Dandré-Bardon — Brenet — Gabriel — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — Doyen — Bridan — D'Huez — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Bellengé — Demachy — Roslin — Boizot — Voiriot

— *Boizot*[1] — *B. Du Vivier* — *Beaufort* — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. en T. — M. *La Grenée* Prof. S. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, mercredy 16 Décembre, l'Académie s'est assemblée extraordinairement et par convocation générale.

Lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller au sujet de l'affaire du Sieur Caresme. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre adressée du 5 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il le prie d'assembler extraordinairement l'Académie pour examiner l'affaire du Sieur *Caresme* et ne pas suspendre un jugement qu'il seroit obligé de porter à la décision de Sa Majesté, à moins qu'il n'y ait des preuves de la dernière évidence qui effaçassent tellement ce que cette affaire a de louche que l'Académie fût unanimement garantie de la délicatesse de sa conduite.

Pénétrée de reconnoissance de la sollicitude de M. le Comte d'Angiviller sur tout ce qui peut attaquer l'honneur du Corps, et animée des mêmes sentimens, l'Académie a cru de son devoir et de la justice d'user jusqu'à ce jour d'une lenteur nécessaire à l'examen des preuves dans une affaire d'où dépend le sort de l'un de ses Membres. C'est après s'être procuré les éclaircissements les plus sûrs et les preuves les plus autentiques qu'elle s'est déterminée à statuer définitivement sur le fait dont il s'agit, tant pour répondre aux intentions de M. le Directeur général qu'au vœu unanime de tout le Corps.

Exclusion dudit Sieur Caresme. — Avant de procéder

1. Ce n'est pas une seconde signature du même. La première, qui est tremblée, est celle du père, la seconde celle du fils.

au jugement, le Secrétaire ayant lu toutes les pièces relatives à l'affaire du Sieur *Caresme*, savoir : 1° la dénonciation faite par le Secrétaire sur le cri public à l'assemblée du 28 Novembre dernier ; 2° les deffences du Sieur *Caresme ;* 3° celles de l'Élève impliqué dans cette affaire ; 4° la déclaration d'un Académicien invité de dire vérité ; 5° la réponse de la personne compromise dans les deffences du Sieur *Caresme*, le Comité des Commissaires n'ayant pas eu lieu vû les preuves nouvellement acquises depuis la dernière assemblée, tout considéré, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, disant que les justifications du Sieur *Caresme* sont insufisantes, a exclus et exclut le Sieur *Caresme* de la Classe des Agréés dans laquelle Elle l'avoit cy-devant admis. En conséquence lui fait très expresses défenses et inhibitions de se dire doresnavant du Corps de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, et de plus se qualifier « Peintre ordinaire du Roy, » prérogative attachée au titre d'Agréé, dont Elle l'a déclaré et déclare déchu pour toujours.

Le Secrétaire expédiera une copie de la présente délibération, laquelle sera signifiée au Sieur *Caresme* et remise en ses mains par l'Huissier de l'Académie à ce qu'il n'en ignore, et le Secrétaire en certifiera la Compagnie à la première assemblée.

Les pièces justificatives seront déposées dans les Archives.

MM. Lagrenée et Doyen députés pour visiter M. De La Tour. — L'Académie, ayant été informée que M. *De La Tour* étoit malade, a chargé MM. *Lagrenée* l'aîné et *Doyen*, Professeurs, de le visiter de sa part.

L'assemblée fixée au 29 Décembre. — La dernière assemblée de ce mois, conformément à la délibération du 5 de ce mois, est fixée au mardy, 29 du présent mois de Décembre.

Pierre — Brenet — Dandré-Bardon —
Hallé — Gabriel — Le Cher de Valory —
L. Lagrenée — Julliar — Belle — Bergeret

— Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Taraval — Bridan — Lépicié — Gois — Du Rameau — Roslin — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Jeaurat de Bertry — Voiriot — Bellengé — Berruer — Le Vasseur — Valade — Beauvarlet — Julliar — Le Comte — Duplessis — Beaufort — Voiriot — Boizot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. en titre. — M. *La Grenée* l'aîné Prof. en supl. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, mardy 29 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce tems.

Le Secrétaire certifie avoir envoié copie de la précédente délibération au Sieur Caresme. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a certifié la Compagnie que copie de la délibération de la dernière assemblée avoit été signifiée au Sieur *Caresme.*

Suplique du Sieur La Glaire pour établir l'École de Bayonne. — Ensuite, le Secrétaire a lu une suplique du Sieur *La Glaire*, Directeur de l'École gratuite de dessin de la Ville de Bayonne, adressée à l'Académie et dattée du 24 Octobre dernier, par laquelle il demande à la Compagnie une autorisation légale de sa part pour ladite École, conformément aux Lettres-patentes de Sa Majesté accordées en faveur de l'Académie Royale. L'Académie a décidé qu'Elle accorderoit la demande du Sieur *La Glaire,* quand il se sera préalablement muni d'une autorisation de M. le Comte d'Angiviller.

Lecture de lettres de compliment de Mrs Vien et Jeaurat. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles;

De M. *Vien*, Adjoint à Recteur, Directeur de l'Académie de Rome.

MM. Lagrenée l'aîné et Doyen rendent compte de leur visite à M. De La Tour. Il remercie lui-même. — MM. *Lagrenée* l'aîné et *Doyen*, Professeurs, députés pour visiter M. *De la Tour*, ont raporté qu'il se portoit mieux et qu'il avoit été très sensible à l'intérêt que la Compagnie a bien voulu prendre à sa santé, et M. *De La Tour* lui-même, présent à cette assemblée, a témoigné lui-même à la Compagnie toute sa reconnoissance.

M. Hüet, Académicien, écrit à l'Académie pour être chargé du plafond cy devant accordé au Sieur Caresme. Il aportera des esquisses et peindra dans l'École une figure de grandeur naturelle. — Le Secrétaire a lu à la Compagnie une lettre de M. *Hüet*, Académicien, par laquelle il suplie la Compagnie, si Elle l'en juge capable, de lui accorder d'exécuter le quatrième plafond destiné à décorer la Galerie d'Apollon, dont étoit cy devant chargé le Sieur *Caresme*.

L'Académie a remis à statuer sur sa demande lorsqu'il aura aporté, à la fin du mois de Janvier prochain, une esquisse et une figure académique, peinte de grandeur naturelle dans l'École du Modèle.

Députation à M. d'Angiviller et M. de Marigny. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, le complimenter au sujet de la nouvelle année. Les mêmes Députés iront chés M. le Marquis de Marigny, Adjoint Directeur général des Bâtimens de Sa Majesté, pour le complimenter pareillement.

M. *Pierre* voudra bien s'informer des jours où ces Députations pourront être reçues.

3e livraison de l'Italie envoiée par l'Abbé de St Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie la 3e livraison du

premier volume du Voïage pittoresque de l'Italie, de la part de M. l'Abbé de St Non, Honoraire Associé libre.

M. Gois exerce en suplément pour M. Falconnet. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *Gois*, Adjoint Professeur, pour exercer, en suplément, le mois de Janvier prochain, au lieu et place de M. *Falconnet*, absent.

Tableau attribué à Nicolas Mignard proposé au jugement de l'Académie. Décision remise à la prochaine assemblée. — Sur ce qui a été demandé à la Compagnie de juger de l'originalité d'un tableau attribué à *Nicolas Mignard* et envoié cejourd'huy à l'Académie, l'Académie a remis à donner son avis à la prochaine assemblée, qui a été fixée au samedi 9 Janvier prochain.

Lecture des délibérations. Jugement des médailles remis à la prochaine assemblée. — La lecture des délibérations du Quartier, ainsi que le jugement des Médailles, ont aussi été remis à ladite prochaine assemblée.

Pierre — Brenet — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Soufflot — L'Abbé Pommyer — Belle — Allegrain — L. Lagrenée — D'Huez — Du Rameau — Vanloo — Bachelier — Doyen — Lépicié — Mouchy — Bridan — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Le Clerc — De La Tour — Vernet — Demachy — Cochin — Roslin — B. Du Vivier — Robert — Berruer — Huet — De Wailly — Le Comte — Jollain — Beaufort — Houdon — Beauvarlet — Boizot — Le Vasseur — Renou.

1779.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedi 9 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses assemblées.

Médailles. 1re à Michalon, S.; 1re à Chaudet, S.; 2e à Chatelin, P.; 2e à Ricourt, S.; 3e à Gounod, P., de surcroît; 3e à Drouais, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, conjointement avec MM. les anciens Directeur, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Médailles du précédent Quartier d'Octobre, jugement remis à cette assemblée, ont accordé

la première Médaille à *Michalon*, S.;
la première, mise en réserve au Quartier d'Avril, à *Chaudet*, S.;
la seconde à *Chatelin*, P.;
une autre seconde à *Ricourt*, S.;
une 3e à *Gounod*, P.,
et une autre 3e à *Drouais*, P.

Ces trois médailles énoncées en dernier lieu ont été accordées de surabondance.

Réponse de la Députation à M. le Comte d'Angiviller. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, ont rendu compte de l'audience qu'ils en ont reçue le dimanche 3 de ce mois.

Députation à M. le Marquis de Menars fixée au mercredy 13 du mois. — La Députation chez M. le Marquis de Ménars a été fixée au mercredi 13 de ce mois.

Lettres de MM. de Marseille, de M. Descamps, de M. Aujolest Pagès. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment pour la nouvelle année :

De MM. de l'Académie de Marseille,

de M. *Descamps,* Académicien à Rouen,

de M. Aujolest Pagès, Directeur de l'École Académique de Poitiers.

En vertu d'un jugement du Présidial de Montpellier, décision de l'Académie que le tableau, dont est question, est original de Nicolas Mignard, quoiqu'il ne soit pas du meilleur temps de ce Maître. — En vertu d'un jugement, rendu, le 29 Aoust 1778, par la Cour Présidiale de Montpellier, entre l'Abbé de Mirman, Chanoine du vénérable Chapitre de l'Église Catédrale de St Pierre de Montpellier, et le sieur Arnulphy, négotiant, tous deux habitants de ladite Ville, à l'occasion d'un tableau représentant Notre Seigneur portant sa croix, par lequel jugement il est dit qu'après qu'il aura été dressé procès-verbal de l'état du tableau par le Juge-Mage, Lieutenant général en la Sénéchaussée et Présidial de Montpellier, copie dudit procès-verbal, extrait dudit jugement, et ledit tableau seront envoiés, dans le mois, à l'Académie de Peinture à Paris, pour ledit tableau y être vu et examiné et par MM. les Académiciens décidé si ledit tableau est un ouvrage original de *Nicolas Mignard;* copie dudit procès-verbal du 1er Octobre 1778, signé : Barthès, Juge-Mage, et Bonfils, Greffier; extrait du jugement du Présidial, du 29 août de la même année, collationné, signé et controlé Vidal. Et, led. tableau, dont est question, ayant été apporté et déposé au Louvre, dans les Salles de l'Académie, par M. l'Abbé Tandeau, Conseiller Clerc en la Cour de Parlement; le tout examiné et led. tableau ayant été trouvé en bon état et sans dégradation quelconque, l'Académie, les voix prises

à l'ordinaire, a dit et dit que led. tableau eşt de *Nicolas Mignard*, quoiqu'il ne soit pas du meilleur temps de ce Maitre.

Le Secrétaire remettra à M. Tandeau ledit tableau et copie de la délibération. — Le Secrétaire a été chargé de remettre à M. Tandeau ledit tableau de *N. Mignard,* avec une expédition de ladite délibération, à laquelle il aposera le sceau de l'Académie.

Présent du portrait de J. H. Mansard par M. D'Angiviller; Députation ad hoc. — M. le Comte d'Angiviller ayant envoié en présent à l'Académie le portrait de *Jules Hardouin-Mansard*, peint par *Rigaud*, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront chez M. le Directeur général pour en faire ses remerciements et témoigner sa reconnoissance de la part de la Compagnie[1].

Mrs Belle et Doyen nommés pour visiter M. Dumont, Recteur. — MM. *Belle* et *Doyen*, Professeurs, ont été nommés pour aller visiter Mr *Dumont le Romain* de la part de l'Académie.

Accordé à M. Renou de faire, pour morceau de réception, un plafond oval de la Galerie d'Apollon faisant pendant au Morphée. — M. *Pierre*, Directeur, ayant proposé à l'assemblée de donner à M. *Renou*, Adjoint Secrétaire, à exécuter, pour son morceau de réception, un plafond oval de la Galerie d'Apollon, faisant pendant au Morphée, l'Académie a consenti, et M. Renou en a témoigné sa respectueuse reconnoissance à la Compagnie.

24e livraison de la Suisse envoiée à la Compagnie.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — D'Huez — Gabriel — Belle — Hallé — J. J. Lagre-

1. Dans la liste des portraits de *Rigaud* par lui-même, on trouve, à l'année 1685, un portrait de « M. Mansart » payé 130 l. Dans le catalogue de son œuvre gravé, qui vient ensuite, on trouve l'indication d'une figure jusqu'aux genoux, peinte en 1702 et gravée en 1704 par *Gérard Edelinck* (*Mémoires inédits des Académiciens*, II, 145, 182; Robert-Dumesnil, *Le Peintre-Graveur Français*, n° 268, VII, p. 298).

née — Lépicié — Brenet — Vanloo — Doyen — Mouchy — Gois — Bridan — Du Rameau — Taraval — De la Tour — Roslin — Bellengé — Levasseur — Cochin — Des Portes — Voiriot — Beaufort — Houdon — De Wailly — Duplessis — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. par supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le Sieur Sergell, Sculpteur, agréé. (En marge : 23 B; 5 *n.*) — En ouvrant la séance, Mr *Pajou*, Professeur, a présenté à l'Académie le Sieur *Jean Sergell*, Sculpteur, Pensionnaire du Roi de Suède, né à Stockolm, âgé de 38 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. Comme le Sieur *Sergell* est étranger et doit retourner en Suède, l'Académie, les voix prises une seconde fois, lui a accordé d'exécuter en marbre, pour morceau de réception, la figure dont il a présenté le modèle, celle d'Othriadès, Lacédémonien, mortellement blessé et dressant à Jupiter un trophée de ses armes sur lesquelles il écrit avec son sang.

Compte rendu de la Députation chez M. le Marquis de Ménars, Adjoint-Directeur-général des Bâtimens. — MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chez M. le Marquis de Ménars, Adjoint-Directeur général des Bâtimens de Sa Majesté, ont rendu compte de l'accueil favorable qu'ils en ont reçu le mercredi 13 de ce mois.

Le Secrétaire certifie qu'il a rendu à l'Abbé Tandeau le tableau de N. Mignard. — Le Secrétaire a certifié à la Compagnie qu'il avoit remis le tableau de *Nicolas Mignard*,

dont il a été question dans la dernière assemblée, à M. l'Abbé Tandeau, Conseiller au Parlement, et qu'il lui avoit délivré une expédition de la délibération de la Compagnie relativement à ce tableau.

Envoi du 3e Cahier du Voiage pittoresque de la Grèce par M. le Comte de Choiseul-Gouffier. — Ensuite le Secrétaire a présenté à la Compagnie le 3e Cahier du *Voyage pittoresque de la Grèce*, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier.

MM. Belle et Doyen ont rendu compte de leur visite à M. Dumont le Romain. — MM. *Belle* et *Doyen*, Professeurs, ont rendu compte de la visite qu'ils ont faite, de la part de la Compagnie, à M. *Dumont le Romain*, Recteur, qui a paru très sensible à l'intérêt que l'Académie veut bien prendre à sa santé.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Montullé — Hallé — Bergeret — L'abbé de Saint Non — Le Chr de Valory — Allegrain — Caffiéri — L. Lagrenée — Belle — Vanloo — Doyen — Pajou — D'Huez — J. J. Lagrenée — Du Rameau — Bridan — Lépicié — Brenet — Taraval — Mouchy — Le Clerc — Chardin — Roslin — Demachy — Voiriot — Berruer — Miger — Cochin — Boizot — Des Portes — Levasseur — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Allegrain* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, [samedi] 6 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Hallé, Trésorier, autorisé à accorder une remise de 50 livres aux locataires des boutiques du Pont-Neuf, côté de la Samaritaine. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une requête présentée par les locataires des

boutiques du Pont-Neuf, côté de la Samaritaine, par laquelle ils demandent une diminution sur le loyer desdites boutiques, vû les circonstances désavantageuses au commerce. Sur leurs représentations, l'Académie a autorisé M. *Hallé*, Trésorier, à leur faire à chacun une remise de 50 livres par an, jusqu'à des tems meilleurs, laquelle remise sera spécifiée sur leurs quittances comme une grâce, particulière et momentanée, qui ne porte aucune atteinte aux prix des baux qui demeureront en même état.

M. Pierre et M. Hallé autorisés à donner des avances à Le Maire sur son Quartier selon ses besòins. — Sur le raport qui a été fait par M. *Hallé* de l'état de détresse où se trouve Le Maire, Modèle, au sortir de sa maladie, l'Académie a laissé à M. *Pierre* et à M. *Hallé* de régler les avances qu'ils jugeront à propos de lui accorder sur son Quartier selon ses besoins.

Dictionnaire iconologique envoié à l'Académie par son auteur, M. Prezel. — Il a été envoié comme un hommage de l'Académie un « Dictionnaire iconologique » en deux volumes, par l'auteur M. Prezel, lequel Dictionnaire sera déposé dans la bibliothèque[1].

Pierre — Caffiéri — L. La Grenée — Pigalle — Belle — Hallé — Allegrain — J. Bache-

1. Il ne s'agit pas de l'Iconologie de *Gravelot* et de *Cochin*. Le « Dictionnaire iconologique, ou introduction à la connoissance des peintures, médailles, estampes » avait paru d'abord en 1756, in-12, avec un frontispice dessiné par *De Sève* et gravé par *Baquoy*, et les bibliographes lui donnent pour auteur Lacombe de Prézel. Il s'agit ici de la seconde édition, publiée chez Hardouin en 1779, 2 vol. in-12, qui a encore le frontispice de la première. (Cohen et Mehl, *Livre à figures du XVIIIe siècle*, 1876, col. 104 et 369.) — Ne s'agirait-il pas, bien que l'article de la *Biographie Didot* (XXVIII, 540-1) ne cite pas cet ouvrage, de Jacques Lacombe, d'abord avocat, puis libraire, né en 1724, mort en 1811, qui a compilé, de 1792 à 1797, beaucoup de Dictionnaires pour l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke, et qui avait imprimé, en 1752, une seconde édition de son *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts* avec une vignette gravée par *Le Bas* d'après *De Sève*?

lier — Pajou — D'Huez — Brenet — Du Rameau — Bridan — Lépicié — J. J. La Grenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Duplessis — Jollain — Roslin — Chardin — Berruer — Beaufort — Bellengé — Cochin — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Allegrain* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de M. Loir, présenté par M. Roslin. — En ouvrant la séance, M. *Roslin*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Alexis Loir*, de Paris, Peintre, agréé le 30 Avril 1746, qui a fait apporter, pour morceau de réception, le portrait en pastel de M. *Belle*, Professeur. Les voix prises, l'Académie a reçu le Sr *Loir* Académicien.

Ensuite, rejetant sur les longs voyages du Sr *Loir* l'impossibilité où il a été d'exécuter les portraits qui lui avoient été ordonnés pour sa réception, l'Académie, sans déroger ni à la loi, ni à ses droits, ni aux délibérations précédemment faites par Elle relativement au pastel ou à celle qui exige deux portraits des Peintres de ce genre, a cru devoir, en se contentant du seul portrait de M. *Belle*, mettre en considération les différens talens dont le Sr *Loir* a fait preuve lors de son agréement.

En conséquence, Elle a arrêté que le Satyre Marsias et le buste de feu M. *Carle Vanloo*, modelés par lui et déposés dans les salles depuis 1746 (VI, 28), y demeureront comme le paiement de la dette d'un second portrait, et en tiendront lieu.

Le sujet des esquisses sera donné le 5 Mars aux Élèves pour les épreuves. — Il a été proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses,

que doivent faire ceux qui mériteront d'être admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature. On a arrêté que le sujet des esquisses sera donné le vendredi 5 Mars, pour être jugées à l'assemblée du 6e du même mois. Il sera enjoint aux Élèves, conformément à la délibération du 28 Février 1778, de se faire inscrire chez le Concierge avant le jour du Concours, en aportant un certificat de leurs Maîtres qui atteste leur capacité suffisante. Il n'y aura d'exempts du dernier certificat que ceux qui ont été, les années passées, reçus à cette épreuve.

4e livraison du 1er volume du Voiage pittoresque de l'Italie envoiée par M. l'Abbé de St-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire-Associé-libre, la 4e livraison du premier volume du Voiage pittoresque de l'Italie. M. l'Abbé de St-Non en a reçu les remerciements de la part de la Compagnie.

3e livraison des figures de l'Histoire de France envoiée par Mr Le Bas. — M. *Le Bas* a aussi présenté la 3e livraison des figures de l'Histoire de France; l'Académie lui en a témoigné satisfaction.

25e livraison des Vues de la Suisse. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 25e livraison des Vues de la Suisse.

M. Süe commencera son cours le 8 de Mars, à 11 heures du matin. — M. Süe, Professeur d'Anatomie, a annoncé qu'il étoit prêt à commencer son Cours. Il a arrêté qu'il commencera le 8 du mois prochain, à onze heures, à La Charité; les Élèves seront avertis de s'y rendre par des affiches attachées aux portes des Écoles du Modèle.

Pierre — Pigalle — Caffiéri — Dandré-Bardon — Hallé — Le Cher de Valori — Montullé — Bergeret — L'Abbé de Saint-Non — Allegrain — L. La Grenée — Van Loo — Doyen — J. Bachelier — Pajou — Bridan — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Gois — Taraval —

Mouchy — Süe — Le Clerc — Chardin — De la Tour — Le Bas — Roslin — Le Prince — Julliar — Robert — L'Enfant — Voiriot — Cochin — Demachy — Boizot — Jollain — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Brunet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 6 Mars, l'Académie s'est assemblée pour juger les esquisses des Élèves qui se sont présentés pour concourir aux Grands Prix.

M. Loir prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles le 28 Février dernier, adressée à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, par laquelle il lui marque qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que la Compagnie a faite, à la dernière assemblée, du Sr *Loir*, Peintre de portrait; il ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite élection. En conséquence de la confirmation du Roi, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Loir*, Peintre, Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlements de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

Élèves admis aux épreuves. — L'Académie, après avoir vû les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, savoir, entre les Peintres, les nommés *Belle*, *Perrin*, *St Ours*, *d'Afrique*, *Sallos*, *Bougon*, *Taurel* et *Goujet*, et, entre les Sculpteurs, *Collet*, *Bacary*, *Duval*, *Michallon*, *Cartelier*, *Diancourt* et *Landragin*, pour commencer le lundy 15 du présent mois et continuer jusqu'au mercredy 17 inclusivement, et, pareil-

lement, entre les Peintres, les nommés *Vernet*, *Sevin*, *Chaise*, *Boileau*, *Desoria*, *Lyonnois* et *Chéry*, et, entre les Sculpteurs, les nommés *De Seine*, *Lorta*, *Hérault*, *Le Sueur*, *Chardigny*, *Fortin*, pour être admis à la même épreuve le jeudy suivant jusqu'au samedy 20 inclusivement, et ces académies seront jugées à l'assemblée le 27 de ce mois.

Concours arrêté entre les Agréés pour obtenir d'exécuter le quatrième plafond des quatre Saisons de la Gallerie d'Apollon. Les esquisses seront aportées à la fin d'Avril. — Ensuite M. *Pierre*, Directeur, a informé la Compagnie que plusieurs Agréés, Peintres d'Histoire, se mettoient sur les rangs pour obtenir de l'Académie la faveur d'exécuter le quatrième et dernier plafond des quatre Saisons, destiné à décorer la Gallerie d'Apollon, dont le sujet est le Printemps. L'Académie a arrêté que les prétendants feront en concurrence une esquisse arrêtée, et qu'ils la peindront dans la forme des plafonds déjà exécutés, et que laditte esquisse sera de deux pouces pour pied. Le Secrétaire a été chargé d'écrire à tous les Agréés, Peintres d'Histoire, qui pouroient désirer concourir, quelle est à cet égard la délibération de l'Académie, en les informant qu'ils ayent à aporter leurs esquisses à la dernière assemblée d'Avril prochain.

Accordé à Le Maire 96 l. de gratification. — Sur les représentations faites par M. *Pierre* et M. *Hallé* des besoins de Le Maire, Modèle, récemment sorti d'une maladie grave, l'Académie a autorisé M. *Hallé* à lui délivrer jusqu'à concurrence de 96 l. en forme de gratification, en y comprenant les 48 l. déjà données d'avance par M. *Hallé*, et ladite gratification sera indépendante de ses gages, et cette grâce sera sans tirer à conséquence.

Pierre — Pigalle — Pajou — Dandré-Bardon — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Le Cher de Valory — Van Loo — Doyen — D'Huez — Brenet — Lépicié — Bridan —

Du Rameau — Mouchy — J. J. Lagrenée — Gois — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Roslin — Cochin — B. Du Vivier — Demachy — A. Loir — Boizot — Houdon — Jollain — Beaufort — Miger — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrètées pendant ce temps.

Mort de Mr De la Live et de Mr Roëttiers. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire *Ange Laurent de La Live*, Chevalier, Baron du Chatelet, Marquis de Removille, Seigneur de franc aleu noble de Saint-Romain, de Vienne, Prunoy et autres lieux, ancien introducteur des Ambassadeurs et Princes étrangers auprès de Sa Majesté, Honoraire Amateur de cette Académie et de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg, décédé en cette ville le 18 de ce mois, dans la 53e année de son âge.

Ensuite le Secrétaire a notifié celle de Messire *Joseph Charles Roëttiers*, Chevalier, Conseiller du Roy, ancien Graveur général des Monnaies et Chancellerie de France et Conseiller de cette Académie, décédé en cette ville le 14 de ce mois, dans la 87e année de son âge.

Réception de Mr Julien. — M. *Pigalle*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Julien*, Sculpteur, agréé le 25 Avril 1778, qui a fait aporter son morceau de réception, représentant un Gladiateur mourant. Les voix prises, l'Académie l'a reçu Académicien.

Agrément de Mr Bardin, P. d'Histoire. (2 n.) — M. *de La Grenée* l'ainé, Professeur, a présenté à la Compagnie

le Sieur *Jean Bardin*, de Montbard en Bourgogne, âgé de 40 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Agrément de Mr Lenoir, Peintre de portrait. (2 n.) — M. *Roslin*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Simon Bernard Lenoir*, de Paris, âgé de 50 ans, Aspirant Peintre de Portrait. Après avoir pris les voix et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera les portraits qu'il doit faire pour sa réception.

L'Académie, après avoir vu les académies, peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils ont faites afin de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Vernet*, *Perrin*, *Sevin*, *Saint Ours*, *D'Afrique*, *Désoria* et *Bougon*, et, dans la Sculpture, les nommés *De Seine*, *Bacary*, *Lorta*, *Hérault*, *Michallon*, *Le Sueur* et *Diancourt*.

A la première assemblée procéder à la nomination d'un Honoraire associé-libre. — Par la mort de M. de La Live, M. *Souflot* montant de droit dans la Classe de MM. les Honoraires Amateurs, et laissant une place vacante dans la Classe de Mrs les Honoraires Associés-libres, il a été arrêté qu'à la première assemblée il sera procédé à la remplir.

Point de nouvelle élection dans les Conseillers. — L'Académie ayant, par sa délibération du 29 Novembre 1776, admis dans la Classe de MM. les Conseillers, quoique cette Classe fût complette alors, M. *Cochin*, Secrétaire, et ayant décidé qu'il y monteroit à son rang, la mort de M. *Roëttiers* ne laisse aucune place vacante et remet cette Classe d'Officiers au nombre de huit, auquel elle est fixée par les Statuts.

Comité pour l'examen des ouvrages des Élèves de l'Académie de France à Rome fixé au 5 Avril. — Les Élèves

de l'Académie de France à Rome ayant envoié plusieurs tableaux et modèles pour être examinés par l'Académie, cet examen a été remis au jugement d'un Comité, composé de MM. les Officiers en exercice et de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur; de MM. *Allegrain* et *La Grenée* l'ainé dans les Professeurs; de MM. *Bridan* et *Du Rameau* dans les Adjoints; de MM. *Chardin* et *La Tour* dans les Conseillers, et de MM. les Secrétaires. Le Comité est fixé au lundi 5 Avril, à dix heures du matin.

Petit volume de Discours donné par M. Cochin. — M. *Cochin* a fait présent à l'Académie d'un petit volume qui contient plusieurs Discours et lettres relatifs aux Arts.

M. La Grenée le jeune exercera le mois d'Avril en titre pour M. Falconnet. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *de La Grenée* le jeune pour professer en titre au lieu et place de M. *Falconnet*, absent.

L'assemblée remise au 10. — Le premier samedy d'Avril étant la veille de Pasques, l'assemblée a été remise au samedy suivant, 10 dudit mois.

Envoi de la 26e livraison des Vues de la Suisse. — Mrs *Née* et *Masquelier* ont envoié la 26e livraison des Vues de la Suisse.

Jugement des Médailles et lecture des délibérations remis à la prochaine assemblée. — Le jugement des Médailles et la lecture des délibérations du Quartier ont été remis à la prochaine assemblée.

Pierre — Pigalle — Pajou — Hallé — Dandré-Bardon — Montullé — Bergeret — Le Cher de Valory — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — Julliar — J. Bachelier — Doyen — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Bridan — Mouchy — Taraval — Le Clerc — J. J. Lagrenée — De la Tour — Vernet — Roslin — Demachy — A. Loir — P. L'Enfant — Beaufort — Voiriot — B. Du Vivier — Ber-

ruer — Boizot père — Boizot — Levasseur — Houdon — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *de la Grenée* le jeune Prof. en titre. — M. *D'Huez* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 10 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre de confirmation pour M. Julien, Sculpteur, qui prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en datte du 8 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui marque qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que l'Académie a faite, à la dernière assemblée, du Sieur *Julien*, Sculpteur, et ajoute que le Roy a confirmé ladite élection. En conséquence de ladite confirmation, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Julien*, Sculpteur, Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlements de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Comte d'Angiviller, Directeur général, présidant l'assemblée.

M. Cochin confirmé dans son rang de Conseiller. — La même lettre de M. le Comte d'Angiviller confirme la délibération de la dernière assemblée à l'égard de M. *Cochin*, Secrétaire perpétuel, qui remplira la place de Conseiller, vacante par la mort de M. *Roëttiers.* Il y fait aussi mention des agréemens de MM. *Bardin* et *Lenoir*, le premier Peintre d'Histoire, et le second Peintre en portraits.

M. le Comte d'Affry élu Honoraire Associé libre. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres écrites à M. *Pierre* par différentes personnes qui desireroient entrer dans la Classe de MM. les Honoraires. Les

voix prises, l'Académie a nommé unanimement M. le Comte d'Affry à la Place d'Honoraire Associé-libre, vacante par la mort de M. de La Live.

Lecture du raport des Commissaires pour l'examen des ouvrages des Élèves de l'Académie de France à Rome; ordre de l'écrire sur les Registres. — Le Secrétaire a fait lecture du raport des Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, qui a été aprouvé par l'Académie, et Elle a arrêté que ledit raport sera transcrit sur les Registres à la suite de la présente délibération.

Médailles du 9e de Janvier. 1re Drouais, P.; 2e Landragin, S.; 3e Gauffier, P. — MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, conjointement avec MM. les Anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Médailles, ont accordé

la 1re à *Droüais*, P.,
la 2e à *Landragin*, S.,
et la 3e à *Gauffier*, P.

Envoi de la 27e livraison des Vues de la Suisse. — Les Sieurs *Née* et *Masquelier* ont envoié la 27e livraison des Vues de la Suisse.

D'Angiviller — Pierre — Jeaurat — J. J. Lagrenée — Dandré-Bardon — Hallé — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — Caffiéri — Du Rameau — Allegrain — Pajou — Doyen — Van Loo — Lépicié — Brenet — Gois — Vernet — Roslin — Taraval — Mouchy — Le Bas — L. Lagrenée — De la Tour — D'Huez — Cochin — Demachy — A. Loir — Voiriot — Berruer — Beaufort — Jollain — Robert — B. Du Vivier — Miger — Le Vasseur — Julien S. — Renou.

Raport des Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome.

Nous, Commissaires nommés, par la délibération de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture du 27 Mars dernier, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Quant à la Peinture :

Dans la figure du Sieur *Le Monnier* les touches de clair trop également blanches; nous y avons aussi desiré plus de correction. Les masses de lumière et d'ombre de son esquisse ne nous ont pas paru heureusement distribuées pour produire un bon effet.

Le Sieur *Peyron* a peint sa figure académique d'une belle manière; sa couleur a de la vérité et de la finesse dans les différens passages de tons. On peut cependant observer, et cette observation pourroit être presque générale sur toutes les figures soumises à notre examen, que les ombres des chairs participent trop du fond, et ne conservent point assez leur ton local dans les parties privées de lumière. Le style de son esquisse est noble; le clair obscur et la perspective y sont bien rendus. Nous croyons devoir, en lui donnant les plus grands encouragemens, lui recommander de ne point trop multiplier les plis de ses draperies, ce qui leur donne un caractère aprochant du papier. Il lui sera facile de se corriger de ce léger défaut.

Le Sieur *David* nous a montré des progrès. Nous avons remarqué avec plaisir dans sa figure une grande facilité et un beau pinceau. Si l'ensemble laisse encore à desirer, la couleur est vraie et belle dans les lumières, et nous sommes étonnés qu'il n'ait pas profité de la draperie jaune, qu'il a aprochée des chairs, pour donner plus de transparence à ses ombres.

Son esquisse annonce un génie abondant. Nous pensons qu'il auroit besoin de le modérer et de le resserrer en quelque sorte, pour lui donner plus d'énergie. Quant à l'effet, les masses d'ombres sont aussi obscures que si la scène se passoit de nuit, et les clairs, peu étendus, faisant papilloter la lumière, ne laissent pas assez de repos et de netteté pour embrasser toute la composition du premier coup d'œil. Nous lui recommandons plus de justesse dans les plans, et par conséquent une étude plus aprofondie de la perspective. Il pourroit lui être utile de s'exercer à traiter des sujets dont l'action se passât sur un terrain uni, parce qu'alors il seroit forcé de se rendre compte à lui-même de la place de tous les grouppes. Les détails scrupuleux dans lesquels nous sommes entrés doivent l'animer à répondre aux grandes espérances qu'il donne.

Le Sieur *Renaud* paroit chercher les formes de l'Antique et en avoir profité. Sa figure a un bel ensemble et de la grâce; la couleur est bonne et solide; on pourroit desirer les contours peints moins sèchement, et qu'avec le goût, très estimable, de l'Antique, on y vît un peu plus de vérité de nature et de souplesse de peau. Si ces vérités étoient adaptées aux belles formes de l'Antique qui brillent dans sa figure, elle seroit sans reproche.

Son esquisse est très bien ordonnée, et, malgré la multitude des groupes, on n'y voit pas de confusion.

Le Sieur *Bonvoisin* a marqué des progrès sensibles. Le caractère de dessin de sa figure est bon; les ombres sont un peu noires. L'intention de son esquisse, qui est peu terminée, est heureuse et agréable.

Quant à la Sculpture :

Les ouvrages des Élèves sculpteurs nous ont paru si faibles que nous croyons suffisant de les exhorter à l'étude et au travail.

En général nous avons été satisfaits et nous invitons les Élèves à profiter de plus en plus des bienfaits de Sa Majesté,

et à se montrer dignes de son auguste Protection, et avons signé le présent rapport, au Louvre, ce 5 Avril mil sept cent soixante dix neuf.

Signé : *L. Lagrenée*, *D'Huès, Du Rameau*, *J. J. La Grenée*, *Chardin*, *De la Tour.*

Ledit rapport a été lu, et aprouvé, le 10 Avril 1779 : *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *La Grenée* le jeune Prof. en titre. — M. *D'Huès* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 24 Avril, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, comme étant un jour indiqué par M. le Comte d'Angiviller pour la distribution des Prix et Médailles accordées par Sa Majesté pendant l'année 1776.

Lettre de confirmation à M. le Comte d'Affry. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 14 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il lui marque qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection unanime que l'Académie a faite, à la dernière assemblée, de M. le Comte d'Affry, Lieutenant général des armées du Roy et Colonel de ses Gardes Suisses, pour remplir une place d'Honoraire Associé-libre, vacante par la mort de M. de La Live. M. le Comte d'Angiviller ajoute que le Roy a confirmé ladite élection.

Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre qui lui a été écrite par M. le Comte d'Affry, dans laquelle il témoigne combien il est sensible à l'unanimité des suffrages de l'Académie. Il finit par dire que le bonheur d'être admis à l'assemblée des gens célèbres qui honorent les Arts influera sur celui du reste de sa vie.

M. le Comte d'Affry prend séance. — Après la lecture desdites lettres, M. le Comte d'Affry est entré et, après avoir de vive voix remercié la Compagnie, il a pris séance.

Distribution des Prix et Médailles de 1776. — M. le Directeur général a fait la distribution des Grands Prix accordés en l'année 1776, savoir :

Le premier Prix de Peinture à *Jean Baptiste Renauld;*

Le premier Prix de Sculpture à *Antoine Joseph Pasquier;*

Le second Prix de Peinture à *Claude Sevin;*

Le second Prix de Sculpture de cette année a été mis en réserve.

Cette distribution des Grands Prix a été suivie de celle des Médailles accordées aux Élèves sur leurs figures académiques dessinées et modelées pendant la même année 1776.

5e livraison du Voyage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint Non, Honoraire Associé libre, la 5e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie.

Concours pour le quatrième platfond de la Galerie d'Apollon remis. — Le Concours, ordonné par la délibération du 6 Mars dernier entre les Agréés Peintres d'Histoire, pour l'exécution du quatrième plafond de la Gallerie d'Apollon, n'ayant pas été trouvé assés nombreux, a été remis à un autre temps.

D'Angiviller — Jeaurat — Pigalle — J. J. Lagrenée — Pierre — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Bergeret — Montullé — L'Abbé Pommyer — L'Abbé de Saint-Non — Ce D'Affry — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Brenet — Mouchy — Taraval — Du Rameau — Lépicié — Vallayer — Le Clerc — Gois — Cochin — Julliar — Chardin — De la Tour — Roslin — J. P. Le Bas — Bellengé — Robert — Demachy — Le Comte — Voiriot — A. Loir — Le Vasseur — Guérin — Berruer — Roëttiers — Jollain — Houdon — Beauvarlet — Boizot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrétaire pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 1er May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Comité nommé pour la Capitation. — En ouvrant la séance, l'Académie a arrêté que, le samedy 29 de ce mois, M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Belle;* dans les Adjoints, M. *Bridan;* dans les Conseillers, M. *De la Tour;* M. *Chardin*, ancien Trésorier; MM. les Secrétaires et, dans les Académiciens, M. *Hüet*, s'assembleront, dans l'Académie, à neuf heures du matin, pour régler le rôle de la Capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1778.

Règlement pour les heures de l'École pour l'été et l'hiver. — Ensuite l'Académie a fait le Règlement suivant pour les heures auxquelles les Modèles seront posés dans les deux Écoles, tant au jour qu'à la lampe, savoir :

Au jour.

	École d'en haut.	*École d'en bas.*
Avril	4 heures.	4 heures 1/2.
May	4 1/2	5
Juin	5 1/2	6
Juillet	5	5 1/2
Août	4 1/2	5
Septembre	4	4 1/2

A la lampe.

Octobre	5 heures.	5 heures 1/2.
Novembre	4 1/2	5
Décembre	4	4 1/2
Janvier	4 1/2	5
Février	5	5 1/2
Mars	5 1/2	6

Et il a été arrêté que ledit Règlement sera affiché aux portes des Écoles.

M. Süe démontre l'Anatomie le jeudy 6 de ce mois et jours suivants. — M. Süe, Professeur d'Anatomie, ayant prié l'Académie de fixer le jour où il pouroit commencer à démontrer sur le Modèle, le jour a été fixé au jeudy 6 de ce mois, à onze heures précises du matin, dans l'École d'en bas.

Demande accordée à M. le Marquis de Ménars, Adjoint Directeur général. — M. le Marquis de Ménars, Adjoint Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, ayant fait demander à l'Académie, par M. *Pierre*, de faire faire une copie du buste du Roy tel qu'il est exécuté, avec son piédestal, dans la salle d'assemblée, la Compagnie, s'empressant de témoigner à M. le Marquis de Ménars combien Elle est et a été toujours reconnoissante des faveurs qu'il a obtenus pour Elle de Sa Majesté pendant son administration, et de toutes les grâces particulières qu'il a accordées à nombre de ses Membres, a prié M. *Pierre* de l'assurer qu'il peut sur le champ satisfaire ses desirs à cet égard, et que la Compagnie se trouve heureuse d'avoir cette occasion de lui prouver les sentimens du plus inviolable et du plus respectueux attachement et dévouement.

L'Académie a donné à M. *Lenoir*, Agréé, à exécuter, pour ses morceaux de réception, les portraits de MM. *Lagrenée* l'aîné et *Pajou*, Professeurs.

M. Hallé autorisé à payer les journées des ouvriers pour le Sallon de 1777. — L'Académie a autorisé M. *Hallé*, Trésorier, à payer aux ouvriers les journées emploiées au Sallon de l'année 1777.

Envoi de la 28e livraison des Vues de la Suisse. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 28e livraison de la Suisse.

Pierre — Jeaurat — Dandré-Bardon — Van Loo — L. C. d'Affry — D'Huez — Hallé — L. Lagrenée — Lépicié — Brenet — Du

Rameau — Gois — Süe — Taraval — Mouchy — Le Clerc — Beaufort — Cochin — Chardin — Roslin — Jollain — Houdon — Clérisseau — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *Vanloo* Prof. — M. *Pajou* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le Sieur Suvée, Peintre d'histoire, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Bachelier*, Professeur, a présenté le Sieur *Joseph Benoist Suvée*, né à Bruges, âgé de 34 ans, Aspirant Peintre d'histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix à l'ordinaire et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Le Sieur Callet chargé du quatrième plafond de la Galerie d'Apollon. — Le Sieur *Callet*, Agréé, Peintre d'histoire, ayant envoié une nouvelle esquisse du platfond qui reste à exécuter, représentant le Printemps, pour décorer la Galerie d'Apollon, l'Académie, quoiqu'Elle ait précédemment décidé que le Concours ne lui avoit pas paru assez nombreux, a bien voulu, sans tirer à conséquence, déroger à sa première délibération en faveur du zèle que lui a montré le Sieur *Callet*, et, en même temps, pour hâter l'entière décoration de ladite Gallerie. En conséquence, Elle a agréé l'esquisse du Sieur *Callet* et l'a chargé d'exécuter ledit platfond pour sa réception.

Lecture d'une lettre de M. d'Angiviller et des Statuts de l'École Académique de Bayonne. Ordre de les transcrire sur les Registres. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en datte du 24 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, relativement à la demande du Sieur *de la Gleire*, à l'effet

d'établir une École Académique de dessin à Bayonne. M. le Directeur général y a joint une copie des Statuts, autorisés par lui, pour être communiqués à l'Académie, afin d'en donner son jugement dans le cas où Elle sera consultée. Lecture faite de ladite lettre et desdits Statuts, l'Académie a ordonné que l'une et l'autre seront transcrits sur les Registres à la suite de la présente délibération, et qu'en outre ladite lettre et la copie de ladite autorisation seront jointes aux autres pièces relatives à cette affaire dont l'Académie est déjà en possession.

Rapport des Commissaires nommés pour la Capitation et pour la reddition des comptes de l'année 1778. — Le Secrétaire a rapporté que M. le Directeur, MM. les anciens Directeurs, Recteurs, Adjoints à Recteur et les Officiers nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de la Capitation de la présente année, s'étant assemblés, le matin du même jour, le rôle a été dressé et arrêté par lesdits Commissaires, nommés à cet effet. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvû au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ, et à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Hallé,* Trésorier, pendant l'année 1778. Sur le rapport qui en a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la Capitation et l'arrêté du compte.

Volume 12e de M. Dandré-Bardon présenté à l'Académie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Dandré-Bardon,* Recteur, un volume douzième, de sa composition, contenant l'Apologie des allégories de *Rubens* et de *Lebrun,* plusieurs Descriptions pittoresques et Éloges historiques, tels que ceux de MM. *Jean Baptiste Lemoyne, Jean Baptiste* et *Carle Vanloo.* L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

4e cahier du Voiage pittoresque de la Grèce envoié par M. le Comte de Choiseul-Gouffier. — Le Secrétaire a aussi

présenté à la Compagnie, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, le 4e chapitre de son « Voiage pittoresque de la Grèce. »

Envoi de la 29e livraison des Vues de la Suisse. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 29e livraison des Vues de la Suisse.

Pierre — Jeaurat — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Van Loo — L. Lagrenée — Bergeret — Belle — Pajou — Caffiéri — J. Bachelier — D'Huez — Bridan — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — Chardin — Demachy — Cochin — — Bellengé — Berruer — Des Portes — Beaufort — Voiriot — Jollain — B. Du Vivier — Houdon — Renou.

Copie d'une lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, écrite à M. Pierre, *Directeur de l'Académie, relativement à l'établissement d'une École Académique de dessin dans la Ville de Bayonne.*

Comme vous connoissez, Monsieur, le projet formé par M. *de la Gleire* pour établir à Bayonne une École Académique de dessin, je puis me dispenser d'entrer avec vous dans aucun détail à cet égard. Il m'a été présenté, conformément au vœu de la Déclaration du Roi, un projet des Statuts, que je viens d'aprouver; mais je pense que, vû l'affiliation de cette nouvelle École à l'Académie Royale, il est essentiel que cette dernière aye connoissance de la constitution de cette École, afin d'être en état de donner son jugement dans les cas où Elle sera consultée. C'est à ce dessein que je vous fais passer la copie cy jointe des Statuts que j'ai autorisés, afin que vous les communiquiez à l'Académie à sa première assemblée, qu'Elle en fasse

mention sur ses Registres, et qu'Elle la dépose dans ses Archives avec les autres pièces qui ont raport à son administration.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

Statuts de l'École Académique de Bayonne transcrits sur les Registres.

Copie des statuts de l'École Académique de dessin de Bayonne, aprouvés par M. le Comte d'Angiviller.

Nous, Charles Claude de Flahault de la Billardrie d'Angiviller, Conseiller du Roy en ses Conseils, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St Louis, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, de l'Académie Royale des Sciences, Intendant du Jardin du Roy, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales, Grand Voyer de la Ville de Versailles;

Sur ce qui nous a été représenté par le Sieur *La Gleire* que, sous le bon plaisir de M^rs^ les Maire, Échevins et Conseil de la Ville de Bayonne, et par ses soins et ceux de divers amateurs des Arts de dessin et de peinture, il s'est formé dans cette ville une École Académique gratuite de dessin, et, sur la demande qui nous en a été faite par ledit Sieur *La Gleire* de donner notre aprobation à quelques Statuts et Règlemens, propres à maintenir le bon ordre dans cet établissement, ainsi que de le mettre sous la direction de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture de Paris;

Après qu'il nous a apparu du consentement de M^rs^ les Maire, Échevins et Conseil de ladite Ville de Bayonne, avons aprouvé et aprouvons les Règlemens qui suivent, pour servir doresnavant à régir ledit Établissement :

Article Ier. — L'École Académique gratuite de dessin établie dans la Ville de Bayonne sera, quant à la police, sous l'autorité de Mrs les Maires, Échevins de ladite ville, et, quant à l'enseignement, sous la direction de l'Académie Royalle de Peinture et Sculpture de Paris.

IIe. — Elle sera composée d'Artistes domiciliés, parmi lesquels seront choisis les Directeur et Professeurs, d'Amateurs, qui seront pris parmi les personnes de considération de la Ville, qui, par leur amour pour les Arts, voudront contribuer à la dépense et entretien de l'École, et d'Artistes étrangers qui desireront s'associer à cet Établissement.

IIIe. — Il y aura un Bureau, composé d'un Président, du Directeur, des Professeurs et autres Officiers, de six autres Administrateurs, choisis dans le nombre des Amateurs, et desquels trois seront changés tous les quatre ans. Les affaires y seront traitées et décidées à la pluralité des voix. Les deux plus anciens administrateurs auront le titre de Conseillers Commissaires, et ce sera devant eux que se rendront les comptes.

IVe. — Le Maire sera toujours Président né du Bureau et de l'École Académique, mais, en cas d'absence, ce sera le plus ancien des Administrateurs qui présidera.

Ve. — Le Directeur sera perpétuel et nommé par l'Académie Royalle de Paris. On poura cumuler sur sa tête les titres de Directeur et Professeur.

VIe. — Le Garde des sceaux sera aussi perpétuel et pris dans le nombre des Administrateurs.

VIIe. — Il sera nommé un Secrétaire, lequel sera perpétuel et aura la garde de tous les papiers, dessins, titres, et lesquels seront conservés dans une des salles de l'École, afin d'y recourir au besoin, et dont l'inventaire sera récollé tous les deux ans.

VIIIe. — Le Trésorier sera triennal, mais il pourra être continué après l'expiration des trois années; cependant il rendra compte de ses dépenses tous les six mois par devant

les deux Administrateurs, Conseillers Commissaires, lesquels en référeront, pour arrêter ledit compte, au Bureau assemblé.

IXe. — Ledit Bureau s'assemblera tous les mois une fois, le jour de la semaine qui sera jugé le plus convenable.

Xe. — Le Directeur sera chargé des approvisionnemens, et ce sera sur ses mandats que le Trésorier payera, après le vû de deux Conseillers Commissaires.

XIe. — On nommera deux Adjoints au Directeur. Le premier aura le titre de Professeur, et le second celui d'Adjoint. Ils auront l'un et l'autre entrée et voix délibérative au Bureau.

XIIe. — Indépendamment des Professeurs de dessin, il y en aura un de Géométrie, un d'Architecture et un d'Anatomie, lesquels auront entrée et voix délibérative au Bureau.

XIIIe. — L'École gratuite aura soin d'entretenir correspondance avec l'Académie Royale de Peinture de Paris, soit en l'informant des événemens principaux arrivés dans son sein, soit en la consultant dans les cas où il pourroit s'élever quelque difficulté.

Fait à Versailles, le 15 May 1779.

Signé : D'ANGIVILLER.

Par M. le Directeur et ordonnateur général. *Signé :* MONTUCLA.

Copie de la susdite lettre et desdits Statuts est conforme aux originaux : *Renou*, Secrétaire Adjoint.

M. *Pierre* Dir. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *D'Huès* Prof. en titre. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Hallé, Trésorier, autorisé à payer au Sr Hacquin un Mémoire montant à 954 l. — L'Académie a autorisé M. *Hallé*, Trésorier, à payer au Sieur *Hacquin* un Mémoire,

montant à la somme de 954 livres, pour avoir marouflé trois plafonds de la Galerie d'Apollon, représentant l'Été, l'Automne et l'Hiver.

Ne s'étant point trouvé aucune affaire, la séance a été levée.

Pierre — D'Huez — Dandré-Bardon — Hallé — Bergeret — Belle — Pajou — J. Bachelier — Lépicié — Brenet — De la Tour — Roslin — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Demachy — Beaufort — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Direct., abs. — M. *Jeaurat* Rect. — M. *D'Huès* Prof. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles du Quartier : Châtelain, P., 1re; Rivière, P., 2e; Simiand, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Médailles qui sont accordées tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première à *Châtelin*, P.,
la seconde à *Rivière*, P.,
la troisième à *Simiand*, S.

Esquisse de M. Suvée acceptée. — En ouvrant la séance, M. *Suvée*, agréé Peintre d'Histoire, ayant fait aporter l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant une allégorie relative à la liberté accordée aux Arts, sous le règne de Louis XVI, par les bons offices de M. le Comte d'Angiviller, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite esquisse.

Envoi de la 6e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la 6e livraison du « Voiage pittoresque de l'Italie. »

M. Du Vivier fait présent à l'Académie du nouveau coin de la tête du Roy pour les jettons de l'Académie. — M. *Du Vivier* ayant fait présent d'un nouveau coin, représentant la tête du Roy, pour les jettons de l'Académie, la Compagnie lui en a fait ses remerciemens et lui en a témoigné sa reconnoissance.

Lecture des délibérations. — Lecture a été faite des délibérations du Quartier.

Jeaurat — D'Huez — Dandré-Bardon — Hallé — Bergeret — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Le Clerc — Taraval — Mouchy — Chardin — Vernet — Demachy — Bellengé — Julliar — Cochin — Le Vasseur — Boizot — B. Du Vivier — Berruer — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *L'Épicié* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, [samedi] 3 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Hallé nommé pour exercer pour M. Dumont le Romain. — En ouvrant la séance, l'Académie a nommé M. *Hallé*, Adjoint-Recteur, au lieu et place de M. *Dumont le Romain*, qui est malade.

M. D'Huès nommé pour présider au Concours de l'Expression. — L'Académie a nommé, à son rang, M. *D'Huès*, Professeur, pour présider au Concours du Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression fondé par M. le Comte de Caylus.

L'Académie a arrêté en outre, pour se conformer à sa délibération du 30 Aoust 1777 et donner aux Élèves le tems de faire des études relatives et préparatoires, que le programme de l'Expression proposée, après avoir été choisie par le Professeur présidant cet exercice, sera affiché aux portes des Écoles huit jours avant l'ouverture du Concours.

Ne s'étant présenté aucune affaire, la séance a été levée.

Hallé — Lépicié — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — Doyen — D'Huez — Mouchy — Brenet — Le Clerc — Demachy — Beaufort — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *L'Épicié* Prof. — M. *Doyen* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 15 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens, dans laquelle il lui annonce que l'intention du Roy est qu'il ait cette année exposition des ouvrages de Mrs de l'Académie dans le grand Salon du Louvre.

M. De Joux, S., reçu. (30 B ; 2 N.) — M. *Pajou*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sr *De Joux*, Chevalier, Sculpteur, agréé le 28 Mars 1778, qui a fait aporter la figure qui lui avoit été ordonnée pour sa réception, représentant un Saint Sébastien. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie l'a reçu Académicien.

Comité pour l'examen des tableaux et modèles fixé au 12 de ce mois. — Il a été arrêté que le Comité, pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon, s'assemblera le 12 du mois d'Aoust, à trois heures de

relevée, et on a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les anciens Directeurs, les Recteurs et Adjoints à Recteur, Trésoriers et Secrétaires qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voie du sort, MM. *Pajou*, *Caffiéri*, *Doyen*, *D'Huès*, *Lépicié* et *Brenet* dans les Professeurs; MM. *Bridan* et *Gois* dans les Adjoints, et MM. *Vernet* et *Machy* dans les Conseillers.

Pierre — Hallé — Lépicié — Pigalle — Dandré-Bardon — Gabriel — Bergeret — Montullé — Belle — L'Abbé de Saint-Non — Le B. de Besenval — Allegrain — L. Lagrenée — Van Loo — Pajou — Caffiéri — J. Bachelier — D'Huez — Doyen — J. J. Lagrenée — Gois — Brenet — Bridan — Taraval — Mouchy — Le Clerc — De la Tour — Du Rameau — Vernet — Roslin — Julliar — Beaufort — Le Bas — Demachy — B. Du Vivier — Perronneau — Des Portes — Boizot — Pérignon — Le Comte — Hüet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedi 7 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. De Joux, Sculpteur, prend séance en vertu de la confirmation. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 3 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que la Compagnie a faite à sa dernière assemblée du S^r^ *De Joux*, et ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite Élection. En conséquence de la confirmation du Roy, l'Académie a reçu et reçoit le S^r^ *De Joux* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privi-

lèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

Mort de M. Dumons, Académicien, âgé de 91 ans et six mois. — Ensuite le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jean Joseph Dumons*, Académicien, Directeur de la Manufacture de Beauvais, décédé en cette ville au mois de Mars de la présente année dans la quatre-vingt-onzième année et six mois de son âge.

M. Du Vivier aporte le sceau nouveau qui lui a été ordonné pour l'Académie; le prix fixé à 1,200 l. — M. *Du Vivier*, Académicien, a fait aporter le nouveau sceau de l'Académie, dont il avoit été chargé, représentant une Minerve, ayant pour légende :

ACADEMIA PARISIENSIS PICTURÆ ET SCULPTURÆ,
REGIA PRIMARIA,

et pour exergue :

LIBERTAS ARTIBUS RESTITUTA. 1777.

L'Académie autorise M. *Hallé*, Trésorier, à payer à M. *Du Vivier* la somme de douze cent livres pour le prix dudit sceau.

M. Charpentier, Mécanicien, présente une machine commode pour peindre; l'Académie l'aprouve. — Le Sieur Charpentier, Méchanicien, a fait aporter à l'Académie une machine, par laquelle un Peintre et un Sculpteur peuvent s'élever d'eux-mêmes à la hauteur dont ils ont besoin pour travailler à un grand tableau ou à une statue et en descendre à volonté. L'Académie la juge bonne et commode, relativement à l'utilité qu'elle lui a présenté.

La 30e livraison des Vues de la Suisse. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la trentième livraison des « Vues de la Suisse. »

Pierre — *Hallé* — *Belle* — *Dandré-Bardon* — *Gabriel* — *L. Lagrenée* — *Van Loo* —

D'Huez — Brenet — Lépicié — J. J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Le Clerc — De la Tour — Roslin — Demachy — Des Portes — Beaufort — Bellengé — B. Du Vivier — Dejoux — Lempereur — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — M. *Hallé* Rect.

Aujourd'huy, [samedi] 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourent aux Grands Prix.

Les tableaux seront exposés à la St Louis. — En ouvrant la séance, présidée par Monsieur le Comte d'Angiviller, après l'examen fait desdits tableaux et bas-reliefs, l'Académie a décidé, à la pluralité des voix, que lesdits tableaux et bas-reliefs seront exposés le jour de demain, fête de St Louis, dans les Salles de l'Académie.

Arrêté qu'il n'y aura point de premier Prix ni en Peinture ni en Sculpture. — Ensuite il a été décidé, aussi à la pluralité des voix, qu'il ne seroit accordé aucun premier Prix, ni en Peinture ni en Sculpture.

M. Hallé autorisé à payer 600 l. les planches d'un Écorché de Christophe Martinez. — M. *Pierre* a proposé à l'Académie de faire acquisition de deux planches anatomiques de *Christophe Martinez.* L'Académie a authorisé M. *Hallé,* Trésorier, à faire l'achat des deux dites planches [1], y compris les épreuves déjà tirées et les exemplaires du livre instructif, pour le prix et la somme de six cent livres.

D'Angiviller — Pierre — Hallé — Belle — Dandré-Bardon — Le B. de Besenval — D'Azaincourt — L. C. D'Affry — Allegrain

1. Nos 3766-7 du catalogue de la Chalcographie.

— *L. Lagrenée — Caffiéri — Pajou — Van Loo — Bridan — D'Huez — Lépicié — Brenet — Gois — Du Rameau — Taraval — Le Clerc — J. J. Lagrenée — Mouchy — Vernet — Demachy — Cochin — Bellengé — Valade — Süe — Voiriot — Berruer — Guérin — Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix. Les sujets donnés sont, pour la Peinture : Abigaïl apaisant la colère de David, et, pour la Sculpture : Sertorius assassiné au milieu d'un repas que lui donne Perpenna.

M. Monnot, Sculpteur, reçu. (9 N.) — En ouvrant la séance, M. *Allegrain*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Martin Claude Monot*, de Paris, Agréé Sculpteur, qui a fait aporter la figure en marbre qui lui avoit été ordonné pour son morceau de réception, représentant le Génie du Printemps. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, après avoir reconnu sa capacité, l'a reçu Académicien.

Le modèle de M. Foucou accepté. — Le Sieur *Foucou*, Agréé Sculpteur, ayant fait aporter le modèle de son morceau de réception, ainsi que l'Académie l'avoit arrêté par sa délibération du 2 May 1778, la Compagnie a accepté ledit modèle, et en a ordonné l'exécution en marbre.

Ensuite, après l'examen fait des tableaux et bas-reliefs des Élèves, l'Académie a procédé au jugement, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758 et conformément à la précédente délibération du 24 du présent

mois, par laquelle il a été décidé qu'il ne seroit accordé aucun premier Prix, ni en Peinture ni en Sculpture, il a été procédé à accorder un second Prix en Peinture.

Deuxième Prix de Peinture : le Sieur Vernet fils, Élève de M. L'Épicié. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée,

Le Sieur *Charles Vernet*, fils de M. Vernet, Conseiller, né à Bordeaux, âgé de 19 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre B, a été jugé mériter le second Prix de Peinture.

Deuxième Prix de Sculpture : le Sr Lorta, Élève de M. Bridan. — Ensuite on a procédé au jugement du second Prix de Sculpture. Le Sieur *Jean Pierre Lorta*, âgé de 26 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre I, a obtenu led. second Prix de Sculpture.

La Crainte, sujet de l'Expression donné par M. D'Huès. Ce concours ouvrira le 15 de Septembre. — Il a été arrêté que le Concours pour le Prix de l'étude des Têtes et de l'Expression, fondé par M. le Comte de Caylus, sera ouvert le mercredi 15 de Septembre, pour être procédé au jugement le samedi, 25 du même mois. Cet exercice sera présidé par M. *D'Huès*, Professeur, nommé à son rang. Le programme de l'Expression, choisi par M. *D'Huès*, est la Crainte. Ce programme, conformément à la délibération du 30 Aoust 1777, sera affiché, huit jours devant l'ouverture du Concours, aux portes des Écoles.

La 7e livraison du premier volume du « Voiage pittoresque de l'Italie » envoiée par M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie la septième livraison du premier volume du « Voiage pittoresque de l'Italie » de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé libre; la Compagnie lui en a témoigné sa reconnoissance.

En marge : Les deux premiers Prix de Peinture et de Sculpture sont restés en réserve de cette année 1779; de plus le premier Prix de Peinture de 1777, le premier de Sculpture de 1775, le 2e Prix de Sculpture de 1776.

Pierre — Hallé — L'Abbé de Saint-Non — Belle — Dandré-Bardon — Van Loo — Gabriel — Soufflot — Blondel d'Azaincourt — L. C. d'Affry — Pajou — L. Lagrenée — J. Bachelier — Doyen — Brenet — D'Huez — Bridan — Du Rameau — Lépicié — Gois — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Roslin — Jeaurat de Bertry — P. L'Enfant — De Wailly — Demachy — Cochin — Berruer — Beaufort — Le Comte — Beauvarlet — Levasseur — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *Allegrain* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 4 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Ne s'étant pas présenté d'affaires, la séance a été levée.

Le jour du Concours de l'Expression fixé au 16 Septembre. — Sur la représentation faite à l'Académie qu'en fixant l'ouverture du Concours de l'Expression au mercredy 15, il y avoit pour l'École la perte d'un jour, l'Académie a fixé cette ouverture au jeudy 16 du présent mois.

Pierre — Hallé — Allegrain — Dandré-Bardon — Gabriel — Blondel d'Azaincourt — L. Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — D'Huez — Du Rameau — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Vernet — Le Bas — Robert — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *Allegrain* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Septembre, l'Académie s'est

assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Médailles : Gounod, P., 1re méd.; Vignaly, P., 2e; Chédrin, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Gounod*, P.,
la seconde à *Vignaly*, P.,
et la troisième à *Chédrin*, S.

M. Monnot a pris séance en conséquence de la confirmation. — En ouvrant la séance, présidée par M. le Comte d'Angiviller, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en datte du 12 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par Monsieur le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce qu'il a mis sous les yeux de Sa Majesté l'élection que la Compagnie a faite, à l'assemblée, du 28 Aoust dernier, du Sieur *Monnot*, Sculpteur. Il ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite élection. En conséquence de la confirmation du Roy, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Monnot* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Comte d'Angiviller présidant l'assemblée.

Bourse de 200 jettons donnée à M. Lagrenée pour l'arrangement de deux Sallons. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une autre lettre de M. d'Angiviller, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il aprouve la marque d'amitié et de reconnoissance que l'Académie desire de donner à M. *Lagrenée* pour les soins qu'il a pris pour l'arrangement des Sallons. En conséquence, M. le Directeur général trouve bon qu'il soit donné à M. *Lagrenée* l'aîné une

bourse de deux cent jettons d'argent. Cette bourse a été délivrée le même jour par les mains de M. d'Angiviller.

M. le Directeur général a aussi aprouvé qu'il soit accordé à M. *Renou* la somme de 300 livres, sur les fonds de l'Académie, pour son travail relatif au Sallon.

M. Weiller reçu. — Ensuitte M. *Chardin*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Baptiste Weiller*, Peintre en émail, agréé le [29] Avril 1775, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa reception, représentant le portrait de M. le Comte d'Angiviller. Les voix prises, l'Académie a reçu le Sr *Weiller* Académicien.

M. Krafft, Graveur, agréé. — M. *Pigalle*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Martin Krafft*, de Vienne en Autriche, âgé de 30 ans, Graveur de Médailles. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, ayant reconnu sa capacité, a agréé sa présentation; M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Antoine Bacary; le Prix d'expression. — Après avoir examiné les Têtes, dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix d'Expression fondé par feu M. le Comte de Caylus, dont le programme, donné par M. *D'Huez*, Professeur, est la Crainte, l'Académie a accordé ledit Prix au Sieur *Antoine Baccary*, S., et le Prix lui a été délivré sur le champ par M. le Comte d'Angiviller en présence de l'assemblée.

La 31e livraison des « Vues de la Suisse. » — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 31e livraison des « Vues de la Suisse. »

Achat de la planche de M. François Desportes pour la somme de 240 livres. — M. *Pierre* a proposé à l'assemblée, pour completter la suite des portraits gravés de Messieurs de l'Académie, d'acheter celui de M. *François Desportes*, Conseiller[1]. M. *Hallé*, Trésorier, a été autorisé à en faire

1. Gravé par *Joullain*. N° 1755 du catalogue de la Chalcographie.

l'acquisition pour le prix et la somme de deux cent quarante livres.

La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

M. Grafft, Graveur de médailles, fera la médaille de M. d'Angiviller. — Avant de lever la séance, l'Académie, de son propre mouvement, a décidé unanimement qu'il seroit donné au Sieur *Grafft*, pour morceau de réception, de graver la médaille de M. le Comte d'Angiviller.

D'Angiviller — Pierre — Hallé — Allegrain — Pigalle — Dandré-Bardon — Blondel d'Azaincourt — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — D'Huez — Bridan — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Vernet — Mouchy — Le Clerc — Beaufort — Cochin — Demachy — Voiriot — Berruer — Julliar — Le Comte — Boizot — Le Vasseur — Wille — B. Du Vivier — Monot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 2 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Weiller prend séance, quoique de la Religion réformée sans tirer à conséquence. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 28 Septembre, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il annonce qu'il a mis sous les yeux du Roy l'élection que l'Académie a faite, à l'assemblée dernière, du Sieur *Weiller*, Peintre en miniature. Il ajoute que Sa Majesté a confirmé ladite élection. En conséquence de la confirmation du Roy, l'Académie a reçu

et reçoit le Sieur *Weiller* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlements de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

Le Sieur de Cort, Peintre en païsage, agréé. — Ensuite M. *Cochin*, Secrétaire, a présenté à la Compagnie, au lieu et place de M. *Chardin*, absent par maladie, le Sieur *Henry François de Cort*, Peintre en païsage, né à Anvers, âgé de 34 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, ayant reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui dira ce qu'il doit faire pour sa réception[1].

Le Sallon prolongé jusqu'au 3 Octobre inclusivement. — Ensuite a été fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, qui prolonge jusqu'au Dimanche 3 Octobre, inclusivement, l'exposition des tableaux.

Jugement des figures pour les places fixé au 9. — Le jugement des figures pour les places a été fixé au 9 de ce mois, fête de Saint-Denis, à dix heures précises du matin.

Accordé, sur la somme allouée aux Modèles sur le livre du Sallon, les deux cinquièmes au premier Modèle, et les trois autres cinquièmes aux deux autres Modèles. Les pourboires apartiendront à ceux qui les auront reçus. — L'Académie, relativement à la rétribution accordée aux Modèles sur le débit des livres du Sallon, a arrêté que, de la somme qui en proviendra, il en sera alloué les deux cinquièmes au premier Modèle et les trois autres cinquièmes seront partagés également entre les deux autres Modèles.

1. *Henry-François de Cort* n'a pas fait son tableau de réception et n'a pas été Académicien. Le Dictionnaire de M. Siret, sans dire qu'il avait été Agréé à l'Académie de Paris, nous apprend que, né en 1742 (si sa déclaration à l'Académie, de 34 ans en 1779, était juste, il serait né en 1745), il est mort en 1810 à Londres où il était allé en 1790. Plus nous irons, plus nous trouverons d'Agréés qui n'ont pas été Académiciens.

Il sera en outre payé par l'Académie aux femmes qui vendent lesdits livrets dans le Salon la somme de 1 l. 10 s. par jour. De plus, l'Académie, pour éviter toutes discutions entre lesdits Modèles, veut que les *pourboires* donnés de la main aux Modèles chargés des transports des tableaux ou sculptures, soit avant, soit après le Salon, demeureront en propre à ceux qui les auront reçus, sans que les autres puissent y prétendre en aucune sorte, et confirme en conséquence tout ce qui a été statué par Elle par sa délibération du 27 Septembre 1777.

Au Sieur Lambert gratification de 60 livres. — L'Académie, avant de lever la séance, a arrêté qu'il seroit accordé au Sieur Lambert, chargé de veiller à la seconde École, la somme de soixante livres.

Pierre — Doyen — Dandré-Bardon — Hallé — Le Cher de Valory — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — D'Huez — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Taraval — Mouchy — Le Clerc — Vernet — Beaufort — Demachy — Le Bas — Le Prince — Berruer — Jollain — Le Comte — Cochin — Weiler — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mémoire d'augmentation sur les prix d'impression agréé par l'Académie à la Veuve Hérissant. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'un Mémoire de la dame Hérissant, Imprimeur du Roy et de l'Académie, par laquelle elle demande qu'il lui soit accordé, vû le renchérissement de la main d'œuvre et des matières, une aug-

mentation sur les prix faits par elle du livre du Sallon pour l'impression, savoir : 40 l. la feuille d'impression chaque mille, au lieu de 35 l. et huit deniers de brochure en papier marbré par exemplaire, au lieu de 6 deniers qui lui étoient payés par le passé, comme aussi 4 sols par exemplaire sur les 400, qui sont dorés sur tranche et couverts de papier gauffré, au lieu de trois sols. L'Académie a cru de sa justice de lui accorder les augmentations cy dessus mentionnées, et a autorisé M. *Hallé* à payer à la dame Hérissant sur le pied desdites augmentations.

Commissaires nommés pour l'examen d'une lettre sur l'Architecture par M. Viel. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite en datte de ce jour à la Compagnie par M. *Viel*, Peintre et Architecte, par laquelle il fait hommage à l'Académie d'un ouvrage projetté contenant des recherches sur la véritable origine des Arts, et il demande de soumettre ses recherches à l'examen de la Compagnie. Il y joint une Lettre sur l'Architecture à M. le Comte de Wannestin, imprimée à Bruxelles et publiée par l'auteur. L'Académie a nommé Commissaires pour l'examen de ladite Lettre imprimée : M. *Dandré-Bardon*, Recteur; dans la classe des Professeurs, M. *Pajou;* dans celle des Adjoints, M. *Du Rameau;* dans celle des Conseillers, M. *Cochin*, et, dans celle des Académiciens, M. *Clérisseau.*

8e livraison du Voiage d'Italie envoiée par M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la huitième livraison du « Voiage pittoresque de l'Italie. »

32e livraison des « Vues de la Suisse » envoiée. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 32e livraison des « Vues de la Suisse. »

Mrs La Grenée l'ainé et L'Épicié députés vers M. D'Huès, malade. — Avant de lever la séance, l'Académie, informée que M. *D'Huès*, Professeur, étoit malade, a nommé MM. *Lagrenée* l'ainé et *Lépicié*, aussi Professeurs, pour le visiter de sa part.

Pierre — Dandré-Bardon — Doyen — Hallé — Le Cher de Valory — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Van Loo — Caffiéri — J. J. Lagrenée — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Mouchy — Roslin — Demachy — Voiriot — Bellenger — Houdon — Beaufort — Jollain — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *La Grenée* l'aîné Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Permission donnée à M. Dandré-Bardon de faire estamper des parties des figures des Salles. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Dandré-Bardon*, Recteur, par laquelle il demande à la Compagnie de faire estamper quelques plantes de pieds des figures qui sont dans les Salles, et l'Académie s'est empressée d'autant plus volontiers d'accorder cette permission à M. *Dandré-Bardon* que M. *Dandré-Bardon* ne veut en profiter que pour travailler à des observations pittoresques utiles à la jeunesse.

Raport de MM. La Grenée et Lépicié sur M. D'Huès. — MM. *La Grenée* l'ainé et *Lépicié*, Professeurs, députés, de la part de la Compagnie, pour visiter M. *D'Huès*, ont raporté qu'il avoit été très sensible à cet égard de la part de la Compagnie.

Députation à M. Chardin, malade : Mrs L'Épicié et Cochin. — La Compagnie, informée que M. *Chardin*, Conseiller, étoit dangereusement malade, a nommé MM. *La Grenée* l'ainé et *Cochin* pour le visiter de sa part.

Raport des Commissaires sur la lettre de M. Viel; ils ont dit qu'il n'étoit pas possible d'asseoir un jugement. —

Les Commissaires, nommés pour l'examen de la Lettre sur l'Architecture à M. le Comte de Wannestin par M. *Viel*, ont raporté à la Compagnie que cette Lettre ne contient qu'un aperçu vague d'un plus grand ouvrage, sur lequel on ne peut asseoir aucun jugement.

Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Blondel d'Azaincourt — Hallé — Du Rameau — Belle — Lépicié — Mouchy — J. J. Lagrenée — Taraval — Roslin — Le Clerc — Des Portes — Voiriot — Bellengé — Le Comte — B. Du Vivier — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *La Grenée* l'ainé Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 27e Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de M. D'Angiviller qui annonce que M. Loriot dévoile son secret pour fixer les pastels et dessins. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en datte d'hier, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui aprend que, le Roy ayant acheté le secret de M. Loriot pour fixer les pastels et dessins, il avoit déterminé M. Loriot de le rendre public, quoiqu'il ne dût être dévoilé qu'après sa mort, et que M. Loriot s'y est prêté honnêtement. En conséquence, M. le Directeur général paroît juger à propos qu'il soit fait les dispositions convenables pour que M. Loriot puisse, à l'assemblée suivante, exécuter son opération, sur laquelle il donnera les détails et explications nécessaires.

L'Académie a arrêté qu'Elle se conformeroit aux intentions de M. le Directeur général.

Raport des Députés à M. Chardin, malade. — M. *La*

Grenée l'ainé, Professeur, et M. *Cochin*, Conseiller et Secrétaire, députés par la Compagnie pour visiter M. *Chardin*, ont raporté qu'il avoit été très sensible à l'intérêt que la Compagnie daigne prendre à sa santé, et qu'il les avoit chargés d'en témoigner sa reconnoissance à l'Académie.

La 9e livraison du « Voiage pittoresque de l'Italie. » — Le Secrétaire a présenté à l'assemblée, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la neuvième livraison du « Voiage pittoresque de l'Italie. »

La 33e livraison des « Vues de la Suisse. » — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 33e livraison des « Vues de la Suisse. »

Pierre — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — L'Abbé de Saint-Non — Hallé — Bergeret — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Le Prince — J. P. Le Bas — Roslin — Vernet — Demachy — Bellengé — Beaufort — Miger — Boizot — Clérisseau — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. en titre. — M. *La Grenée* l'ainé Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 4 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

L'Académie charge le Secrétaire d'écrire aux Graveurs chargés de l'exécution de ses planches. — L'Académie, s'étant fait rendre compte de l'état des planches qu'Elle fait graver d'après les morceaux de réception, a arrêté que le Secrétaire écrira à ceux des Graveurs chargés de l'exécution desdits morceaux, à l'effet d'aporter, à la dernière assemblée de Janvier prochain, une épreuve des planches

qu'ils exécutent dans l'état où elles sont, afin que la Compagnie puisse statuer ce qu'elle avisera bon être.

La dernière assemblée fixée au mardi 28. — La dernière assemblée de ce mois a été fixée au mardy 28.

L'ouverture de l'École du Modèle pour les Quartiers d'Hiver fixée, pour en haut, à cinq heures et demie, et à six heures en bas. — L'Académie ayant reconnu l'inconvénient des différentes heures fixées dans chaque mois pour l'ouverture de l'École du Modèle pendant les mois d'Hiver, c'est à dire ceux où le Modèle est posé à la lampe, a arrêté qu'à l'avenir, à commencer au mois de Janvier prochain, pendant les Quartiers d'Octobre et de Janvier, l'heure de l'École sera à 5 heures et demie pour l'École d'en haut, et à six heures pour l'École d'en bas.

M. Mouchy nommé pour exercer, au lieu de M. Falconnet, en Janvier. — L'Académie a nommé M. *Mouchy* pour professer en supplément au lieu et place de M. *Falconnet* au mois de Janvier prochain.

Le tableau de M. Dumont le Romain donné à graver à M. Miger. — La Compagnie a permis à M. *Miger*, Graveur, de prendre le tableau de M. *Dumont le Romain* représentant Hercule et Omphale, à l'effet de le graver.

Pierre — Dandré-Bardon — Brenet — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Du Rameau — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Le Clerc — Mouchy — Roslin — Bellengé — Le Prince — Duplessis — Beaufort — Casanova — Voiriot — Monot — Houdon — Miger — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *La Grenée* l'ainé Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, mardy 28 Décembre, l'Académie s'est

assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce temps.

Médailles. Peintres : Taurel, 1re Médaille; Lavy, 2; Potain, 3. Sculpteurs : Cartelier, 1re; Vernet, 2; Fortin, 3. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé,

dans la Peinture, une 1re Médaille à *Taurel*,
une 2e à *Lavy*
et une 3e à *Potain;*
dans la Sculpture, une 1re à *Cartelier*,
une 2e à *Vernet*
et une 3e à *Fortin.*

Notification de la mort de M. Chardin. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jean Baptiste Siméon Chardin*, Peintre ordinaire du Roy, Conseiller et ancien Trésorier de cette Académie et Membre de celle des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, décédé en cette ville aux Galeries du Louvre le 6 de ce mois, dans la 81e année de son âge.

Députation chez M. le Comte d'Angiviller et M. de Ménars. — Suivant l'usage, l'Académie a arrêté que Mrs les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les anciens Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, iront en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens de Sa Majesté, pour le complimenter au sujet de la nouvelle année.

Les mêmes Députés iront chez M. le Marquis de Ménars, Adjoint Directeur général des Bâtimens de Sa Majesté, pour le complimenter pareillement. M. *Pierre*, Directeur, voudra bien s'informer des jours où ces députations pourront être reçues.

Lecture des lettres de Mrs Jeaurat et Vien. — Le Secré-

taire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles,

et de M. *Vien*, Adjoint à Recteur, Directeur de l'Académie de France à Rome.

La 34e livraison des « Vues de la Suisse. » — Mrs *Née* et *Masquelier* ont envoié la 34e livraison des « Vues de la Suisse. »

Lecture des délibérations remise à la prochaine assemblée où l'on procédera à l'élection d'un Conseiller. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée, qui est fixée au samedi 8 de Janvier prochain, dans laquelle on procédera à remplir la Place de Conseiller, vacante par la mort de M. *Chardin*.

Pierre — Dandré-Bardon — Brenet — Pigalle — Blondel d'Azaincourt — Hallé — Allegrain — Soufflot — Montullé — Caffiéri — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Du Rameau — Van Loo — Bridan — Lépicié — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Vernet — J. P. Le Bas — Demachy — Voiriot — P. L'Enfant — Berruer — Le Prince — Cochin — N. F. Gillet — Des Portes — Guérin — Valade — Bellengé — Roëttiers — Casanova — Robert — Houdon — Monot — Beaufort — Boizot — Beauvarlet — Duplessis — Le Comte — Renou.

TABLE DU HUITIÈME VOLUME.

PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

Nouvelles Archives de l'Art français, recueil de documents inédits.

1re SÉRIE.

I. Année 1872 (1re année); prix du volume pour les non-souscripteurs. 25 fr.
II. Année 1873 (2e année). 20 fr.
III. Année 1874-75 (3e année). 20 fr.
IV. Année 1876 (4e année). 15 fr.
V. Année 1877 (5e année). 15 fr.
VI. Année 1878 (6e année). 15 fr.

2e SÉRIE.

I. Année 1879-80 (7e année), t. VII. 15 fr.
II. Année 1880-81 (8e année), t. VIII. 15 fr.
III. Année 1882 (9e année), t. IX. 15 fr.
IV. Année 1883 (10e année), t. X. 15 fr.
V. Année 1884 (11e année), t. XI. 15 fr.
VI. Année 1885 (12e année), t. XII. 15 fr.

3e SÉRIE.

I. Années 1884-85 (*Revue de l'Art français ancien et moderne*), t. XIII. 16 fr.
II. Année 1886 (*Revue de l'Art français ancien et moderne*), t. XIV. 16 fr.

Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et Bastimens de France, par André Félibien, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. 1 volume in-8°, 1873. 8 fr.

Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793), publiés, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts.
1er volume, 1648 à 1672 (1875). 10 fr.
2e volume, 1673 à 1688 (1878). 10 fr.
3e volume, 1689 à 1704 (1880). 10 fr.

4e volume, 1705 à 1725 (1881). 10 fr.
5e volume, 1726 à 1744 (1882). 10 fr.
6e volume, 1745 à 1755 (1885). 10 fr.
7e volume, 1756 à 1768 (1886). 10 fr.
8e volume, 1769 à 1779 (1888). 10 fr.

Nota : L'ouvrage complet formera dix volumes.

Les Comptes des Bâtiments du Roi (1528-1571), suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au XVIe siècle, recueillis et mis en ordre par le marquis Léon de Laborde, publiés par la Société de l'histoire de l'art français. 2 v. in-8°. 1877-1879. 25 fr.

Etat-civil d'artistes français. Billets d'enterrement ou de décès, depuis 1823 jusqu'à nos jours, réunis et publiés par M. Hubert Lavigne. 1 vol. in-8°. 1881. 6 fr.

Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin sur le Comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz, publiés d'après le manuscrit autographe par M. Charles Henry. 1 vol. in-8°. 1880. 8 fr.

La Stromatourgie ou de l'excellence de la manufacture des tapits, dits de Turquie, nouvellement establie en France sous la conduite de noble homme Pierre Dupont, publiée par MM. A. Darcel et J. Guiffrey. 1 vol. in-8°. 1882. 6 fr.

État-civil des Peintres et Sculpteurs de l'Académie royale. Billets d'enterrement de 1648 à 1713, publiés par M. Octave Fidière, d'après le registre conservé à l'École des Beaux-Arts. 1 vol. in-8°. 1883. 6 fr.

Le premier volume de la *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec les Surintendants des Bâtiments du Roi de 1666 à 1793* (1666-avril 1694); publiée d'après les pièces originales par A. de Montaiglon. Gr. in-8°.

NOTA. — Ces trente et un volumes seront délivrés aux nouveaux membres de la Société pour 1888, avec le *Bulletin* trimestriel (publié de 1875 à 1878 et qui ne se vend pas séparément), au prix de 290 fr.

COLLECTION

DE TRAVAUX SUR L'ART FRANÇAIS

PUBLIÉS PAR LEURS AUTEURS SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ.

1. Actes d'État-civil d'artistes français, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, par H. Herluison. 1873, 1 vol. in-8°, tiré à petit nombre. 20 fr.
Le même ouvrage, papier de Hollande. 30 fr.

2. Lettres de noblesse et décorations accordées aux artistes en France pendant le xviie et le xviiie siècle, par J. J. Guiffrey. 1873, 1 vol. in-8°. (*Tirage à part à 50 exemplaires.*) *Epuisé*

3. Notes et documents inédits sur les expositions du xviiie siècle, recueillis et mis en ordre par J. J. Guiffrey. 1873, 1 vol. in-12, tiré à petit nombre. 10 fr.

4. Notice sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, documents inédits émanant de Guay et notes sur les gravures en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour, par J.-F. Leturcq. 1873, 1 vol. in-8° avec 12 planches, reproduisant la plupart des œuvres de Guay, tiré à 300 exemplaires. 12 fr. 50

5. Éloge de Lancret par Balot de Sovot, accompagné du catalogue de ses tableaux et de ses estampes, de notes et de pièces inédites, le tout réuni et publié par J. J. Guiffrey. 1874, in-8°. Tiré à 200 exemplaires sur papier de Hollande. 9 fr.

6. Noel Le Mire et son œuvre, suivi du catalogue raisonné de l'œuvre de son frère Louis Le Mire et de plusieurs tables, avec un portrait à l'eau-forte et des bois inédits, par Jules Hédou. 1875, 1 vol. in-8° tiré à 300 exempl. sur papier de Hollande. 25 fr.
Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait et des bois (50 exemplaires). 35 fr.

7. Livret de l'Exposition du Colisée (1776), suivi de l'exposition ouverte à l'Elisée en 1797 et précédé d'une histoire du Colisée d'après les mémoires du temps, avec une table des artistes qui prirent part à ces deux expositions; complément des livrets de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc. 1875, in-12.
215 exemplaires sur papier vergé. 3 fr.
10 sur papier de Hollande. 6 fr.
5 sur papier de Chine. 10 fr.

8. Sébastien Le Clerc et son œuvre (1637-1714) par M. Édouard Meaume. Ouvrage couronné par l'Académie de Metz. 1877, grand in-8° de 338 pages, sur papier vergé de Hollande, tiré à 205 exemplaires. 18 fr.

9. La Famille des Juste en Italie et en France, par Anatole de Montaiglon. 1876-7, in-4° de 76 pages, sur papier de Hollande, avec 14 figures dans le texte (tirage à part de la *Gazette des Beaux-Arts* à 50 exemplaires, dont 30 seulement ont été mis en vente). *Epuisé*

10. NOTICE sur Jacques Neilson, entrepreneur et directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins au XVIIIe siècle, par Albert CURMER. 1878, in-8° (tiré à 125 exemplaires). 4 fr.

11. JEAN LE PRINCE et son œuvre (1734-1781), par Jules HÉDOU, ouvrage comprenant une notice biographique, le catalogue de l'œuvre de l'artiste, le secret de son procédé de gravure au lavis et de nombreux documents inédits, avec portrait à l'eau-forte par A. Gilbert. 1879. 1 vol. in-8°, tiré à 300 exemp. sur papier de Hollande. 20 fr.

Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait, tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

12. LES ORFÈVRES de Paris en 1700. Procès-verbaux de visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700, publiés et annotés par M. J. J. GUIFFREY. 1879, in-8°. (Tirage à part à 100 ex. du *Bulletin de l'Union centrale.*) 3 fr.

13. LES ARTISTES ANGEVINS, peintres, sculpteurs, maîtres d'œuvre, architectes, graveurs, musiciens, d'après les Archives Angevines, par Célestin PORT. 1881. In-8° de 333 p., tiré à 100 exemplaires. 15 fr.

Et à 20 exemplaires sur papier de Hollande. 25 fr.

14. LES SCULPTEURS DE LYON du XIVe au XVIIIe siècle, par M. Natalis RONDOT. (Tirage à part sur papier de Hollande de la *Revue Lyonnaise*, à 200 exemplaires dont 100 mis en vente.) Lyon et Paris, 1884, gr. in-8°. 7 fr.

15. LA MÉDAILLE d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère (1494), avec une estampe de Sébastien Le Clerc. 1885, gr. in-8°. Tiré à 100 exemplaires sur papier de Hollande, dont 50 mis en vente. 3 fr.

16. LES FEMMES ARTISTES à l'Académie royale de peinture et de sculpture, par Octave FIDIÈRE. Paris, Charavay, 1885, in-8°, 2 portraits. 5 fr.

17. CORRESPONDANCE INÉDITE DE MAURICE QUENTIN DE LA TOUR, suivie de documents nouveaux, par MM. J. GUIFFREY et M. TOURNEUX, avec 2 planches hors texte et 4 gravures dans le texte, 1885, gr. in-8°. Tiré à 60 exemplaires. 10 fr.

18. MÉMOIRES INÉDITS SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, publiés par MM. DUSSIEUX, SOULIÉ, DE CHENNEVIÈRES, MANTZ et DE MONTAIGLON, 2 vol. in-8° publiés pour la première fois en 1854, 2e édition augmentée d'une table nouvelle des sujets de tableaux et des noms de lieux par M. A. DE MONTAIGLON.

(*Ces deux volumes, propriété de la Société, seront livrés aux membres sociétaires au prix de 5 fr.*)

Nota. — Aux termes de l'art. XVII des statuts, les membres de la Société de l'Histoire de l'Art français jouissent d'une remise de vingt pour cent sur le prix des ouvrages publiés dans cette collection, en adressant directement leurs demandes au libraire de la Société.

Imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR, à Nogent-le-Rotrou.

